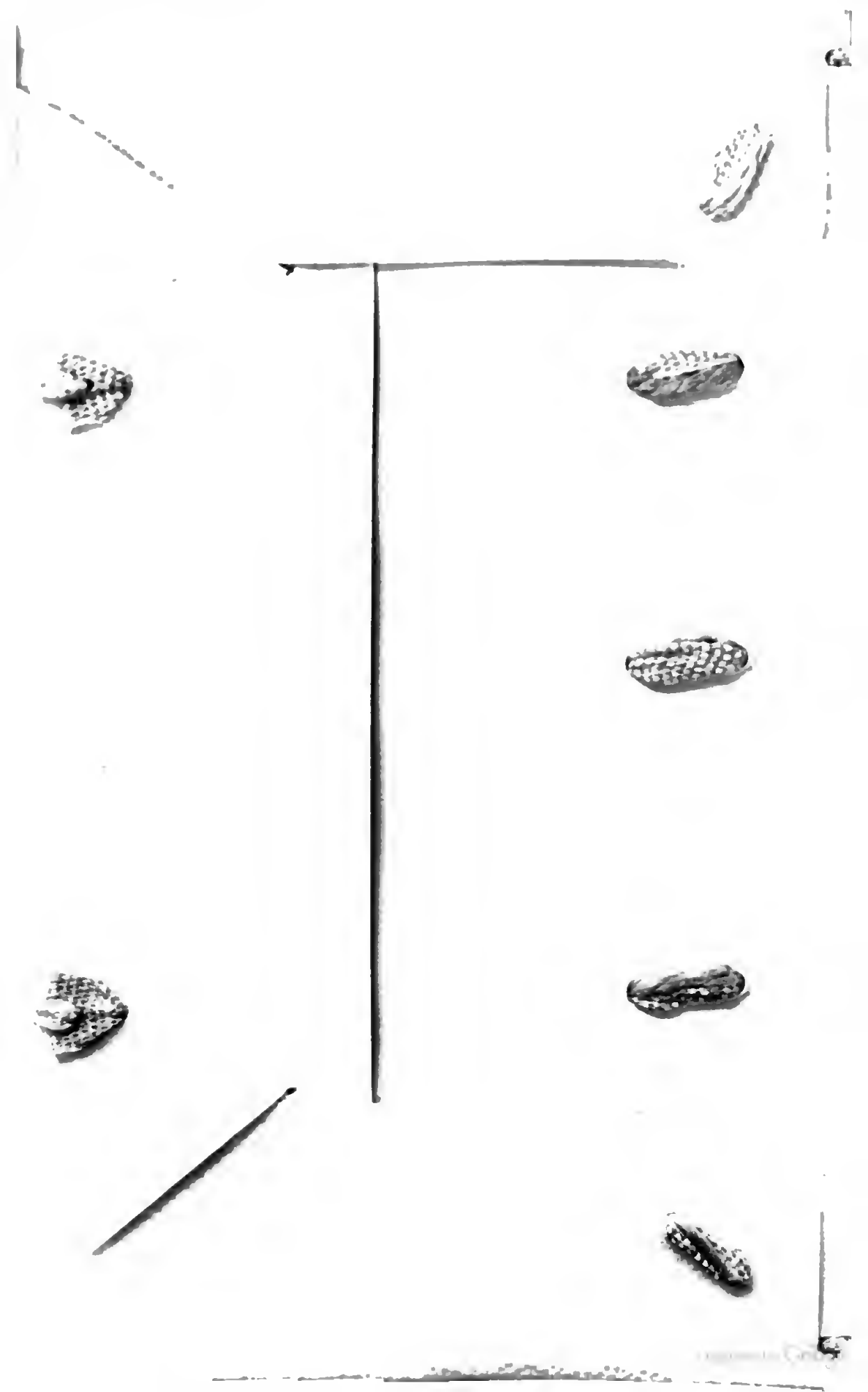

3. 6. 734

3.L.73.1

Ex Bibliotheca
Antonj Francisci
Marmi Equitis
S. Stephani

24--

Ex leg. D. Equitis
Ant. Francisci
de Marmis

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE
DE L'ISLE
DE CEYLAN.

HISTOIRE
DE L'ISLE
DE
CEYLAN,

Ecrite par le Capitaine JEAN RIBEYRO, & presentée au Roy de Portugal en 1685.

Traduite du Portugais en François.

A Trevoux, & se vend.

A PARIS,
Chez JEAN BOUDOT, Libraire de l'Academie Royale des Sciences, ruë S. Jacques, au Soleil d'or.

M. DCCI.
Avec Approbation & Privilege.

A SON EXCELLENCE

MADAME

LA COMTESSE DOUAIRIERE

D'ERICEYRA.

MADAME

J'aurois bien ſouhaité offrir à Vôtre Excellence un ouvrage qui lui auroit fait plus d'honneur, & qui auroit été plus agreable au public que celui-cy. Et mes deſirs auroient été accomplis, ſi V. E. avoit vou-

lu me permettre d'apporter en France les lettres que la feüe Reyne de Portugal Marie de Savoye vous a écrites, & les réponſes que vous lui avez faites. On auroit connu par ces lettres, MADAME, juſques à quel point, cette Reyne ſi grande dans tous les états de ſa vie, vous honoroit de ſon eſtime & de ſon amitié; combien vous en étiés digne; & combien elle fut heureuſe de trouver en arrivant en Portugal une maiſon qui lui étoit toute devoüée, & dans cette maiſon une jeune Dame qui joignoit à une beauté parfaite, une prudence conſommée & les ſentimens les plus droits, les plus nobles & les plus élevez.

Ce fut cette confiance entiere que cette incomparable Reyne avoit euë en vous, MADAME, qui me fit ſouhaiter avec tant de paſ-

ſion de preſenter mes reſpects à V. Exc. & de connoiſtre une perſonne de qui j'entendois dire tous les jours tant de merveilles. Ce que j'en ay vû par moy-même a ſurpaſſé de beaucoup ce que la renommée m'en avoit appris.

J'ay eu de la peine à comprendre, même en vous entendant parler nôtre langue, que ſans être ſortie des terres de Portugal, vous puiſſiez la parler mieux que les François les plus delicats & les plus polis ne la parlent. Et nos plus habiles critiques ſont ſurpris, en liſant ce que vous écrivez en françois, que vous puiſſiez allier le brillant & la vivacité du Portugais avec ce naturel & cette ſimplicité que nous aimons tant. Mais quelle ſeroit leur admiration, s'ils liſoient tous ces ouvrages Italiens & Eſpagnols qui

ſont ſortis de vôtre plume, s'ils vous entendoient parler toutes ces langues avec cette facilité, & cette politeſſe que vous les parlés?

Ie n'ignore pas, MADAME, que la vertu, l'eſprit & les ſciences ſont hereditaires aux perſonnes de vôtre ſang, & qu'il n'y a point de maiſon qui ait donné autant de Heros au Portugal & à l'Eſpagne que celle de Meneſez. Mais quelle gloire n'ajoutez-vous pas à celle de vos ayeux, de ces hommes extraordinaires qui aprés avoir été les reſtaurateurs de la Monarchie d'Eſpagne, en avoir été l'ornement & le ſoûtien dans tous les ſiecles, ont reçû dans celui-cy un nouvel éclat par les grandes & à jamais memorables actions de Meſſieurs les Comtes d'Ericeyra vôtre pere & vôtre époux.

EPITRE.

On ne connoiſt preſque plus ces anciens Ducs d'Aſturies d'où vous tirez vôtre origine ; & on parlera éternellement de la ſageſſe, de la conduite, de la valeur de ces deux illuſtres freres, qui aprés avoir été la terreur des Mores & des Eſpagnols pendant la guerre, ne leur ont pas moins été redoutables pendant la paix, toûjours ſemblables à eux mêmes, auſſi habiles Miniſtres que grands Capitaines.

Ce temoignage que tout le monde leur rend, ne fait pas moins vôtre éloge que celuy de ces deux grands hommes. On ſçait, MADAME, que dans le tems qu'ils ont paru avec le plus d'éclat, V. Exc. a été l'ame de leurs conſeils, & l'eſprit qui les animoit. On ſçait que vous avez la meilleure part aux ouvrages qu'ils ont donnés au

public. Cette portion qui vous revient à ſi juſte titre, de ce que des perſonnes qui vous touchent de ſi prés, ont fait de grand & de merveilleux, ſuffiroit ſeule pour vous immortaliſer, quand vous ne vous ſeriez pas autant élevée au deſſus d'eux, que vous avez fait par une application continuelle à remplir tous vos devoirs, par cette charité ardente qui eſt la regle de toutes vos actions, par tous ces écrits en vers & en proſe qui laiſſeront à la poſterité une ſi haute idée de vôtre ſçavoir, & de voſtre pieté.

Je connois bien, MADAME, le peu de proportion qu'il y a entre tant de vertus, & l'ouvrage que je prens la liberté de vous offrir. Mais comme tous les memoires que j'ay apportés du Portugal vous appartiennent; que c'eſt V. E. qui me

les a procurés, j'eſpere qu'elle ne deſaprouvera pas que je tâche de m'acquiter d'une partie de ce que je lui dois, & qu'elle recevra avec ſa bonté ordinaire ces premieres marques publiques de ma reconnoiſſance, & du tres-profond reſpect avec lequel je ſuis.

MADAME

De voſtre Excellence

Le tres-humble & tres-obeïſſant ſerviteur J. L. G.

PREFACE
DE
L'AUTEUR.

IL m'a bien plus coûté à acquerir les connoiſſances que j'ay ramaſſées dans ce Livre, qu'à les écrire, puiſque je ne les ay acquiſes que par une longue experience & par beaucoup de travail. Je les ay miſes par écrit ſans derober aucun temps à mes autres affaires, & comme j'ay paſſé une grande partie de ma vie dans les armées, on ne doit pas attendre de moi un ſtyle poly & coulant. Je ne me ſuis

même hazardé à écrire ce qui eſt venu à ma connoiſſance, que parce que j'ay vû que perſonne ne vouloit nous donner une hiſtoire ſuivie de tout ce que nous avons fait & ſouffert dans l'Iſle de Ceylan, & que même nous n'avions pas encore de Relation exacte d'un pays ſi beau, ſi riche & ſi fertile en toutes choſes, & qui a été pendant pluſieurs années le theatre de la guerre que nous avons ſoûtenuë contre deux puiſſans ennemis. J'ay crû qu'en conſervant la memoire de tant de grandes actions qui s'y ſont faites, je pourrois auſſi faire connoître nos mauvais ſuccez & ce qui en a été la cauſe. Je puis aſſurer que je n'ai été porté à écrire ny par ambition, ny par envie, n'y par deſir de me vanger de perſonne; je rapporte fidellement ce que ma memoire m'a

fourni & je ne penſe pas qu'elle m'ait trompé. Je ne me ſuis point étendu en digreſſions, j'ay ſongé uniquement a me faire entendre & à expliquer chaque fait dans toutes ſes circonſtances. J'ay diviſé cet ouvrage en trois livres. Dans le premier j'ay donné une connoiſſance exacte du pays & des droits que les Roys de Portugal y ont : dans le ſecond j'ay decrit les guerres que nous y avons ſoûtenuës : & j'ay fait voir dans le troiſiéme le peu de conduite que nous avons eu dans nos Eſtats des Indes. Je ſoûhaite que cela ſerve à ceux qui viendront aprés nous & leur faſſe prendre de meilleures meſures pour conſerver ce qui nous reſte en ce pays-là & pour en tirer de plus grands avantages que nous n'avons fait ; c'eſt tout le but que je me ſuis propoſé dans ce travail.

PREFACE
DU
TRADUCTEUR.

*IL ne seroit pas necessaire d'ajoûter une Preface à l'Avertissement de Jean Ribeyro, si je n'avois fait que traduire simplement la Relation qu'il a écrite de l'Isle de Ceylan; mais comme je l'ai augmentée de plusieurs Chapitres sous le nom d'*Additions, *je croi qu'il est à propos de faire connoître les Auteurs d'où je les ai tirez.*

Le premier & le plus considerable est Philippe Botelho Prêtre Ceylanois, qui a écrit une Relation de la Guerre d'Uva, qui m'a été communiquée par Mr le Marquis de Fontes. On apprend de cet Auteur même, que son Oncle étoit Grand Chambellan de Jean Perea Pandar Empereur Chrétien; qu'il étoit aussi Juge souverain de tous ses Royaumes; que D. Emanüel son Ayeul

a été un des plus zelez Défenſeurs de la Religion Catholique, ayant donné de tres-grandes ſommes d'argent pour le progrés de nôtre ſainte Foy, & qu'il fut tué aux pieds de l'Empereur ſon Maître; que D. Loüis & D. François freres de ſa mere furent mis à mort, pour n'avoir pas voulu reconnoître Roy de Candy l'Apuanné D. Jean, & que lui enfin eſt le dernier de vingt-quatre garçons que ſa mere a eus d'un ſeul mari mort à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Il étoit à Ceylan lorſque le General Conſtantin de Sâa perit avec toute l'armée Portugaiſe; il en donne un detail bien plus grand & plus exacte que celui qu'on trouve dans cette Relation, & dans la vie même de Conſtantin de Sâa. Il a écrit les ſuites de cette défaite, que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Il promet dans le premier Chapitre de ſa Relation, l'Hiſtoire des antiquitez de Ceylan, je ne ſçai s'il a executé ſa promeſſe. Je ſuis encore redevable à Mr le Marquis de Fontes de pluſieurs autres manuſcrits qu'il a eu la bonté de me communiquer, entre autres d'une Hiſtoire des Indes écrite par Gaſpar Correa Secretaire d'Alphonſe d'Albuquerque, de la dixiéme Decade de Diego de Couto, de la continuation du même Auteur par le Bo-

caro : l'on trouve auſſi ces deux derniers ouvrages dans la Bibliotheque du Roy à Paris.

Mr le Comte d'Ericeyra m'a fourni pluſieurs memoires, ſur leſquels feu Mr le Comte d'Eryceira ſon pere a écrit ſa belle & curieuſe Hiſtoire du Portugal reſtaurado *en deux grands volumes in folio, qui contiennent tout ce qui s'eſt paſſé depuis l'acclamation du Roy Jean IV. juſqu'à la paix faite en* 1668. *par laquelle le Roy d'Eſpagne a reconnu la Maiſon de Bragance pour vraye & legitime heritiere de la Couronne de Portugal, j'ai trouvé parmi ces papiers pluſieurs journaux du Pere Damien Vieira, qui quoique Prêtre & Jeſuîte, s'eſt rendu fameux par la défenſe qu'il fit à Colombo, & enſuite à Cochim, j'ai auſſi quelques originaux de ce Pere, & entr'autres de grands memoires ſur le Gouvernement Eccleſiaſtique, & ſur le Gouvernement Civil des Indes, d'où j'ai tiré beaucoup de particularitez touchant l'Iſle de Ceylan.*

Outre ces manuſcrits, je me ſuis ſervi de la vie de Conſtantin de Sâa, écrite en Eſpagnol par ſon fils Jean Rodrigués de Sâa, & Meneſez, des decades de Jean de Barros, de Diego de Couto, du Bocaro, des voyages de Spielberg, de Wibrand van Waer-

mijek, de Walter Schultzen, de l'Hiſtoire que Philippe Balde a donnée in fol. du Malabar & de l'Iſle de Ceylan, où il a été Miniſtre pendant dix ans.

J'ai tiré encore beaucoup de ſecours des recüeils de voyages de Ramuſio, de Purchas, & de Mr Thevenot : enfin je n'ai rien épargné de ce que j'ai crû neceſſaire pour rendre cette Relation utile & agreable. J'ai cherché les meilleurs plans & les meilleures cartes : j'en ai fait copier pluſieurs que Mr de Guenegaud m'a prêtez tres-obligeamment; j'en ai encore fait venir d'Holande, & Mr de l'Iſle qui s'applique depuis ſi long-tems à la Geographie, & qui s'y eſt rendu ſi habile, a bien voulu dreſſer celle que l'on trouvera à la tête de cet Ouvrage.

J'ai crû qu'aprés avoir augmenté ma Traduction de tant de recherches differentes, je devois encore rapporter les ſentimens des Auteurs anciens touchant cette Iſle ; & c'eſt ce que je vais faire.

Des differents noms de l'Iſle de Ceylan. Abregé de ce que les anciens Auteurs, & ceux du moyen âge ont écrit ſur cette Iſle.

CEylan a eu differens noms ; les Auteurs Portugais, Jean de Barros & Diego de Couto, pretendent qu'elle s'eſt appellée d'abord *Lança*, *Lançao*, ou *Lanças*, qui veut dire *Terre de delices*, *Paradis terreſtre:* que les Malabares l'ont enſuite nommée *Illanare*, qui ſignifie Royaume de l'Iſle, qu'on lui a encore donné le nom de *Tranate*, *d'Hibenaro*, de *Tenariſim*. Pline & Ptolomée diſent qu'elle s'eſt auſſi appellée *Simondi*, *Palai Simondi*, *&* Σαλικὴ, & les peuples Σαλαὶ mais elle eſt connuë particulierement ſous trois noms, qui ſont la *Taprobane*, *Serindib*, ou *Serindiul*, ou *Serindive*, & *Zeylan*, ou *Ceylan*. Les Grecs & les Romains ne l'ont connuë que ſous le premier de ces trois noms ; & ceux d'entre les Modernes qui veulent que la *Taprobane* ſoit l'Iſle de Sumatra, ſont obligez

de dire : que Pline & Ptolomée ſe ſont trompez, cequi eſt difficile à croire ſans preuves; ils pourroient encore mettre Strabon, Mela, Denys Periegetes, avec Pline & Ptolomée, qui tous ont decrit la *Taprobane*, & en ont rapporté des choſes qui ne conviennent qu'à l'Iſle de Ceylan. La plûpart de ces Ecrivains la placent prés du Cap Coli, qui ne peut être que le Cap Comorin ; ils l'appellent la *Mere des Elephans*, & Strabon dit qu'elle porte beaucoup de Canelle. Ptolomée marque dans ſa *Taprobane* les places de Sindo-Canda, de Rodagani, qui ne peuvent être que Candy & Raygam, mais ſi l'on veut de plus grandes preuves que Ceylan eſt la même Iſle que la *Taprobane*, on peut conſulter le fameux & ſçavant Monſieur Bochard qui a fait dans ſon Phaleg un parallelle aſſez long de la *Taprobane* & de Ceylan. Les Auteurs du moyen âge, tels qu'Ammian Marcelin, Coſmas le Solitaire, & generalement tous les Orientaux la nomment *Serindib*, ou *Serindiul* ; Coſmas le Solitaire l'appelle Σιλεδιβα par un changement de l'R en L, ce qui ſe fait aſſez aiſément,

même dans la prononciation ; & je ne doute point que ce ne ſoit de là, que s'eſt formé le nom de *Zeilan*. Marco Paolo, & Ayton l'Armenien, ſont les plus anciens Auteurs que je ſçache qui l'ayent nommée ainſi.

Il y a apparence que c'eſt à Alexandre le Grand, que les Europeans ſont redevables de la decouverte de cette Iſle: ce Prince dont l'eſprit & le courage étoient beaucoup audeſſus de ſes conquêtes, étant arrivé vers l'embouchure de l'Inde, voulut ſçavoir s'il n'y avoit point d'autre monde : Nearque un de ſes Pilotes s'offrit d'aller à la découverte : on embarqua Oneſicrite avec lui, & on les chargea tous deux d'écrire chacun ſon journal ; leurs écrits ne ſont point venus juſqu'à nous, & Diodore de Sicile eſt le plus ancien de tous les Ecrivains qui ſe ſont conſervez, qui ait parlé de l'Iſle de Ceylan ; & ce qui eſt ſingulier, c'eſt auſſi celui de tous les anciens qui a le mieux marqué ſon étenduë, en lui donnant cinq mille ſtades de circuit, ce qui fait un peu plus de deux cens lieuës; or s'il eſt vrai, comme la plûpart des Relations l'aſſûrent, que la mer emporte de tems en tems un peu de cette Iſle du côté du

Nord, on trouvera qu'il n'y a pas une difference bien conſiderable entre l'étenduë que lui donne Diodore de Sicile, & celle qu'elle a aujourdh'ui ; Strabon la fait plus grande que l'Angleterre, Mela l'appelle un nouveau monde, Pline dit qu'elle a dix mille ſtades de longueur, Ptolomée ne la fait pas ſi grande, mais il veut qu'elle ait neuf cens mille ; ce qui prouve bien que ni les Grecs ni les Romains n'ont pas eu une connoiſſance fort grande, ni fort particuliere de l'Iſle de Ceylan.

Si nous en croyons les Hiſtoriens Portugais, les Chinois ont été les premiers qui ont habité cette Iſle, & cela arriva de cette maniere. Ces peuples étoient les maîtres du commerce de tout l'Orient, quelques-uns de leurs vaiſſeaux furent portez ſur les baſſes qui ſont prés du lieu, que depuis on appelle *Chilao* par corruption, au lieu de *Cinilao* ; les Equipages ſe ſauverent à terre, & trouvant le païs bon & fertile, ils s'y établirent : bien-tôt aprés ils s'allierent avec les Malabares, & les Malabares y envoyoient ceux qu'ils exiloient, & qu'ils nommoient *Galas*. Ces Exilez s'étant confon-

dus avec les Chinois, de deux noms n'en ont fait qu'un, & ſe ſont appellez *Chingalas*, & enſuite *Chingulais*, mais Philippe Botelho donne une autre origine au mot de *Chingulais*, il veut qu'il vienne de *Singa*, qui ſignifie en langue du païs *Lion*, & que ces peuples ſe ſoient nommez ainſi, pour marquer leur courage & leur valeur. Il eſt vrai que pluſieurs Rois de Ceylan ont porté le nom de *Singa*; & il eſt vrai auſſi que les Chinois ont long-tems été les maîtres de toutes ces mers-là; que les Perſes enſuite & les Arabes ont partagé le commerce avec eux, & que la plûpart de ces peuples ont fait un grand trafic d'Elephans & de Canelle, dont on tire une grande quantité de Ceylan. Coſmas le Solitaire dit, que de ſon tems les Marchands Chrétiens de Perſe avoient une Egliſe dans cette Iſle, & je ne doute pas que ces peuples n'ayent eu connoiſſance du Chriſtianiſme long-tems auparavant que les Portugais fuſſent entrez dans ces païs-là.

Explication des Noms de Dignitez &c.

Apuamé	*eſt un*	General
Diſſava		Gouverneur de Province.
Modiliar		Colonel.
Arache		Capitaine.
Laſcarin		Soldat du Pays.
Topaze		Metif ou Creole.
Adigare		Grand Juge
Bandigaralla		Chef de la Juſtice.
Mareillero		Conſeiller de Juſtice pour juger des differends & terminer les procés.
Changatar		Preſtre.
Atapata		Capitaine des Gardes.
Baudanezes		Soldats de l'Iſle de Banda.

TABLE
DES CHAPITRES.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I. *De l'Iſle de Ceylan.* page 1.

CHAP. II *Des Royaumes de l'Iſle de Ceylan.* p. 3.

CHAP. III. *Des Richeſſes de l'Iſle de Ceylan.* p. 7.

CHAP. IV. *Des Forteresſes que les Portugais ont euës dans l'Iſle de Ceylan.* p. 16.

CHAP. V. *Comment les Portugais ſont entrez dans l'Iſle de Ceylan, & y ont bati la Forteresſe de Colombo.* p. 19.

CHAP. VI. *Revolte de l'Apuamé Dom Jean.* p. 35.

CHAP. VII. *Pedro-Lopés de Souza eſt defait & tué par l'Apuamé Jean, avec tous les Portugais.* p. 44

TABLE

CHAP. VIII. *Dom Jean épouſe la Reine Catherine.* p. 51.
CHAP. IX. *L'Empereur de Ceylan meurt, & inſtituë par ſon Teſtament le Roy de Portugal ſon heritier.* p. 62.
CHAP. X. *Des Revenus des Empereurs de Ceylan.* p. 69.
CHAP. XI. *Des Villages, Hameaux & autres revenus que poſſedent les Officiers, & le Peuple de Ceylan.* p. 82.
CHAP. XII. *De la Situation, & des Fortifications de Colombo, & de quelques autres Places, ou Fortereſſes de l'Iſle de Ceylan.* p. 86.
CHAP. XIII. *Des Troupes reglées, & des Milices que les Portugais entretenoient dans l'Iſle de Ceylan.* p. 102.
CHAP. XIV. *Des Uſages, Rits, Coûtumes & Ceremonies des Chingulais.* p. 112
CHAP. XV. *De quelques Superſtitions des Chingulais.* p. 120.
CHAP. XVI. *Des Mariages, & autres Coûtumes des Chingulais.* p. 125.
CHAP. XVII. *De quelle maniere la Juſtice ſe rend parmi ceux du païs.* p. 136.
CHAP. XVIII. *Des Elephans.* p. 141.
CHAP. XIX. *Des fruits, Troupeaux & Animaux de l'Iſle de Ceylan, & des ma-*

DES CHAPITRES.

ladies qui y ſont ordinaires. p. 146.
CHAP. XX. *Des Inſectes & Serpens qui ſont dans l'Iſle de Ceylan.* p. 152.
CHAP. XXI. *Des Pierres precieuſes qui ſe trouvent dans l'Iſle de Ceylan.* p. 157.
CHAP. XXII. *De la Pêche des Perles qui ſe fait le long de la Côte de Ceylan.* p. 166.
CHAP. XXIII. *Du Pic d'Adam.* p. 172.
CHAP. XXIV. *De l'Habitation des* Bedas, *de leurs Mœurs & Coûtumes ; des Salines de Ceylan, & de leur inutilité.* p. 177.
CHAP. XXV. *Des Iſles qui ſont prés de Jafanapatan.* p. 186.

LIVRE SECOND.

Contenant les Guerres que les Portugais ont euës dans l'Iſle de Ceylan avec le Roy de Candy, & avec les Holandois.

CHAPITRE I. *Raiſons & Motifs qui ont obligez les Portugais à declarer la guerre au Roy de Ceylan.* p. 187.
CHAP. II. *de la Trahiſon des* Mo.liliars,

& de la Bataille où perit Conſtantin de Sâ avec toute ſon armée. p. 201.

CHAP. III. *On recommence la guerre avec le Roy de Candy. Raiſons & motifs de cette guerre.* p. 210.

CHAP. IV. *Autre Defaite des Portugais.* p. 215.

CHAP. V. *Ligue du Roy de Candy avec les Holandois.* p. 221.

CHAP. VI. *De la Priſe des Forteresſes de Batecalou & Triquinimalé.* p. 226.

CHAP. VII. *Deroute des Portugais à Caymel. Les Holandois prennent Negombo & Gallé.* p. 228.

CHAP. VIII. *Jean da Sylva Tellez Comte d'Aveyro arrive aux Indes, dont il eſt Vice-Roy; il donne la Charge de Capitaine general de Ceylan à D. Philippe Maſcarenhas, qui y paſſe auſſi tôt, & reprend Negombo.* p. 235.

CHAP. IX. *De la Mort de dix-ſept Portugais qui étoient priſonniers à Uva.* p. 243.

CHAP. X. *Guerre entre le Roy de Candy & le Prince d'Uva.* 253.

CHAP. XI. *On delibere ſi on donnera du ſecours au Prince, & on reſout de l'envoyer à Goa.* p. 268.

CHAP. XII. *Treize Navires Holandois*

ſe preſentent devant Colombo, & s'en retournent comme ils étoient venus. p.279

CHAP. XIII. *La Treve eſt rompuë avec les Holandois. Bataille de Curaça.* p. 284.

CHAP. XIV. *Les Holandois font une deſcente à Negombo, taillent en pieces les Portugais, & tuent les deux Meſtres de camp generaux, Antoine Maſcarenhas, & Antoine de la Motte Galvaon.* p.291

CHAP. XV. *Les Holandois fortifient Negombo, ſe preſentent devant Colombo, On envoye des Ambaſſadeurs au Roy de Candy, & on aſſiege Negombo.* p. 296.

CHAP. XVI. *On publie la Trêve entre les Portugais & les Holandois. D. Philippe Maſcarenhas eſt fait Vice-Roy des Indes, & Emanüel Maſcarenhas Homen eſt nommé à ſa place pour être Capitaine general de Ceylan.* p. 306.

CHAP. XVII. *La Trêve continuë. Sedition. Le General Emanüel Maſcarenhas-Homen eſt pris & chaſſé.* p. 313.

CHAP. XVIII. *Franciſco de Mello de Caſtro eſt fait Capitaine General de Ceylan : il arrive à Colombo. Bataille de Tebuna.* p. 321.

CHAP. XIX. *De la Bataille de Calou-modra, & de la Defaite du Roy de Candy.* 324.

TABLE

CHAP. XX. *Armée navalle des Holandois. Ils assiegent Calituré, & le prennent. Ils battent les Portugais.* p. 329.
CHAP. XXI. *Siege de Colombo.* p. 332.
CHAP. XXII. *Reddition de Colombo.* p. 337
CHAP. XXIII. *Les Holandois prennent l'Isle de Manar, & ensuite la Forteresse de Jafanapatan.* p. 339.

LIVRE TROISIE'ME.

Fautes que nous avons commises dans nos Conquêtes des Indes.

CHAPITRE I. *Où l'on fait voir les fautes que l'on a faites dans la Conquête des Indes.* p. 343
CHAP. II. *Amour du Roy de Candy pour les Portugais. Les Holandois sont puissamment établis aux Indes. Noms des Capitaines Generaux que les Portugais ont eus dans l'Isle de Ceylan.* p. 349.

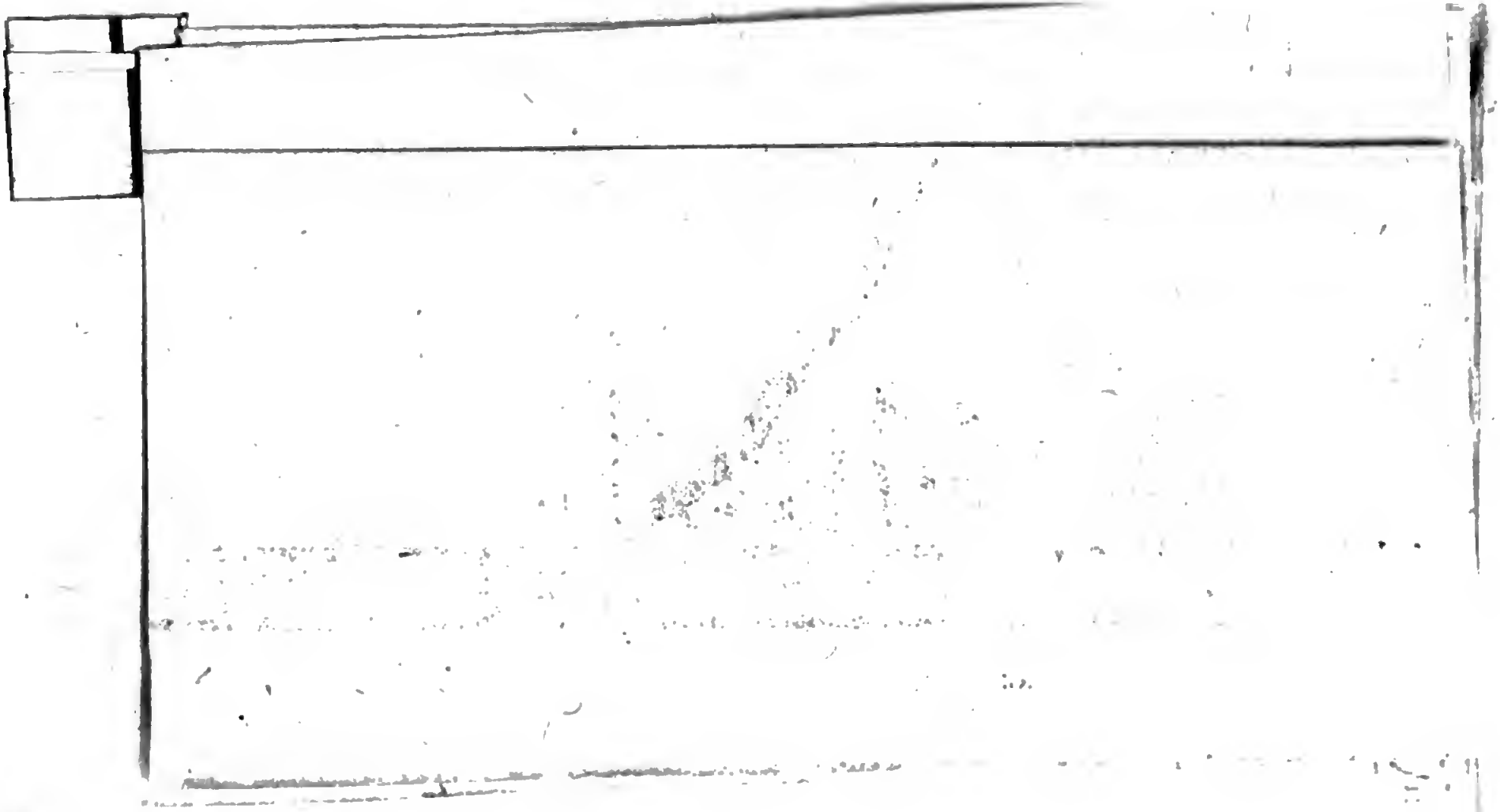

3.6.751.

EXTRAIT DU PRIVILEGE *de S. A. S. Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.*

PAR Grace & Privilege de S. A. S. Monſeigneur Prince Souverain de Dombes, donné à Verſailles le vingt-ſixième jour de Juin 1699. Signé par le Prince, & ſur le repli, par Monſeigneur DE MALEZIEU Chancelier de Dombes. Il eſt permis à J. B. Libraire, ou à ſes ayans cauſe, d'être ſeul Imprimeur & Libraire dans toute la Souveraineté de Dombes pendant trente années conſecutives, à compter du jour & datte des Preſentes, avec défenſes à tous autres, de vendre, imprimer, ni relier aucuns Livres dans toute ladite Souveraineté, ſans le conſentement de l'Expoſant ou ſes ayans cauſe, ſur les peines portées à l'Original dudit Privilege.

Ledit ſieur I. B. a cedé le preſent Privilege à Eſtienne Ganeau, pour en joüir en ſon lieu & place dans toute ſon étenduë ſuivant les convention, faites entr'eux, à Paris le 11. *Août* 1699.

EXTRAIT DES REGISTRES. *du Parlement.*

VEU PAR LA COUR les Lettres patentes de Monſeigneur en forme de Privilege, données à Verſailles le vingt-ſixième jour

de Juin dernier preſente année mil ſix cens quatre-vingt dix-neuf, ſignées LOUIS AUGUSTE, & ſur le repli : par Monſeigneur, DE MALEZIEU, & ſçellées du grand Sçeau ſur cire jaune, par leſquelles & pour les cauſes y contenuës, ſon Alteſſe Sereniſſime auroit établi J B. pour être ſon ſeul & unique Imprimeur & Libraire en cette Souveraineté, au lieu & place de Pierre le Rouge cy-devant pourvû dudit Privilege, que ſon Alteſſe Sereniſſime auroit revoqué, avec pouvoir tant audit J. B. qu'à ſa Veuve, Heritiers & autres à qui il pourroit ceder, remettre, ou faire part dudit Privilege, d'avoir & tenir à l'excluſion de tous autres, des Preſſes Caracteres d'Imprimerie, & Ouvroir de Relieure ; d'imprimer, faire imprimer, vendre & relier toutes ſortes de Livres de bonne & ſaine doctrine, en tel volume, marge, caractere, & autant de fois que bon lui ſembleroit, de quelque ſcience & matiere qu'ils puiſſent traiter, tant ſur les Editions anciennes & étrangeres, que ſur les Manuſcrits originaux qui pourroient tomber en ſes mains, ou en celles de ſes ayans cauſe, les faire vendre, debiter, & relier en vertu deſdites Lettres de Privilege ; ſans être obligé d'obtenir de ſon Alteſſe Sereniſſime ni de ſes Officiers autre Privilege ou Permiſſion : & ce durant le tems & eſpace de trente années conſecutives, à compter du jour & datte deſdites Lettres. Pendant lequel tems ſadite Alteſſe Sereniſſime auroit fait tres-expreſſes inhibitions & défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles puiſſent être, & nommément audit le Rouge & à ſes ayans cauſe, d'avoir aucune Preſſe & Caracteres d'Impri-

merie, ni Ouvroir de Relieure dans toute l'étenduë de cette Souveraineté, & de s'ingerer en aucune maniere du fait de l'Imprimerie, Librairie, ni Relieure de Livres ſans le conſentement dudit J. B. ou de ſes ayans cauſe à peine de dix mille livres d'amande aplicable un tiers à l'Hôpital general de Trevoux, un tiers audit J.B. & l'autre tiers au Dénonciateur; de confiſcation au profit dudit J. B. ou de ſes ayans cauſe de tous les Livres imprimés ſans ſon conſentement, ainſi que de toutes les Preſſes, Caracteres, & Uſtenciles, & de tous dépens, dommages, &interêts; ainſi qu'il eſt plus au long porté par leſdites Lettres, au dos deſquelles eſt la ceſſion faite dudit Privilege par ledit J. B. à Eſtienne Ganeau, pour en joüir en ſon lieu & place, le onziéme jour d'Août dernier; Requête preſentée à la Cour par ledit Eſtienne Ganeau Marchand Libraire à Paris, ayant droit dudit J. B. tendante à l'enregiſtrement deſdites Lettres patentes; Concluſions du Procureur general de ſon Alteſſe Sereniſſime; Oüi le raport de Me. Pierre François Maugas Conſeiller Doyen, Commiſſaire en cette partie, tout conſideré, LA COUR a ordonné & ordonne que leſdites Lettres patentes en forme de Privilege ſeront regiſtrées és Regiſtres du Greffe pour être exécutées ſelon leur forme & teneur, & joüir par ledit Ganeau du benefice deſdites Lettres ſuivant & conformement à icelles. Fait en Parlement à Trevoux le premier jour de Septembre mil ſix cens quatre vingt dix-neuf. *Collationné.*

GALLIARD.

Regiſtrées és Regiſtres de la Cour, (oüi & conſentant le Procureur général de ſon Alteſſe Sereniſſime) pour être executées ſelon leur forme & teneur, & joüir per ledit Eſtienne Ganeau ayant droit dudit I. B. du benefice deſdites Lettres ſuivant & conformement à icelles, ſuivant l'Arrêt de ce jourd'hui. En Parlement à Trevoux le premier jour de Septembre mil ſix cens quatre-vingt dix-neuf.

GALLIARD.

APPROBATION

De Monſieur l'Abbé Gallois de l'Academie Royalle des Sciences & l'un des quarante de l'Academie françoiſe, & de Monſieur l'Abbé Boſquillon de l'Academie de Soiſſons.

NOus avons lû par l'ordre de S. A. S. Monſeigneur Prince Souverain de Dombes, un Livre intitulé Hiſtoire de l'Iſle de Ceylan, dans lequel nous n'avons rien trouvé qui ne doive en faire ſouhaitter l'Impreſſion. Fait à Paris ce quatorziéme Aouſt mille ſept cent.

GALLOIS. BOSQUILLON.

PERMISSION.

PErmis à ESTIENNE GANEAU *Directeur de l'Imprimerie de S. A. S. Monſeigneur Prince Souverain de Dombes, d'imprimer* l'Hiſtoire de l'Iſle de Ceylan écrite en Portugais par le Capitaine Jean Ribeyro & preſentée au Roy de Portugal en 1685. traduite du Portugais en François, *à Trevoux ce 27. Septembre* 1700. *Signé.*

CACHET DE MONTEZAN.

Fautes ſurvenuës à l'Impreſſion.

PAge 5. ligne 21. qui fut liſez qui fuſt page 10. ligne 21. Iſles de Trinor liſez Timor page 11. ligne 27. Dormus d'ou on liſez d'Ormus on page 13. l. 27. Trinor liſ. Timor p. 37. l. 7. François d'Aſiloca liſ. François da Sylva p. 39. l. 18 qu'on ne luy liſez qu'on ne les luy p. 53. l. 17. les Chingulais liſ. les Portugais p. 58. l. 28. cruelles reproches liſ. cruels reproches p. 60. l. 23. d'Afeyra liſ. da Feyra p. 64. l. 8. 1649. liſ. 1639 p. 77. l. 16. das Agras liſ. Vidava das Agias p. 97 l. 3 & 4. Sa baye plus grande liſ. Sa baye eſt plus grande & capable l. 24. croit liſ. croyoit p. 130. l. 17. cent vingt liſ. ſix vingt p. 135. l. 20. comme liſ comment p. 138. l. 8. comparoit liſ. comparo ſtre p. 141. l 22. nous en raportions liſ. nous raportions p. 146. l. 4. ne ſe couchoient liſ. ne ſe couchent p. 152. l. 9. des troupeaux liſ. de troupeaux p. 158. l. 16. & 17. pour veu que liſ. pour peu que p. 169. l. 17. ils ſe plongent liſ. ils plongent p 193. l. 4. De pina liſ. Pina p. 199. l. 23. Bavetto liſ. Baretto p 241. l. 20. avec le Diſſava *ôtez* avec Ibid 21. qui *ôtez* qui p. 265. l. 19. & qu'il & luy dit qu'il p. 268. l. 10. *effacez* que la ſienne p. 286. l. 25. logeroit l. logeaſt p. 294. l. 4. general de la Motte liſ. general Antoine de la Motte, Ibid. 17. avoit liſ. avoient p. 301. l. 3. Ercos liſ. Cocos p. 323. l. 9. Vaſconcellas liſ. Vaſconcellos.

HISTOIRE
DE L'ISLE
DE CEYLAN,

ECRITE PAR LE CAPITAINE JEAN RIBEYRO, & preſentée au Roy de Portugal en 1685.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Iſle de Ceylan.

L'ISLE de Ceylan s'étend depuis le ſixiéme degré de latitude ſeptentrionale juſqu'au dixiéme. On prend ſa longueur depuis la pointe de Gallé juſqu'à celle das Pedras, qui ſont à ſoixante-deux lieuës l'une de l'autre ; & ſa lar-

geur depuis Chilaon juſqu'à Triquinimalé eſt de quarante-ſept lieuës, & elle a cent quatre-vingt-dix lieuës de tour. Elle eſt à quarante cinq lieuës à l'Eſt du Cap de Comorin, où commence la côte de la pêcherie ; & la mer fait entre cette côte & l'Iſle de Ceylan un détroit qui a cinquante-ſept lieuës de longueur : ſa largeur n'eſt pas égale par tout ; au milieu ſont les Iſles de Ramanacoil & de Manar à douze lieuës l'une de l'autre : le canal eſt ſi étroit en cet endroit, & la mer eſt ſi baſſe & ſi pleine d'Iſlots & de bancs de ſable qui bouchent le paſſage, qu'il n'y peut aller que de petits bâtimens, qui vont & viennent de Ceylan à la côte de Coromandel. Tous les navires qui vont dans ces mers-là, ſoit du Nord au Sud, ſoit du Sud au Nord, ſont obligés de reconnoître la pointe de Gallé, qui eſt la partie la plus meridionale de cette côte. Comme l'Iſle de Ceylan eſt la clef des Indes, il ſemble que Dieu ait pris plaiſir à l'enrichir des plus grands & des plus rares treſors de la terre, & à la placer ſous le plus heureux climat du monde.

Mais afin de donner une meilleure &

plus ample connoiſſance de ce païs, nous en decrirons chaque Province en particulier ; nous marquerons ſa ſituation, ſes richeſſes, les fruits qu'elle produit ; les places & les forteresſes qui y ſont ; les droits que les Rois de Portugal ont ſur cette puiſſante Iſle ; les loix, les coûtumes, les uſages, les rits, les ceremonies des Chingulais : & nous en parlerons avec d'autant plus de certitude, que nous avons été dans ce païs-là dix-huit ans entiers, dont nous en avons paſſé quatorze dans les bois, pendant une penible & cruelle guerre, & avec des miſeres qu'on ne ſçauroit bien repreſenter.

CHAPITRE II.

Des Royaumes de l'Iſle de Ceylan.

ON dit que cette Iſle a ſept Royaumes, & je n'en ſuis pas ſurpris ; puiſque ſur les côtes des Indes ſouvent chaque petit païs a ſon Roy particulier, comme nous le voyons à Canara & dans le Malabar. Depuis la riviere de Sal juſqu'au Cap de Comorin, dans une langue

de terre de cent quarante lieuës de longueur ſur quinze ou dix-ſept de largeur tout au plus, à compter depuis le bord de la mer juſqu'aux montagnes de Gatte, il y a juſqu'à quinze Rois, dont les principaux ſont ceux de Canara, de Tala, de Cananor, de Cochin, de Pallur, de Changatte, d'Achinota, de Porca, de Coulaon & le Samorin, que je devois mettre le premier. C'eſt ce qui a rendu la conquête de ce païs ſi facile; car comme chaque Roy n'avoit qu'un fort petit païs, chacun d'eux ne pouvoit pas en particulier reſiſter à la puiſſance des Mahometans, qui ont ruiné preſque tous les Princes Gentils qui étoient dans les Indes. Les Rois dont nous venons de parler ſe ſont maintenus juſqu'à cette heure; parce que pour aller à eux, il faut ou les attaquer par mer, ou traverſer les montagnes [a] qui ſeparent la preſqu'iſle au deçà du Gange dans toute ſa longueur; & ces montagnes ſont ſi eſcarpées en pluſieurs endroits, particulierement du cô-

[a] *On les appelle*, montagnes de Gatte, *c'eſt comme qui diroit montagnes de montagnes*, Gatte *en langue du pays ne ſignifiant autre choſe que montagne.*

té de Canara & de Malabar, qu'elles ſont impraticables. Je le ſçai par experience pour les avoir paſſées en 1656. lorſque les Holandois aprés avoir pris Colombo, me tranſporterent avec le reſte de la garniſon à Negapatan ſur la côte de Coromandel, d'où j'allai par terre à Goa. Ces montagnes ſont hautes de deux lieuës, & tres-ſteriles, on ne voit en pluſieurs endroits que le Ciel & des rochers affreux ; on ne trouve ni puits, ni fontaines, & nous traverſâmes ſeulement trois rivieres dans tout nôtre voyage : en recompenſe la plaine eſt tres-fertile & fort peuplée ; il y a beaucoup de gros bourgs & de gros villages, qui ſont tous bâtis ſur quelque lac, ou ſur quelque étang, le bled & les legumes y croiſſent tres-bien, & on y nourrit quantité de troupeaux : Mais pour retourner à Ceylan, le plus puiſſant Prince qui fut là autrefois, etoit le Roy de Cotta, que tous les autres reſpectoient comme leur Empereur. Il tenoit ſa Cour à demie lieuë de Colombo, où à peine l'on peut découvrir aujourd'hui les ruïnes de ſon Palais. Tout eſt couvert de brouſſailles & de bois ; ſon Royaume s'étendoit le long de la mer, depuis

Chilaon juſqu'aux *Grevaias* par l'eſpace de cinquante-deux lieuës, & contenoit les meilleures Provinces de l'Iſle ; ſçavoir les *Quatre-Corlas*, *Sept-Corlas*, *Salpiti-Corla*, *Reygan-Corla*, *Paſdum-Corla*, *Corla-de-Gallé*, *Beligaon*, *Corna-Corla*, *Atagan-Corla*, *Maturé*, *le Pagode de Tenevaré*, *Aſgrevaïas*, tout le Royaume de *Dina-Vaca*, qu'on appelle de *Duas-Corlas*, juſqu'au Pic d'Adam & aux frontieres de Candy & d'Uva. *

Le Royaume d'Uva commence au Pic d'Adam, & s'étend juſqu'à Batecalou & au Royaume de Candy. Le Royaume de Candy va depuis le Pic d'Adam juſqu'à Triquinimalé, & aux Bedas qui ſont prés de Jafanapatan ; celui de Dina-Vaca s'étend depuis le Pic d'Adam juſqu'aux quatre Corlas, & eſt preſque dans le milieu de l'Iſle. Le Royaume de Ceita-Vaca eſt entre les ſept Corlas & Dina-Vaca, & contient toutes les terres de Sofragan. Le Royaume des Sept-Corlas

* *Uva n'eſt pas un Royaume*, Cumana-Singa-Haſtana *frere de* Singa-Raya *ne prenoit que la qualité de Prince d'Uva, & non le titre de Roy.*

confine avec les terres de Candy, des quatre Corlas, de Chilaon & de Mantota. Le Royaume de Chilaon ou de Negombo s'étend le long de celui des ſept Corlas, & finit à la montagne de Grudumalé & à la mer. Ce ſont-là les ſept Royaumes que l'on compte ordinairement dans l'Iſle de Ceylan. Quoique Jafanapatan ſoit dans la même Iſle, comme il eſt peuplé de Malabares, que les Chingulais mépriſent extraordinairement, on ne le compte pas, non plus que pluſieurs autres qui ont perdu ce titre depuis pluſieurs ſiecles; tels que ſont ceux de Batecalou, de Triquinimalé, de Jaula; mais entre Triquinimalé & Jafanapatan, il y a une eſpece particuliere de gens qu'on nomme *Bedas*, dont nous parlerons dans la ſuite.

CHAPITRE III.

Des Richeſſes de l'Iſle de Ceylan.

LE Roy de Cotta permit aux Portugais de s'établir en l'Iſle de Ceylan: j'ai déja dit que ce Roy prenoit la qua-

lité d'Empereur, & qu'il étoit conſideré & reſpecté comme tel par tous les Rois de cette Iſle. C'eſt particulierement dans ſon païs que croît la Canelle; il y en a une forêt de douze lieuës entre Chilaon & le Pagode de Tenevaré ; & ces forêts ſont ſi épaiſſes, qu'un homme ne ſçauroit y entrer. La feüille du Canelier approche beaucoup de celle du Laurier ; elle ne tombe jamais, quoiqu'il pleuve ſouvent en ce païs; ſi on la rompt entre les doigts, elle rend une odeur tres-agreable & en même tems tres-forte. Cet Arbre n'eſt pas grand, & le plus haut n'a pas plus de deux braſſes ; il porte ſon fruit deux fois l'année, & ce fruit reſſemble à celui que donne le Laurier. La chaleur du climat & l'humidité de la terre le font germer preſque auſſi-tôt qu'il tombe à terre ; & ces Arbres croiſſent ſi vîte & ſi facilement, qu'il y a une Loy, qui oblige les Habitans à battre les chemins & à les netoïer; & s'ils étoient une année ſans le faire, on y verroit un bois ſi épais, qu'on ne pourroit plus paſſer : quelque ſoin même que l'on prenne d'entretenir les chemins, ils ſont ſi étroits, que deux hommes ne peuvent marcher de front ; ainſi

ce ſont des défilez continuels qui embaraſſent extrêmement les armées.

Il y a auſſi dans les Royaumes de Ceita-Vaca, de Dina-Vaca, de Candy, d'Uva & de Cotta, beaucoup de mines tres-riches : on en tire des Rubis, des Saphirs, des Topaſes d'une grandeur conſiderable ; des Yeux de chat, & on en a trouvé quelques-uns qui ont été vendus vingt mille cruzades ; des Jacintes, des Verlis, des Taripos & pluſieurs autres Pierres precieuſes, dont on fait là auſſi-peu de cas, que nous pourrions faire ici du ſable ou des cailloux que l'on ramaſſe dans les rivieres.

Il y a beaucoup de Cardamome dans le Royaume de Candy ; & il y vient ſi grand & ſi gros, que ſix Cardamomes de Cananor n'en égalent pas un de Ceylan. On trouve encore dans cette Iſle beaucoup de bois de Breſil, que l'on appelle dans les Indes, *Sapaon*, & que l'on y eſtime extraordinairement : on tire tous les ans du ſeul Royaume de Cotta plus de mille bateaux, chacun de ſoixante tonneaux, d'un certain ſable dont on fait un tres-grand debit dans toutes les Indes.

On ſçait combien le Mogol, les Rois de Pegu, de Siam, les autres Rois des Indes eſtiment les Elephans de Ceylan.

Le Poivre qui croît dans cette Iſle, ſe vend beaucoup plus cher que celui des autres païs.

Il y a dans cette Iſle tant de bois, & de tant d'eſpeces differentes, qu'on ne ſçait que choiſir. On n'y manque pas non plus de bré, ni de mines de fer; & les drogues qu'on tire de cette Iſle, ſont ſans nombre. Mais nous parlerons de tout cela en particulier dans la ſuite de cette Hiſtoire.

Addition au Chapitre troiſiéme.

Une des plus grandes richeſſes de l'Iſle de Ceylan, eſt le debit de la Canelle: cet arbre croît en divers endroits; il y en a à la Chine, à la Cochinchine, dans les Iſles de Trinor & de Mindanao, dans le Malabar; & depuis quelques années les Portugais en ont tranſplanté dans le Breſil, où elle vient merveilleuſement bien; mais elle n'approche point pour la bonté, de celle de Ceylan. Les Portugais appellent la Canelle qui vient dans ce païs-

là *Canela brava*, *Canela triſte*, & n'en connoiſſent de bonne, que celle de Ceylan : encore cet Arbre ne vient pas generalement par toute l'Iſle : on ne le trouve que depuis Grudumalé juſqu'à Tenevaré, ainſi que l'on a eu ſoin de le marquer ſur la Carte. Cette Canelle même n'eſt pas également bonne dans toute cette étenduë de païs ; l'excellente eſt celle que l'on cüeille entre Ceita-Vaca & Colombo ; & afin qu'elle ſoit encore meilleure, il faut que l'Arbre ne ſoit ni trop vieux, ni trop jeune, & que l'on n'en prenne que la ſeconde écorce.

Les Perſes & les Arabes qui conſument beaucoup plus de Canelle que nous, diſtinguent ces differentes eſpeces de Canelle par deux noms qui n'ont aucun rapport enſemble : ils appellent la Canelle de Malabar, & toute celle qui n'eſt pas de Ceylan, *Kerfah*, * & ils nomment la Canelle de Ceylan, *Dar Chini Seylani*, qui veut dire, bois de la Chïne de Ceylan ; parce que c'étoient les Chinois qui en faiſoient le plus grand trafic, & qui portoient la Canelle à Ormus & Dormus, d'où on la diſ-

* Texeira *pag.* 196.

tribuoit dans toutes les parties de nôtre continent, toûjours ſous le nom de bois de la Chine, On pretend même que ſon nom latin *Cinnamomum*, vient du mot *Sin* & *Ha Mama*, qui en langue Chinoiſe veut dire *pied de Colombe*, ou *de Pigeon*. Quoique cet Arbre vienne tres-vîte, on ne le dépoüille que de trois ans en trois ans; & la premiere année qu'il eſt dépoüillé, il paroît comme mort. Pour avoir cette precieuſe écorce, on fend l'Arbre en long; cette écorce, qui eſt aſſez blanche, prend à l'air une couleur qui tire ſur le brun, & ſe ploye comme nous la voyons. On ne fait point d'autre façon aux Caneliers, que de couper les plus vieux, pour donner de l'air aux plus jeunes: ces vieux Caneliers ainſi coupez & ſecs, ſont le plus beau & le plus agreable feu du monde.

Quoique l'Areka croiſſe en beaucoup d'autres lieux, que dans l'Iſle de Ceylan, on en tire neanmoins une ſi grande quantité, & on en fait un commerce ſi conſiderable, que je crois en devoir dire quelque choſe. Cet Arbre devient tres-haut, ſes branches ſont pendantes, & forment comme des bouquets de plumes.

vertes ; ſon fruit eſt un peu aigre & tres agreable au goût ; on ne le prend guere que mêlé avec de la chaux, & envelopé d'une feüille de Betel : mais l'uſage que l'on fait de l'Areka ainſi preparé, eſt ſi grand, qu'il n'y a ni homme, ni femme, ni Indien, ni Portugais, ni Holandois, qui n'en ait toûjours la bouche pleine : on pretend qu'il rend l'haleine douce ; qu'il affermit les gencives ; qu'il nettoye & fortifie l'eſtomac : auſſi on ne reçoit aucune viſite ; on ne fait aucun feſtin, que l'on ne preſente le Betel. Les Chingulais attribuent leur bonne ſanté & leur longue vie à l'uſage de ce fruit. Veritablement on voit dans cette Iſle beaucoup d'hommes & de femmes âgez de 80. & 90. ans, qui n'ont pas perdu une ſeule dent. Il y a neanmoins aſſez d'apparence que le Betel n'eſt pas bon aux perſonnes bilieuſes.

Je ne penſe pas que le Sandal blanc ſoit auſſi commun dans l'Iſle de Ceylan, que le dit Jean Ribeyro, du moins on n'en fait pas grand commerce, & tout le bon Sandal blanc ſe tire de l'Iſle de Trinor.

* Texeira dit qu'il croît dans l'Iſle de

* *Liv. 1. ch. 33.*

Ceylan une herbe qui porte un épi ſemblabe à l'épi d'orge, mais plus noir & plus barbu, qui étant appliqué ſur le ventre d'une femme groſſe, la fait accoucher auſſi-tôt; & il ajoûte que ſi on l'y laiſſoit trop long-tems, l'enfant tomberoit par morceaux, & que la femme auroit une perte de ſang que rien ne pourroit guerir.

Feu Monſieur Hermans Docteur en Medecine, & qui à ſon retour de Ceylan a donné au public une deſcription exacte des plantes, herbes & fleurs que l'on cultive, ou qu'on tâche d'élever dans le Jardin de Leyde, * a fait graver une plante, que les Chingulais appellent *Adhatoda*, & qu'il pretend être l'*Ecbolium* des Grecs; laquelle a preſque la même vertu que Texeira attribuë à cette herbe qu'il ne nomme point.

On pretend encore que le ſuc de l'Arbre Talagas, ou Talagaija, aprés avoir été expoſé au Soleil, où il s'endurcit, produit le même effet; mais comme cet Arbre eſt tres-ſingulier, & ne ſe trouve que dans le Malabar & dans quelques endroits de l'Iſle de Ceylan, je crois que je

* *Hortus Acad. Lugduno Batav, pag.* 642.

3. t. 734

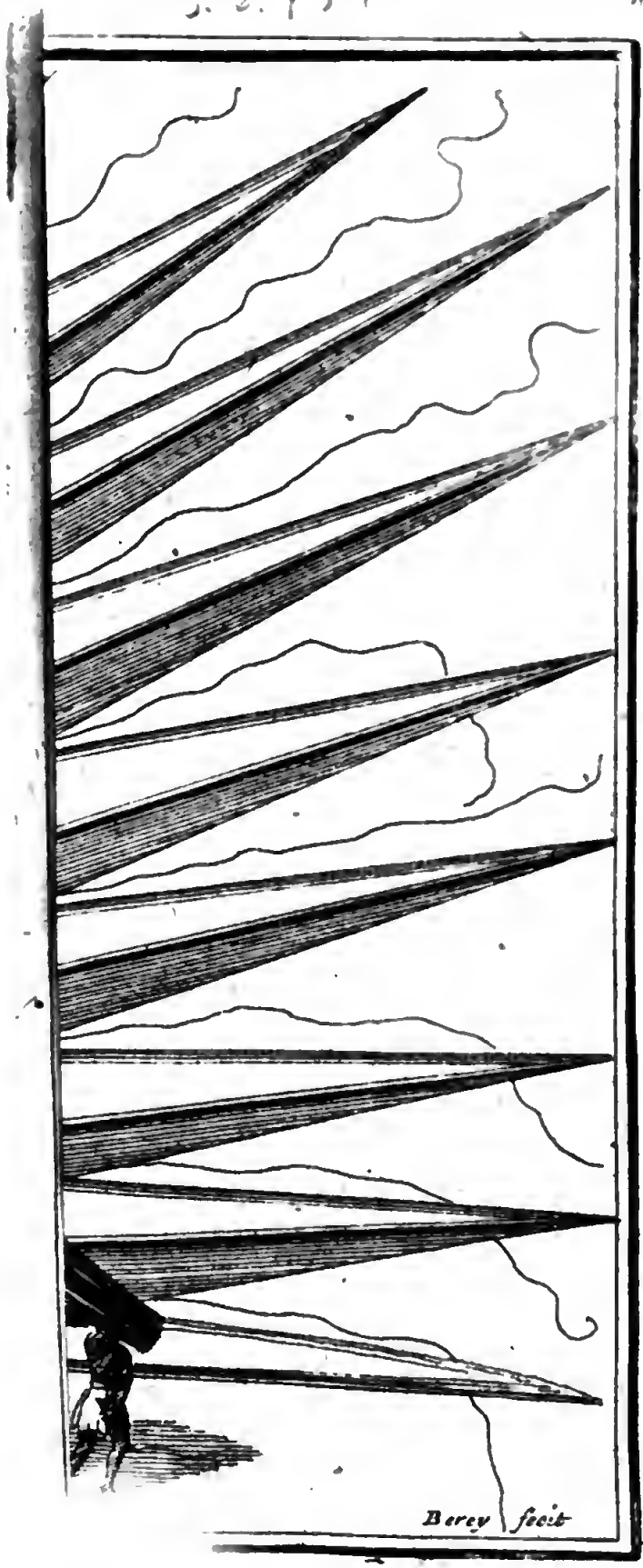

ne ferai pas mal d'en donner ici une deſcription la plus ſuccinte que je pourrai.

Cet Arbre croît juſqu'à la hauteur de ſoixante, ou ſoixante & dix pieds, & croît pendant trente ans ſans pouſſer aucune fleur, ni aucun fruit : au bout de ce tems il ſort de ſon ſommet une nouvelle tige, qui en moins de 4. mois devient haute de prés de 30. pieds, & alors toutes les feüilles de cet Arbre tombent : la tige & l'Arbre paroiſſent pendant quelque tems comme un mât de navire, & environ trois mois aprés la tige pouſſe diverſes branches, qui fleuriſſent pendant trois ou quatre ſemaines, & enſuite ces fleurs ſe convertiſſent en fruits, qui ne ſont mûrs qu'au bout de ſix mois : alors la tige ſe ſeiche, & l'Arbre meurt. Les feüilles de cet Arbre ſont d'un tres grand uſage dans le païs : on s'en ſert au lieu de parapluïe; on en couvre les maiſons; on écrit deſſus avec un ſtilet, les Chingulais n'ayans point encore l'uſage du du papier. Ces feüilles ſont fort dentelées & preſque fenduës; de ſorte que pour s'en ſervir, on eſt obligé de les coudre par les extremitez. Les filles ramaſſent le fruit de ces Arbres, le met-

tent en couleur, & en font des bracelets & des colliers dont elles ſe parent.

J'avois envie de donner ici une legere connoiſſance des fleurs, plantes & arbres qui ne ſe trouvent que dans l'Iſle de Ceylan ; mais comme la plûpart ſont gravez dans l'*Hortus Malabaricus*, & dans l'*Hortus Lugduno-Batavicus*, je crois qu'il eſt plus à propos d'y renvoyer le Lecteur.

CHAPITRE IV.

Des Fortereſſes que les Portugais ont euës dans l'Iſle de Ceylan.

NOus commencerons par la Ville de Colombo, qui eſt la principale place que nous ayons euë dans l'Iſle de Ceylan. Elle eſt ſituée ſur la côte qui s'étend du Nord au Sud, vis-à-vis du Cap de Comorin, dans une anſe où ſe retirent ordinairement pluſieurs petits navires ; à ſept lieuës de là au Midy, eſt la Fortereſſe de Caliture, ſur une hauteur, & prés de l'embouchure d'une riviere du même nom : à 13. lieuës plus loin, eſt celle de

Gallé ſur une pointe où la côte commence à tourner,& s'étend depuis cette pointe pendant l'eſpace de 46.lieuës du Sud-Oüeſt au Nord-Eſt. Triquinimalé eſt ſur une éminence prés de la baïe dos Arcos, & delà cette côte va du Sud au Nord pendant 36. lieuës juſqu'à la pointe das Pedras, d'où un peu plus loin elle tourne de l'Eſt à l'Oüeſt juſqu'à Manar, qui en eſt à 24. lieuës ; & dans cette eſpace eſt le Royaume de Jafanapatan avec toutes ſes Fortereſſes. De Manar la côte s'étend du Nord au Sud, & on compte dix lieuës juſqu'à la montagne de Grudumalé, 14. de Grudumalé à Chilaon, de Chilaon à Negombo, où les Portugais entretenoient garniſon, dix ; & de Negombo à Colombo,environ ſix. Ce ſont-là toutes les Fortereſſes que les Portugais ont euës dans cette Iſle : mais avant que de parler de chacune en particulier, des garniſons qu'on y entretenoit, & des mœurs des Habitans,il eſt neceſſaire de faire connoître le droit que les Rois de Portugal ont ſur cette Iſle ; & c'eſt ce que l'on verra dans les Chapitres ſuivans.

Addition au Chapitre quatriéme.

Les Nations ne ſont point encore convenuës entr'elles des meſures : les lieuës ſont plus longues du double & du triple dans des païs, que dans d'autres ; ainſi on ne doit pas être ſurpris que les Auteurs qui ont écrit de l'Iſle de Ceylan, ſoyent ſi peu d'accord entr'eux ſur ſon étenduë; mais il paroît extraordinaire qu'un même Ecrivain ne convienne pas avec lui-même.

Jean Ribeyro dit dans le premier Chapitre, que cette Iſle peut avoir cent quatre-vingt-dix lieuës de circuit, & on n'en trouve par la ſupputation qu'il fait ici, que cent ſoixante-ſix. Les Holandois neanmoins lui en donnent deux cens ; parce que dans ſon milieu ils la font large de cinquante-ſix lieuës & demie, & que dans ſa longueur ils comptent encore cinquante-ſix lieuës & demie depuis Ponte de Galle juſquà Triquinimalé : au lieu que Jean Ribeyro ne lui donne que quarante-ſept lieuës dans ſa plus grande largeur, & de même n'en compte que quarante-ſix depuis Ponte de Galle juſqu'à Triquinimalé ; ce qui fait voir

qu'il y a un cinquiéme de difference dans la maniere de compter de nôtre Auteur avec celle des Holandois, & qu'ainſi il n'eſt pas ſi difficile de les concilier enſemble ; & que ſi l'Iſle de Ceylan à cent ſoixante-ſix lieuës Portugaiſes de circuit, elle doit avoir environ deux cens lieuës, ſuivant l'Echelle des Holandois. On parlera dans un autre Chapitre de chaque Place en particulier.

CHAPITRE V.

Comment les Portugais ſont entrez dans l'Iſle de Ceylan, & y ont bâti la Forteresſe de Colombo.

IL y avoit déja quelques années que les Portugais avoient découvert les Indes & s'y étoient établis, lorſqu'ils eurent connoiſſance de l'Iſle de Ceylan. Comme ils ſe trouvoient embaraſſés dans beaucoup d'autres affaires, ils ne purent pas ſitôt penſer à cet établiſſement : mais enfin l'an 1517. Loupo-Soarez de Albergaria voïant que toutes choſes reüſſiſſoient aux Portugais

& n'entendant parler que des richeſſes de Ceylan, il équipa une petite flotte, & alla droit à Colombo, qui étoit la meilleure échelle de toute l'Iſle. En éfet il y trouva pluſieurs navires de Bengale, de Perſe, de la Mer rouge, & d'autres lieux, leſquels venoient là pour y charger de la Canelle & des Elephans. Il fut parfaitement bien reçu de l'Empereur, à qui il demanda auſſi-tôt un lieu pour y établir un Comptoir, ſuivant la promeſſe que le Prince avoit autrefois faite à D. Lorenço d'Almeida qui y avoit abordé dés l'an 1505. Il le pria auſſi de lui permettre d'y faire quelques retranchemens, afin que les Portugais ne fuſſent pas inſultez par tant de differentes Nations qui trafiquoient en cette Iſle-là. Il fit entendre à l'Empereur qu'il étoit de ſon interêt de conſentir que les Portugais fuſſent bien établis, à cauſe du grand commerce qu'ils pretendoient faire, & dont ce Prince & toute l'Iſle retireroient un profit conſiderable. Les Portugais s'étoient acquis une telle reputation dans toutes les Indes, qu'on ne croyoit pas leur pouvoir reſiſter, tant on étoit perſuadé de leur valeur. Aboe-Negabo

Pandar (c'étoit le nom de l'Empereur) étoit un bon Prince, & qui n'eut pas le courage de rien refuſer aux Portugais : il leur accorda tout ce qu'ils lui demanderent, au grand deplaiſir de toutes les autres Nations qui trafiquoient en ce pais-là, & qui voyoient bien que ces nouveaux venus alloient attirer tout le commerce à eux, en quoi ils ne ſe tromperent pas. Tous les Negocians étrangers virent donc avec beaucoup de chagrin établir un Comptoir, qui ſe trouva bientôt être une Fortereſſe qui commandoit ſur la mer, & d'où il n'étoit pas facile de chaſſer les Portugais. Loupo-Soarez de Albergaria y mit une garniſon de 200 Soldats, ſous le commandement de Jean da Sylva, avec un Facteur, un Ecrivain & un Aumônier ; pourvut ſa nouvelle Fortereſſe de tout ce qui étoit neceſſaire pour s'y bien défendre, en cas qu'on y fût attaqué, & y laiſſa encore quatre Fluſtes, afin qu'on pût s'en ſervir dans le beſoin ; & cela fait, il mit à la voile.

En 1520. on y renvoya quelques navires avec du monde, & des materiaux pour y bâtir un Fort, & le revêtir de pierre. Cette nouvelle Fortereſſe ne plût

point à l'Empereur, qui reſolut d'en chaſſer les Portugais. Ce Prince les vint aſſieger ; mais aprés avoir perdu beaucoup de monde, il fut obligé de ſe retirer & de s'accommoder avec eux. Les Portugais ne joüirent pas long-tems de cette paix, & ils furent obligez d'employer pour la défenſe de ce Prince les armes qu'ils avoient priſes contre lui. Madumé Roy de Ceita-Vaca & frere de l'Empereur de Cotta, indigné que ſon frere ſouffrît que les Portugais ſe fortifiaſſent dans l'Iſle, lui declara la guerre : la victoire fut tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & l'Empereur eut beaucoup de peine à ſe défendre avec tout le ſecours qu'il tira des Portugais.

Aboe-Negabo Pandar n'avoit qu'une fille qu'il maria avec Tribule Pandar ſon parent ; & de ce mariage naquit Parca Pandar, que ſon ayeul deſtina pour ſon ſucceſſeur ; & afin de pouvoir lui conſerver ſes Etats, il le mit ſous la protection de Jean III. Roy de Portugal, à qui pour cet effet il envoya deux Ambaſſadeurs avec la figure de ce jeune Prince & une couronne d'or, & il prioit le Roy de Portugal de vouloir bien lui-même

mettre la couronne ſur la tête de cette ſtatuë. Cette ceremonie ſe fit avec beaucoup de pompe & de magnificence dans la ſale du Palais de Liſbonne en 1541.

Aboe-Negabo Pandar étant mort, le jeune Prince prit poſſeſſion de ſes Etats ; mais aſſi-tôt Raju fils de Madumé, qui avoit apris le mêtier de la guerre ſous ſon pere, reſolut de le depoüiller, & le pourſuivit ſi vivement, qu'il le contraignit de ſe retirer à Colombo,& d'implorer l'aſſiſtance des Portugais. Jamais bonheur n'égala celui qu'eut Raju dans le commencement : il ſe vit en peu de tems maître de toutes les Provinces du Royaume de Cotta,& auſſi-tôt il tourna ſes armes victorieuſes contre le Royaume de Candy, & s'en ſaiſit. Le Roy fut contraint de ſe retirer avec ſa femme & ſa fille unique à Manar, où les Portugais le reçurent avec toutes les marques d'honneur & d'amitié qu'il pouvoit ſouhaiter ; même l'état deplorable où il ſe trouvoit, ne ſervoit qu'à augmenter l'afection qu'ils avoient toûjours euë pour lui. Raju profitant de ſa bonne fortune deſarma tout le peuple du Royaume de Candy, & défendit ſous

peine de la vie à ſes nouveaux ſujets de garder aucune arme ; cependant il continua la guerre contre l'Empereur de Cotta, & toûjours avec d'heureux ſuccez. Les Portugais ſouffroient auſſi beaucoup de cette guerre, & Raju vint pluſieurs fois ſe preſenter devant la Forteresſe de Colombo, mais il fut toûjours repouſſé avec perte.

Dieu dont les voyes ſont toûjours juſtes, admirables & impenetrables, ſe ſervit de l'état malheureux où le Roy de Candy ſe voyoit reduit, pour le gagner. Ce Prince ſe convertit à Manar avec ſa femme & ſa fille, & fut batiſé : il prit le nom de D. Philippe, & ſa fille celui de Catherine ; bien-tôt aprés il perdit ſa femme, & il ne lui ſurvêcut guere ; mais avant que de mourir il fit ſon teſtament, par lequel il declara ſa fille Catherine ſon heritiere univerſelle, & pria le Roy de Portugal de vouloir bien la prendre ſous ſa Royale protection, auſſi-bien que ſes Royaumes de Candy & d'Uva. Il ordonna de plus que ſa fille ne pourroit ſe marier que du conſentement du Roy de Portugal ou du Vice-Roy des Indes ; d'autant diſoit-il, que c'étoit

c'étoit le ſeul moyen de delivrer ſes peuples de la tirannie ſous laquelle ils gemiſſoient, & que d'ailleurs il ne pourroit reconnoître autrement les ſervices qu'il avoit reçûs de la Couronne de Portugal.

Dés que l'Empereur de Cotta & le Commandant de Colombo eurent appris la mort du Roi de Candy, ils delibererent entr'eux ſur ce qu'ils pourroient faire de mieux pour s'oppoſer aux progrez de Raju, & pour le chaſſer des Royaumes qu'il avoit uſurpez. Ils ſçavoient que s'il avoit gagné des batailles & conquis des Royaumes, il avoit perdu beaucoup de monde, qu'il n'étoit pas aimé, & qu'enfin ſes affaires n'étoient pas dans un auſſi bon état qu'elles paroiſſoient être. L'Empereur prit ſur ſon compte de gagner les principaux de l'Iſle, qui de leur côté ennuyez de la tirannie de Raju ne ſongeoient qu'à s'en delivrer; de ſorte qu'ils écouterent aiſément les propoſitions que l'Empereur leur fit. La plus grande difficulté étoit de trouver des armes, & d'en amaſſer en aſſez grand nombre ſans ſe decouvrir.

Enfin ils reſolurent d'aller dans les forêts, d'y faire des arcs & des fléches d'un bois qu'ils durciſſoient au feu ; ce qu'ils executerent avec tant de ſecret, qu'ils remplirent les maiſons & les forêts de ces arcs & de ces fléches, ſans que Raju en eût le moindre ſoupçon. Ils en donnerent auſſi-tôt avis à l'Empereur ; & ce Prince bien informé de la diſpoſition de ces peuples, & des preparatifs qu'ils avoient faits, alla trouver le Commandant de Colombo, & lui repreſenta que tout étant prêt, on ne pouvoit ſans danger retarder l'execution de leurs projets; qu'il faloit donner aux Chingulais un Chef aſſés habile pour les bien conduire, & d'une qualité à ſe faire reſpecter. On ne balança pas ſur le choix qu'on devoit faire : l'Empereur & le Commandant convinrent de leur envoyer un Apuamé de l'Empereur, homme qu'on connoiſſoit de longue main pour fort habile & pour grand ami des Portugais, & qui s'étoit fait Chrétien, & avoit pris le nom de D. Jean. On lui donna deux cens Portugais avec le titre de Modiliar, c'eſt-à-dire de Meſtre de camp general. On garda la Reine D. Catherine, & on

ne voulut pas l'envoyer prendre poſſeſſion de ſes Etats, qu'on ne fût bien aſſûré qu'ils étoient reduits ſous ſa puiſſance. D. Jean arriva à Candy, où il fut reçû du peuple & des Grands avec une joye incroyable. Tous coururent aux armes; & encouragez par l'arrivée des Portugais, ils ne ſe contenterent pas d'avoir aſſûré leur liberté, ils entrerent dans les Etats de Raju, ſaccagerent tous les lieux par où ils paſſerent, pendant que la Garniſon de Colombo faiſoit de ſon côté une cruelle guerre à cet Uſurpateur : de ſorte qu'on penetra juſqu'à Ceita-Vaca où il avoit établi ſa demeure. Là on lui donna bataille, il fut vaincu, une pointe de fer lui entra dans le pied, & peu de tems aprés il mourut de cette bleſſûre.

L'Empereur étant délivré d'un ſi cruel & ſi puiſſant ennemi, ſe vit bien-tôt Maître de ſes Etats de ſept Corlas, de Dina-Vaca, de Chilaon, de Candy & d'Uva, qui le rapellerent & le reconnurent pour Roy. Mais comme il étoit déja avancé en âge; & que pendant le tems qu'il avoit été avec les Portugais, il s'étoit fait inſtruire des Myſteres de nôtre ſainte Religion, il reſolut de ſe faire

baptiſer. La Ceremonie s'en fit avec toute la pompe & toute la magnificence que pouvoit demander une ſi ſainte action, & la grandeur du Prince qui ſe convertiſſoit. Les Grands de ſa Cour ſuivirent l'exemple de cet Empereur ; & ce que de nombreuſes armées n'auroient pû faire en beaucoup d'années, la converſion d'un homme ſeul le fit preſque en un moment. Ce Prince prit le nom de Jean Parera Pandar, & vêcut pendant le reſte de ſa vie comme un bon Chrétien, étant doux, pieux, affable, ſur tout fort charitable.

Addition au Chapitre cinquiéme.

La plûpart des decouvertes des païs qui nous étoient inconnus, ne ſont que de purs effets du hazard. Pedro Alvarés Cabral ne decouvrit le Breſil en 1500. que parce que voulant éviter de tomber dans l'Ance de Ste Anne aux Côtes de Guinée, comme avoit fait Vaſco de Gama, il s'éleva beaucoup trop, & trouva le Breſil qu'il ne cherchoit pas. De même Laurent d'Almeida fils de François d'Almeida, voulant aller aux Maldives où ſon pere l'envoyoit, & n'en ſçachant

pas bien la route, il aborda en 1505. à Ponte de Gallé. On lui fit accroire que le Roy de Ceylan étoit là ; qu'il avoit beaucoup entendu parler de la puiſſance des Portugais, & que ſur ce que la renommée lui avoit appris de leur valeur & de leurs richeſſes, il avoit une paſſion démeſurée de les connoître & de lier une amitié étroite avec eux. Ce diſcours étoit trop flateur pour ne pas ſurprendre Laurent d'Almeida ; il nomma Payo de Souza pour aller en qualité d'Ambaſſadeur faire compliment au Roy de Ceylan, lui offrir l'amitié des Portugais, & traiter avec lui, s'il le pouvoit faire avec avantage. Payo de Souza étant deſcendu, on lui dit que le Roy étoit allé à une Maiſon de campagne qui étoit aſſés avant dans les terres ; on l'y conduiſit par pluſieurs chemins détournés ; on le fit attendre long-tems avant que de lui donner audience ; & enfin il falut qu'il eſſuiât tout le long & fâcheux Ceremonial des Roys Orientaux, pour voir un Officier de Ponte de Gallé qui le joüoit, & ſe faiſoit paſſer pour Roy de Ceylan. Payo de Souza ne s'aperçeut qu'à ſon retour & aprés que l'on eut bien laſſé ſa

patience, que l'on s'étoit mocqué de lui.

Les Portugais ont été environ douze ans depuis ſans retourner à Ceylan, & ſans s'y établir. Leurs Auteurs neanmoins pretendent, que dés ce premier voyage le Roy de Ceylan ſe rendit Tributaire de la Couronne de Portugal, qu'il s'engagea de lui payer chaque année ſix Elephans, douze cens quintaux de Canelle, & qu'en 1517. on fit un autre Traité, où les douze cens quintaux de Canelle furent reduits à neuf, & que le Roy de Cotta s'obligea à donner ſix Elephans avec quelques Saphirs & quelques Topaſes. Je ne ſçai s'il ſeroit aiſé aux Portugais de montrer l'original d'un tel Traité, puiſqu'en 1517. ils eurent aſſés de peine à obtenir la permiſſion d'établir un Comptoir à Colombo; & que ce ne fut que par un ordre precis du Roy D. Emanüel, qu'en 1520. Loupo de Britto qui ſucceda à Jean de Sylveira, jetta les fondemens de la Forteresſe de Colombo; ce qui cauſa de longues & cruelles guerres: car les Portugais croyans qu'avec cette Forteresſe ils étoient ſi bien établis dans l'Iſle de Ceylan, que l'on ne

pouvoit les en chaſſer, commencerent à chagriner ceux du païs ; voulurent leur interdire tout commerce avec les Maures, & les traiterent comme leurs eſclaves : les Chingulais de leur côté ceſſerent de porter des vivres à Colombo, firent une guerre ſourde aux Portugais, & maſſacrerent tous ceux de la garniſon qui tomberent entre leurs mains.

Addition deuxiéme au Chapitre cinquiéme.

C'eſt une opinion communément reçûë parmi les Orientaux, qu'un Fils du Soleil a ramaſſé les peuples de Bengala, leur a donné des Loix, & a formé un des plus grands Etats qui ait été dans l'Aſie. Les Roys de Ceylan pretendent tirer leur origine d'un Deſcendant de ce Fils du Soleil, qui fut Chef de la Famille Royale de Survajas. On tient que cette Famille a regné plus de 2000. ans dans l'Iſle de Ceylan ſans aucune interruption ; & que les Chinois ayant enlevé par une trahiſon inſigne le Roy de cette Iſle, mirent à ſa place le Tiran Alagexere ; mais qu'aprés la mort de cet Uſurpateur, les peuples déférerent la Cou-

ronne à un Changatar qui la refuſa, & la fit rentrer dans la Maiſon d'où elle étoit ſortie ; que le Fils aîné d'Ambadino Pandar fut reconnu Empereur de Cotta, & épouſa la Fille du Roy de Candy.

Les Auteurs Portugais nous ont conſervé les noms de ceux qui ont regné depuis ce tems-là dans l'Iſle de Ceylan, avec l'hiſtoire des troubles qui y ſont arrivez.

Boe Negabo Pandar épouſa la Veuve de ſon frere aîné, fit mourir ſes neveux à qui l'Empire appartenoit, & remplit ſa maiſon de crimes & de deſordres : mais les enfans de ſes autres freres ayant échapé à ſa fureur, ſe retirerent chez le Roy de Candy, & à quelque tems de là declarerent la guerre à leur oncle, le défirent & le tuërent. L'aîné de ceux-ci qui avoit même nom que lui, eut Cotta pour ſon partage, & fut Empereur ; le ſecond commanda dans le Reygam-Corla ; & Maduné le troiſiéme fut Roy de Ceita-Vaca. Aprés la mort du Roy de Reygam-Corla, Maduné s'empara de ſes Etats, & devenu par cette uſurpation plus puiſſant que l'Empereur

de Cotta ſon frere, il voulut lui arracher l'Empire, & forma le deſſein de chaſſer le Roy de Candy & de ſe rendre Maître de toute l'Iſle. Ce fut à la faveur de ces guerres, que les Portugais s'établirent dans l'Iſle de Ceylan, où pendant quelque tems ils n'avoient eu qu'un Comptoir. Maduné s'allia avec le Samorin & les Malabares : l'Empereur de Cotta demanda du ſecours aux Portugais ; & comme il n'avoit point d'enfans mâles, il maria ſa fille à Tribuly ou Travea Pandar, un de ſes parens qui étoit caché dans les quatre Corlas ; de ce mariage nâquit Perea Pandar qui ſe retira à Colombo, s'y convertit, prit le nom de Jean au Batême, y mourut, & inſtitua les Portugais ſes heritiers, comme on le peut voir dans la ſuite de cette Hiſtoire ; c'eſt du teſtament de ce Prince que les Portugais tirent leur Droit ſur l'Iſle de Ceylan.

Maduné Roy de Ceita-Vaca eut pluſieurs enfans legitimes, mais pas un ne lui ſucceda. Tous furent inhumainement maſſacrez par Raju leur frere bâtard ; on accuſe même ce dernier d'avoir commencé les ſanglantes tragedies qui

le mirent ſur le Trône par Maduné ſon pere ; puis, comme ſi tous les autres meurtres ne lui avoient rien coûté, il fit mourir tout d'un coup ſon frere aîné, un fils de Tribuli Pandar, le fameux Modiliar Biera Maſiga ſous qui il avoit appris le métier de la guerre. Il relegua Neochore Ami veuve de Maduné dans des lieux affreux & deſerts, aprés l'avoir depoüillée de toutes choſes. Un ſeul fils de Maduné étoit échapé à ſa cruauté. Raju ne croyant pas être en ſûreté tant que ce Prince fugitif ſeroit en vie, il le fit chercher ; on le trouva dans les montagnes où il s'étoit caché avec ſa femme & ſes enfans : mais ce Prince ſe voyant decouvert, les aſſembla tous, & les ayant exhorté à ſuivre ſon exemple, prit un poiſon ſi violent, qu'il tomba mort ſur l'heure, ſa femme & ſes enfans en firent autant. Les Modiliars à la vûë de ce triſte ſpectacle s'arracherent les cheveux, remplirent l'air de leurs cris, & firent aſſés connoître combien ils deteſtoient l'inhumanité & la barbarie de Raju.

Les Portugais crurent que tant de crimes auroient rendu Raju ſi odieux, que

tous ſes ſujets ſe revolteroient contre lui. Dans cette confiance ils lui déclarerent la guerre,& remporterent quelque avantage ; mais Raju ayant ramaſſé toutes ſes forces pouſſa à ſon tour les Portugais, & aſſiegea avec une armée de cinquante mille hommes Colombo, retraite de tous les mécontens qui étoient dans ſes Etats,

Ce Siege dura prés de neuf mois, & a été un des plus conſiderables que les Portugais ayent ſoûtenu dans les Indes. Jean Correa de Britto qui commandoit dans la place ſe défendit avec tant de prudence & de valeur, & fut ſi bien ſecouru, qu'il ruïna l'armée de Raju, & l'obligea à lever le ſiege.

CHAPITRE VI.

Revolte de l'Apuamé D. Jean.

L'Apuamé D. Jean qui étoit en Candy ſe voyant toutes les forces du Royaume entre les mains, ſongea à s'en rendre Maître. D'abord il crut qu'il devoit avant toutes choſes faire perir les

Portugais qui étoient ſous ſa conduite. Il ne voulut pas les faire maſſacrer tous enſemble, depeur que dans leur deſeſpoir ils ne priſſent une reſolution qui pourroit lui être funeſte ; mais ſous divers pretextes il les relegua en differens lieux de l'Iſle, eut ſoin de les tenir ſeparez, empêcha qu'ils n'euſſent communication les uns avec les autres : enſuite il commença à les traiter avec la derniere inhumanité, faiſant couper le nez & les oreilles aux uns, crever les yeux aux autres ; & les mettant tous dans un état à leur faire ſouhaiter la mort, comme le ſeul remede qu'ils pouvoient eſperer à leurs maux. Puis ce Rebelle pour gagner tout-à-fait l'affection de ces peuples idolâtres, renonça au Chriſtianiſme, fit des ſacrifices avec eux, & n'oſant pas prendre le nom de Roy, parce qu'il n'étoit pas de la Famille Royale, il prit celui de Protecteur du Royaume. Enfin il ſçut ſi bien ſe rendre Maître des cœurs de ces peuples, qu'il en diſpoſa comme il voulut, ayant plus de pouvoir & d'autorité, que n'en avoient eu tous les Roys precedens. Dés qu'il ſe vit ainſi établi, il nous declara la guerre, & nous fit

beaucoup de maux, ſans qu'il nous fût poſſible d'y apporter aucun remede.

En ce tems Pedro Lopés de Souza revenoit de Malaca, & fut obligé à relâcher à Colombo pour y faire de l'eau & prendre quelques rafraichiſſemens dont il avoit beſoin. François d'Aſiloca Gouverneur de la place le reçût tres-bien, & lui rendit tous les honneurs dûs à une perſonne de ſa naiſſance & de ſa reputation ; car Pedro Lopés de Souza paſſoit pour un des plus conſiderables d'entre les Portugais qui étoient alors dans les Etats des Indes. Le Gouverneur lui fit connoître l'état où il ſe trouvoit, lui conta tout ce que l'Apuamé D. Jean avoit fait depuis ſa revolte, comment il avoit abandonné nôtre ſainte Religion, avec quelle cruauté il avoit traité les Portugais, & lui fit connoître l'impoſſibilité où l'on étoit de reſiſter à cet Uſupateur, ſi on n'envoyoit de prompts & de puiſſants ſecours. Il pria Pedro Lopés de Souza de repreſenter tout cela au Conſeil, dés qu'il ſeroit arrivé à Goa, & d'y remontrer auſſi qu'on ne pouvoit ſans injuſtice lui refuſer le Commandement general des armées dans ce païs-là, n'y ayant perſonne

qui le connût mieux que lui, ni qui eût plus d'experience. Pedro-Lopés de Souza lui promit tout ce qu'il demanda, en effet dés qu'il fut arrivé à Goa il vit les Miniſtres & les Conſeillers d'Etat chacun en particulier, leur repreſenta l'état où étoient les affaires des Portugais dans l'Iſle de Ceylan, le beſoin qu'on y avoit d'un puiſſant ſecours, ſans quoi il étoit à craindre que D. Jean n'en chaſſât bientôt les Portugais. Il fit voir combien il étoit important de ſe conſerver dans cette Iſle, & prouva par de fortes raiſons, que ſi on en étoit chaſſé, il faudroit abſolument la reconquerir de nouveau; ce qui ne ſeroit pas aiſé. Il parla auſſi tres-fortement pour les interêts du Commandant de Colombo: il remontra, qu'on ne pouvoit ſans une tres-grande injuſtice envoyer un autre Commandant; que ce Gouverneur étoit homme de qualité; qu'il ſçavoit la guerre; qu'il connoiſſoit le païs; que tout autre qu'on y envoiroit ne feroit pas ſi bien; que peut-être même il ſe broüilleroit avec lui, & que les affaires du Roy en ſouffriroient extrêmement.

Les Conſeillers & les Miniſtres d'Etat

approuverent ſes raiſons & lui promirent de les appuyer : mais quand ils furent au Conſeil, ils convinrent bien qu'il falloit faire paſſer des troupes dans l'Iſle de Ceylan ; mais ils ne furent pas d'accord ſur le choix d'un Commandant, & aprés pluſieurs conteſtations on nomma Pedro-Lopés de Souza lui-même. Cette reſolution ne lui plut nullement, il fit tout ce qu'il put pour ne point accepter cet employ ; mais plus il s'opiniâtra à le refuſer, plus le Conſeil parut ferme dans ſa reſolution. De ſorte que Pedro Lopés de Souza voyant qu'il n'y avoit pas moyen de s'en exemter, il demanda des choſes ſi extraordinaires & qui paroiſſoient ſi éloignées de toute ſorte de raiſon, qu'il crût qu'on ne lui accorderoit jamais, & que ce ſeroit un moyen pour ſe diſpenſer de prendre le Commandement qu'on lui offroit. La premiere choſe qu'il demanda fut qu'on lui donnât un de ſes deux neveux pour Meſtre de camp general ; l'autre que la Reine Catherine ne pouvant ſe marier que du conſentement du Roy de Portugal, ou du Vice Roy des Indes, on la lui promît pour ſon autre neveu. Le

Conſeil fut ſurpris de ces deux propoſitions ; neanmoins il s'aſſembla là-deſſus, & les avis furent d'abord partagez : ceux qui vouloient qu'à quelque prix que ce fût on envoyât Predo Lopés de Souza à Ceylan, repreſentoient qu'il faloit que le Roy mariât cette Princeſſe à quelqu'un ; qu'il ne pouvoit la marier qu'à un Chrétien ; qu'il n'y en avoit point dans l'Iſle qui lui convint ; qu'il y avoit du danger à la donner à un étranger, ou à tout autre qu'à un Portugais ; que les neveux de Pedro Lopés de Souza avoient de la naiſſance ; qu'on pouvoit être ſûr de leur fidelité ; qu'ils avoient déja rendu de grands ſervices, & que par ce mariage on alloit attirer tous les Habitans de l'Iſle à la connoiſſance du vrai Dieu: qui étoit ce que le Roy de Portugal & ſon Conſeil ſouhaitoient davantage ; de ſorte qu'il leur paroiſſoit qu'on ne pouvoit mieux faire, que d'accorder à Pedro Lopés de Souza ce qu'il demandoit; on ajoûta ſeulement cette clauſe, que le mariage ne ſe feroit, que lorſque la Princeſſe ſeroit en poſſeſſion de ſes Etats, & qu'elle & ſon futur Epoux auroient prêté ſerment & rendu hommage

au Roy & à la Couronne de Portugal, en promettant de le ſervir comme de bons & fideles vaſſaux ſont obligez de ſervir leur Seigneur, & qu'au reſte la Reine Catherine & ſon Epoux demeureroient maîtres abſolus de leurs Etats.

Addition au Chapitre ſixiéme.

Quelque recherche que j'aye pû faire, je n'ai pû recouvrer la onziéme Decade de Diego de Couto qui nous auroit appris dans un plus grand détail la revolte de l'Apuamé D. Jean.

On ne ſçait rien de bien certain de la naiſſance de cet Uſurpateur. Quelques uns pretendent qu'il étoit allié dans la Maiſon Royale, d'autres qu'il étoit fils du Modiliar Fima Lamantia, qui ſous pretexte de vanger la mort de ſes anciens Maîtres, avoit fait long-tems une cruelle guerre à Raju, la victoire penchant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; de ſorte que les deux Partis ſubſiſtoient également, quoique celui de Fima Lamantia fût le plus foible. Raju s'ennuyant de la longueur de la guerre, fit faire pluſieurs propoſitions à Lamantia,

& lui promit enfin de lui donner tous les tréſors de l'Empereur de Cotta, pourveu qu'il voulût le reconnoître pour Empereur comme avoient fait tous les autres Chingulais. Fima Lamantia ſe laiſſa ſurprendre par ces promeſſes, & alla au Palais bien accompagné ; mais étant entré il ſe trouva enfermé & ſeparé inſenſiblement de tous ceux qui étoient venus avec lui. On l'arrêta, & ſur l'heure ſon procés lui fut fait, on l'enterra tout vif juſqu'au cou ; ſa tête ſeule paroiſſoit & ſervoit de but aux boules que l'on jettoit contre : on n'eut que le tems de ſauver ſon fils, on le mena à Colombo, & delà on l'envoya à Goa, & comme il vit que tant qu'il demeureroit dans la Religion de ſes peres on ne l'avanceroit pas beaucoup, il ſe fit inſtruire & ſe convertit, on lui donna au Batême le nom de Jean, qui étoit celui de D. Jean d'Autriche frere de Philippe II. Roy de Caſtille & de Portugal.

Il s'enferma dans Colombo, & ſe diſtingua tellement pendant le ſiege de cette place, que l'on crût qu'on ne pourroit confier en de meilleures mains le Commandement de l'armée que l'on

envoya bien-tôt aprés contre Raju.

Jean Ribeyro rapporte aſſez nettement tout ce qui ſe paſſa, les Hollandois neanmoins qui aborderent à Ceylan tres-peu d'années aprés, racontent toute cette affaire d'une autre maniere. Ils diſent que l'Apuamé D. Jean mena avec lui D. Philippe fils du dernier Roy de Candy, que ce Prince aprés la defaite & la mort de Raju fut reconnu Roy de Candy, & que D. Jean l'empoiſonna. Il eſt conſtant que le dernier Roy de Candy qui avoit été chaſſé par Raju & s'étoit retiré à Manar, avoit un fils & une fille; mais les Portugais pretendent que ce fils s'eſt fait Religieux.

Pour revenir à D. Jean, dés qu'il ſe vit maître de Candy il quitta ſon nom de D. Jean, & prit celui de Fima Ladarma Suria Ade, & fit une plus longue & plus cruelle guerre aux Portugais, que n'avoit fait Raju. Il battit Pedro-Lopés de Souza, qui perdit la vie dans le combat, comme on le verra dans le Chapitre ſuivant; il defit encore D. Hieronymo d'Azevedo, qui a été le ſecond General Portugais qui a commandé dans l'Iſle de Ceylan, il traita avec les

Holandois en 1602 leur permit de s'établir dans ſon Iſle, & quoique l'année ſuivante il fiſt maſſacrer cruellement & par une trahiſon inſigne le Vice-Amiral Zebald de Weert, il ne laiſſa pas d'entretenir toûjours correſpondance avec les Holandois, d'en avoir à ſa Cour, & & d'en recevoir des Miniſtres & des preſens, ce qui a été continué par ſes ſucceſſeurs, & ce qui enfin a cauſé la ruïne des Portugais dans cette Iſle. Cet Uſurpateur mourut en 1604. & ne laiſſa qu'un fils & une fille, le fils fut tres-mal élevé, & ne put monter ſur le Trône, comme on le verra dans la ſuite.

CHAPITRE VII.

Pedro Lopés de Souza eſt defait & tué par l'Apuamé [a] Jean avec tous les Portugais.

ON ne fut pas long-tems à armer la flotte qui étoit pour la plus-part compoſée de demi-galeres & de quelques gros vaiſſeaux, où l'on embarqua

[a] *Apuamé veut dire Genéral.*

douze cents ſoldats Portugais & toutes les munitions neceſſaires. On partit de Goa avec un vent frais, & en tres-peu de jours on arriva à Manar, où l'on prit la Reine Catherine, & on alla heureuſement à Negombo. Dés que le Gouverneur de Colombo eut avis du grand appareil avec lequel Pedro Lopés de Souza amenoit la Reine Catherine, il ne douta point qu'il ne lui eût manqué de parole; toutes les aparences y étoient, & rien ne pouvoit parler pour le nouveau Genéral, dans l'eſprit du Gouverneur qui étoit enragé de ſe voir joüé & trompé par une perſonne à qui il s'étoit fié, & qui avoit abuſé de ſon ſecret. Il reſolut donc de ſe vanger de Pedro-Lopés de Souza, de le traverſer dans toutes ſes entrepriſes, & de le faire perir avec toutes ſes troupes, ce qui n'étoit pas difficile. Il refuſa de lui donner aucun ſecours, & ſans ſe ſoucier de ce qu'il devoit au Roy ſon maître & au bien du ſervice, il ne ſongea qu'à pouſſer ſa vengeance auſſi loin qu'il lui ſeroit poſſible.

Trois jours aprés l'arrivée de Pedro Lopés de Souza à Negombo, un Modiliar, perſonne de tres-grande conſide-

ration parmi les Chingulais, ſe vint rendre à lui avec vingt mille hommes de guerre. Ce Modiliar ne pouvoit ſouffrir que D. Jean n'étant point du ſang Royal, traitât les perſonnes de la premiere qualité comme ſes ſujets, il felicita Pedro Lopés de Souza ſur ſon heureux paſſage, lui promit de le ſervir avec tout ſon monde & de mourir au ſervice du Roi de Portugal. Enſuite il alla baiſer la main à D. Catharina comme à ſa Reyne, lui offrant de ſacrifier ſes biens, ſa perſonne, ſa vie & généralement toutes choſes pour ſon ſervice. Ce Modiliar étoit un homme bienfait, & avoit des manieres ſi nobles & ſi engageantes, qu'il gagnoit les cœurs de tous ceux qui lui parloient. Pedro Lopés de Souza étoit dans une joye qui ne peut s'exprimer de la venuë de ce Seigneur qui lui avoit amené un ſi puiſſant renfort, il ſe perſuadoit qu'il pourroit être ſuivi de pluſieurs autres, & déja il croyoit ſon neveu Roy de Candy. D. Jean au contraire n'étoit pas ſans inquietude, il cachoit neanmoins ſon chagrin autant qu'il pouvoit, paroiſſoit mépriſer toutes les forces de ſon ennemi, & diſoit qu'il

les comptoit pour rien ; cependant il amaſſoit des troupes avec toute la diligence poſſible & penſoit en même-tems en lui même comment il pourroit faire perir le Modiliar qui l'avoit abandonné, & empêcher Pedro Lopés de Souza de profiter du ſecours que ce Seigneur lui avoit mené. Il ſortit de Candy roulant toutes ces choſes dans ſon eſprit & vint ſe camper à deux lieuës de Balané, qui étoit le ſeul paſſage par où l'on pouvoit aller à lui. Eſtant là, ſans communiquer ſon deſſein à perſonne, il écrit une lettre par laquelle il donne avis au Modiliar qu'il étoit campé avec toute ſon armée à deux lieuës de Balané, & qu'il attendoit là les dernieres preuves de la fidelité qu'il lui avoit promiſe ; qu'il ne doutoit pas de voir bientôt finir la guerre avec la vie du Genéral Portugais, ſuivant les meſures qu'ils avoient priſes. Lorſque la lettre fut écrite, il apella un Chingulais dont il avoit ſouvent éprouvé la fidelité, & il lui dit: Vous ſçavés " que je me ſuis toute ma vie plus fié en " vous qu'en perſonne du monde, & " que vous m'avez toûjours éprouvé ſin- " cere & veritable, ainſi je crois pouvoir "

„ attendre toutes choſes de vôtre ami-
„ tié. L'affaire dont il s'agit preſente-
„ ment & que je vous recommande,
„ n'eſt pas de fort grande conſequence,
„ mais elle doit être conduite avec beau-
„ coup d'adreſſe & de ſecret. Comme
„ je ſuis perſuadé que vous le ſçaurez bien
„ faire, auſſi puis-je vous aſſûrer que
„ j'en aurai une reconnoiſſance éternel-
„ le. Seigneur, repondit le Chingulais,
„ je n'ai pas perdu le ſouvenir des bien-
„ faits que j'ai reçû de vous; mais je
„ conte la confiance que vous me temoi-
„ gnez aujourd'hui, pour la plus gran-
„ de grace que vous m'aïez faite. J'expo-
„ ſerois non pas ma vie, mais mille vies
„ pour vôtre ſervice. Je ſouhaite ſeule-
„ ment que mes forces répondent à ma
„ bonne volonté, & vous éprouverez
„ non ſeulement en cette occaſion,
„ mais en toute autre, que je ne ſuis pas
„ tout-à-fait indigne de l'honneur que
„ vous me faites. Commandez-moi donc
„ tout ce qu'il vous plaira, & vous con-
„ noîtrez ma fidelité & le deſir que j'ai
„ de vous ſervir. Je ſuis tres-perſuadé de
„ vôtre bonne volonté, reprit D. Jean,
„ ce que je deſire de vous, c'eſt que vous

alliez

alliez aujourd'hui à Balané où vous " ſçavez que l'armée Portugaiſe doit ve- " nir camper ; & lorſque vous ſerez prés " de leur avant-garde, faites mine de " vouloir ou fuïr, ou vous cacher ; mais " faites-le de maniere que vous ſoyez " aperçû, & en même-tems jettez-vous " dans le bois & laiſſez-vous prendre ; " lorſque vous ſerez entre leurs mains, " & qu'on vous conduira au Genéral, " faites encore ſemblant de vouloir ſur " toutes choſes cacher cet ordre que je " vous donne, il n'eſt pas neceſſaire que " je vous explique le reſte, ſongez ſeule- " ment à bien joüer vôtre rolle & à " executer ce que je vous ordonne. Le " Chingulais reçut la lettre avec mille re- merciemens & mille proteſtations, & partit ſur l'heure pour Balané. Il executa de point en point les ordres du Prince, & beaucoup mieux encore qu'on ne l'auroit oſé eſperer ; il fut pris & con- duit au Genéral, on lui ôta la lettre, on la lût, & le Genéral ſans faire aucune refléxion entra dans une colere qui le mit bien-tôt hors de lui-même. Il fit apeller le Modiliar, lui preſente la lettre, & ſans lui donner le tems de la lire ou

de s'excuſer, lui enfonce ſon poignard dans le cœur. Ce pauvre homme tombe mort à ſes pieds. Non ſeulement les vingt mille hommes qu'il avoit amenez, mais generalement tous les naturels du païs, qui faiſoient la plus conſiderable partie de nôtre armée, effrayez d'un tel ſpectacle deſertent & paſſent du côté de l'ennemi : de ſorte que le lendemain les Portugais qui étoient en fort petit nombre, ſe trouverent ſeuls en preſence d'une armée nombreuſe. D. Jean qui s'attendoit bien à cela, fit ſemblant d'être fort touché de la mort du Modiliar, promit de la vanger ſur l'heure, & vomit mille imprecations contre les Portugais. Il avoit avec lui vingt cinq mille hommes, ſans conter les rendus, dont le nombre n'étoit pas moins conſiderable, il jette une partie de ce monde dans les bois, pendant qu'il en fait avancer quelques-uns qui vont abatre les arbres pour embaraſſer les chemins, & ôter aux Portugais tout moyen de ſe ſauver. En même tems une grêle de fléches & de traits tombe de tous côtez ſur l'armée Portugaiſe qui ne peut voir l'ennemi, ni avancer, ni reculer. Elle voulut retourner

ſur ſes pas pour regagner le poſte de Balané, & elle trouva les chemins embaraſſez par de grands abatis de bois, & remplis de troupes qui lui bouchoient le paſſage ; ainſi le Genéral, ſes neveux & généralement tous les Portugais perirent en cette occaſion. Tous les commencemens de cette entrepriſe paroiſſoient heureux, mais le ſuccez fut bien contraire à nôtre attente. L'ennemi que nous contions pour perdu demeura maître du champ de bataille, de tout le bagage, & ce qui eſt le plus conſiderable, de la perſonne de la Reine qui étoit tout ce qu'il pouvoit pretendre & eſperer.

CHAPITRE VIII.

D. Iean épouſe la Reine Catherine.

D. Jean ſe voyant maître de la perſonne de la Reine, la viola en preſence de toute l'armée, & crut qu'il ne pourroit s'aſſûrer autrement la Couronne qu'il avoit uſurpée, qu'en épouſant cette Princeſſe, à quoi elle ne pouvoit conſentir, tant qu'elle crut avoir la liberté de ſe choiſir un époux.

Mais aprés la violence qu'elle venoit de ſouffrir, il faloit ou qu'elle demeurât priſonniere & expoſée aux brutalitez d'un Uſurpateur inſolent, ou qu'elle l'épouſât. D. Jean qui connoiſſoit le reſpect & l'attachement que les Chingulais ont pour leurs Princeſſes, crut qu'il n'y avoit que ce mariage qui pût l'affermir dans la poſſeſſion des Etats qu'il venoit de conquerir ; ainſi il épouſa la Princeſſe, & de leur mariage nâquit un Prince qu'ils appellerent le Prince des Cocqs.

Dés qu'on eut appris à Goa la triſte nouvelle de la mort de Pedro-Lopés de Souza & de la defaite de ſon armée, on fit paſſer en Ceylan D. Jerôme de Azevedo avec le plus de troupes que l'Etat pût fournir. Les commencemens de cette guerre furent heureux, il pouſſa d'abord D. Jean, & ayant fait enſuite quelque perte, il fit de nouveaux efforts, & paſſa juſqu'à Candy ; mais il avoit ſi peu de forces pour s'y maintenir, qu'il ſe trouva heureux de ſe pouvoir retirer avec trois cens Portugais ſeulement & quelques Laſcarins de l'Empereur de Ceylan. D. Jean ne joüit pas long-tems

du fruit de ſes victoires [a] il mourut peu d'années aprés comme il avoit vêcu ; n'étant ni Gentil ni Chrétien. Les Chingulais qui apprehendoient de retomber dans des guerres auſſi funeſtes pour eux, que celles dont ils ne faiſoient que de ſortir, obligerent leur Reine qui étoit encore aſſez jeune, à épouſer un de ſes parens, nommé Henar-Pandar, qui s'étoit retiré ſur le Pic d'Adam, pour y faire pénitence. Comme il avoit renoncé entierement au monde, il s'étoit fait *Changatar*, c'eſt-à-dire Prêtre Gentil. En épouſant la Princeſſe, il épouſa auſſi ſes querelles, & il ſe vit obligé à ſoûtenir une longue guerre pendant quelques années contre les Chingulais ; mais dans la crainte qu'il eut qu'elle ne ſe terminât pas heureuſement pour lui, il voulut faire une paix perpetuelle avec eux. Pour y parvenir il conſentit à payer tous les ans à la Couronne de Portugal par forme de tribut, deux Elephans, dont les dents ſeroient d'une certaine grandeur ; & il paya regulierement ce tribut, tant que nous ne lui fimes point la guerre.

Ce Prince aima toûjours beaucoup les

[a] *Il a vêcu encore prés de dix ans depuis.*

Portugais, à cauſe des bonnes qualitez qu'il trouvoit en eux : il ſe loüoit particulierement de leur amitié & de leur fidelité ; il ſe plaiſoit à leur converſation, & leur donna même ſes deux fils pour les élever. On leur apprit à lire, à écrire, la muſique, le latin, à monter à cheval ; & ils excellerent tous deux dans tous les exercices honnêtes auſquels on jugea à propos de les appliquer. On n'eut pas le même ſoin de l'éducation du Prince des Cocqs à qui la Couronne devoit appartenir ; on eut peur qu'il ne connût le droit qu'il y avoit, & qu'il ne voulût le faire valoir : c'eſt pour cela qu'on le tint toûjours éloigné de la Cour, & qu'on l'envoya à Matalé, où il s'amuſoit à faire battre des Cocqs.

Addition au Chapitre huitiéme.

Je ne ſçai pourquoi Ribeyro dit que D. Jean, ou autrement Fimala Darma Suria Ade ne joüit pas long-tems du fruit de ſes victoires. Ce Prince regna plus de treize ans aprés la mort de Pedro-Lopés de Souza avec autant & plus de gloire qu'aucun de ſes predeceſſeurs. C'étoit

un Prince grand & bien fait ; il étoit encore un peu plus noir que ne le ſont ordinairement les Chingulais ; grand Capitaine, habile Politique, craint & aimé de tout le monde, recompenſant liberalement ceux qui faiſoient bien, & puniſſant les coupables avec la derniere ſeverité ; du reſte n'ayant d'autre Religion que ſon ambition & ſon interêt, & haïſſant mortellement tous les Chingulais.

Aprés ſa mort pluſieurs Gouverneurs ſe ſouleverent & pretendoient épouſer la Reine, & ſous ce pretexte uſurper la Couronne : neanmoins cette Princeſſe toute jeune qu'elle étoit, eut aſſez d'eſprit & de courage pour reprimer leur inſolence, châtier les plus mutins, & ſe faire donner la tutelle de ſon fils avec la regence. Le Prince d'Uva & le Changatar Henar-Pandar que les Holandois appellent *Cenuvieraat*, ne laiſſerent pas de ſe maintenir & de perſeverer dans leur revolte. Tous deux avoient même deſſein d'épouſer la Reine, & étoient également appuyez ; de ſorte que quoique declarez rebelles par les Etats, ils étoient toûjours redoutables. On fut même obli-

gé de leur donner une amniſtie,& de leur permettre de venir à la Cour ; ils y vinrent tous deux bien accompagnez, & chacun dans la reſolution de ſe defaire de ſon rival. Le Changatar fut le plus heureux ou le plus habile, & poignarda le Prince d'Uva. La Reine fut extraordinairement irritée de cet attentat, mais la neceſſité de ſes affaires l'obligea à pardonner au coupable, & enſuite à l'épouſer.

Ce Prince prit en venant à la Couronne le nom de *Cam-Apati-Maha-d'Aſcin* ; & s'il ne fût pas auſſi grand Capitaine que ſon Predeceſſeur, il ne fut pas moins habile Politique. Il eut la même haine que lui contre les Portugais ; traita avec les Holandois, & ſes Traitez furent mieux executez & eurent de bien plus grandes ſuites, que ceux qui avoient été faits avec George Van Spilberghen ; de ſorte que je ne comprens pas comment Jean Ribeyro a pû avancer que ce Prince a été ami des Portugais, & leur a confié l'éducation de ſes enfans.

Les Holandois ayant conclu la treve avec l'Eſpagne envoyerent une flote tres-

conſiderable aux Indes Orientales, & recommanderent ſur tout que l'on traitât avec le Roy de Ceylan, & que l'on tâchât d'avoir quelque établiſſement dans cette Iſle ; les Lettres ſont des mois de Septembre & Octobre 1609.

Marcellus Boſchower fut chargé de cette Negociation, & fit un Traité en 1610. Le Roy de Candy le retint à ſon ſervice, le fit Amiral de ſes Mers, Prince de Mingone, Gouverneur de Corla-Corla, & lui donna la ſeconde place dans ſon Conſeil, d'autant qu'il étoit porté par le Traité qu'il venoit de conclure lui-même, qu'il y auroit deux Holandois dans le Conſeil de guerre.

Les Portugais n'eurent pas plûtôt connoiſſance de ce traité, qu'ils rompirent avec le Roy de Ceylan. Simon Correa avec mille Blancs & trois mille hommes du pays ſurprit les Holandois à Cotiar & les defit ; mais comme il ſe retiroit, il fut pourſuivi par le Modiliar Marafinga, qui lui tua ſix cens hommes & fit grand nombre de priſonniers.

En 1612. le Roy de Candy voulant ſe rendre puiſſant par mer & par terre, mit ſur pied une armée de cinquante mille

hommes, ſans compter les Corlis, fit bâtir pluſieurs vaiſſeaux, excita les étrangers, & ſur tout ceux qui ſçavoient la navigation, à venir demeurer dans ſes Etats. Il defit l'arriere-garde des Portugais vers Jafanapatan, mais il perdit la Principauté de Mingone, où les Portugais mirent tout à feu & à ſang.

On accuſa en même tems les Princes ou Roys de Panouva & de Cotiar d'avoir trop d'intelligence avec les Portugais. Ces Princes furent citez pour comparoître dans ſix jours. Le Roy de Cotiar obeït & ſe diſculpa, mais celui de Panouva ne comparut point. On entra dans ſes Etats avec une armée de cinquante mille hommes, ſes vaſſaux alarmez ſe ſoûmirent à tout ce que l'on voulut, & le Roy n'ayant pû faire voir ſon innocence eut la tête tranchée, & ſes principaux Miniſtres & Conſeillers furent jettez aux pieds des Elephans qui les écraſerent & les mirent en pieces.

En ce même tems ou peu auparavant mourut le fils unique de Fimala Darma, non ſans ſoupçon de poiſon, la Reine en fut elle-même perſuadée, & en fit de cruelles reproches à ſon mary, la dou-

leur qu'elle en conçût fut ſi violente, que depuis ce tems elle n'eut aucune ſanté, & enfin elle mourut en couche au mois de Juillet de l'année 1613. âgée d'environ trente-cinq ans.

Le Roy qui l'aimoit paſſionnément, fut ſi vivement touché de ſa mort, qu'il en tomba dangereuſement malade, & comme il crut mourir, il convoqua les Etats afin de faire reconnoître les Princes ſes fils pour ſes Succeſſeurs & heritiers legitimes, & afin de leur donner des Tuteurs & Gouverneurs.

Cependant on continuoit vigoureuſement la guerre contre les Portugais; on arma ſix vaiſſeaux pour aller croiſer entre le Cap de Comorin & l'Iſle de Ceylan, & cette Eſquadre ayant tenu la mer quelque tems, rentra chargée d'un riche butin.

Les Portugais de leur côté continuoient leurs pratiques, & ne ceſſoient de ſoulever les Gouverneurs & les principaux Chingulais contre le Roy de Ceylan. Ils debaucherent le Modiliar Henerad qui commandoit à Harcipate, & l'engagerent à leur promettre de tuer les Princes de Mingonne, d'Uva, & à ce

que quelques uns diſent, les enfans du Roy. L'entrepriſe de Henerad fut decouverte par un Bramin. Le Prince de Mingonne joignit ce Modiliar entre Ode & Jatteno, & lui ayant demandé où il alloit, ſans que celui-ci pût lui faire aucune bonne reponſe, il le tua & fit paſſer au fil de l'épée les troupes qui l'accompagnoient.

Cependant la revolte augmentant toûjours, le Roy fut obligé de ſe mettre en campagne, & fut aſſez heureux pour battre les rebelles. Il leur tua plus de quatre mille hommes : neanmoins comme ils étoient appuyez par les Portugais, ils ſe ſoûtinrent encore quelque tems. Un party que le Roy avoit detaché pour occuper les paſſages, fut coupé & taillé en pieces par les Portugais. Les Princes de Mingonne & d'Uva y furent bleſſez.

Les affaires de Ceylan étoient en cet état lorſque D. Nugno Alvarés Pereira ſecond fils du Comte d'Afeyra y vint commander pour les Portugais. Ses commencemens ne furent pas heureux, il perdit une bataille le 6. d'Août prés de Balané, & laiſſa plus de deux mille hommes ſur la place.

Les Rebelles qui avoient toûjours entretenu de grandes intelligences avec les Portugais, ſe broüillerent entre eux. Le Roy de Batecalou contre le Droit des Gens, fit aſſaſſiner les Ambaſſadeurs du Roy de Palugam, & celui-ci appuyé du Prince d'Uva battit le Roy de Batecalou & le tua de ſa propre main. Ainſi les Portugais affoiblis par la diviſion & la deſertion de leurs alliez & par la perte d'une bataille, eurent de la peine à ſe défendre. Le Roy de Candy leur enleva toute la Côte d'Ovoro Calava, & vouloit qu'ils lui cedaſſent encore Triquinimalé, Batecalou, Panouya & Balané. Nugno Alvarez Pereira qui ne recevoit aucun ſecours de Goa, voyant le beſoin qu'il avoit de la paix, fit pluſieurs propoſitions, mais elles furent toutes rejettées.

Enfin on en vint à un Traité. Les Portugais promirent de ne plus bâtir aucun fort à l'avenir ſur les terres du Roy de Candy, & le Roy de Candy s'engagea de payer tous les ans 2 Elephans au Roy de Portugal : mais comme Nugno Alvarés Pereira n'avoit aucun pouvoir, les Portugais ont pretendu qu'il n'avoit pû traiter

qu'à condition que ce Traité ſeroit agreé par le Vice-Roy des Indes, & même par le Roy de Portugal. D'un autre côté le Roy de Candy demeurant maître de toute la Côte qui eſt à l'Eſt & à l'Eſt-Nord-Eſt de l'Iſle de Ceylan, il paroiſſoit content; parce qu'il pouvoit toûjours recevoir du ſecours des Holandois qui commençoient à ſe rendre puiſſans & redoutables dans les Indes; de ſorte que de part & d'autre on n'eut pas plûtôt ſigné la paix, que l'on ſongea à recommencer la guerre.

CHAPITRE IX.

L'Empereur de Ceylan meurt, & inſtituë par ſon Teſtament le Roy de Portugal ſon Heritier.

L'Empereur D. Jean Parea-Pandar aima tellement les Portugais, qu'il abandonna preſque le Gouvernement de ſon Etat pour vivre toûjours avec eux. Il demeuroit ordinairement à Colombo dans une union étroite avec D. Jerôme d'Azevedo qui étoit alors Capitaine ge-

neral & commandant les armées dans cette Iſle : de ſorte que ce bon Prince ſe ſentant prés de ſa derniere heure, voulut diſpoſer de ſes biens, & recompenſer ceux qui l'avoient fidelement ſervi. Il fit ſon Teſtament ; & comme il n'avoit point d'enfant qui pût lui ſucceder dans ſes Etats, il inſtitua pour ſon heritier & legataire univerſel le Roy de Portugal ; & par là les Portugais ont acquis un Droit inconteſtable ſur toute l'Iſle, horſmis ſur les Royaumes de Candy & d'Uva, qui appartenoient aux heritiers de la Reine Catherine, & ſur celui de Jafapatan qui avoit ſon Roy particulier. Il pria auſſi par ſon Teſtament le Roy de Portugal de vouloir bien faire venir à Lisbonne le ſeul Neveu qu'il avoit, & qui n'étoit pas encore en âge de penſer à aucune choſe. Il recommandoit ſur tout, que lorſque ce Neveu ſeroit paſſé en Portugal, on ne le laiſſât pas retourner aux Indes ; qu'on le fiſt ordonner Prêtre le plûtôt que l'on pourroit ; & que le Roy de Portugal lui donnât une penſion convenable à un Prince de ſa naiſſance, Le Teſtament fût executé dans tous ſes points ; le Ne-

veu de l'Empereur vint en Portugal ; on lui donna une maiſon à Telheires, où il a fait bâtir un Couvent de Cordeliers qui eſt tres-joli ; & comme ce Prince tenoit là ſa Cour, on l'appella le Prince de Telheires. J'ai vû l'Acte de la fondation qui eſt du mois de Juin de l'année 1649. & ſon Teſtament qui eſt du mois de Mars 1642. Quoique Prêtre il eut de Suſanne d'Abreu deux filles, qui toutes deux ont été Religieuſes Cordelieres à *Via longa*. Une d'elles étoit Abbeſſe, lorſque j'y allai le dix-neuf de Janvier 1693. Il ordonne par ſon Teſtament que ſon Couſin D. Philippe Chanoine de Coïmbre ſera enterré d'un côté de l'Autel, & lui de l'autre ; & nomme pour Executeur de ſon Teſtament un D. Jacques de Ceylan auſſi ſon parent.

L'Empereur D. Jean Parea Pandar aprés avoir diſpoſé de tous ſes biens de la maniere que nous venons de dire, mourut à Colombo en 1597 le 27 ou 28 May, & y fut enterré avec toute la pompe & la magnificence poſſible, dans le Convent des Cordeliers. Ce Prince ne fut pas moins regreté des Portugais, que de ſes propres ſujets.

Aprés qu'on lui eut rendu les derniers devoirs, le Capitaine general fit aſſembler le Gouverneur de Colombo & les principaux Officiers de la Ville & de la Garniſon, pour voir avec eux de quelle maniere on pourroit obliger les ſujets du deffunt Empereur de Ceylan à ſe ſoûmettre & à prêter ſerment à la Couronne de Portugal. On alla pluſieurs fois aux avis; & enfin on convint qu'il faloit faire publier dans toutes les Corlas, ou Provinces de Ceylan, qu'elles euſſent à envoyer à Colombo à certain jour qu'on leur marquoit, deux Deputez avec pouvoir de prêter ſerment au Roy de Portugal, & de le reconnoître pour leur Roy legitime & ſouverain Seigneur. Cela ayant été notifié à chaque Province, il n'y en eut pas une qui manquât à envoyer ſes Deputez. Lorſqu'ils furent aſſemblez on leur dit qu'ils étoient tous ſujets & vaſſaux de la Couronne de Portugal, qu'ainſi ils devoient avoir les mêmes loix que les Portugais naturels, & que moyenant cela, on conſerveroit à la Nobleſſe les droits, privileges & immunitez dont elle joüiſſoit auparavant. Les Chingulais répondirent qu'une af-

faire de cette importance meritoit bien d'être mûrement peſée & examinée ; qu'ils ne refuſoient pas de faire ce qu'on leur demandoit, mais qu'il faloit leur donner du tems pour deliberer & pour donner leurs raiſons ; qu'ils n'avoient jamais eu en vuë que ce qui étoit du ſervice du Roy leur Seigneur & Maître. On ne leur donna que deux jours, pendant leſquels ils preparerent la réponſe ſuivante, qui eſt ; qu'ils etoient nez Chingulais, élevez dans des maximes auſquelles ils étoient fortement attachez, & qu'il ſeroit tres-difficile, & même dangereux de les leur faire quitter ſi promptement pour leur en faire prendre d'autres qui leur étoient inconnuës, & que de tels changemens étoient pour la-plûpart ſuivis d'étranges revolutions ; qu'il y avoit à craindre qu'on ne gardât ni les vieilles, ni les nouvelles loix, ce qui ſeroit d'un tres-grand prejudice pour le ſervice du Roy ; que du reſte ils reconnoiſſoient le Roy de Portugal pour leur Roy & legitime Souverain, & que pourveu que lui & ſes Miniſtres leur conſervaſſent leurs droits, privileges, coûtumes & uſages dans leſquels ils avoient

été nourris & élevez, & qu'en aucun tems on n'y fit ni changement ni alteration, ils ſerviroient le Roy de Portugal avec le même zele & la même fidelité qu'ils avoient toûjours ſervi leurs Roys & Empereurs qui étoient nez avec eux & avoient reſpiré le même air; que de tout cela ils en prêteroient tel ſerment qu'on voudroit; qu'ils s'y croyoient obligez; & que les Miniſtres du Roy de Portugal ne pouvoient pas ſe diſpenſer de jurer au nom du Roy leur Maître, qu'on conſerveroit leurs droits, coûtumes, loix & privileges ainſi qu'ils le requeroient.

Comme les Miniſtres de Portugal virent qu'on ne pouvoit rien obtenir d'avantage des Chingulais, ils dreſſerent un Acte qui fut fait double, par lequel ils juroient & promettoient au nom du Roy de Portugal, de conſerver aux Chingulais tous les droits, uſages, Coûtumes & privileges dont ils avoient joüi ſous leurs Empereurs, ſans ſouffrir que dans la ſuite on y changeât ou alterât aucune choſe, comme de leur côté les Chingulais juroient & promettoient de ſervir bien & fidélement les Roys de Por-

tugal, comme ils avoient fait leurs anciens Roys, étant prêts d'expoſer leurs biens & leurs vies pour leur ſervice. On ajoûta un autre article concernant la Religion, ſçavoir ; que les Prêtres & Religieux pourroient prêcher publiquement & en tout tems la foy de Jeſus-Chriſt ; qu'on n'empêcheroit perſonne ſous quelque pretexte que ce pût être de la recevoir ; que les peres ne pourroient en detourner leurs enfans, ny les enfans s'oppoſer à leurs peres qui auroient la volonté de ſe convertir ; que pour les fautes qui ſe commettroient enſuite contre la Religion, elles ſeroient punies par les Superieurs legitimes ; que ſur tout cela on ne feroit aucune violence à perſonne, & que chacun pourroit embraſſer la Religion Chrétienne & en faire profeſſion ouvertement, quand il plairoit à Dieu de l'éclairer, & de lui faire connoître la verité.

On fit pluſieurs copies de cette Tranſaction, qui furent ſignées & collationnées par le Capitaine general & les Officiers & Commiſſaires du Roy d'une part; & par les Deputez de chaque Province d'autre part. Chaque Deputé en porta une

copie pour être lûë, publiée & conſervée dans la Province, & l'original demeura entre les mains du Capitaine general, qui le mit dans les Archives de l'Empereur, où ſe gardent tous les actes, contrats de ventes, d'achats & rentes, non ſeulement de chaque Province, mais de chaque Village, ou de chaque maiſon particuliere, avec le denombrement des cens & droits qu'elle doit au Roy chaque année. Tout fut mis en langue Portugaiſe, enſuite les Etats ſe ſeparerent, les Chingulais étant fort contens de ſe voir ſous la protection tres-puiſſante du Roy de Portugal; & les Portugais ravis de ſe voir Maîtres d'une Iſle ſi puiſſante, dont la poſſeſſion leur convenoit tres-fort.

CHAPITRE X.

Des Revenus des Empereurs de Ceylan.

NOus avons dit que le païs que l'Empereur de Ceylan donnoit à la Couronne de Portugal, a cinquante-deux lieuës d'étenduë depuis Chilaon juſqu'aux Gravayas le long de la Côte, &

au dedans de l'Iſle depuis le bord de la mer juſqu'aux Royaumes de Candy & d'Uva. Ce païs contient vingt-un mille huit cens ſoixante-trois villages ou hameaux, & nos Gouverneurs generaux y ont la même autorité qu'y avoient les Empereurs de Ceylan. Le Roy de Portugal pour faire plaiſir aux Chingulais, donne à ce Gouverneur general la qualité de Roy de Malvana ; & ſa Juriſdiction s'étend juſqu'à Bengale, avec le même pouvoir qu'on accorde aux Vice-Roys. Ceux du Païs, même le Roy de Candy, lui donnent *de l'Alteſſe* ; mais les Portugais ne lui accordent pas ſeulement *de Vôtre Seigneurie*, & ne le traitent que de *Vous*, quand ils lui parlent ; parce que dans les Indes on ne donne *de la Seigneurie*, qu'à ceux qui ont été Gouverneurs, & *de l'Excellence* qu'aux Vice-Roys.

De tout ce qu'on leve en Ceylan il n'en revient aucun argent dans les coffres du Roy, quoique le Roy ſoit le maître de tout ; mais toutes les terres ſont partagées ſuivant les charges & les dignitez de l'Etat, & ſuivant les arts & mêtiers. Chaque homme de guerre a une

certaine portion de terre, à condition de ſervir à ſes frais & dépens ; ainſi lorſqu'il eſt mandé il eſt obligé de venir tout armé avec des proviſions pour quinze jours, & ce terme expiré, il ſert encore quinze autres jours, qu'on apelle de licence. De cette maniere on peut conter ſur cinquante mille hommes qui ſont obligez de marcher au premier ordre, ſans qu'il y ait un ſeul homme de plus ou de moins ; parce que ce ne ſont pas proprement les hommes, mais les terres qui doivent ce ſervice : ainſi pas un, ſoit Noble, ſoit Officier, qui poſſede un hameau ou village, ne peut s'exemter de fournir le nombre d'hommes à quoi ſa terre eſt taxée. Il faut qu'ils enſemencent une certaine portion de terre ; qu'ils en ayent une autre bien plantée & garnie de toutes ſortes d'arbres & de fruits ; qu'ils entretiennent un jardin prés de leurs maiſons : on appelle cette portion de terre ainſi cultivée *Paravenia* ; & generalement tous les Habitans, ou nobles, ou roturiers, ont chacun leur occupation, & ſont tenus au ſervice à proportion de leurs biens, ou ſelon la charge ou l'employ

à quoi leur terre eſt affectée. Chacun donc ſçachant à quoi il eſt tenu & obligé, donne le reſte de ſon tems à cultiver ſes terres ou *Paravenias*. Si un pere qui porte les armes meurt, ſon fils qui eſt de la même profeſſion lui ſuccede, & a ſa *Para venia*; autrement elle paſſe à un autre qui puiſſe rendre le ſervice que rendoit le deffunt, & remplir ſa place. Il en eſt de même des autres Etats & conditions; de ſorte qu'un hameau & une terre qui eſt à un homme de guerre, ne peut paſſer à un homme de robe; une qui eſt deſtinée à un ouvrier en fer, ne peut être poſſedée que par un ouvrier en fer; ainſi le Roy ſçait combien il a de ſoldats, d'Officiers, d'ouvriers, ſans que jamais il puiſſe être trompé; parce que le nombre n'augmente ni ne diminuë; ainſi on n'eſt preſque jamais obligé à des dépenſes extraordinaires: en quoy ce Gouvernement eſt fort different des autres, qui à la moindre guerre ſont contraints de faire de nouvelles levées d'hommes & de deniers; d'entretenir de groſſes armées, ſouvent pendant pluſieurs années; ce qui épuiſe bientôt leurs tréſors.

Lorſque

Lorſque l'Empereur ſe met en campagne pour ſoûtenir ou faire quelque guerre, il promet une certaine recompenſe à celui de ſes ſoldats qui lui apportera une tête des ennemis, ou qui ira dans leur camp, & penetrera juſqu'à un certain endroit ; & ſur l'heure il donne ce qu'il a promis. Mais afin d'éviter la confuſion, il eſt neceſſaire que nous entrions dans un plus grand detail. Chaque Village a ſes Maires, ou Syndics, & ces Maires ſont obligez de nourrir les gens de guerre qui paſſent par le village, ou qui y demeurent. Ils doivent leur donner 3 repas par jour & les traiter ſelon leur rang & qualité, & les Maires ou Syndics les nourriſſent alternativement, & ſçavent ce qu'ils leur doivent donner ; de ſorte qu'un Maire n'eſt pas plus chargé que l'autre. Ces Maires ſont auſſi obligez de fournir les vivres & les chariots moyennant un certain revenu qui eſt deſtiné pour cela, & jamais ce revenu n'eſt employé à autre choſe ; on ſçait qui ſont les Chartiers qui les doivent conduire, & juſqu'où ils doivent aller, & ils font tout cela pour rien. Les Serruriers, Armuriers & autres Ouvriers en fer

ſont obligez de travailler pour le Roy à leurs frais & depens pendant 15. jours, & à donner 15 autres jours de licence, comme le ſoldat. Ils doivent encore faire racommoder gratis tous les outils du village, moyennant qu'on leur donne le fer. Il y a pareillement des hommes qui ſont obligez à travailler aux mines, à fondre le fer, & à en fournir une certaine quantité par an au Roy; ils peuvent vendre le reſte, & il y a des terres particulieres deſtinées pour ces gens-là, Il en eſt de même de tous les autres Ouvriers & Artiſans, comme Charpentiers, Menuiſiers, Tiſſerans, & autres qui ont leurs terres affectées, qui doivent travailler pour le Roy, chacun ſelon leur profeſſion.

Ceux qui ſuivent ſont d'une condition plus baſſe que les autres; ce ſont les Tambours qui vont à la guerre pour battre la caiſſe, & ſont une compagnie à part. Les Bucherons qui ont leurs villages ou hameaux ſeparez, ſont obligez à couper du bois dans les forêts pour le Roy, à accompagner les charrois qui portent les armes & les munitions à l'armée; & ils ſe font ſi bien un point d'honneur de conduire leurs

charrois, que dans une déroute ils perdront plûtôt la vie, que de les abandonner. Les Crocheteurs ſont obligez à porter tous les fardeaux ou toutes les hardes & paquets pour chaque particulier du village, ſans rien prendre pour leur ſalaire. D'autres fendent certains arbres dont ils tirent une liqueur qui approche aſſez du ſucre, & ils doivent en fournir une certaine quantité au Seigneur du village. Les Cordonniers, les Barbiers ſont encore d'une condition plus vile, ils relevent neanmoins nuëment du Roy, auſſibien que ceux qui cultivent & cüeillent la canelle, & qui ſont obligez à en donner une certaine quantité au Roy à proportion de leur *Paravenia*; parce que les *Paravenias* n'étant pas toutes d'un même revenu, les unes payent plus, les autres moins. Ces Ouvriers portent à leur ceinture une ſerpette ou un petit couteau pour marque de leur employ, afin qu'on ne les oblige pas à travailler à autre choſe; & ſoit que leur profeſſion leur rapporte beaucoup, ſoit qu'elle ne leur rapporte rien, ils ne la quittent point & ne font jamais autre choſe, alleguant pour toute

raiſon que c'eſt leur coûtume. Le Roy tire tous les ans trois mille deux cens *bahares* ou coffres de canelle, & chaque coffre peſe treize arrobes[a] & ſept livres, pôids de Portugal, ce qui fait en tout dix mille cinq cens ſoixante-cinq quintaux.

Il vient tous les ans un grand nombre de bâtimens de Perſe, d'Arabie, de la Mer-rouge, de Malabar, de la Chine, de Bengala & d'Europe, prendre cette canelle : mais s'il en arrive moins une année que l'autre, on n'en diminuë jamais le prix, & on la vend toûjours également ; & lorſqu'il en reſte trop, on la brûle, de peur que les Chalias ne s'accoûtument à en cultiver moins qu'à l'ordinaire. C'eſt en cela que conſiſte le principal revenu de l'Empereur de Ceylan ; & c'eſt ce qui lui attire toutes les richeſſes des Indes.

On ne fait pas à Ceylan un fort grand cas des mines de rubis, de ſaphirs, d'émeraudes & d'autres pierres precieuſes ; & l'on n'a donné que 25. hameaux qui ſont dans le territoire de Sofragan pour

[a] *L'Arrobe eſt de trente-deux livres ou de vingt-huit livres ; la livre de quinze onces*

ceux qui travaillent à ces mines. Ces Ouvriers ont un Capitaine qu'on appelle *Vidava daſagras*; lorſque la ſaiſon étoit venuë, l'Empereur faiſoit appeller tous ces Ouvriers qui étoient obligez à travailler pendant quinze jours; il leur marquoit le nombre & la qualité des pierres qu'ils étoient obligez à lui fournir; & ordinairement il en faiſoit des preſens à ceux de ſa Cour qu'il conſideroit le plus, & aux Princes ſes voiſins, & generalement toutes les pierres qui valoient plus d'un *Pardaon* étoient pour lui. Tant que les Portugais furent Maîtres, on ne manqua pas de gens qui briguoient l'employ de *Daſagras*; & quoique cette charge ne ſoit pas d'un grand relief, il ſuffit qu'on ait le maniment des pierres de prix, pour trouver des Patrons & des amis; & il en eſt de ces riches mines, comme des finances du Roy que chacun pille le plus qu'il peut: mais c'eſt un mal ſans remede, & jamais ces mines n'ont produit chaque année plus de vingt ou vingt-quatre mille écus à l'épargne, & encore ſouvent beaucoup moins. Mais nous avons aſſez parlé de ces mines.

On tire encore chaque année environ vingt à trente Elephans pour le Mogol, & chaque Elephant ſe vend des ſommes conſiderables : c'eſt dans le debit de la Canelle & des Elephans que conſiſtent les principaux revenus du Roy; & ſi tout cela étoit bien menagé, j'oſe aſſûrer que le Roy de Portugal tireroit plus de la ſeule Iſle de Ceylan, que le Roy d'Eſpagne ne tire de tous ſes Royaumes d'Occident, comme il me ſera aiſé de le faire voir en ſon lieu. On ne doit pas trouver mauvais que je ſois deſcendu dans un ſi grand détail de toutes les choſes que je viens de rapporter, & que l'on pourroit traiter de minuties, ſi cette connoiſſance n'étoit abſolument neceſſaire pour entendre ce que j'écrirai dans la ſuite.

Addition au Chapitre dixiéme.

Il ſemble par ce que vient de raporter Jean Ribeyro, qu'il n'eſt rien de plus reglé que le revenu du Roy de Candy, que chacun ſçait ce qu'il lui doit, & que les taxes ne hauſſent ni ne baiſſent jamais. Cependant on eſt ſujet là com-

me par tout ailleurs au caprice des Grands, qui ſelon leur fantaiſie condamnent les Particuliers à de groſſes amandes, & prennent au nom du Roy ce qu'il leur plaît. Il eſt vrai qu'on a en ce païs la liberté de ſe plaindre ; que le Roy ou l'*Adigar*, ou le *Diſſava* depoſe un Treſorier ou un Receveur dés qu'il donne le moindre ſujet de plainte ; mais ſouvent celui que l'on met à ſa place n'eſt pas meilleur, & comme l'on gagne peu par ces ſortes de changemens, & que l'on riſque toûjours de n'étre pas reçû favorablement, on aime mieux ſouffrir. On a neanmoins une liberté qui eſt tres-grande, c'eſt que lorſqu'une terre que le Roy a donnée eſt chargée de trop de redevances ou de corvées, on en eſt quitte pour la remettre entre les mains du Roy, qui en diſpoſe en faveur d'un autre, & cela arrive tres-communement. Lorſque quelque Particulier a de beaux fruits ou autre choſe de rare, un Officier le marque pour le Roy, il n'eſt plus permis d'y toucher, ſi ce n'eſt pour le porter au Roy, qui quelquefois eſt dans une Province tres-éloignée. Les Grands ſont obligez de faire la reverence

au Roy trois fois l'année, & de lui preſenter ce qu'ils ont de meilleur. Le premier terme eſt le nouvel an, qui commence là à la fin de Mars, & ſe celebre avec beaucoup de ceremonies. Toutes les troupes ſe trouvent ce jour-là autour du Palais ſous les armes, & rangées en bataille : on plante des mays garnis de banderoles & de toutes ſortes de fruits ; on tire le canon, & le Roy ſe montre au peuple, & va aux bains ſuivi de toute ſa Cour. On lui doit encore un preſent pour les nouveaux fruits, & un autre pour le mois de Novembre, auquel tems on fait de grands ſacrifices dans toute l'Iſle. Les Gouverneurs generaux de Ceylan avoient conſervé la même coûtume, & recevoient des preſens trois fois l'année des principaux Chingulais.

Comme tout le commerce s'y fait par échange, & que les impôts ſe payent en eſpeces, ainſi qu'on le voit par l'Hiſtoire de Jean Ribeyro, il n'y a pas beaucoup d'argent dans le païs. Les Portugais y en avoient neanmoins introduit, les Pagodes, les Pardaons, les Larins y avoient cours. Le Roy de Candy avoit auſſi permis à ſes peuples de ſe ſervir

d'une monnoye que chacun peut fabriquer. Elle eſt d'un argent tres-pur, & a la forme d'un hameçon dont on ſe ſert pour prendre du poiſſon. Le Roy a fait encore fabriquer une autre monnoye d'une eſpece particuliere que l'on appelle *Ponam*, & il eſt deffendu ſous peine de la vie de la contrefaire ; mais il y a tres peu de toutes ces monnoyes. Il faut neanmoins que les grands Seigneurs accompagnent de quelque ſomme d'argent le preſent qu'ils font trois fois l'année.

Jean Ribeyro dit encore que le Roy de Portugal pour faire plaiſir aux Chingulais, a donné au Capitaine general de Ceylan le titre de Roy de Malvana. Il me ſemble qu'il n'en a uſé ainſi, que pour s'accommoder aux manieres du païs : laplûpart des Gouverneurs prenant le titre de Roys, & ſe faiſant la guerre les uns aux autres, comme on l'a pû voir dans l'Addition au Chapitre huitiéme, où le Roy de Batecalou fait la guerre au Roy de Puligam, le defait & le tuë. Comme le Capitaine general étoit plus abſolu, & qu'il avoit un Gouvernement beaucoup plus étendu, il paroiſſoit aſſez raiſonnable qu'on lui don-

nât le même titre qu'avoient des Gouverneurs du païs qui étoient bien moins conſiderables que lui.

CHAPITRE XI.

Des Villages, Hameaux & autres Revenus que poſſedent les Officiers & le Peuple de Ceylan.

LEs villages où demeurent les Bucherons, les Caneliers, les *Pachaos*, les Conducteurs des Elephans, & les Ouvriers en fer; les terres de Butategama, & pluſieurs autres qui ſont repanduës dans diverſes Provinces, au nombre de quatre cens, appartiennent en propre à l'Empereur, qui les fait cultiver à ſes frais & dépens. Le Roy les donne à ſes *Vidavas*, qui en perçoivent les fruits, & les remettent enſuite au Commiſſaire, & celui-ci à l'Ecrivain qui lui en donne un reçû. Le Capitaine general a vingt de ces villages, & des meilleurs pour l'entretien & la dépenſe de ſa maiſon : le Meſtre de camp general, l'Intendant des Finances, le

Commandant de Colombo, celui de Gallé, celui de Negombo, celui de Calituré, le Sergent major, les *Diſſavas*, le *Bandigaralla*, le Capitaine des Gardes du General, le Commiſſaire, le Juge, le Juge de la Doüanne, pluſieurs Convents de Religieux & Religieuſes, & juſqu'à des Capitaines d'Infanterie, ont chacun deux villages ou hameaux, & ces hameaux ou villages ſont attachez à certaines charges, ou à certains employs. Les autres terres ſont reparties entre les Habitans, & leur ont été données à vie, pour recompenſe de ſervices, ou pour mariage; & ſouvent même on les donne pour deux ou trois vies, ſelon les ſervices qu'on a rendus, ou ſelon la bonne volonté du Prince: de ſorte qu'il n'y a perſonne en ce païs-là, qui n'ait de quoi vivre fort graſſement.

Outre les ſervices que ceux du païs ſont obligez à rendre au Roy, ainſi que nous l'avons dit, ils payent encore certains droits au Seigneur du village, & il n'y a ni ſoldat, ni Noble, ni aucune autre perſonne, qui puiſſe s'exemter de payer ce qu'il doit à raiſon de ſon fief, ou *Paravenia*. On paye particuliere-

ment en *Areca*, qui eſt une feüille dont on fait beaucoup de cas dans les Indes. & cela ſe paye ſelon les aveus ou denombremens que l'on garde dans les Archives de l'Empereur ; de ſorte que les uns payent plus, les autres moins. Outre cela il a encore un droit ſur le Poivre, ſur le Ris, & ſur beaucoup d'autres denrées, & tout ſe paye en eſpeces ſans difficulté & ſans repugnance.

Dans chaque village il y a la maiſon du Seigneur, qui eſt ordinairement bien bâtie, avec une portion de terre qui y eſt attachée, & ils appellent cette maiſon & cette terre le *Motteto*, comme qui diroit le Fief principal. Les Maires & Principaux du village ſont obligez à labourer cette terre, à l'enſemencer, à en faire la recolte ; comme auſſi à cüeillir le Poivre, l'*Areca*, & toute autre ſorte de fruits, gratis ; les Culles les portent de même à la Ville chez le Seigneur de qui ils relevent : ainſi le Seigneur d'un village ſçait preciſément ce qu'il a à depenſer chaque année, & a ſes proviſions de tout ce qui eſt neceſſaire à la vie. Tout le bois de *Sapan* lui appartient, & il n'y a que lui qui en

puiſſe faire abattre & le vendre.

On paye ordinairement cinq pour cent d'entrée, & on ne paye rien pour la ſortie ; on voit par là que les droits ſont fort modiques.

Les bois produiſent beaucoup de choſes dont on peut faire commerce, & entre autres une certaine gomme qui eſt comme la reſine en France : on en trouve encore d'une autre eſpece dans les plantages, & cette gomme eſt fort claire, & de la même couleur que l'ambre jaune; on l'appelle dans les Indes *Chandarras*, on l'eſtime extrêmement, & on l'employe dans beaucoup de medicamens ; elle ne coûte à ceux de Ceylan que la peine de l'aller ramaſſer dans les bois : cependant ils la vendent fort bien aux étrangers,qui en chargent beaucoup toutes les années. Nous avons aſſez parlé des hameaux ou villages, parlons preſentement des Villes & Forteresſes de Ceylan.

******
***
*

CHAPITRE XII.

De la Situation, & des Fortifications de Colombo, & de quelques autres Places, ou Forteresſes de Ceylan.

COlombo n'étoit d'abord qu'une loge qu'on avoit palliſſadée ; peu aprés on s'eſt étendu, l'on a bâti un petit Fort, & dans la ſuite on y a fait une Ville tres-jolie & tres-agreable, avec douze baſtions & une place d'armes, d'où l'on peut ſe rendre en un inſtant par tout où il eſt neceſſaire. Les murailles n'ont été long-tems que de *Taipa Singella*, avec un foſſé qui ſe terminoit à un lac, & ce lac fermoit du côté de terre un tiers de la Ville ; il y avoit toûjours deux cens trente-ſept pieces de canon montées, qui étoient depuis dix juſqu'à trente-ſix livres de balle. Elle étoit ſur une Baïe capable de contenir un grand nombre de petits vaiſſeaux, mais qui étoient toûjours expoſez aux vents du Nord ; elle avoit treize cens

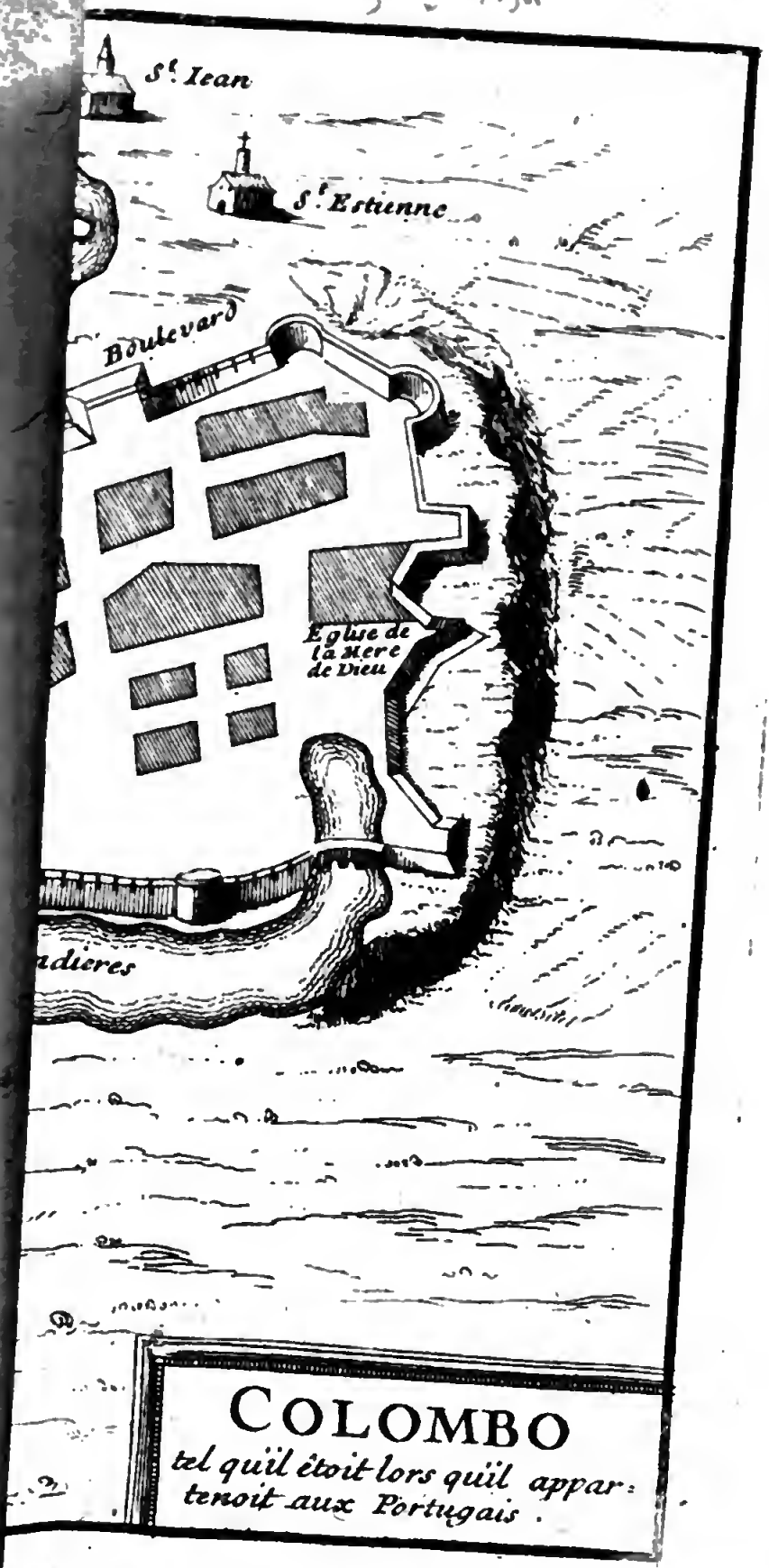

COLOMBO
tel qüil étoit lors qüil appar-
tenoit aux Portugais.

pas de circuit. A la pointe du Recis étoit une eſpece d'Eperon, avec une groſſe piece d'artillerie qui battoit & deffendoit toute la Baïe. La partie meridionale de la Ville étoit toute ouverte ; parce que le Recis la deffendoit aſſez bien de ce côté-là. Sur le bord de la Mer eſt un Baſtion où commence un foſſé avec une muraille à la moderne qui a été prolongée juſqu'au Baſtion de Mapane, où eſt une porte avec un pont levis, & ce même foſſé & cette muraille continüent juſqu'au lac où eſt le baſtion de S^t. Gregoire, & l'on peut dire que toute cette partie-là eſt la mieux fortifiée de toute la Ville. Le Lac qui a bien deux lieuës de tour, la ferme auſſi par l'eſpace de quatre cens pas, & environ à cent pas du Baſtion de S^t. Gregoire, il y en a un autre tout proche la maiſon & le moulin à poudre que fait aller un petit ruiſſeau qui ſort du Lac & traverſe la Ville par le milieu. De l'autre côté du Lac recommence une muraille baſſe qui continuë juſqu'au Baſtion de St Jerôme; mais avant que d'arriver à ce Baſtion, on trouve celui de la Mere de Dieu, la Porte de la Reine, & le Baſtion de ſaint

Sebaſtien, où l'on a creuſé un foſſé qu'on a continué le long du Baſtion de St. Eſtienne, & de la Porte & du Baſtion de S^t. Jean, où eſt encore un Pont levis. Depuis cette Porte juſqu'à la Mer on a planté un rang de palliſſades prés de l'Abbaye ; & vis-à-vis le College des Jeſuîtes eſt une belle Eſplanade, & entre celle de ſainte Croix & le Baſtion de la Doüanne eſt une tres-bonne muraille; & cet endroit n'eſt pas le moins fort de la partie meridionale de la Ville. Les Auguſtins avoient de ce côté-là une grande maiſon, où pendant le Siege nous avions mis nôtre poudre dans ſix vingt jarres, ſous de bonnes voutes ; & elle s'y conſerva tres-bien. Nous en avions d'autre dans l'enclos des Cordeliers, & dans celui des Capucins Portugais. Il y avoit dans cette Ville plus de neuf cens Familles nobles, & plus de quinze cens Familles de Gens de Juſtice, de Marchands & de bons Bourgeois, avec deux Parroiſſes, l'une de nôtre Dame, l'autre de S^t. Laurens, cinq Maiſons Religieuſes ; ſçavoir une de Cordeliers, une de Dominicains ; la troiſiéme d'Auguſtins, la quatriéme de Capucins, & la cin-

quiême eſt le College où les Peres Jeſuîtes enſeignent les Humanitez & la Philoſophie. Outre cela il y avoit la maiſon de la Miſericorde, & l'Hôtel Dieu ; on contoit ſept Paroiſſes hors des murs. Tous les Habitans étoient enrôlez par Compagnies, les Portugais dans les unes, & ceux du païs dans les autres. Tous étoient bien armez & fort adroits à ſe ſervir de leurs armes. Lorſqu'une Compagnie de Portugais, qui n'étoit ordinairement que de quatre-vingt ou quatre-vingt-dix hommes, montoit la Garde, elle paroiſſoit être de plus de deux cens hommes, parce qu'il n'y avoit point de Portugais qui ne fût ſuivi d'un valet au moins.

La Fortereſſe de Gallé eſt ſur une pointe de terre, & la Mer bât au pied du côté du Nord ; c'eſt un rocher fort eſcarpé ; ainſi il n'a pas été neceſſaire d'y faire aucune fortification. Du côté du Sud on s'étoît contenté d'y planter un rang de Palliſſades, mais du côté de terre il y avoit une bonne muraille flanquée de trois gros Baſtions, & une porte au milieu avec un pont levis & un foſſé ; de ſorte qu'elle pouvoit ſe bien def-

fendre. Il y avoit bien deux cens ſoixante Familles Portugaiſes qui s'y étoient établies, & environ ſix cens de Gens du païs tous bons Chrétiens; de ſorte qu'on avoit donné à cette Place le nom de Ville, quoique ce ne fût qu'une Fortereſſe. Il y avoit une Paroiſſe, un Couvent de S^t. François, une Maiſon de la Miſericorde, un Hôtel Dieu, une Maiſon de la Doüanne, un Commandant, un Adjudant, un Commiſſaire ou Intendant, & un Ecrivain. Dés que les Holandois furent maîtres de cette Place, ils la fortifierent à la moderne, ils firent le foſſé plus large & plus profond, & ils la mirent en état de faire une vigoureuſe reſiſtance, ſi on venoit l'aſſieger.

Calituré étoit une tres-petite Fortereſſe à l'embouchure de la riviere dont elle a pris ſon nom. Les Holandois y firent quelques ouvrages, mais cela n'empêcha pas qu'elle ne retombât entre les mains des Portugais, on y entretenoit une garniſon de cinquante hommes ſeulement, avec un Chapelain & les munitions neceſſaires. Elle étoit deffenduë par deux baſtions ſur leſquels on avoit mis quatre pieces de canon.

Negombo n'étoit qu'un carré fermé de murailles avec deux redoutes & cinq pieces de canon, on y avoit mis un Capitaine avec quelques ſoldats, & un Chapelain pour leur dire la Meſſe. Malvana qui étoit à trois lieuës de Colombo ſur une petite riviere n'étoit pas proprement une fortereſſe, mais ſeulement une maiſon de convaleſcence, où l'on envoyoit les Officiers & les ſoldats qui relevoient de maladie, il y avoit neanmoins une Egliſe & un Chapelain pour dire la Meſſe aux malades qui alloient là reprendre leurs forces & prendre l'air.

Batecalou étoit beaucoup plus conſiderable & pour ſa ſituation, & pour ſes fortifications. Il étoit ſitué ſur une Baïe capable de contenir pluſieurs gros navires, & il étoit flanqué de quatre baſtions à l'antique, ſur leſquels il y avoit douze canons de fer. Il y avoit vingt Habitans, cinquante Soldats, un Canonier, un Chapelain & un Capitaine, avec une maiſon qui ſervoit d'Arſenal & de Magazin.

Triquinimalé eſt une Fortereſſe faite en triangle, avec trois baſtions & dix

pieces de canon de fer. Elle eſt ſur une éminence qui avance dans la mer & qui commande l'anſe d'Arcos. On y entretenoit autrefois un Capitaine avec cinquante Soldats, un Aumônier & un Canonier : il y avoit environ ſeize Habitans.

Jafanapatan étoit un grand quarré, & à chaque angle il y avoit un baſtion & quatre demi-lunes revêtuës de pierre. C'étoit-là que demeuroit ordinairement le Capitaine general. Tout auprés de cette Forteresſe étoit un gros Bourg, où il y avoit trois cens Familles Portugaiſes, quatre cens Familles de Gens du païs, un Convent de Cordeliers, un de Dominicains, un College de Jeſuïtes, une Paroiſſe, une Maiſon de la Miſericorde, un Hôtel Dieu. A l'entrée de la *Barre* étoit un Fort comme celui de *Bougie*, où il y avoit toûjours une Compagnie d'Infanterie avec de bonne Artillerie. Toutes les troupes deſtinées pour garder ce Royaume avoient là leur rendez-vous, & conſiſtoient en ſix Compagnies de Portugais qui ne faiſoient pas plus de deux cens hommes, & quelques milices du païs.

Quoique Manar ſoit dans une Iſle de même nom, on la peut compter neanmoins entre les Fortereſſes de Ceylan ; puiſqu'elle n'en eſt ſeparée que par un canal fort étroit, que ſon territoire s'étend plus de dix lieuës dans Ceylan, & que toutes les terres de Mantota relevent de cette place, qui n'eſt qu'un tres-petit quarré, avec deux petites redoutes aux deux angles qui ſont ſur le bord de la mer. Il n'y a point de garniſon, quoiqu'elle ſoit prés d'un gros Bourg, où l'on compte plus de cent cinquante Familles Portugaiſes, & environ deux cens des Naturels du païs. C'eſt dans ce Bourg que demeure le Capitaine. Il y a encore d'autres Fortereſſes beaucoup moins conſiderables, & qui dans la verité ne meritent pas d'avoir ce nom, qui ſont Manicavaré, Sofragan, Beligaon, & quelques autres ſemblables qu'on auroit entierement raſées, ſi ce n'eſt que les troupes Portugaiſes y vont quelquefois camper.

Addition au Chapitre douziéme.

Avant que de parler des Villes & Fortereſſes de Ceylan qui ſubſiſtent preſen-

tement, il est bon de dire quelque chose des ruïnes d'*Amarajapure* si fameuse dans les Croniques & Romances des Chingulais. On [a] pretend que quatre-vingt-dix Roys ont fait leur demeure dans cette Ville, & que c'est de là même qu'elle a pris son nom. Comme nous ne connoissons point d'autres Ouvrages considerables que ceux que les Romains nous ont laissez, on veut que les Temples & les Palais dont on voit encore de grands restes, soient de la façon de ces Maîtres du monde, & qu'ils ayent été bâtis depuis l'Empereur Claude. Je crois pour moi que l'on pourroit aussi-bien dire que ces Ouvrages sont d'Alexandre le Grand, ou peut-être encore avec plus de raison, de quelque Prince plus ancien, & que nous ne connoissons pas. Cette Ville est dans le quartier de Mangalcorla. Il y avoit un Palais qui étoit orné de seize cens colonnes d'un marbre tres-fin & d'un travail merveilleux; un Temple superbe qui contenoit trois cens soixante-six Pagodes, dont il y en avoit vingt-quatre d'une grandeur extraordinaire, & d'une pierre tres-belle & tres-

[a] *Vie de Constantin de Saa, pag.* 13.

rare. Ces trois cens ſoixante-ſix Pagodes répondoient aux trois cens ſoixante-ſix jours de l'année ; ce qui feroit voir que ceux qui l'ont bâtie avoient l'année ſolaire à peu prés comme nous. Autour de ce Temple étoient des étangs qui recevoient l'eau par des aqueducs tres-bien bâtis,que l'on déſechoit,& que l'on rempliſſoit d'eau, ſelon le beſoin que l'on en avoit.

On ruïna encore dans le ſiecle dernier la fameuſe Ville de Cotta, où les Empereurs de ce nom avoient fait leur reſidence pendant pluſieurs années. Cette Ville étoit au milieu d'un Lac ; on n'y arrivoit que par une chauſſée aſſez longue & aſſez étroite, & c'eſt de ces ruïnes que l'on a bâti Colombo. Cette derniere Place eſt ſur le bord de la mer dans un terrein tres-mauvais, la Baïe eſt tres-petite, peu capable de contenir de gros vaiſſeaux,& expoſée à de tres-grands coups de vent. Malgré toutes ces incommoditez elle eſt la plus conſiderable Ville que les Portugais ayent poſſedé, & que les Holandois poſſedent encore dans l'Iſle de Ceylan ; parce qu'elle eſt ſituée dans un quartier où croît la meilleure

Canelle. Les Holandois s'en rendirent les Maîtres au mois de May de l'année 1656. & pour la fortifier à la moderne, ils l'ont presque diminuée de moitié, comme on le peut voir par les deux Plans que nous en donnons. On dit que les fortifications s'éboulent tous les jours. Jean Ribeyro en à fait une description si ample, qu'il n'est pas necessaire de s'y arrêter davantage.

Calituré ou Calturé est dans la plus agreable situation du monde, à l'extremité d'une grande & belle prairie, à l'embouchure d'une riviere qui porte son nom, & sur le bord de la mer. les Holandois s'en étoient rendus maîtres dés le temps qu'ils commencerent à s'établir dans l'Isle de Ceylan. Ils y avoient fait quelques fortifications, mais en 1654. ils abandonnerent cette place & la reprirent en 1655. peu de temps avant que de commencer le siege de Colombo.

Ponte de Gallé fut pris par les Holandois en 1640. & tint à peine 5. jours. Jacob Koster qui commandoit l'armée Holandoise moüilla dans la Baïe le 8 de Mars, mit pied à terre le même jour & battit la place si rudement que le 13. du même

23.6.374 965

96
C
les
16
ils
m
nc
fic
R
pl
rê

ag
m
l'
n
la
le
d
q
il
r
d

d
J
I
A
b

même mois elle capitula & ſe rendit. La ſituation de Ponte de Gallé eſt beaucoup meilleure que celle de Colombo, ſa Baïe plus grande eſt capable de contenir de plus gros vaiſſeaux & en plus grand nombre, mais expoſée au vents d'Oüeſt, qui lors qu'ils ſoufflent un peu rudement agitent fort les navires. La ville eſt ſur une hauteur, entourée d'un large & profond foſſé, de bonnes murailles garnies de trois baſtions, l'entrée du port eſt tres-dangereuſe & pleine de rochers & défenduë par des Forts garnis d'une groſſe Artillerie; tout le terrein eſt pierreux, c'eſt ce qui lui a donné le nom *das Gravayas*; elle a été long-tems la principale place que les Holandois euſſent dans cette Iſle.

Malvana n'a jamais paſſé pour une fortereſſe; c'eſt ſeulement une maiſon de plaiſance où les Capitaines generaux faiſoient ordinairement leur reſidence: ils y avoient un beau Palais que l'on appelloit *Roſa pani*; & comme l'on croit que l'air y étoit meilleur que dans toute l'Iſle, on y envoyoit ceux qui étoient convaleſcens pour reprendre leurs forces

Negombo n'eſt proprement qu'un

quatré que les Portugais avoient d'abord bâti, uniquement pour empêcher que l'on ne vint inquieter leurs Caneliers dans le tems de leur travail. Les Holandois s'en rendirent les maîtres en 1640. les Portugais la regagnerent en 1643. mais elle ne leur demeura pas long-tems. François Carron l'attaqua au mois de Fevrier de l'année ſuivante ; & l'ayant reconquiſe, elle eſt demeurée depuis ce tems-là aux Holandois, quelques efforts que les Portugais ayent fait pour la reprendre.

Batecalou & Triquinimalé ſont les deux meilleurs ports, & les plus conſiderables de toute l'Iſle. Ce fut à Batecalou ou Matecalou que les Holandois aborderent en 1602. & 1603. & les Portugais ayant reconnu l'importance de de ces deux poſtes, reſolurent d'y bâtir quelques fortereſſes pour empêcher les Nations étrangeres d'avoir par là aucun commerce avec les Roys de Candy. Les terres ſont hautes & élevées du côté de Triquinimalé. Il y avoit là un fameux Pagode, ou pour mieux dire, il y en avoit trois ; mais celui qui étoit ſur la pointe la plus éminente qui avançoit

3.6.34

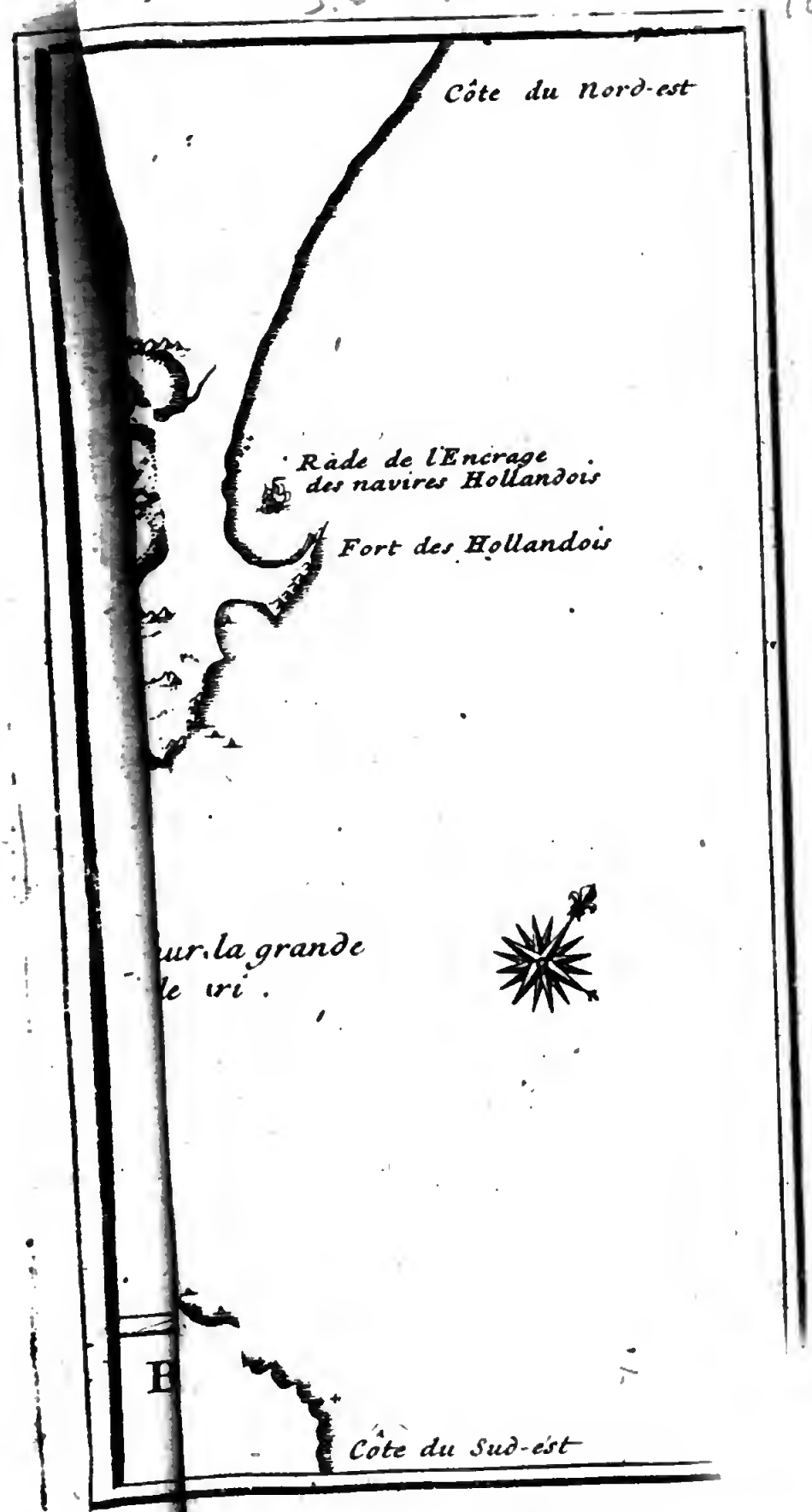
Côte du Nord-est
Rade de l'Encrage des navires Hollandois
Fort des Hollandois
ur la grande
le ri .
Côte du Sud-est

dans la mer, & qui dominoit sur toute la Baïe, étoit le plus considerable. Les Portugais l'abbatirent en 1624 & y bâtirent une forteresse, ce qui toucha vivement les Chingulais ; & comme l'air y est mal sain, & qu'on y est sujet à des fievres chaudes violentes, ces peuples superstitieux ont crû que c'étoit un effet de la vengeance de leurs Dieux sur les Portugais. Peu de tems aprés Constantin de Sa pour achever d'enfermer le Roy de Candy, & lui ôter toute communication & tout commerce avec aucune nation, fit encore élever un autre fort dans une Isle qui est à l'entrée de la riviere de Puligam ou de Batecalou. Ce fut ce qui acheva d'irriter le Roy de Candy, le determina à recommencer la guerre. Les Holandois alliez avec ce Prince prirent ces forts sur les Portugais, & les lui rendirent ; parce que ne songeant alors qu'au commerce de la Canelle, & ces lieux d'ailleurs étant trop éloignez du canton où elle se cüeille, ils crurent se faire un merite aupres de Henar-Pandar de les lui rendre ; mais ils n'en ont pas usé de même à l'égard de Gallé, de Calaturé & d'autres places.

Antonio Amaral de Menezes avoit fait bâtir prés de Jafanapatan un autre fort qui empêchoit que les vaiſſeaux ne puſſent approcher ; & ſi l'on en avoit bâti un pareil à Calmoni, aucun navire n'auroit pû entrer dans le bras de mer qui ſepare le Royaume de Jafanapatan du païs des *Vanias* Tout le Royaume de Jafanapatan ſe diviſe en quatre parties, ſans compter les Iſles d'Ouvature, de Cardina, &c. Ces quatre parties ſont Belligampate qui eſt à la pointe, & plus au Nord, Teninarache, Wademarache & Patiarapali ; le païs eſt gras, a de bons pâturages, beaucoup de bêtail & de gibier, mais l'air y eſt mauvais ; on y eſt fort incommodé des Singes qui y ſont en grand nombre, & y font beaucoup de mal.

Manar ſignifie en langue Malabare, riviere de ſable; cette Iſle a été convertie à la foy par ſaint François Xavier & arroſée du ſang de plus de ſix cens Martirs que le Roy de Jafanapatan fit mourir peu de tems aprés, en haine de nôtre ſainte Religion, ce qui attira contre lui les armes des Portugais. Conſtantin de Bragance y paſſa en 1560. y porta le

3.6.374 1000

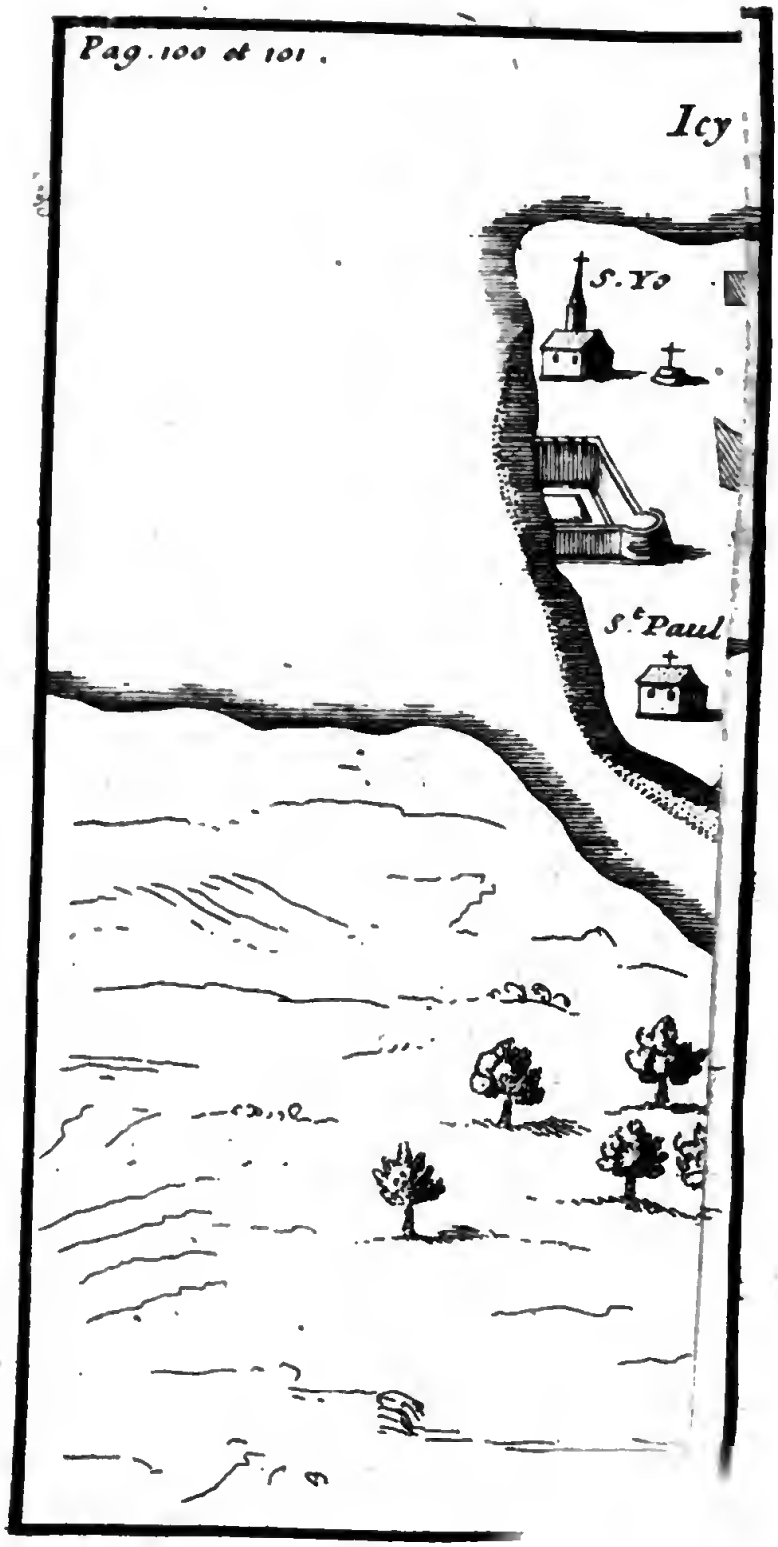
Pag. 100 et 101.
Icy
S. Yo
S.t Paul

fer & le feu, demolit plusieurs bourgs & pagodes, enleva cette fameuse dent d'un Singe que ces miserables Idolatres adoroient comme une relique du Dieu *Budu.* L'Isle de Manar a été autrefois tres-fameuse par la pêche des perles, mais présentement toutes les huîtres se sont retirées, il faut les aller chercher du côté de Tuticorin; quoique depuis ce tems-là les Habitans de cette Isle ne soient pas aussi riches qu'ils ont été, ils sont toûjours en assez grand nombre, & l'on trouve encore de gros bourgs dans cette petite espace de terre. Les Holandois s'en rendirent les maîtres en 1658. aprés la mort d'Antonio Amaral de Menezes qui fut tué d'un coup de fauconneau; ce coup étonna tellement les Portugais, que quoiqu'ils fussent bien retranchez & en assez grand nombre, ils prirent l'épouvante, & se sauverent tous à Jafanapatan.

CHAPITRE XIII.

Des Troupes reglées, & des Milices que les Portugais entretenoient dans l'Iſle de Ceylan.

IL y a un lieu entre pluſieurs villages nommé Manicavaré dans les quatre Corlas à cinq ou ſix lieuës de Balané, & à dix ou onze de Colombo, où les Portugais campoient ordinairement, afin d'être à portée de s'oppoſer au Roy de Candy, & de deffendre les ſept Corlas, ſi elles étoient attaquées. Celui qui commandoit ce camp étoit le premier Officier de guerre aprés le General. Le camp étoit compoſé de douze compagnies d'infanterie Portugaiſe, leſquelles ne faiſoient pas en tout plus de trois cens cinquante hommes. Outre le Commandant il y avoit dans ce camp un Capitaine general, un Sergent major, deux Adjudans, un Munitionnaire, Un Religieux de S^t. François pour Chapellain, & de plus un *Diſſava*, qui eſt comme un General des Chingulais, ou Gou-

verneur des armées d'une Province, & qui avoit toûjours en tems de paix pour le moins quatre mille hommes dans le camp, & un plus grand nombre en tems de guerre.

Il y a un autre camp dans le païs de Sofragan du côté du Royaume d'Uva; il eſt compoſé de quatre compagnies d'infanterie Portugaiſe, qui font cent cinquante hommes, & de quatre ou cinq mille Laſcarins; le tout commandé par le *Diſſava* de la Province, qui a avec lui un Adjudant & un Aumônier.

Dans ces deux camps conſiſtent les principales forces du Royaume, particulierement en tems de paix. Il y en a encore un a Maturé qui eſt d'une compagnie d'infanterie Portugaiſe & de 3. ou 4000. Laſcarins.

Le *Diſſava* de ces quartiers là commande ce camp & garde les côtes de l'Iſle depuis les frontieres d'Uva & de Batecalou juſqu'à Colombo.

Le *Diſſava* des ſept Corlas commande auſſi un corps de troupes de 3. ou 4000. Laſcarins & d'une compagnie d'infanterie Portugaiſe avec quoy il garde tout le païs, qui eſt depuis le

Royaume de Candy & Malalé, juſqu'à la montagne de Grudumalé.

Lorſque les Holandois entrerent dans l'Iſle, on fit un autre camp pour couvrir Gallé, & ce camp s'appella le camp de Maturé. Les quatre *Diſſavas* qui commandent ces camps, ont un pouvoir preſque abſolu, & font pendre au premier arbre ſans autre forme de procés les Portugais qui ſont ſous leur commandement; car la diſcipline militaire s'obſerve tres-exactement dans ce païs-là: le ſupplice dont on punit ceux du païs eſt different; on leur fend l'eſtomac à coups de hache, & on les ouvre, ou-bien on les empalle; & les *Diſſavas* ne rendent conte à perſonne de leurs ordonnances, de ſorte que dés qu'un ban eſt publié, ſi un Soldat s'éloigne ou y contrevient en la moindre choſe, on le punit de mort auſſi-tôt, & on ne permet point en ce païs-là aux Soldats de raiſonner, ni de demander pourquoi on ordonne une telle choſe plûtôt qu'une autre. Il eſt vrai que la dipoſition du païs & le naturel des Habitans demandent qu'on garde cette rigueur. On ne ſouffre aucune querelle dans le camp;

mais comme on ne veut pas auſſi éteindre tout-à-fait cette ardeur ſi neceſſaire au Soldat, on aſſigne un lieu hors du camp où ils peuvent ſe battre & vuider leurs differends avec la permiſſion des Commandans. Ce quartier s'appelle le quartier d'honneur, parce que c'eſt là qu'on ſe peut parler. Si un des deux Combattans eſt tué de bon jeu, celui qui a tué en eſt quitte pour s'abſenter pendant huit jours, & le Commandant le rapelle, & lui donne une lettre de ſûreté, & on ne parle plus de celui qui eſt mort. C'eſt preſque là toute la juſtice qu'on fait dans le camp. Si un ſoldat refuſoit un combat, ou uſoit de ſupercherie, il ſeroit tenu pour un infâme, & perſonne, pas même ſon frere, ne le voudroit voir ou ſouffrir dans ſa compagnie. Ceux qui ont été bleſſez, & qui ont eu du deſſous, ne peuvent plus renouveller leurs querelles; parce que dés qu'ils ſont gueris, un de leurs Camarades leur va demander leur parole, & celui qui refuſe de la donner, ou qui la viole aprés l'avoir donnée, à affaire, non plus à la Partie, mais à ce Soldat. De cette maniere la diſcipline ſe maintenoit

autrefois parmi les troupes Portugaiſes de l'Iſle de Ceylan. Les Soldats étoient braves, obeïſſans, pleins d'honneur, & avoient de grands égards les uns pour les autres. On peut voir par le denombrement qu'on a fait des garniſons & des camps, qu'il n'y avoit gueres plus de ſept cens ſoldats Portugais dans l'Iſle de Ceylan. On les payoit deux fois par an, ſçavoir à Noël & à la ſaint Jean, & leur paye étoit de dix *Pardaons* pour chaque Soldat. Les Sergens & les Alferez en avoient vingt, & le Capitaine cent: cela n'étoit que pour leur entretien; car tous les mois on donnoit à chaque Soldat un *Pardaon* & un boiſſeau & demi de ris pour ſa nourriture, mais le Capitaine retenoit le *Pardaon* & le ris, & ſe chargeoit de nourrir le Soldat, ayant ſoin de lui faire donner du ris cuit trois fois par jour.

Les Soldats gardoient leurs armes, & étoient obligez de les repreſenter aprés une occaſion; & celui-là étoit tenu pour infâme qui les perdoit, quelque bleſſé qu'il fût, auſſi ils ne les abandonnoient jamais, tant qu'ils avoient un ſouffle de vie, & qu'ils pouvoient ſe ſoûtenir.

Celles qu'ils gagnoient appartenoient au Roy, & ils les remettoient entre les mains du Commiſſaire, qui leur en donnoit certificat : mais c'étoit aux Capitaines qu'ils s'adreſſoient pour avoir une declaration autentique de leurs belles actions. Le Capitaine non ſeulement la donnoit, mais il ne manquoit pas d'y marquer toutes les circonſtances qui étoient venuës à ſa connoiſſance, & de le faire avec ſerment. Sur ce temoignage le General accordoit ſon certificat au Soldat ; & ſi le Soldat étoit trop éloigné, & qu'il ne pût aller trouver le General, il gardoit ſon atteſtation, & en quelque tems que ce fût le General la ſignoit ; & ſi ce General mouroit, ou quittoit le Gouvernement, celui qui lui ſuccedoit ne refuſoit jamais de ſigner ces atteſtations.

On étoit dans cette Iſle comme dans une fortereſſe ; perſonne n'en pouvoit ſortir ſans congé du General, & le General ne l'accordoit preſque jamais. Les Capitaines de navires, les Maîtres ou Patrons de barques étoient condamnez à trois cens *Pardaons*, s'ils recevoient ſur leur bord quelque perſonne qui n'eût

pas ſon congé ; & ſi on prenoit un deſerteur du côté de terre, on le puniſſoit de mort, & il n'y avoit point de remiſſion.

On s'avançoit par ſes ſervices, il n'y avoit ni brigue, ni partialité ; on ſçavoit ce qu'un Soldat avoit fait dans chaque occaſion, comment il s'étoit diſtingué ; & lorſque le bruit de ſes belles actions ſe repandoit, le Capitaine general ordonnoit au Meſtre de camp de l'informer de la verité ; & ſi le rapport du Meſtre de camp étoit favorable, le General ne manquoit pas d'avancer l'Officier ou le Soldat ſans autre recommandation. Cette juſtice faiſoit plaiſir à tout le monde. Il n'y avoit pas un Soldat, pas un Officier qui ne fût ravi de voir ſon Camarade avancé ; parce qu'il ſçavoit qu'il n'avoit qu'à bien faire pour être avancé de même ; & l'émulation étoit ſi grande que tous ne ſongeoient qu'à ſe diſtinguer & à ſe faire aimer & eſtimer.

Les Soldats n'étoient pas obligez de ſervir plus de ſix mois dans une compagnie, & s'ils ne ſe trouvoient pas bien, ils quittoient & paſſoient dans une au-

tre ; le Genéral avoit de coûtume dans ce temps-là d'aller au Camp faire la revûë des troupes qui y étoient, & deux jours aprés on les payoit, & alors les Soldats s'enrolloient ſous le Capitaine qu'ils vouloient choiſir. On leur avoit laiſſé cette liberté d'autant que c'étoit une choſe infame parmi eux de ſe plaindre de la nourriture, & que neanmoins il ſe trouvoit des Capitaines qui ne nourriſſoient pas bien leurs Soldats: mais avec tout cela les Compagnies de ces Capitaines n'en étoient pas moins nombreuſes ; parce que le General faiſoit lui-même la repartition des troupes,& mettoit chaque Compagnie à 36. ou 38. hommes. Si le Capitaine aimoit un Soldat, & ſi le Soldat étoit content du Capitaine, il le laiſſoit dans la même Compagnie, & il changeoit ſeulement ceux qui vouloient changer, ou qui étoient ſurnumeraires : mais les Capitaines qui en uſoient bien, avoient toûjours les meilleurs hommes. Quand le Genéral voyoit, que les Soldats ne vouloient pas ſervir ſous un Capitaine, il l'en avertiſſoit une fois ou deux, & ſi ce Capitaine le trouvoit mauvais, ou ne

ſe corrigeoit pas, le Genéral donnoit la compagnie à un autre.

Comme les Capitaines nourriſſoient leurs Compagnies, & que pour cela on leur donnoit à chacun deux villages, les Culles, ou Chartiers de chaque village venoient tour à tour ſervir leurs quinze jours; & quand on faiſoit une marche, on en prenoit un certain nombre pour porter les batteries de cuiſine, & les autres équipages. Les Maires, Syndics & autres principaux des villages étoient comme les pourvoyeurs de l'armée, ils avoient ſoin de la fournir de bœufs, de vaches, de poulles, de chapons, de beurre & de toute autre choſe en payant. Les Capitaines pouvoient aiſément avec ces ſecours entretenir honorablement leurs compagnies, bien nourrir leurs Soldats, en avoir ſoin quand ils étoient malades, & ne les point envoyer à l'hôpital que quand on ne pouvoit les guerir autrement. Lorſqu'un Soldat alloit à l'hôpital il portoit ſes armes avec lui, & s'il mouroit il les laiſſoit entre les mains d'un Religieux qui les remettoit au Commiſſaire, & en tiroit quittance: mais quand un Soldat revenoit de ſa ma-

adie, on l'envoyoit à Malvana pour ré-ablir ſes forces, & dés qu'il ſe portoit ›ien, il retournoit au Camp. Un Sol-lat n'étoit obligé dans les marches qu'à ›orter ſes armes. En quelque lieu qu'il ſe trouvât prés d'un village à l'heure de lîner, il tiroit un coup de mouſquet, tuſſi-tôt les principaux le venoient ›rendre, le menoient à la maiſon du Seigneur, lui preſentoient des fruits, en ittendant le dîné, & aprés l'avoir bien ·egalé, ils le remenoient dans le che-nin, où s'il étoit tard, ils le faiſoient :oucher dans le village, & en avoient plus de ſoin que de leur propre enfant; parce qu'ils ſçavoient que s'il arrivoit mal à ce Soldat, on ne manqueroit pas de ſaccager le village, & d'y mettre tout à feu & à ſang: outre qu'ils étoient obli-gez à le bien traiter à cauſe des terres que le Roi leur avoit données à ces con-ditions. Cela ſe pratiquoit par toute l'Iſle, & les Soldats & les Officiers pou-voient quitter le ſervice quand ils vou-loient, pourveu qu'ils ne deſertaſſent point.

CHAPITRE XIV.

Des Uſages, Rits, Coûtumes & Ceremonies des Chingulais.

ON a vû dans le Chapitre precedent de quelle maniere les Portugais vivoient dans l'Iſle de Ceylan ; on va expliquer dans celui-cy les loix, rits, uſages, coûtumes & ceremonies des gens du païs. Ces peuples ſont tous Gentils, comme le ſont la plûpart des vrais Indiens, neanmoins avec quelque difference : car les Chingulais adorent un ſeul Dieu qui a crée le monde ; mais ils croyent qu'il y a d'autres divinitez au deſſous de lui, qui ſont comme ſes Lieutenans, qu'ils apellent auſſi Dieux, & à chacun deſquels ils donnent un emploi. Un par exemple, à ſoin de l'agriculture, un autre de la navigation, un autre d'une autre choſe, ils ont des Idoles de differentes figures : les unes ont la figure d'un homme ; les autres d'une femme, d'un ſinge, d'un élephant ; quelques unes ſont comme des monſtres ayant

pluſieurs bras tenant des arcs & des fléches ; mais il y en a une qui eſt au deſſus de toutes les autres, qu'ils appellent *Budu*, pour laquelle ils ont une tres-grande veneration. Ils la repreſentent ſous la figure d'un homme, mais d'une taille giganteſque ayant plus de 32. pieds de haut. Ils tiennent par tradition que cet homme a demeuré long-tems dans l'Iſle de Ceylan & qu'il y a mené une vie tres-penitente & tres-ſainte. Ils content leurs années depuis le temps qu'il a vécu parmi eux, & on trouve par la ſupputation que l'on en fait, qu'il vivoit environ l'an quarantiéme de l'ere Chrétienne, & que ce peut être l'Apôtre Saint Thomas : car c'eſt une tradition conſtante dans tout l'Orient, que cet Apôtre a prêché l'Evangile à tous ces peuples. Les Chingulais diſent qu'il n'eſt point né chez eux, qu'il a quitté leur païs & qu'il eſt allé mourir dans la terre ferme, ce qui s'accorde avec l'opinion commune qui eſt établie parmi les Chrétiens des Indes, & particulierement parmi ceux de la côte de Coromandel qu'on appelle Chrétiens de Saint Thomas. L'année commence à Ceylan

à la nouvelle lune de Mars. Il n'y a point de nation qui ait plus de veneration pour ſes Rois que les peuples de Ceylan. Lorſqu'ils abordent leur Roy, ils ſe proſternent juſqu'à trois fois le viſage contre terre, & tant qu'ils lui parlent ils ſont couchez ſur le ventre ayant les mains jointes ſur la tête; ils l'adorent comme un de leurs Dieux; aprés ſa mort ils luï font des ſacrifices & lui offrent tout ce qu'ils s'imaginent qu'il a le plus aimé, & ils lui donnent divers noms ſelon les inclinations qu'il a euës. Ils rendent le même honneur au Capitaine Général ; parce qu'ils le regardent comme le Roi de Malvana. Les Chingulais croyent l'immortalité de l'ame, mais ils tiennent que l'ame d'un méchant paſſe pour cette fois ſeulement dans le corps d'un animal domeſtique, & celle d'un brave homme dans le corps d'un tigre, d'un ours, ou de quelque autre bête feroce ; que quand ces animaux meurent, ces ames vont à l'autre monde, où elles ont le double de ce qu'elles avoient ici. Celles des méchans ſont deux fois plus méchantes & ſont rigoureuſement punies, celles des bons au contraire ſont

deux fois meilleures & ont de grands plaiſirs & de grands honneurs, ſelon le bien que le deffunt a eu ou ſelon le poſte qu'il a rempli ; c'eſt pourquoi ils ne conſervent rien de ce qu'il a amaſſé, ils enterrent tout avec lui, & gardent ſeulement quelques troupeaux, quelques inſtrumens pour labourer la terre, ou quelqu'autre choſe ſemblable. Si le Roi a honoré le deffunt de quelque chaîne d'or, de quelque joyau pour recompenſe d'une belle action qu'il aura faite, ſes heritiers ſont obligez ſous peine de la vie de raporter cette marque d'honneur au Roi, & s'ils y manquoient on les feroit tous mourir, & comme c'eſt une infamie parmi ces peuples de toucher ſeulement au preſent que le Roi auroit fait, & qu'on revendroit ; il n'y a pas moyen de s'en defaire, & ainſi tout retourne toûjours au Roy.

Addition au Chapitre quatorziéme.

De la Religion des Chingulais.

Il eſt difficile en conſiderant la diſcipline & l'ordre qui eſt parmi les Chin-

gulais, de ne pas croire qu'ils ont eu connoiſſance autrefois de nôtre ſainte Religion. On a remarqué dans la premiere addition, que du tems de l'Empereur Juſtinien, ou environ, il y avoit dans l'Iſle de Ceylan des Egliſes pour les Marchands Chrétiens qui y venoient de Perſe. Il y a apparence que ces premieres ſemences de l'Evangile n'ayant pas été aſſez bien cultivées, les Chingulais ſont retombez dans leur premier aveuglement; mais qu'ils ont conſervé une partie de l'ordre & du gouvernement Eccleſiaſtique qui avoit été établi parmi eux. Car ils ont un Grand-Prêtre ou Souverain Pontife qui connoit avec ſes *Gones* ou *Changatars* de toutes les choſes qui concernent la Religion. Ils l'appellent *Terumvanſſe*. C'eſt ordinairement un homme venerable par ſon âge & par l'auſterité de ſa vie. Il porte pour marque de ſa dignité un ruban d'or & un bâton ou ſceptre d'yvoire; il ne marche jamais qu'accompagné d'un tres-grand nombre de *Gones* ou de *Changatars*, & joüit d'un revenu conſiderable.

L'Iſle de Ceylan eſt partagée en quatre Dioceſes, & chaque Dioceſe a ſon

Pontife qui eſt ſoûmis au *Terunrvanſſe*, & qui gouverne les *Gones* qui ſont dans ſon diſtrict. Le premier fait ſa reſidence prés de Sofragan, & a ſoin du fameux Pagode conſacré à *Hilciperumal* frere de *Viſnu*, Le ſecond demeure prés de Calané dans le Pagode de *Biwxura perumal* frere de *Rama*; le troiſiéme eſt à Cataragama, qui eſt le Pagode du grand Idole *Caude Suami* fils de *Viſnu*; le quatriéme enfin eſt attaché au Pagode d'*Altenor* qui eſt dedié à *Viſnu*. Outre ces Pagodes, il y en a quatre autres qui joüiſſent de revenus tres-conſiderables, & qui ſont encore plus fameux, ſçavoir les Pagodes de Triquinimalé, de Manicaram, de Tenevare, & de Tricoil, qui paroiſſent comme autant de Villes. On y trouve toutes ſortes de Marchands & d'Ouvriers neceſſaires pour le ſervice du Pagode, & des *Gones* ou *Changatars*; & les biens affectez à ces Pagodes ſont exemts de toutes ſortes de droits & d'impôts. Les *Gones* ſont en une tres-grande conſideration. On leur rend preſque les mêmes honneurs qu'au Roy; & juſqu'à Raya Singa ils joüiſſoient d'une impunité d'autant plus dangereuſe, que

ſouvent ils ſe ſont trouvez de toutes les cabales qui ſe ſont faites contre le Prince ; & remüant les conſciences à leur gré, ils entraînoient le peuple dans leurs ſentimens, & ſe rendoient redoutables. Raya Singa n'a pas eu le même égard pour eux, & il en a fait mourir un tres-grand nombre.

Ces Prêtres ſont habillez de jaune ; ils aiment beaucoup à faire des proceſſions, afin d'attirer un grand concours de peuple autour d'eux : le Mecredy & Samedy le peuple va faire ſa priere aux Pagodes, & outre cela il y a trois Fêtes principales dans l'année, ſçavoir dans la Lune de Mars, dans celle de Juin, & dans celle de Novembre. La premiere ſe celebre en l'honneur de *Budu* qui eſt le grand Dieu qui a ſoin des ames. Pendant cette Fête ils vont en pelerinage, ou au Pic d'Adam que les Naturels du païs appellent *Amalala Saripadi*, ou à l'Arbre *Bogahat* qui eſt vers *Anurodq Burro*, & qu'ils tiennent avoir été tranſplanté là par le Dieu *Budu*. Il y avoit autrefois une dent de Singe dans le Royaume de Jafanapatan que ces peuples idolâtres adoroient comme une dent de *Budu*.

Conſtantin de Bragance l'enleva en 1560. & aima mieux la brûler, que de la vendre au Roy de Pegu qui en offroit prés de huit cens mille livres. Mais ces peuples voyans qu'ils ne la pouvoient racheter, publierent que cette dent s'étoit échapée des mains des Portugais, & qu'elle s'étoit venuë mettre ſur une roſe où on l'avoit retrouvée. Les deux autres Fêtes ſe font pour les biens de la terre; celle qui ſe celebre vers le mois de Juillet, commence à la nouvelle Lune de Juin, & finit à la pleine Lune du même mois. La Fête que l'on fait en Novembre ne dure qu'une nuit.

Quoique les *Gones* ou *Changatars* ſoient fondez, ils tirent encore beaucoup de la charité des peuples, & particulierement des mourans: car lorſque quelqu'un eſt dangereuſement malade, on va appeller un Prêtre, on l'amene ſous un dais, on le regale le mieux que l'on peut; & juſqu'à ce que le malade ſoit ou mort, ou hors de danger, le Prêtre demeure auprés de lui, & recite le Cantique *Bonna*, puis le Paraphraſe, & prêche les Aſſiſtans d'une maniere fort pathetique. Ces peuples ſont perſua-

dez que la priere du *Gone* n'a d'effet, qu'à proportion de ce qu'ils lui donnent, ainſi ils le payent largement ; & aprés l'avoir bien traité, ils le reconduiſent avec la même ceremonie qu'ils l'ont amené.

Les Chingulais enterrent les morts dans des bois, s'ils ſont pauvres ; mais s'ils ſont riches, ils les brûlent avec beaucoup de dépenſe.

Jean Ribeyro rapporte aſſez fidelement les autres ceremonies & ſuperſtitions des Chingulais, c'eſt pourquoi je ne m'y arrêtrai pas davantage.

CHAPITRE XV.

De quelques Superſtitions des Chingulais.

CEs peuples comme preſque tous les Orientaux ont beaucoup de ſuperſtitions ; ils ont une tres-grande connoiſſance des ſimples.

Lorſque quelqu'un eſt malade, & que les herbes ou racines qu'ils lui appliquent ne produiſent pas l'effet qu'ils eſperoient

eſperoient, ils prennent une planche, & font deſſus avec de la terre, la figure de cet homme à demi relief; enſuite ils font appeller tous ſes parens & ſes amis de l'un & de l'autre ſexe, & preparent un grand repas, & ſur les neuf heures du ſoir tous les Conviez ſe trouvent autour de la maiſon, & aprés le ſouper on ſe rend dans un lieu preparé pour cela, où tous ſe mettent en rond, laiſſant une place conſiderable au milieu: on allume beaucoup de flambeaux, on bât le tambour, & on fait un grand bruit de divers inſtrumens pendant une heure: puis une jeune fille, qu'on pretend devoir être Vierge, va danſer au milieu du cercle; pendant que tous les Aſſiſtans mêlent leurs voix au tintamarre que font les tambours, les flutes, les cors, & tous ces inſtrumens: aprés quelques tours elle ſe laiſſe tomber, jettant l'écume par la bouche, & ayant les yeux étincelans comme deux flambeaux; un de la troupe ſe détache, va lui faire pluſieurs queſtions, & la prie de ne pas permettre que le malade meure, & de vouloir bien accepter les fruits qu'il lui offre de ſa part, & de lui enſeigner quelque re-

mede contre ſon mal. Il fait en même tems l'éloge du malade, il l'aſſûre qu'il eſt de ſes amis, & qu'il lui en a donné des preuves dans toutes les occaſions. Alors le Demon parlant par la bouche de la fille, prononce l'Arrêt du malade, qui quelquefois meurt, quelquefois guerit contre la prediction de cet Oracle pretendu; & ſi on ſe plaint d'avoir été trompé, la fille répond que c'eſt qu'on n'a pas bien entendu. Quelquefois la fille ne ſçachamt que répondre, dit, qu'il y a quelqu'un dans la compagnie qui eſt ſon ennemi, & qu'elle hait à la mort; que tant qu'il ſera là, elle ne parlera pas : on cherche cet ennemi, & il arrive preſque toûjours que c'eſt quelque Chrétien, ſoit Chingulais, ſoit Portugais. On le prie en même tems de vouloir bien ſortir, & dés qu'il eſt dehors le Demon donne ſa réponſe. Ce ne ſont qu'honneurs, que remercîmens qu'on lui fait; on porte à manger au pied d'un arbre qu'on lui conſacre, toute cette offrande eſt garnie de fleurs, & il n'y a perſonne aſſez hardi pour y toucher; ainſi tout cela pourrit, ou ſert de nourriture aux Singes, auſſibien que les fruits de

l'arbre qui a été offert à *Jaca*, qui eſt le nom qu'on a donné à ce Dieu ſi méchant. Quelquefois nous trouvions de ces arbres chargez de fruit,& comme nous n'étions pas ſi ſcrupuleux, nous en mangions juſqu'à l'excez,parce que ces fruits ſont ordinairement les meilleurs. Un jour on demandoit à un des Principaux du village qui ſçavoit bien le Portugais, s'il adoroit auſſi le Dieu *Jaca*, c'eſt, répondit-il, la plus méchante créature qui ſoit au monde. Si cela eſt ainſi, lui dit-on, pourquoi lui faites-vous des ſacrifices, & lui offrez-vous tout ce que vous avez de meilleur ? c'eſt, reprit-il, afin qu'il ſoit de nos amis & qu'il nous traite bien: car il eſt tres-méchant & tres-vindicatif.[a] Ils ſont encore grands enchanteurs; & ils ont dans cette Iſle une priere dont ils ſe ſervent pour appeller les Serpens, qui viennent ſe joüer autour d'eux, & ſe laiſſent prendre avec la main. Ils prononcent auſſi certaines paroles pour gue-

[a] *Tout ce que j'ai vû de Payens diſent que le Diable étant méchant, il faut tâcher d'avoir ſon amitié par cultes & preſens ou ſacrifices; & que Dieu au contraire étant tout bon, n'a beſoin de rien.*

rir ceux qui en ſont mordus ; mais comme ils connoiſſent les herbes qui ſont bonnes contre leurs morſures, & qu'ils s'en ſervent beaucoup, il y a bien de l'apparence qu'ils n'y ajoûtent des paroles, que pour abuſer le peuple groſſier & ignorant. Ils endorment auſſi les Crocodilles, & lorſqu'on veut aller ſe laver à la riviere, on va trouver ces Enchanteurs, qui preſcrivent ce qu'on doit faire : mais ſi on obmet quelque choſe, on eſt pris par le Crocodille. Souvent pendant la marche nous-nous déchauſſions pour paſſer des rivieres, & pluſieurs étoient attaquez de coliques [a] ſi furieuſes, qu'on croyoit qu'ils alloient mourir ; mais les Culles les couchant ſur le dos, & leur appuyant la main ſur le creux de l'éſtomac, recitoient une priere qui duroit autant que le *Credo*, & auſſi-tôt la douleur s'appaiſoit, & les malades continüoient la marche comme s'ils n'avoient rien eu.

a *Ce mal de colique arrive fort ſouvent aux Indiens Americains, à quoi ils ne font autre remede que de mettre le malade ſur le dos à terre, & un autre lui danſe à deux pieds ſur le ventre.*

On conte plusieurs autres particularitez de leurs superstitions ; mais ce qui est constant, c'est qu'ils ont beaucoup d'Astrologues qu'ils nomment *Nagatas*, & qu'ils n'entreprennent aucune affaire sans les consulter. Veritablement ces *Nagatas*, qui dans le fond, sont de pauvres malheureux & de la plus vile condition parmi ces peuples, font quelquefois des predictions qui surprennent, quand on voit arriver contre toute esperance, ce qu'ils ont predit; de sorte qu'on a peine à croire qu'il n'y ait pas quelque pacte avec le Demon, & enfin quelque chose de surnaturel.

CHAPITRE XVI.

Des Mariages & autres Coûtumes des Chingulais.

LEs mariages des Chingulais se font d'une maniere assez ridicule. Lorsqu'une jeune fille veut se marier avec un homme de même condition qu'elle (parce qu'en ce païs-là un homme ne peut changer d'état ni épouser personne qui

ſoit au deſſus ou au deſſous de lui, & la même choſe eſt pour les femmes) cette fille convient des conditions, & en fait part à ſes parens, qui voyent ſi cela les accommode; s'ils agréent le mariage, ils preparent un grand repas, & voilà toute la ceremonie. La premiere nuit des nôces eſt pour le mary, la ſeconde pour le frere du mary, & s'il y a un troiſiéme, ou un quatriéme frere, juſqu'au ſeptiéme, ils ont chacun leur nuit; mais s'il y a plus de ſept freres, le ſeptiéme & ceux qui ſont aprés, n'ont pas le même droit que les ſix autres. Les premiers jours paſſez, le mari n'a pas plus de privilege que ſes freres: lorſque la femme eſt ſeule il peut la prendre; mais ſi l'un des freres eſt avec elle, il ne peut pas entrer: ainſi une femme ſuffit pour toute une famille, & tout eſt commun entre les freres; ils apportent à la maiſon ce qu'ils gagnent; les enfans ne ſont pas plus au mary, qu'à ſes freres: auſſi les enfans les appellent tous leurs peres.

Une perſonne noble ne prendroit pas pour tous les biens du monde un verre d'eau dans la maiſon d'un homme qui ſeroit d'une condition audeſſous de la

ſienne. Un homme du commun ne peut pas ſeulement fraper à la porte d'un qui eſt d'un rang plus élévé que lui, & s'il a beſoin de quelque choſe qui ſoit dans la maiſon de ce Noble, il faut qu'il appelle de la ruë, & on lui envoye ce qu'il demande.

Une femme qui auroit commerce avec une perſonne qui ne ſeroit pas d'une auſſi bonne condition qu'elle, ſeroit punie de mort irremiſſiblement. Son pere, ſes freres, enfin tous ſes parens ſe declarent ſes parties, & croyent qu'ils ne peuvent autrement reparer l'affront qu'elle a fait à ſa famille.

Quelque merite qu'ait un homme, il ne peut s'élever audeſſus da ſa condition : bien qu'il ſe ſoit diſtingué dans mille grandes occaſions, bien qu'il eût toute la valeur des Alexandres & des Ceſars ; s'il eſt Barbier, il faut qn'il demeure Barbier ; le Roy lui donnera des terres deſtinées à ceux de ſa profeſſion, il le diſtinguera parmi ceux de ſon état, & il lui fera de grands biens ; mais il ne peut changer ſon état, il faut que lui & les ſiens demeurent dans l'état où ils ſont nez. Il y a parmi les gens de guerre

des perſonnes de baſſe naiſſance, & deſtinées pour le ſervice des troupes & des Officiers. Tous ont leurs Chefs & leurs Commandans, qui ſont de même condition qu'eux, & ſouvent de tres-braves hommes & fort habiles; cependant ſi un Commandant d'une claſſe ſuperieure eſt tué, quand tout devroit perir, le Chef d'une claſſe inferieure ne peut pas commander à la place de celui qui a été tué; il ne doit pas même ſe couvrir devant le dernier d'une claſſe ſuperieure à la ſienne.

On connoit la difference des états par les habits. Ceux qui ſont d'une condition baſſe, ont des habits qui ne leur viennent que juſqu'au genoüil; ceux qui ſont d'une condition relevée, en portent qui leur deſcendent juſqu'à my-jambe.

Les *Modiliars*, les *Apuamés*, les *Adigares*, & autres Grands portent la chemiſe & le jupon; ce que ne peuvent faire ceux qui ne ſont pas de ce haut rang. Tous les hommes ſont baſanez, ou plûtôt d'une couleur qui tire ſur le rouge-brun, les uns plus hauts en couleur, que les autres; ils portent les cheveux longs, la barbe quarrée, &

ſont forts & aſſez bien proportionnez. Les femmes y ſont propres, & communement bien faites, elles ont toutes les yeux tres-beaux ; celles qui ſont de qualité s'habillent mieux qu'aucune femme des Indes, leurs jupes leur couvrent le bout des pieds, & elles ont un ſoin particulier de leurs têtes.

Les Chingulais outre la langue du païs, ou vulgaire, en ont une autre qu'ils apprennent & qu'ils parlent, comme nous apprenons le latin & le parlons. Ils ont l'eſprit fin & delicat, ils comprennent aiſément ; & dés qu'on entre en matiere avec leurs Maîtres, il eſt difficile qu'on ne ſe laiſſe pas perſuader, tant ils ſçavent tourner adroitement tous ce qu'ils propoſent. Ils ſont bons Poëtes, & font bien une chanſon. Ils ont preſque tous de la voix, & chantent ſi agreablement, qu'on prend un grand plaiſir à les entendre. Les gens de juſtice s'appliquent extrêmement aux devoirs de leurs charges, & ne font pas beaucoup d'écritures ; mais la vanité dont les Chingulais ſont remplis, gâte toutes les bonnes qualitez qu'ils peuvent avoir. Ils ſont fourbes, legers, & changent

de Religion ſelon leurs interêts. Quand ils alloient à Colombo, du tems que les Portugais en étoient les maîtres, ils étoient les meilleurs Chrétiens du monde ; dés qu'ils étoient chez eux, ils retournoient à leur Pagode.

Les Soldats y ſont braves & attachez à leurs Commandans ; on les a vûs dans des deroutes expoſer leurs vies avec beaucoup de courage, pour ſauver leurs *Diſſavas*. Ils ſont encore fort laborieux ; & quoiqu'ils puiſſent trouver dans les bois de quoi vivre, ils labourent leurs terres avec grand ſoin. Ils ne manquent que de ſel, mais ils s'en ſervent peu. On y vit fort long-tems, & j'ai connu un Vieillard qui avoit cent-vingt ans, ſon fils en avoit quatre-vingt-dix, & tous deux alloient les Fêtes & Dimanches à pied, ſans verge ni bâton, entendre la Meſſe à une lieuë de chez eux; j'en ai encore vû d'autres preſque de même âge.

Il n'eſt permis qu'aux gens de guerre de porter des armes,& ordinairement ils portent de grands ſabres qu'ils appellent en leur langue *Calacurres*, & qui ſont longs de 2. palmes & demie. Ils ont plu-

ſieurs ſortes de Soldats, & qui ſont armez differemment. Les Laſcarins portent des lances qui ont dix-huit palmes de long; d'autres ont des arcs avec leſquels ils tirent fort juſte; il y en a qui portent des arquebuſes; d'autres des mouſquets qui peſent quarante livres, & dont le canon a juſqu'à huit pieds; ils portent quatre onces de balle, & ils ne font guere moins d'effet que de petits fauconneaux: l'on appelle ces mouſquets des mouſquets a pied, & on ne les peut tirer commodement qu'avec la fourchette. Le Roy de Candy en a juſqu'à cinq mille, & les Portugais en avoient environ quatre mille.

Lorſque le Roy de Candy faiſoit la guerre au Portugais, il mettoit ordinairement à ſon avant-garde quelques élephans accoûtumez à la guerre, & il armoit leur trompe d'un ſabre ou coutelas large comme la main; il leur donnoit à chacun deux conducteurs, afin que ſi l'un étoit tué, l'autre pût empêcher que les Portugais ne priſſent l'élephant & ne s'en ſerviſſent contre ſes propres troupes. Alors les Portugais s'aviſerent de ſe ſervir de lances à feu, qui épou-

vantoient & brûloient les élephans, & ces animaux furieux s'enfuïant à travers le camp des Chingulais, y mettoient le deſordre, & ſouvent étoient cauſe de leur defaite : car quand ils ſont une fois épouvantez & qu'ils ont pris la fuite, il n'y a plus de conducteur qui puiſſe les retenir. C'étoit dans ces occaſions que les Laſcarins faiſoient merveilles, & qu'on les voyoit en un moment ſe jetter ſur les ennemis, & raporter grand nombre de têtes au bout de leurs lances, & ſouvent pour les encourager on leur promettoit un écu pour chaque tête qu'ils apporteroient, & pour avoir cette petite recompenſe, le pere auroit aporté la tête de ſon fils, & le fils celle de ſon pere. De ſorte que cette guerre ſe faiſoit ſans quartier, parceque le Roi de Candy ne donnoit rien lors qu'on lui amenoit des Portugais priſonniers, & payoit ſeulement quand on lui en aportoit des têtes.

Addition au Chapitre ſeizième.

Comme le mary & la femme ont la liberté de ſe quitter, & que l'un & l'autre peuvent enſuite ſe marier à

qui il leur plaît, on n'eſt pas fort difficile ſur les conditions du mariage : on prend ſeulement garde que l'homme & la femme ſoient de même naiſſance ; l'homme néanmoins peut prendre une femme d'une condition un peu inferieure à la ſienne, ce qui n'eſt jamais permis à la femme. Les nôces ſe font ordinairement avec de grandes rejouïſſances, tous les Chingulais ſont diſtribués en ſix ou ſept claſſes differentes. La premiere eſt communement celle des *Bramins*, mais parmi les Chrétiens les *Benacas* ſont au deſſus des *Bramins*, comme les *Bramins* chez les Idolatres ſont au deſſus des *Benacas*. On entend proprement par ces deux claſſes la Nobleſſe & le Clergé. Les *Bramins* & les *Benacas* peuvent s'allier enſemble. Au deſſous ſont les *Chittes* ou *Chittis*, & dans cette claſſe ſont compris les Orfevres, les Taillandiers & autres ouvriers qui ſe ſervent du marteau. Les *Benacas* ou Nobles entrent dans la maiſon des *Chittes*, mais ils ne mangent point avec les Orfevres, & leurs enfans ne ſe marient point avec ceux des *Chittis*, quoique ces derniers puiſſent s'aſſeoir, ce que ne peuvent pas ceux

qui ſont d'une claſſe inferieure. Les plus miſerables de toutes ces claſſes ſont les *Nallovas* & les *Parreas* ; ces derniers ſont ſi malheureux,qu'ils ſont obligez de crier du plus loin qu'ils aperçoivent quelqu'un d'une autre claſſe, & de ſe retirer: autrement il ſeroit permis à celui qui rencontreroit un *Parrea* de le tuër. On croit ces miſerables immondes & coupables de toutes ſortes de crimes, auſſi ils vivent errans & vagabons, preſque ſans loix, & ils peuvent manger de toutes ſortes de viandes, même de celles qui paſſent parmi les Chingulais pour les plus impures.

Les *Benacas* ou Nobles peuvent labourer leur champ & travailler, pourveu que ce ſoit pour eux, mais ils ne peuvent porter aucune choſe quelque legere qu'elle ſoit. C'eſt de cette claſſe que l'on tire les *Diſſavas*, les *Apuamés*, les *Modiliars*, & generalemnnt tous les Officiers & les Commandans.

Je ne ſçai pas pourquoi l'on vante tant la valeur des Chingulais, ils ont eu des Princes habiles dans le mêtier de la guerre, & qui par ruſe & par adreſſe ont remporté de grandes victoires ſur

les Portugais ; mais il eſt toûjours conſtant, que cinq cens Europeans battront communement quinze & vingt mille Chingulais, & que les Laſcarins ne ſont braves, que lorſqu'il faut pourſuivre des gens qui fuyent. Il y auroit plus de raiſon de loüer l'eſprit, la politeſſe & la propreté des Chingulais, & plus encore celle de leurs femmes.

Ils ſont ſobres, moderez, flateurs, parlent peu, & ne ſe fâchent preſque jamais. Ce ſont les femmes qui ont ſoin de tout le mênage; quoiqu'elles ayent des eſclaves, elles aprêtent à manger à leur maris, & de peur que leur haleine ne gâte ce qu'elles aprêtent, elles ont un linge ſur la bouche quand elles le preparent, ou qu'elles le ſervent. Tant qu'elles ſont dans la maiſon, elles ſe ſoucient peu comme elles ſoient habillées, mais lorſqu'elles ſortent, elles ne font point de difficulté d'emprunter ce qui leur manque pour leur parure, & de le dire ; elles n'ont ni gans ni ſouliers, & vont pieds nuds comme les hommes. Elles tiennent que quand elles ont les incommoditez qui leur ſurviennent chaque mois, leurs maiſons ſont ſoüillées, &

crient à ceux qui les viennent voir de n'y pas entrer ; elles ſe purifient en ſe baignant & ſe lavant tout le corps, il ne leur eſt pas permis de s'aſſeoir devant un homme, ni d'accuſer perſonne ; mais auſſi elles ne payent rien au Roy pour les terres dont elles joüiſſent, ni pour les marchandiſes qu'elles portent elles-mêmes. Comme l'on n'a pas beaucoup de Medecins ni de Chirurgiens en ce païs-là, on n'y a point auſſi de Sages-femmes, & les femmes accouchent ſeules, ou ſont ſeulement aidées par leurs voiſines. On donne aux enfans des noms qu'ils quittent lors qu'ils ſont grands.

CHAPITRE XVII.

De quelle maniere la Juſtice ſe rend parmi ceux du Païs.

COmme les Chingulais ont toûjours conſervé leurs Loix & Coûtumes anciennes, ſous quelque domination qu'ils ayent été, on leur a auſſi laiſſé preſque toute leur maniere de Gouver-

ement, avec cette difference, que uand ils étoient ſous la domination de ortugal, il faloit que leur *Bandigaalla* & leurs *Mareilleros* fuſſent Porugais. Le *Bandigaralla* eſt parmi eux Chef de la Juſtice. Il nommoit tous s ans quatre *Mareilleros* qui étoient onfirmez par le General ; les *Mareilros* ſont comme en France des Conillers ou Commiſſaires, & ces quatre *Mareilleros* étoient envoyez dans les erres & Gouvernemens des quatre *Diſſavas*, un dans chaque Gouvernement, où ils avoient toute autorité pour rminer les procez & differends, & les ger ſelon les Loix du païs. Chaque *Mareillero* avoit deux Avocats qui iſoient une étude particuliere de ces oix, un Huiſſier, & un Ecrivain ou Greer. Lorſqu'ils devoient aller dans une ovince pour y tenir les Aſſiſes, ils en nnoient avis à ceux de la Province, in que l'on ſe preparât pour les receoir. On ne manquoit pas d'aller au dent d'eux le jour marqué, de les receoir avec tous les honneurs poſſibles ; & s que les Aſſiſes étoient commencées, us ceux des villages voiſins, qui avoient

des affaires, ſe preſentoient avec leurs plaintes ou requêtes. Les premieres affaires que l'on jugeoit, étoient celles des ſucceſſions & des teſtamens : on s'informoit s'il y avoit un inventaire, & ſi on n'avoit rien detourné de la ſucceſſion ; ſi on accuſoit quelqu'un de l'avoir fait, il étoit obligé de comparoir, & s'il étoit convaincu d'avoir pris ou detourné quelque choſe, on l'obligeoit à la rapporter, ou à payer trois fois autant que pouvoit valoir ce qu'il avoit pris ou detourné ; & tout cela alloit au profit du Roy. Les Roys de Ceylan heritent ſeuls de leurs ſujets : mais comme cette coûtume parut barbare aux Portugais, le Roy de Portugal ſe contenta d'avoir le quint dans la ſucceſſion, & laiſſa le reſte aux enfans ou aux plus proches parens du deffunt.

Les dettes que l'on fait en ce païs-là ne ſont jamais fort conſiderables. S'il s'agit parmi eux de quelques proviſions qu'un Creancier aura prêtées, & qu'on ne les rende pas, il fait citer ſon debiteur ; ſi la dette eſt conſtante, on condamne le debiteur à payer ; s'il y a quelque doute, on renvoye les Parties,

& on leur donne un tems pour fournir leurs preuves. Les voleurs comparoiſſent en même tems, s'ils confeſſent, on les condamne à payer tout ce que le vol peut valoir, à l'eſtimation même de celui qui a été volé, & à payer de plus trois fois autant au Treſor du Roy; mais ſi le voleur nie, on l'oblige à jurer, & voici comment cela ſe pratique. Si le voleur a des enfans, on les fait venir, & s'il n'en a pas, on appelle ſes plus proches parens au choix de celui qui a été volé: lorſqu'ils ſont devant les *Mareilleros*, le voleur prend des pierres, les met ſur la tête de ſes enfans, & prie Dieu, que s'il a fait le vol dont on l'accuſe, ſon enfant ne vive qu'autant de jours qu'il a de pierres ſur la tête; & ce ſerment fait, les Parties ſont miſes hors de Cour, & chacun paye la moitié des frais. On eſt perſuadé dans le païs que ce ſerment a tant de force, que ſi on jure faux, les enfans meurent dans le tems precis, & on juge par là de la verité ou de la fauſſeté du ſerment que le voleur a fait.

Les meurtriers ou homicides paroiſſent aprés les voleurs, pour ſe purger du

meurtre dont on les accuſe, & pour lequel ils ſe ſont quelquefois abſentez : car s'ils étoient pris dans les 60. jours aprés le meurtre, le *Diſſava*, ou le Gouverneur genéral les feroit mourir ſans aucune forme de procés ; mais ce terme paſſé il ne peut plus les châtier : ainſi ils ſe preſentent librement aux Aſſiſes, & s'ils confeſſent leur crime, ils en ſont quittes pour ſix vingt reaux qu'ils payent au Roy, on leur donne leurs lettres, & on les renvoye abſous ; de ſorte qu'on ne peut plus les rechercher pour ce meurtre, quand même ce ſeroit un homme d'une condition vile qui en auroit tué un autre d'une meilleure condition.

On a déja dit que lorſqu'une femme s'abandonne ou a commerce avec une perſonne d'une baſſe condition, elle n'a pas de plus cruelles parties que ſon pere ou ſes freres, ou enfin toute ſa famille, qui ſe trouve engagée par honneur à la faire perir : comme on ne peut pas pour ces ſortes de crimes fournir beaucoup de témoins, il eſt permis aux parens de la tuer ſur les moindres indices ; mais quand on la cite devant le *Mareillero*, ſi elle nie, on l'oblige d'enfoncer le bras dans

une chaudiere d'eau boüillante, ou de prendre un fer chaud & de le tenir quelque tems entre ſes mains ; ſi elle ne ſe brûle pas, on la renvoye chez ſes parens, qui n'oſent plus lui rien reprocher, & tous ſes parens & ſes amis viennent ſe rejoüir avec elle, de ce qu'elle à ſi bien prouvé ſon innocence ; mais ſi elle ſe brûle on la livre à ſes parens qui la font mourir ſur l'heure.

Il y a encore beaucoup d'autres procés de moindre conſequence que le *Mareillero* juge & termine ſuivant les loix du païs. Les Aſſiſes finies il retourne à la ville & rend conte au Commiſſaire des deniers qu'il a reçûs pour les amendes, les lui remet entre les mains & en prend quittance.

CHAPITRE XVIII.

Des Elephans.

COmme nous avons parlé des Elephans, il eſt juſte que nous en rapportions ce que nous en avons vû, & ce que nous en ſçavons ; & que du moins

nous faſſions paſſer à la poſterité les ſervices d'un qui a été nourri & élevé parmi nous, & qui s'eſt diſtingué entre tous les autres. Il étoit ſi beau & ſi bien fait, qu'on ne le faiſoit ſervir que dans une neceſſité preſſante, parce qu'on en avoit d'autres pour les ſervices ordinaires. On l'appelloit *Ortela*, & il ſe fit remarquer au ſiege de Colombo. Avant cela on ne l'employoit que pour aller au bois prendre les Elephans, ou leur donner la chaſſe; mais il nous fut ſi utile, que de quinze que nous avions, nous ne conſervâmes que celui-là, & nous mangeâmes les autres pendant les ſept mois que dura le ſiege. Enfin il tomba au pouvoir des Holandois avec la Ville de Colombo. Le Roy de Candy qui avoit entendu parler de cet animal, offrit des ſommes conſiderables pour l'avoir; & on ne pouvoit le trop payer: car il apportoit tous les ans au Roy plus de cinquante mille écus de profit. Comme ceci paroîtra fabuleux à bien des gens, il faut leur expliquer ce que je dis.

Ces animaux vont par bandes dans les bois, & ont à leur tête un Chef de bande à qui il ſemble qu'ils obéiſſent

tous. On ne ſçauroit expliquer le degât qu'ils font par tout où ils paſſent, & combien d'arbres ils briſent ou arrachent. Les Païſans qui en reçoivent des dommages tres-conſiderables, ne manquoient pas de faire avertir le General que ces animaux étoient paſſez, & qu'ils étoient en tel endroit.

Auſſi-tôt le General envoyoit *Ortela* avec ſes deux Conducteurs & quelques *Alias* ou Elephans femelles. On laiſſoit les femelles dans le Village le plus proche du lieu où étoient les Elephans, & on menoit ſeulement *Ortela* au bois. Dés que le Chef de la bande l'appercevoit, il venoit fierement à lui pour le combatre, *Ortela* s'avançoit negligemment avec ſon Conducteur qui ſe cachoit derriere lui, & lorſque l'Elephant étoit proche, *Ortela* le prenoit avec ſa trompe par le cou, & le ſerroit ſi fort, qu'il ne pouvoit ſe debarraſſer, quelque effort qu'il fiſt. Le Conducteur qui ſe ténoit toûjours caché, jettoit adroitement un lacet à la jambe de devant de l'Elephant ſauvage, & l'attachoit avec *Ortela*; l'autre Conducteur accouroit auſſi-tôt, & en faiſoit autant à la jambe

de derriere, & l'Elephant étant ainſi pris, on alloit querir les deux femelles; on en faiſoit paſſer une du côté de l'Elephant qu'on venoit de prendre, & on les attachoit l'une à l'autre, puis on delioit *Ortela*, & on mettoit l'autre femelle à ſa place: ainſi au bout de deux ou trois jours, on revenoit à la Ville avec un Elephant preſque déja apprivoiſé, & de cette maniere on prenoit prés de trente Elephans par an. On vend un Elephant ſelon ſa taille. Le plus grand Elephant a neuf coudées depuis la pointe du pied juſqu'à l'épaule, & l'on donne mille *Pardaons* pour chaque coudée, ainſi un Elephant de Ceylan vaut du moins huit mille *Pardaons*; mais quand il eſt fort grand, d'une bonne taille, & qu'il a de bonnes marques, on le vent juſqu'à douze, & même juſqu'à quinze mille *Pardaons*. Les Mores ou Mahometans qui achetent des Elephans, donneront autant pour un Elephant de Ceylan, que pour quatre d'un autre païs. On a beaucoup d'Elephans à Goa, & on s'en ſert pour porter du bois & des materiaux aux chantiers où l'on bâtit les navires; il y en a quelquefois dix à douze

de

de differens endroits, mais dés qu'il en paroît un de Ceylan, tous les autres ſe rangent, & comme s'ils le reconnoiſſoient pour leur maître, ils lui cedent la place d'honneur & lui obeïſſent en toutes choſes.

On a ſouvent remarqué à Goa & ailleurs ce que je dis. Il n'y a point d'animal, qui, ſi on le peut dire, ait plus de pudeur que celui-là. J'ay ſouvent demandé à ceux qui avoient ſoin *d'Ortela*, ſi dans le tems qu'il entroit en chaleur, ils ne s'étoient aperçû de rien, & s'ils ne l'avoient point vû chercher la femelle ? & ils m'ont toûjours répondu qu'ils n'y remarquoient rien.

Il n'eſt rien plus aiſé à dompter & à apprivoiſer, que ces animaux, en trois jours ils deviennent auſſi doux & auſſi traitables, que ceux que l'on a depuis pluſieurs années. On peut les lâcher ſans craindre qu'ils retournent au bois, ils font naturellement ce qu'on leur commande & ce qu'ils voyent faire aux autres. La meilleure maniere pour les dompter eſt de ne les point laiſſer dormir les trois premiers jours & les trois premieres nuits qu'on les a pris, &

quand ils s'endorment on les reveille avec de bons coups, puis on les flatte & on les careſſe. Quelques Auteurs ont écrit que ces animaux ne ſe couchoient point, mais c'eſt une vieille erreur, dont on eſt bien revenu, ils ſe couchent toutes les nuits, & même il ſe courbent & ſe baiſſent quand on les charge; il eſt vray qu'en voyage ils ne ſe couchent gueres, & s'ils le font, c'eſt qu'ils ſont ſi las & ſi fatiguez, que ſouvent ils ſe couchent pour ne ſe relever jamais, & meurent ainſi couchez : c'eſt ce qui a trompé ceux qui ont écrit que ces animaux ne ſe couchoient point, que lorſqu'ils ſont prêts de mourir.

CHAPITRE XIX.

Des fruits, troupeaux & animaux de l'Iſle de Ceylan, & des maladies qui y ſont ordinaires.

ON trouve dans l'Iſle de Ceylan toutes ſortes de proviſions neceſſaires pour la vie, & particulierement des Vaches, des Bufles, des Chevres, des

Cochons, dont le meilleur ne coûte pas vingt ſols ; on y chaſſe les Sangliers, les Cerfs, les Merus; les Gazelles, les Dains, les Porc-épics & les Liévres,qui s'y trouvent en quantité. La terre y eſt couverte de gibier, comme de Pans, de Tourterelles, de Pigeons,de Perdrix, de Becaſſines, de Gelinotes de bois, de Becaſſes,d'Oyes ſauvages, de Canards,de Vanneaux.

On y nourrit auſſi beaucoup de Poules, & on en a vingt pour deux reaux ; le beurre y eſt encore à tres-bon marché.

On trouve dans les bois une eſpece de Lezard que ceux du païs appellent *Talagoya*, il eſt long de trois palmes, & d'une couleur qui tire ſur le brun. Pluſieurs perſonnes qui en ont mangé, aſſurent qu'il n'y a point de gibier qui ait meilleur goût. Les Rivieres donnent beaucoup de Poiſſon & de Coquillage. Les fruits ſont en ce païs-là meilleurs, que par tout ailleurs : & les arbres en portent deux fois l'année, mais les Chingulais ne leur donnent jamais le tems de meurir, ils les cüeillent tout verds, & pretendent qu'ils font mal, quand on les mange trop murs. Mais de tous les fruits il n'y en a point qui approche d'une

eſpece d'orange qu'ils appellentl'Orange du Roy, & je croy que quand ce païs ne produiroit point d'autres fruits, il pourroit paſſer pour le Paradis terreſtre, & cette Orange pour le fruit qui a tenté nôtre premier pere ; parce que l'on ne peut trouver dans le monde un fruit plus excellent que celui-là. Le Ris y vient auſſi en abondance & preſqu'en tout tems, j'en ay vû dans un même champ qui ne commençoit qu'à lever, d'autre qui montoit en épy, & d'autre qu'on mettoit en gerbes ; on y ſeme beaucoup d'autres grains qui y viennent tres-bien, & dont ceux du païs ſe nourriſſent : on y trouve auſſi de pluſieurs eſpeces de racines & de legumes comme Inhames, Batates. Les vallées & les collines y ſont en tout tems couvertes de fleurs, & leurs vergers ſont ordinairement ſur des ruiſſeaux,dont les eaux ſont claires comme le criſtal le plus clair. Quoique cette Iſle ſoit prés de la ligne, l'air y eſt ſi temperé, que l'on peut dire qu'il ny fait preſque ny froid ni chaud.

Neanmoins la plûpart des Portugais en arrivant dans cette Iſle, ſont tres-incommodez du cours de ventre,de fiévres

& de maladies auſquelles ceux du païs ne ſont point ſujets. Je m'imagine même que les Chingulais ne ſe portent auſſi-bien qu'ils ſont, que parce qu'ils ſe baignent ſouvent, & que les eaux y ſont tres-ſalutaires. Je me ſouviens que les deux premieres années que je fus en ce païs-là, j'eus deux maladies : alors je pris la coûtume de me bien laver ſoir & matin, & pendant 16. ans que j'y ay demeuré depuis, je n'ay pas ſenti le moindre mal.

Il y a une autre maladie que ceux du païs appellent *Beré bere*, & à laquelle les Portugais ſont fort ſujets ; c'eſt une eſpece de crampe, mais ſi violente, que ceux qui en ſont attaquez tombent par terre, & on couperoit par morceaux la partie malade, qu'ils ne le ſentiroient pas. Le meilleur remede eſt de manger de la chair de porc & du biſcuit, de boire du vin de palmier, & de fumer ; on n'a pas vécu ainſi trois ou quatre mois, qu'on eſt entierement gueri : c'eſt pourquoi le Capitaine genéral Antoine de Maſcarenhas ordonna de l'avis des Medecins, que tout le monde fumât dans le Camp, & pour donner l'exemple aux

autres il fuma tout le premier, & depuis on a été beaucoup moins incommodé de cette maladie. * Celle que les gens du païs craignent le plus, eſt la petite verole ; auſſi eſt elle fort contagieuſe, le pere abandonne ſon enfant, la femme ſon mary : ſi cet enfant ou le mary ont cette maladie, ils font porter le malade hors de la maiſon, & n'ont aucune communication avec lui : on lui donne ſeulement de quoi ſe nourrir, & aprés cela il s'accommode lui-même comme il peut ; de là vient que preſque tous meurent de cette maladie, & qu'ainſi on l'apprehende encore davantage. Les gens du païs l'appellent *Ancharia*, affaire avec Dieu, parce qu'apparemment on n'en rechappe, que par miracle, & qu'il faut ſonger à ſes affaires quand on eſt attaqué de cette maladie.

Le mal de Naples qu'ils apellent avec raiſon en ce païs-là *Paranguelere*, mal Portugais, parce que ce ſont les Portu-

* *Il ſemble que la petite verole faſſe des ravages entre les deux Tropiques, comme la peſte fait dans les Zones temperées, car j'ay vû des nations entieres d'Americains preſque détruites par cette maladie.*

gais qui l'y ont porté, ne ſe guerit pas aiſément. Quoi qu'un homme ait une groſſe fievre, ils le laiſſent boire de l'eau tant qu'il veut, pourveu qu'on l'ait fait boüillir avec du *cointre*. Il n'y a point de gens qui connoiſſent mieux les ſimples que les Chingulais; de ſorte qu'avec quelques herbes, ou quelques racines ils gueriſſent les bleſſures, les ulceres, les apoſtumes, ils remettent & racommodent les bras caſſez, les jambes rompuës, & tout cela en tres-peu de jours. Les Cancers que l'on regarde en Europe comme des maux incurables, ſe gueriſſent en huit jours à Ceylan. Il eſt vray que la terre y produit quantité d'herbes d'une vertu merveilleuſe, ſur tout contre les poiſons; & je me ſuis appliqué à les connoître pour m'en ſervir contre les morſures des ſerpens, parce qu'il y a en ce païs beaucoup d'inſectes & de ſerpens tres-dangereux.

CHAPITRE XX.

Des Inſectes & Serpens qui ſont dans l'Iſle de Ceylan.

S'Il y a beaucoup de Tigres, d'Onces & d'autres animaux feroces en Ceylan, ils ne font pas grand mal aux hommes, parce qu'ils trouvent toûjours aſſez dequoi vivre, à cauſe de l'abondance de bêtes fauves, & des troupeaux qu'on y nourrit : les Singes ſont beaucoup plus à craindre, il y en a de cinq eſpeces aſſez differentes ; les plus jolis ſont les *Sagoüins*, & ſur tous les *Rogueas* ; les Portugaiſes les aiment à la folie : on y voit auſſi beaucoup de Perroquets, & ſur tout de petits, que les Portugais nomment Periquites, des *Sairos*, & des *Martinhos* à qui on apprend à parler, & les derniers ſur tout ſont tres-eſtimez : comme les Civettes ſont tres-communes en ce païs-là, on ne ſe donne pas la peine d'en nourrir chez ſoy.

Il y a un petit animal gros comme un Furet, nommé *Mangus*, qui a une tel-

le antipathie pour les Serpens, que dés qu'il en ſent, ou qu'il en apperçoit quelqu'un, il ne ſe donne point de repos, qu'il ne l'ait tüé. Comme ces Serpens ſont tres-venimeux, dés que le *Mangus* ſe ſent bleſſé, il a recours à une certaine herbe qu'il mange, & qui eſt un merveilleux contre-poiſon pour lui. Cet animal n'épargne pas non plus les Poules & les Cocqs d'Inde. On ne laiſſe pas de nourrir & d'élever de ces *Mangus*, quoiqu'ils ſoient tres-méchans ; & j'ai vû un Soldat qui en couchoit un avec lui, qui le bleſſa dangereuſement ; mais comme les Serpens ſont communs en ce païs-là, on aime mieux ſe voir expoſé à être mordu par les *Mangus*, qu'à être tué par les Serpens.

Il y a de quatre eſpeces de Serpens plus venimeuſes les unes que les autres. Il y a un Serpent qui n'a que deux palmes de long, d'une couleur brune, & particulierement ſous le ventre ; dés qu'on en eſt mordu, on tombe dans un ſommeil profond, & ſi on n'eſt promptement ſecouru, on meurt en moins de ſix heures ; un autre rend les hommes furieux en les mordant, & on meurt en

vingt-quatre heures, quand on en a été mordu ; mais le plus terrible de tous, c'en eſt un, dont le venin eſt ſi prompt & ſi violent, que dés qu'un homme en eſt piqué, le ſang lui ſort par tous les pores, & il n'y a point de remede. Le Serpent qu'on apelle *Cobra de capello*, * eſt ſi reſpecté, que perſonne n'oſe lui faire de mal : les Chingulais l'appellent *Naïa* & *Naghaïa*, le Roy des Serpens, & ils croient que s'ils en tüoient un, tous les autres Serpens de même eſpece vangeroient la mort ſur toute la famille du meurtrier, & mangeroient ſa femme, ſes freres & ſes enfans : quand donc un de ces Serpens a mordu quelqu'un, ou leur a fait quelque dommage, ils l'enchantent, l'obligent de venir devant eux, lui font une forte reprimande, & s'imaginent qu'il ne leur nuira plus.

* *Ce Serpent eſt tres-commun dans l'Iſle de Ceylan, & tres-dangereux ; mais on pretend que le meilleur preſervatif contre ſes morſures, eſt de manger de la ſemence d'un arbre auſſi tres-commun en ce païs-là, & que les Malabares nomment* Caniram, *& les Bramins*, Caro.

* J'ai oüi parler d'un autre Serpent qui eſt fort rare, & ce qu'on m'en a dit paroîtra ſans doute fabuleux & incroyable, ſçavoir, que ce Serpent ſe perche ſur un arbre, & lorſqu'il voit paſſer un Bœuf, un Cerf, un Sanglier, un Elephant, ou quelque autre animal, il s'élance ſur lui, & en quelque endroit qu'il l'attaque, la chair tombe par morceaux de la groſſeur de ce Serpent, & l'animal demeure immobile ſur la place, le venin agiſſant toûjours interieurement, ſans qu'il paroiſſe rien au dehors : de ſorte que quelques Curieux ayant ou-

* *Le Sieur Oudeman Commis de la Compagnie d'Holande à Curaçao, m'a dit avoir vû un homme à Suriname, mordu d'un Serpent, ou petite Couleuvre noire de la longueur environ d'un pied & demi, & qu'auſſi-tôt la chair commença à lui tomber; de ſorte que l'on la voyoit fondre comme de la neige, & que l'on lui voyoit les entrailles découvertes, & le cœur palpiter, juſqu'à ce que le venin y eût gâgné, & alors l'homme expira, & cela en moins de ſix heures de tems, ſans que l'on y pût apporter aucun remede. Je crois que s'il y en avoit quelqu'un, ce ſeroit de couper promptement la chair autour de la morſure, ou la brûler, & même pour plus de ſûreté, couper tout le membre, ſi c'étoit bras ou jambe.*

vert des animaux que ce Serpent avoit tuez, on leur a trouvé toute la chair hachée & pourrie, quoique la peau fût entiere & auſſi belle que ſi l'animal eût été en vie.

Ce Serpent n'eſt pas plus gros qu'une corde de violon, & long de trois palmes, d'une couleur brune. Il y en a un autre de même groſſeur & de même longueur, & d'un beau verd, qui tire, à ce que l'on dit, les yeux de ceux qu'il attaque, mais je n'ai vû perſonne qui ſoit devenu aveugle par cet accident.

Le Serpent qu'on appelle *Cobra da ſerra*, engloutit une Genice toute entiere ou un Cerf tout entier. Nos Caffres ſont tres-frians de ces Serpens ou Couleuvres de la montagne, ils les mangent & les trouvent tres-delicats : la chair en eſt blanche, & il a une peau griſâtre ; on peut juger de ſa groſſeur & de ſa grandeur, puiſqu'il avalle les Genices & les Cerfs. *

Mais de tous les Serpens dont nous venons de parler, il n'y en a point qui

* *Celui-ci eſt encore ſemblable à celui de Cayenne, dont j'ai fait la remaque dans la Relation d'Angola, où il eſt appellé* Emboma.

ſoient auſſi incommodes que les Sangſues. cette Iſle en eſt remplie, & l'on ne ſçauroit faire un pas dans les bois, qu'on n'en ſoit attaqué; elles montent le long des jambes & des cuiſſes, s'attachent ſi fort, qu'on ne peut leur faire quitter priſe, qu'elles ne regorgent de ſang, & il arrive quelquefois la nuit, qu'elles montent juſqu'au viſage, & tirent le ſang, même des gencives: les plus petites ſont les plus incommodes, & celles qui mordent davantage. Celles qui viennent dans les eaux & dans les lieux où l'on ſeme le ris, ne font pas tant de peine, ou pour mieux dire, n'en font point.

CHAPITRE XXI.

Des Pierres precieuſes qui ſe trouvent dans Ceylan.

LEs Pierres precieuſes dont on fait le plus de cas dans l'Iſle de Ceylan, & parmi les Mores & les Gentils, ſont les Yeux de chat. On ne les connoit preſque point en Europe. J'en vis un de

la groſſeur d'un œuf de pigeon, au bras du Prince d'Uva, lorſqu'il vint nous voir. Cette Pierre étoit toute ronde, & faite comme une groſſe balle d'arquebuſe. Ces Pierres peſent plus que les autres; on ne les travaille jamais, & on ſe contente de les laver. Il ſemble que la nature ait pris plaiſir de ramaſſer dans cette Pierre toutes les plus belles & les plus vives couleurs, que la lumiere puiſſe produire, & que ces couleurs forment un combat entr'elles à qui l'emportera pour l'éclat & pour le brillant, ſans que pas une ait l'avantage ſur l'autre. Une couleur brille plus que l'autre, ſelon la maniere dont on la regarde; & pourveu qu'on change de ſituation, & qu'on remuë cette pierre, on voit briller une autre couleur; en ſorte que l'œil ne peut pas diſtinguer de quelle maniere ſe fait ce changement: de là vient qu'on appelle ces Pierres, *Yeux de Chat*, outre qu'elles ont des rayes couchées l'une contre l'autre, ce qui fait cette diverſité de couleurs, comme veritablement on voit que tous les yeux de chat brillent, & paroiſſent de differente couleur, ſelon qu'ils ſe tournent ou ſe remüent: ces

raies ou fils qui ſont dans les Yeux de chat ne ſont jamais en nombre pair ; il y en en trois, cinq, ou ſept, on appelle ces fils *Betas*, & la Pierre hauſſe de prix, ſi elle a pluſieurs de ces *Betas*. Les Rubis ſont les Pierres les plus precieuſes en ce païs-là aprés les Yeux de chat, & on y en trouve de plus beaux qu'en aucun lieu du monde. Les Saphirs & les Topaſes viennent aprés. Les Mores font beaucoup de cas des Topaſes de Ceylan, parce qu'il y en a d'une grandeur prodigieuſe ; & ce ſont là les quatre eſpeces de Pierres qu'on trouve communement dans l'Iſle de Ceylan. On y en decouvre encore d'autres, dont nous avons parlé dans le Chapitre troiſiéme ; mais elles ſont moins eſtimées.

Il y a dans cette Iſle des montagnes d'où l'on tire beaucoup de Criſtal blanc, rouge & verd, & les Ouvriers le travaillent tres-bien ; ils en font des Nôtre-Dames, des Enfans-Jeſus, des Croix, & d'autres Images, par le moyen de deux rouës & d'un peu d'émeril & de ſoudure, & le poliſſent comme ils veulent ſur le feu.

Les Portugais auroient pû employer

beaucoup de monde à tirer l'huile de Canelle, d'autant plus qu'elle eſt tres-chere, & que l'on en fait un tres-grand debit dans le monde, neanmoins je n'ai connu que trois familles qui fiſſent de cette huille. On recüeille le fruit que porte le Canelier, on le pile, on le laiſſe tremper dans l'eau, & on le met ſur le feu; on le fait boüillir pendant trois heures, puis on le retire enſuite, & l'on ramaſſe avec une cuillier une eſpece de ſuif tout blanc, qui paroît d'abord ſur l'eau, & enſuite on voit ſurnager l'huile par yeux, comme fait l'huile d'Olive; on tire encore cette huile, de même qu'on a tiré le ſuif, & on la met dans un vaſe qu'on expoſe au Soleil, afin de la purifier; & c'eſt ainſi que ſe fait cette huile, qui eſt ſi bonne pour les foibleſſes de nerfs & autres maux. * On

* *On tire de cette maniere l'huile de toutes ſortes de ſemences à peu de frais; cependant toutes les choſes odorantes qui ont beaucoup de ſel volatil, le perdent de cette maniere; & il vaut mieux en tirer l'huile par la veſſie de cuivre, alors on n'en perd que tres-peu; & l'on pourroit avec un tres-grand profit diſtiler la Canelle: les Holandois n'y manquent pas auſſi.*

fait encore de ce jus qui paroît d'abord ſur l'eau, un baume excellent, & qui ſe vend tres-cher dans les Indes, où l'on s'en ſert à divers uſages : car outre qu'il a preſque la même vertu que l'huile de Canelle, on en fait des cierges qu'on allume dans les Egliſes les jours de grandes Fêtes, & ces cierges en brûlant, rendent une odeur ſi agreable, qu'il n'y en a point qu'on lui puiſſe comparer.

Les Portugais ne ſçavoient point faire d'eau de Canelle ; ce ſont les Holandois qui les premiers ont commencé à en diſtiler, & qui dans la ſuite en ont rempli toute l'Europe ; ce qui leur apporte encore aujourd'hui un grand profit.

On pourroit tirer autant de Poivre de Ceylan, que l'on fait de Canara, de Cochin, de Coulaon, & de pluſieurs autres Provinces, ſi les Chingulais vouloient ſe donner la peine de le cultiver : mais j'ai déja dit, que tout ce qui croît dans cette Iſle, y croît naturellement ; & que ceux du païs, quoique laborieux, ne ſçavent point aider la nature : c'eſt pour cela qu'on y cüeille peu de poivre, quoique l'on pût en avoir davantage ; mais ce poivre, comme toutes les au-

tres choſes que cette Iſle produit, eſt beaucoup meilleur que celui des autres païs, & on le vend auſſi plus cher. Je m'imagine que ce qui contribuë à ſa bonté, c'eſt que les Chingulais le cüeillent avant qu'il ſoit tout-à-fait mûr ; il picque moins que l'autre, & les Orientaux l'aiment mieux : les Marchands le recherhent fort auſſi. L'arbre qui porte ce fruit, ne ſe ſoûtient pas plus que le lierre fait en France ; on le lie à des échalas, ou on le laiſſe monter le long des arbres, ſans en prendre d'autre ſoin ; mais ſi on le tranſplantoit, ou ſi on le cultivoit un peu davantage, il multiplieroit à l'infini, & donneroit beaucoup plus de fruit. *

* *J'ai vû dans le Jardin de Medecine à Leyde un arbre qui porte le poivre, environ de cette figure ; il reſſemble fort à un pommier nain : celui-là n'avoit pas plus de trois pieds de haut, ſa fleur étoit quaſi comme celle d'un pommier, il étoit mouſſu par tout d'une mouſſe courte & raſe, comme les pommiers nains.*

Addition au Chapitre vingt-uniéme

Des Pierres precieuſes. *

Edoüard Barboſa, qui nous a donné un Traité de ce qu'il a remarqué de plus conſiderable dans les Indes, & du plus grand commerce, s'arrête particulierement à décrire les differentes Pierreries que l'on tire de ce païs-là ; il donne le moyen de les connoître ; il marque les lieux où on les trouve, & le prix & la valeur de chacune. Il commence par les Rubis, & il pretend que les meilleurs & les plus fins ſe trouvent dans la riviere de Pegu, & qu'il y en a encore dans des montagnes au delà de cette riviere, mais qui ne ſont pas ſi eſtimez ; cependant il dit qu'un Rubis de Pegu, fin & parfait, peſant douze carats, ne valoit pas de ſon tems plus de cent cinquante écus d'or, & il eſtime ceux de Ceylan du même poids, deux cens écus d'or, & il y en a à Ceylan peſans ſeize carats, qu'il priſe ſix cens écus d'or ; il ne marque pas qu'il y en ait de ce poids dans le Pegu ; mais il paroît que les beaux rubis

* Ramuſio, *vol.* 1. *fol.* 321.

ne ſe trouvent pas ſi communément dans l'Iſle de Ceylan : voici comme on les éprouve. Lorſque l'on a apporté un Rubis d'une groſſeur conſiderable au Roy, il fait venir ſes Joüailliers, qui lui diſent que ce Rubis peut ſouffrir le feu à tel degré, & tant de tems, ſelon la bonté dont il eſt; car ces Joüailliers ne ſe trompent gueres ; on le jette dans le feu, on l'y laiſſe le tems qu'ils ont marqué, & lorſqu'on le retire, s'il a bien ſouffert le feu, & s'il a une couleur plus vive, on l'eſtime beaucoup plus que ceux de Pegu.

On trouve de deux ſortes de Saphirs dans l'Iſle de Ceylan ; les fins qui ſont durs & d'un bel azur, ſont encore fort eſtimez : mais il y en a d'autres d'un bleu pâle, dont on fait peu de cas ; on les eſtime neanmoins beaucoup plus que ceux que l'on tire de la mine qui eſt pres de Mangator, ou de celle de Capuçar dans le Royaume de Calicut.

Les belles Topazes viennent encore de l'Iſle de Ceylan : lorſqu'elles ſont nettes & brillantes, on les prend là au poids de l'or ; mais quand elles tirent trop ſur le blanc, les Chingulais s'en

ſervent pour en faire des diamants faux.

Barboſa dit, que ces Inſulaires ſçavent ſi bien blanchir les Saphirs, les Topaſes, & ces autres Pierres dures, que bien des gens les prennent pour des Diamans les plus fins, & qu'il faut être tres-habile, pour n'y être pas trompé; & qu'il n'y a veritablement que le tems qui faſſe connoître ces Pierres ainſi preparées; parce que dans la ſuite elles perdent un peu de leur blancheur, & reprenent une partie de leur premiere couleur. Les Joüailliers pretendent neanmoins, qu'une Topaſe bien blanchie, demeure toûjours blanche.

Barboſa ne parle point des Yeux de chat que l'on trouve dans cette Iſle; mais il dit que ces mêmes Chingulais les ſçavent encore merveilleuſement bien contrefaire.

CHAPITRE XXII

*De la Pêche des Perles qui ſe fait le long de la Côte de Ceylan.**

Aprés avoir raporté tout ce que nous ſçavons des grandes richeſſes que produit la Terre de Ceylan, il eſt juſte que nous parlions de celles que donne la Mer; & qui ſelon l'opinion de beaucoup de perſonnes, ne ſont pas moins conſiderables. Les Perles quel'on pêche le long de la Côte de cette Iſle, & particulierement prés d'Aripo,en ſont une preuve bien conſiderable:mais com-

* *Sur la Pêche des Perles ils ont des Eſcortes à cauſe des Malabares, qui ſont des peuples de la Côte du même nom, & des Iſles Maldives, qui ne vivent que de Piraterie; de maniere, que ni Barque, ni Canot, ou Almadie n'eſt en ſûreté à naviger dans ces Mers.*

Les Pêcheurs ou Plongeurs ceſſent à midy, à cauſe de la Viraiſon, qui eſt un vent qui s'éleve, & qui fait groſſir la Mer; car on ne peut plonger, que de tems fort calme.

me bien des gens ne ſçavent pas de quelle maniere ſe fait cette Pêche, il eſt neceſſaire d'expliquer ce que nous en avons appris. Vers le commencement de Mars il ſe trouve ſur cette Côte juſqu'à quatre à cinq mille barques pourvûës & payées par des Marchands Mores & Gentils, & par quelques Chrétiens. Ces Marchands forment entre eux pluſieurs ſocietez, & font un fond pour armer quatre, cinq, ou ſix barques, plus ou moins, ſelon que la Compagnie eſt forte & puiſſante. Chacune de ces barques a ordinairement dix à douze Matelots, un Maître, & huit ou neuf Plongeurs. Toutes ces barques partent enſemble, & vont chercher où la Pêche eſt la meilleure, & s'arrêtent aux endroits où la Mer n'a que cinq, ſix, ou tout au plus ſept braſſes d'eau. Là ils détachent trois de leurs barques, qui vont à une lieuë autour, l'une d'un côté, l'autre de l'autre, pêcher des Huîtres, & chaque barque eſt obligée d'en rapporter juſqu'a mille. On ouvre ces Huîtres devant les Marchands, & lorſque l'on trouve quelques Perles, tous en examinent la valeur; parce que les Perles ſont beaucoup plus belles une

année que l'autre ; & ſelon qu'ils trouvent les Perles groſſes, nettes, rondes, & de belle eau, ils traitent avec le Roy pour avoir la permiſſion de pêcher. Lors que le Contrat eſt fait, le Roy leur donne ordinairement quatre navires de guerre, pour les défendre des Malabares & autres Corſaires. Alors chaque Marchand s'en va ſur le bord de la Mer, y fait une eſpece de parc avec des pieux & des épines, & ne laiſſe qu'un paſſage fort êtroit pour l'entrée & la ſortie des barques qui viennent decharger les Huîtres qu'elles ont pêchées.

L'onziéme de Mars ſur les quatre heures du matin, le Commandant des quatre navires de guerre tire un coup de canon pour ſignal, & auſſi-tôt toutes les barques vont à la Mer, & ſe placent au lieu qu'elles ont choiſi pour pêcher, & y jettent l'anchre. Chacune de ces Chaloupes eſt chargée de quelques pierres du poids d'environ ſoixante livres, attachées avec de bonnes cordes, dont un bout tient au vaiſſeau, & les Plongeurs ſe lient ces pierres au pied, & paſſent au tour d'eux une autre corde, où eſt attachée une corbeille, ou un petit ſac tiſſu comme

comme un filet ; deux Mariniers tiennent cette corde par l'autre bout, & le Plongeur deſcend en cet équipage au fond de la mer, il s'y tient l'eſpace de deux *Credo*, & remplit ſon petit ſac, ou ſa corbeille d'Huîtres, qu'il trouve ſouvent par monceaux ; dés que ſa corbeille eſt pleine, il fait un ſignal avec la corde que tiennent les Mariniers, & qu'il a paſſée à la ceinture, & on le retire promptement : mais ſi dans le tems qu'il eſt ſous l'eau, il peut ouvrir quelque Huître, & qu'il y trouve quelque perle, c'eſt pour lui ; dés qu'il met la tête hors de l'eau, un autre Plongeur deſcend à ſa place, & ainſi ils ſe plongent tour à tour. Cette Pêche dure juſqu'à quatre heures aprés midy, que le Commandant tire un coup de canon, pour avertir qu'on ait à ſe retirer. Alors toutes ces Barques vont chacune à leur Parc, & l'on ne peut dire le bruit & la confuſion qu'il y a, pendant deux heures qu'on donne pour décharger ces Huîtres, & pour les ranger. Outre les gens de la Barque, les enfans du voiſinage ne manquent pas

d'accourir ſur le bord de la Mer, & d'offrir leur ſervice, plûtôt pour pouvoir voler quelques Huîtres, que pour aider les Mariniers ou les Marchands. Dés que les Barques ſont déchargées, elles ſe remettent en Mer, & vont à une demie lieuë au deſſus, où tous les Marchands s'aſſemblent, & font une foire tres-riche : ces Marchands y ont des tentes magnifiques, & on y vend toutes ſortes de marchandiſes des plus riches ; auſſi y vient-on de toutes les parties du monde. On y voit des Gentils, des Juifs, des Chrétiens, des Mores, & chacun trouve là de quoi s'accommoder : les uns vendent en gros, les autres en détail ; les Mariniers, & les enfans y apportent les Perles qu'ils ont volées, & toutes ſortes de perſonnes y trouvent de quoi gagner. Ceux qui n'ont pas un capital conſiderable, y achettent de petites parties, qu'ils revendent ſur le champ à de gros Marchands pour un profit mediocre ; & non ſeulement on vend & on achette des Perles, mais des Pierreries de toutes les eſpeces, de l'Or en barre, des Pataques, de ces beaux

Tapis de Turquie, & de ces belles Etoffes des Indes. La Pêche ne ſe fait que depuis l'onziéme de Mars, juſqu'au vingtiéme d'Avril, mais la foire dure cinquante jours entiers, parce qu'on nettoye pendant les neuf derniers jours, tous ces Parcs où l'on a apporté les Huîtres, & où il ſe forme une ſi grande quantité de mouches, que les lieux circonvoiſins, & tout le païs en pourroient être incommodez, ſans le ſoin que l'on prend de jetter loin dans la Mer, toutes les immondices qui ſe ſont amaſſées ſur le bord, pendant la Pêche. Le dernier d'Avril, les Marchands qui ſont d'une même compagnie, s'aſſemblent, & partagent les Perles que leurs Barques ont pêchées. Ils en font neuf claſſes, & mettent le prix à chaque claſſe, ſuivant que les Perles ont été bien ou mal venduës cette année-là; & lorſque le prix y a été mis au jugement des Marchands, on fait les lots & les partages: enſuite on vend les Perles baroques, & on les donne à un prix aſſez raiſonnable; pour la ſemence de Perles, on la laiſſe ſur le bord de la Mer, & au printems les Païs.

ſans d'alentour viennent ramaſſer le ſable, & en tirent cette ſemence, qu'ils vendent pour peu de choſe ; & delà on tranſporte ces Perles, & cette ſemence de Perles par tout le monde : & voilà tout ce qui regarde cette Pêche.

Mais nous ne devons pas oublier, que ſur cette Côte on trouve des morceaux d'Ambre d'une grandeur extraordinaire; que les Pêcheurs y tirent des branches de Corail ; que quand la Mer eſt groſſe, elle en pouſſe ſur les bords une quantité prodigieuſe, & qu'en pluſieurs endroits, le Corail noir eſt beaucoup meilleur & plus eſtimé, que le rouge.

CHAPITRE XXIII.

Du Pic d'Adam.

LE Pic d'Adam, comme il a déja été dit, ſepare les Royaumes d'Uva, de Candy,& des deux Corlas,les uns d'avec les autres. Cette Montagne peut paſſer pour une des Merveilles du monde. Elle eſt à 20. lieuës de la Mer,& les Matelots

la voyent encore de vingt lieuës en Mer ; elle a deux lieuës de hauteur, & avant que d'arriver à ſa cime, on trouve une grande plaine fort agreable, où l'on peut ſe repoſer, & on a beſoin de le faire ; parce qu'alors la Montagne eſt fort roide, & fort eſcarpée. Cette plaine eſt entrecoupée de pluſieurs ruiſſeaux qui tombent de la Montagne, & eſt toute couverte d'arbres ; il y a même des vallées fort agreables. Les Gentils vont ſouvent là en pelerinage, & ne manquent pas de ſe baigner dans un des ruiſſeaux, & d'y laver leurs linges, leurs habits, & generalement tout ce qu'ils ont ſur eux. Ils ſont perſuadez que ce lieu eſt ſaint, ils croyent qu'en ſe lavant ainſi, ils effacent tous leurs péchez.

Ces ſuperſtitions faites, ils grimpent juſqu'au haut de la Montagne par des chaînes de fer qu'on y a attachées, ſans quoi il ſeroit impoſſible d'y monter, tant cette Montagne eſt eſcarpée depuis la plaine juſqu'à la cime ; & le chemin eſt environ d'un bon quart de lieuë ; de ſorte qu'en partant de tres-grand matin du pied de la Montagne, on ne peut

arriver au ſommet du Pic, que vers les deux heures aprés midy.

Sur ce ſommet eſt une belle place toute ronde, de deux cens pas de diametre, & au milieu de la plaine un lac tres-profond, de la meilleure eau qu'on puiſſe boire. C'eſt delà que ſortent ces ruiſſeaux, dont nous venons de parler, & qui ramaſſans toutes leurs eaux au pied de la montagne, forment les trois plus grandes rivieres de l'Iſle.

Prés du lac eſt une Table de pierre, ſur laquelle eſt l'empreinte d'un pied humain, longue de deux palmes, & large de huit doigts : cette empreinte eſt ſi bien gravée, que quand elle ſeroit ſur de la cire, elle ne pourroit pas l'être mieux. Tous les Gentils y ont une grande devotion, & de tous côtez vont en pelerinage à cette Table, ſoit pour la voir, & lui rendre leur culte ; ſoit pour accomplir quelques vœux qu'ils ont faits. A gauche de cette pierre, ſont quelques maiſons de terre & de bois, où ſe retirent les Pelerins ; & à main droite eſt un *Pagode* ou Temple, & tout prés, la maiſon d'un *Changatar*, ou Prêtre,

qui eſt là pour recevoir les offrandes qu'on y porte, & pour conter aux Pelerins les miracles qui ſe ſont faits en ce lieu-là, les graces & indulgences qui ſont accordées à ceux ou celles qui y vont en pelerinage, & enfin, pour faire valoir l'antiquité, & la ſainteté de cette pierre, en perſuadant à tous ces Gentils, que c'eſt là l'empreinte du pied de nôtre premier Pere.

On a planté autour de cette pierre quelques arbres, pour rendre ce lieu encore plus venerable : & afin que les Gentils ne revoquent pas en doute la ſainteté de ce lieu, on leur prêche, que deux petites Montagnes qui ſont aux deux côtez de celle-ci, mais beaucoup plus petites, & plus baſſes, s'abaiſſent par reſpect devant le Pic d'Adam. On ne perſuadera pas cela à un homme de bon ſens, ni que l'empreinte du pied, ſoit l'empreinte miraculeuſe d'un pied d'homme ; puiſqu'il faudroit que cet homme eût eté un Geant, & des plus grands ; & il y a toute apparence, que cette empreinte a été faite par quelque hypocrite Gentil, qui ſe ſera retiré en

ce lieu-là, & aura voulu ſe mettre en reputation. Une des trois rivieres qui tombent du Pic d'Adam, a ſon cours vers le Nord, traverſe les terres des quatre Corlas, paſſe par Ceita-Vaca, & par Malvana, & entre dans la Mer, tout prés de Colombo, en un lieu nommé *Matual*; une autre coule vers le Sud, & arroſe les deux Corlas, Sofragan, les terres de Paſdum-Corla, celles de Raigan-Corla, & ſe jette dans la Mer de Calituré : mais la plus grande & la plus conſiderable de toutes, eſt celle qui paſſe aſſez prés de Candy, & qui aprés avoir traverſé les Royaumes de Triquinimalé, & de Batecalou, va ſe decharger dans l'Anſe *dos Arcos*, prés du port de Cotiar. Toutes ces rivieres n'ont point de nom particulier, & prennent celui des lieux par où elles paſſent : elles reçoivent dans leurs cours beaucoup d'autres rivieres plus petites, dont toute cette Iſle eſt coupée.

******
***
*

CHAPITRE XXIV.

De l'Habitation des Bedas, *de leurs Mœurs & Coûtumes, des Salines de Ceylan, & de leur inutilité.*

C'Eſt une choſe aſſez ſinguliere, que cette Iſle n'étant pas à comparer pour ſa grandeur ni avec Borneo, ni avec l'Iſle ſaint Laurent, elle renferme neanmoins depuis pluſieurs ſiecles, tant de Nations differentes. *

Nous avons parlé de ſes Royaumes, & de quelques-uns des Peuples qui les habitent; mais rien ne paroît moins croyable, que ce que nous ſommes obligez de rapporter des *Bedas*. On peut dire, que c'eſt une eſpece d'hommes preſque toute differente des autres. Ils demeurent le long de la Côte, entre

* *Ces Peuples ainſi ſeparez des autres, peuvent être iſſus de quelques perſonnes qui ont fait naufrage en cette Côte, qui pour lors n'étoit point encore habitée.*

deux rivieres, dont l'une les ſepare du Royaume de Jafanapatan, l'autre de celui de Triquinimalé. Leur païs a dix lieuës de longueur ſur huit de largeur, & eſt tout couvert de bois ſi épais, qu'on n'y peut preſque point entrer : c'eſt là qu'ils ſe retirent, & qu'ils ſe tiennent ſi bien cachez, qu'il eſt difficile d'en voir quelqu'un. Ils ſont blancs comme des Europeans, & il y a même des roux parmi eux. Ils ne parlent point Chingulais, & leur langue n'a nul raport avec aucune de celles qu'on parle aux Indes. Ils n'ont ni commerce, ni communication avec perſonne, & s'enfuyent dés qu'ils voyent quelqu'un qui n'eſt pas de leur eſpece. Ils ſe vêtiſſent des peaux des animaux qu'ils tuent dans ces bois. Ils n'ont ni villages, ni maiſons, ils demeurent ſix mois dans un endroit, & ſix mois dans l'autre, en attendant toûjours que les grains qu'ils ont ſemez, ſoient en maturité ; & la recolte faite, ils changent de demeure. Leurs armes ſont l'arc & la flêche, à quoi ils ſont fort adroits ; auſſi ils ne vivent preſque que de chaſſe : ils tüent beaucoup de Sangliers, de Cerfs,

& de Merus, dont leurs forêts ſont remplies ; jamais ils ne cuiſent leur viande, ils la confiſent, pour ainſi dire, dans le miel, qu'ils ont en abondance, à cauſe de la grande quantité de mouches à miel qui ſont dans ces bois, & qui font leur miel dans les troncs des arbres : lorſque ces *Bedas* en ont beſoin, ils vont fraper aux pieds des arbres, & le font tomber par gros rayons. Ils ne mangent pas non plus leur chair fraîche, ils la gardent ordinairement une année. Quand ils ont tüé un animal, ils le coupent par morceaux, & le vont mettre avec du miel dans le trou d'un arbre, à la hauteur de terre d'une braſſe ; ils font eux-mêmes ce trou, & le bouchent enſuite avec un tampon, qu'ils font d'une branche de ce même arbre ; ils laiſſent là leur viande une année, & au bout de ce tems ils la vont prendre, & la mangent.

Lorſqu'ils ont beſoin de haches, ou de flêches, ils font un modele avec des feüilles d'arbre, & vont la nuit porter ce modele, & la moitié d'un Cerf, ou d'un Sanglier, à la porte d'un Armurier, qui voyant le matin cette viande penduë à ſa

porte, ſçait ce que cela veut dire : il travaille auſſi-tôt, & 3. jours aprés il pend les flêches, ou les haches au même endroit où étoit la viande, & la nuit ſuivante le *Beda* les vient prendre. S'il eſt content du travail de l'Armurier, il lui rapporte encore un quartier de viande, ſoit de Cerf, de Sanglier, ou de quelque autre animal.

On ne ſçait point veritablement l'origine de cette Nation : Voici neanmoins ce qu'on en conte dans l'Iſle, & qui tient beaucoup de la fable, comme font toutes les traditions des Orientaux. On dit qu'un jeune Roy de cette Iſle, fort cruel, & adonné à toutes ſortes de vices, tüant, & mangeant les hommes, ce qui eſt parmi ces Gentils, le plus grand de tous les crimes, fut pris, & arrêté par ſes ſujets, & qu'il fut condamné ou à perdre la vie avec tous les Miniſtres de ſes cruautez, ou à ſe retirer avec eux dans ces bois ; de ſorte que jamais ni lui, ni aucun des ſiens ne parut, & n'eut communication avec perſonne : que depuis ce tems-là les Deſcendans de ce Roy & de ſes Miniſtres, gardent cet-

te ſentence, & ne ſortent point de ces forêts. Si ceci eſt une fable, elle n'eſt pas mal inventée, & eſt pour le moins auſſi vraiſemblable, que beaucoup d'autres qu'on conte dans tous ces païs-là : Cependant, s'il étoit vrai que l'on eût relegué le Roy avec pluſieurs de ſes Miniſtres, & toutes les femmes qu'ils entretenoient, cette Nation auroit dû ſe multiplier davantage ; on voit au contraire qu'elle n'eſt pas fort nombreuſe, qu'elle n'occupe qu'un tres-petit païs, & que les hommes ſont beaucoup de tems ſans ſe rencontrer, quoiqu'ils ſoient errans & vagabons dans ces forets, paſſans tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

J'ai connu un metif Indien, qui ayant fait naufrage ſur la Côte des *Bedas*, fut ſi bien reçû de ces Peuples, qu'ils l'obligerent à ſe marier avec leur Reine, qui ſe trouva veuve en ce tems-là, mais ce jeune homme s'ennuya bien-tôt d'être toûjours dans ces bois, & avec une Nation ſi ſauvage. Il ſe ſauva, & paſſa ſur les terres des Portugais, où il nous apprit beaucoup de choſes de ces *Bedas*. Il nous dit qu'ils n'avoient ni Temple,

ni Idole, ni aucun culte ; que les familles demeuroient ſeparées les unes des autres ; qu'ils avoient une Reine, à qui ils portoient tour à tour ce qu'ils prenoient chacun dans la journée, & tout ce qui lui étoit neceſſaire pour elle, & pour ſept perſonnes qui compoſoient toute ſa Cour : qu'ils preſentoient eux-mêmes à la Reine ce qu'ils apportoient ; qu'ils l'abordoient, & lui parloient avec beaucoup de reſpect, & de ſoumiſſion ; qu'elle n'entendoit point ce qu'on lui diſoit, à moins qu'on ne lui parlât par ſignes ; que ſon Palais étoit une chaumiere garnie par dedans de quelques peaux, & qu'elle avoit auſſi quelques peaux pour ſe couvrir, & une pour s'aſſeoir ; que leur viande confite dans le miel, de la maniere que nous avons dit, étoit d'un tres-bon goût ; * qu'ils aprêtoient encore leurs viandes d'une autre maniere ; qu'ils l'envelopoient de feüilles, & l'enterroient, & faiſoient un

Pour leur maniere de cuire la viande, & particulierement les volailles ſans les plumer, c'eſt la même qui ſe pratique en Afrique & en Amerique, par les Noirs & Indiens.

grand feu deſſus, & que cette viande ainſi aprêtée, étoit fort tendre ; qu'ils ne mangent point de ſel, qu'ils ne le connoiſſent même pas, qu'ils ont beaucoup de mil & de ris. Il nous conta encore beaucoup d'autres choſes, que je ne puis rapporter ſans me rendre ennuyeux.

Il y avoit autrefois prés de Balané un petit Royaume nommé *Saula*, qui s'étendoit ſeulement trois lieuës ſur la Côte, & deux avant dans le païs : les terres y étoient fort baſſes ; de ſorte que la Mer s'étant extraordinairement enflée pendant un printems, elle ſubmergea tout le païs ; & cette plaine auparavant ſi fertile, fut changée en une aire de ſel, & c'eſt là que s'en fourniſſent tous les Peuples de Candy, Uva, Batecalou, Triquinimalé, & quelques autres qui dépendoient autrefois des Portugais, qui aimoient mieux l'aller prendre là, que de l'aller acheter dans les Villes des Portugais, où on le leur vendoit extrêmement cher. Le Roy de Candy étant en guerre avec les Portugais, envoyoit à ces Salines juſqu'à cinq ou ſix mille

Bœufs ou Bufles, qui y faiſoient trois voyages, depuis la fin de Decembre, juſqu'au commencement d'Avril, & ſous une forte eſcorte de gens de guerre. Nous avons quelquefois pris & battu de ces convois; mais comme nous étions campez trop loin de là, nous n'avons pas toujours reüſſi. On ſe ſert de ce ſel pour la table, mais il ne vaut rien pour ſaller le poiſſon, ou la viande qu'on veut garder: il eſt clair & tranſparent comme le criſtal; il paroît dans les Salines comme une glace fort unie, & il eſt ſi dur, qu'on ne peut le rompre qu'avec le pic, ou la hache.

A quatre lieuës de là eſt un *Pagode*, qui eſt en tres-grande veneration parmi tous ces Gentils. On y garde des offrandes tres-riches, qu'on y porte depuis pluſieurs ſiecles, & qui conſiſtent en pierreries, & en ouvrages d'or; c'eſt pour cela qu'on y entretient toûjours un Corps de quinze cens hommes, qui y montent la garde tous les jours. Nous avons ſouvent eu envie de nous en ſaiſir, & nous avons fait diverſes tentatives, dans l'eſperance de devenir fort riches

tout d'un coup. En 1642. je fus commandé avec cent cinquante Portugais, & deux mille Laſcarins, la plûpart Chrétiens : Nous avions pour General Gaſpard Figueira de Cerpe, qui connoiſſoit tres-bien le païs, qui ſçavoit la langue, & qui paſſoit pour un des plus braves hommes que nous euſſions. Lorſque nous approchâmes des bois où eſt ce *Pagode*, nous prîmes un homme du lieu pour nous guider, il nous promit de nous bien conduire, & nous entrâmes dans les bois avec lui : nous les traverſâmes de part en part de tous côtez, ſans jamais pouvoir trouver ce *Pagode*, quoique nous fuſſions bien ſeurs que nous n'en étions pas loin. Enfin nôtre Guide fit le fou, & le devint en effet, & nous le tuâmes. La même choſe arriva à deux autres que nous prîmes, & que nous tuâmes encore. Enfin nous en eûmes juſqu'à cinq, qui tous firent le même manege. Nous voulûmes épargner les deux derniers, & nous fûmes contraints de revenir ſur nos pas. Heureuſement nous rencontrâmes le convoy de ſel du Roy de Candy, que nous battîmes,

nous prîmes deux mille Bœufs, les autres ſe jetterent dans les bois : mais cet avantage, quoique conſiderable, ne fut pas capable de nous conſoler de n'avoir pû piller le *Pagode*, tant nous-nous étions flatez les uns & les autres de rapporter des richeſſes immenſes. C'eſt ainſi que les hommes ſe repaiſſent de chimeres & de fumée. Mais nous avons aſſez parlé des particularitez de l'Iſle de Ceylan : il eſt tems de rapporter les guerres que nous avons ſoûtenuës pendant un ſi long-tems, dans un païs, dont je ne perdrai jamais le ſouvenir.

CHAPITRE XXV.

Des *Iſles qui ſont prés de Jafanapatan.*

IL y a à la pointe de *Jafanapatan ou Jafnapatan* pluſieurs Iſles qui, quoi qu'elles ne ſoient pas d'une grande eſtenduë, font une partie conſiderable de ce Royaume.

Ces Iſles ſont *Ouratare* ou *dos Pagodes*, *Cardiva*, *Poncardiva* ou *Deſerta*, *Dona-Clara*, *dos Braminés*, *das Vacas*, *Paletiva* ou des deux ſœurs, & une à qui les Portugais n'avoient point donné de nom & que les Holandois apellent *Delft*.

L'Iſle *d'Ouratare* aujourd'huy de *Leyden* a environ ſix lieües de longueur elle eſt à l'Oueſt : ſa largeur n'eſt pas égale. Il y a trois bourgs ou villages & un Fort, qui comprennent en tout deux mille ſix cens habitans.

Caradiva ou *Amſterdam* n'a pas quatre

lieües & contient onze cens habitans ou environ. Ces deux Iſles ne ſont ſeparées que par un bras de mer aſſez étroit. Au milieu de ce bras de mer & entre ces deux Iſles eſt l'Iſlot ou rocher de Cays, ſur lequel on a bâti un Fort que l'on nomme Hammeniel qui défend l'embouchure de ce bras de mer, empêche qu'aucun vaiſſeau n'y puiſſe entrer ou ſortir ſans congé. Outre que dans ces deux Iſles on trouve quantité de bétail & de gibier, on y cüeille beaucoup de Zaye qui eſt une herbe excellente pour teindre en cramoiſy & dont on fait un grand commerce.

Au Sud-Eſt *d'Ouratare* eſt l'Iſle *das Vacas* ou *das Cabras* ainſi nommée à cauſe du grand nombre de chevres que l'on y nourrit & qui portent le plus fin & le meilleur bezoard de tout l'Orient. Teixeira qui en parle ainſi, auſſi bien que Rodriguez de Sâ & Meneſez dit, que cette Iſle ayant été inondée on tranſporta ailleurs toutes les chevres, & que tant qu'elles furent hors de cette Iſle elles n'eurent aucun bezoard, ce qui fait bien voir, ajoûte-t-il, que ce n'eſt point une

eſpece particuliere de chevres, & que c'eſt la nourriture qu'elles prennent qui fait qu'elles ont du bezoard. Les chevres qui naiſſent dans les Iſles de Horn & d'Enkuſe ont auſſi du bezoard : cette Iſle *das Vacas* nommée par les Holandois *Mydelburg* & par ceux du pays *Nindundiva* peut avoir neuf cens habitans. On dit que cette Iſle à long-tems manqué d'eau douce, ce qui empêchoit qu'on ne l'habitât, mais que la foudre étant tombée ſur quelques rochers, les fendit & ouvrit quelques ſources qui donnent aſſez d'eau pour abreuver les habitans & leurs troupeaux.

Pangardiva n'eſt gueres moins peuplée que l'Iſle *das Vacas* : on tient que les hommes y ſont tous d'une taille preſque giganteſque. La chaſſe & la pêche ſont tres bonnes dans cette Iſle. Il y a beaucoup de Cerfs, de Biches de Buffles & de Paons, & ſur la côte beaucoup de Poiſſon.

L'Iſle de *Dona-Clara* a été ainſi appellée d'une femme qui portoit ce nom & qui demeuroit dans cette Iſle. Cette femme étoit d'une groſſeur prodigieuſe.

On montre encore aujourd'huy comme une curioſité à ceux qui voyagent dans ce lieu, la chaiſe ou elle s'aſſeoit ordinairement, & les deux plus gros hommes y peuvent tenir aſſis tres à l'aiſe & tres au large.

LIVRE SECOND.

CONTENANT LES guerres que les Portugais ont eües dans l'Isle de Ceylan avec le Roy de Candy & avec les Holandois.

CHAPITRE PREMIER.

Raisons & motifs qui ont obligé les Portugais à declarer la guerre au Roy de Ceylan.

NOus avons tâché de faire connoître le mieux qu'il nous a été possible, ce que c'est que l'Isle de Ceylan, ce qu'elle produit, les Us, Loix, Coûtumes, Religion, & maniere de vi-

vre des habitans ; enfin tout ce que nous y avons vû & remarqué pendant 18. ans que nous y avons été. Il eſt juſte de raporter preſentement les raiſons que nous avons euës de rompre avec le Roy de Candy, les ſuites de cette guerre, & comment enfin nous avons été chaſſez du meilleur païs du monde. Mais pour donner une idée claire & nette de toute cette Hiſtoire, il eſt neceſſaire que nous reprenions les affaires, où nous les avons laiſſées au chapitre huitiéme du premier livre de ette Relation.

Nous avons dit que le Roy Henar-Pandar avoit été *Changatar* au Pic d'Adam, où on l'avoit été prendre pour le marier avec la Reyne D. Catharina, & par ce mariage le faire Roy de Candy ; qu'il s'étoit fait tributaire de la Couronne de Portugal ; & qu'il avoit vécu en bonne intelligence avec nous pendant pluſieurs années, & juſqu'au retour de Conſtantin de Sa & Noronha, qui fut Capitaine genéral de l'Iſle de Ceylan pour la ſeconde fois. Il arriva en Ceylan en 1623. & fut reçû de tout le monde avec une joye qui ne ſe peut exprimer,

à cauſe de la bonne reputation qu'il y avoit laiſſée & établie, la premiere fois qu'il y avoit commandé, La premiere choſe qu'il fit à ſon retour, fut d'aller à Trinquemalé. ou Triquinimalé, y faire bâtir un Fort ; ce qui déplut extrêmement au Roy de Candy, qui vit bien, qu'on vouloit le reſſerrer dans ſon Iſle, & lui ôter toute ſorte de communication avec toute autre Nation, que la Portugaiſe, & ainſi le priver du commerce, & l'empêcher de vendre ſes fruits. Comme il n'avoit pas ſur pied des forces ſuffiſantes pour nous faire la guerre, il diſſimula ſon reſſentiment. Le Capitaine general voulant executer ſon projet, crut qu'il devoit bâtir un autre Fort à Batecalou, & y alla avec des troupes, & mit ſon deſſein à execution. Le chagrin & la jalouſie du Roy de Candy redoublerent, & ſe voyant pouſſé à bout, il commença à faire des levées, & ſe preparer à la guerre, ſans pourtant oſer encore nous attaquer. Lorſque le General eut mis la place en état de deffenſe, il ſe retira à Malvana, & alors le Roy outré de depit, entra ſur les

terres des Portugais, & y fit quelques hoſtilitez. Le Genéral ramaſſa le plus de monde qu'il pût & l'alla chercher : mais le Roy de Candy informé de ſa marche n'oſa l'attendre, & ſe renferma dans ſa ville capitale. On ſongea d'abord à raſſurer les ſujets du Roy de Portugal un peu allarmez de l'irruption que venoit de faire le Roy de Candy, on mit une garniſon de cinq cens Portugais à Maula, afin d'arrêter les courſes des Chingulais, & d'abattre l'orgueil de leur Roy ; on fit enſuite prendre des munitions aux Noirs pour quelques jours, & on entra dans le pays du Roy de Candy. Deux de ſes *Diſſavas* qui voulurent s'oppoſer à nôtre marche, furent defaits autant de fois qu'ils oſerent ſe preſenter devant nous, & le Roy ſe croyant déja perdu, ſe retira dans le Royaume d'Uva, parce que c'eſt un païs plus couvert, & rempli de montagnes, éloigné des Portugais, & où une armée ne peut pas entrer aiſément. Le General brûla la Ville, & tous les lieux par où il paſſa, tüa les troupeaux, & exerça toutes les hoſtilitez que la guerre peut permettre. Il

prit enſuite les Soldats les plus diſpos, qu'il choiſit dans toute l'armée, & quelques Officiers des plus braves, & avec cette petite troupe, entra dans le Royaume d'Uva, y mit tout à feu & à ſang, & n'oublia rien pour attirer le Roy au combat: mais voyant que le Roy ne vouloit rien hazarder, il vint rejoindre le gros de l'armée, & ſe retira à Manicavaré, ſans avoir fait aucune perte,

Il rentra l'année ſuivante dans le Royaume de Candy, & y fit encore de plus ſanglantes executions. Le Roy qui ne ſe trouvoit point aſſez fort pour lui reſiſter, abandonna ſa Capitale, & ſe ſauva avec ce qu'il avoit de meilleur, en la montagne de Penedo, d'où il eſt impoſſible à une armée d'approcher; ainſi on ſe contenta de faire le degât dans le païs pendant quelques jours: mais on eut avis que le Roy de Candy avoit envoyé un Modiliar, qui étoit ſon *Atapata*, ou Capitaine des Gardes, avec cinq mille hommes de ſes meilleures troupes vers Jafanapatan, dans l'eſperance d'en chaſſer les Portugais, ou de les obliger à y envoyer du ſecours, & à

ſortir du Royaume de Candy. Ce Modiliar étoit un des plus braves & des plus honnêtes hommes du monde, & l'on pourroit écrire pluſieurs volumes de ſa vie, ſi on vouloit ramaſſer toutes ſes belles actions. Il étoit tres-bon Chrétien, & de plus ſi modeſte, qu'il ne parloit ni de ſa famille, ni de ſes ancêtres, choſe d'autant plus extraordinaire, qu'il n'y a point de maiſon un peu conſiderable en ce païs-là, qui ne ſe croye deſcenduë de quelque Divinité.

Le Roy de Candy ne reüſſit pas dans ſon deſſein ; le General brûla Candy, & ſecourut Jafanapatan ; car ſur l'avis de la marche du Modiliar, il détacha quatre compagnies Portugaiſes, & trois mille Laſcarins, ſous le Commandement de Jean de Pina, Capitaine fameux, & d'une experience conſommée dans la guerre de ce païs-là. Il fit encore un autre détachement de pareil nombre de Laſcarins, & de trois compagnies de Portugais, dont il donna la conduite à Loüis Teixeira de Carvalho, qui étoit d'une ſi petite taille, qu'on l'appelloit ordinairement *Carvalhino*. Il envoya ces

ces deux détachemens par deux chemins differens, & ordonna aux Commandans qu'ils euſſent à ſe trouver un certain jour devant Jafanapatan. De Pina & Carvalho executerent ponctuellement leurs ordres, ils ſe trouverent au jour marqué devant Jafanapatan, & ſurprirent l'armée ennemie qui l'attaquoit. Le Modiliar fit toute la reſiſtance qu'on pouvoit attendre d'un brave homme ; mais il ne put s'empêcher d'être defait, il perdit trois mille hommes qui demeurerent ſur la place, & il ſe retira avec le reſte comme il put. Les Portugais de leur côté perdirent auſſi du monde : neantmoins comme la victoire demeura de leur côté, ils ſe conſolerent aiſément de leur perte, par le grand nombre de priſonniers qu'ils delivrerent & qui montoit juſqu'à ſept mille ; c'étoient preſque tous Chingulais nez ſur les terres des Portugais ; ils ne pouvoient pas être eſclaves, à cauſe du traité qui avoit été fait au commencement de la guerre ; on les avoit donc diſtribuez aux Officiers & ſoldats de qui ils ſe pouvoien t racheter pour peu de choſe : neanmoins on n'en uſa pas toûjours avec la même humanité, & les Chingulais ſouvent en empa-

lerent & ouvrirent l'eſtomach a d'autres.

Aprés cette victoire l'armée ſe retira par les ſept Corlas, & vint rejoindre le General à Mamícavaré, où il étoit allé camper aprés avoir detaché ſes troupes qui venoient de delivrer Jafanapatan, de là il paſſa à Malvana, où le Roy le ſollicitoit vivement depuis quelque temps, de travailler à reduire le reſte du pays. Le General connoiſſoit l'importance & les difficultez de cette entrepriſe, il voyoit ſes troupes diminuées conſiderablement, & celles qui lui reſtoient extrêmemeut fatiguées : d'ailleurs il n'avoit point d'argent, qui là, comme ailleurs eſt le nerf de la guerre : mais en ce tems-là il reçût des ordres du Comte de Linharés Vice-Roy des Indes Orientales, de terminer la guerre, de faire la conquête de toute l'Iſle, & d'en chaſſer entierement le Roy de Candy. On faiſoit même entendre au General, qu'on n'étoit pas content de lui, & on l'accuſoit d'agir mollement. Le Vice-Roy croyoit un peu trop legerement les faux raports qu'on lui faiſoit contre le General, qui ne manquoit pas d'envieux ni d'ennemis. Dés le tems de l'Amirante,

on avoit resolu dans le Conseil d'Etat, sur les lettres du General, qu'il étoit du service du Roy, & de la Couronne de Portugal, de dépoüiller entierement le Roy de Candy, & de le chasser hors de l'Isle; mais on n'avoit ni argent, ni troupes pour executer une si belle resolution. Il n'y avoit dans toûte l'Isle que six cens Portugais distribuez dans les garnisons, & on ne pouvoit les tirer de là, sans s'exposer à perdre les places; outre que si peu de monde ne suffisoit pas pour attaquer les Royaumes de Candy & d'Uva, dont les peuples sont braves & aguerris, & le païs plein de forêts, de montagnes & de defilez. Le Vice-Roy qui ne sçavoit rien de cela, envoyoit des ordres, & point de secours. Le General connoissoit bien que la paix nous étoit plus necessaire que la guerre; mais depuis qu'il eut receu les lettres du Vice Roy, il ne songea plus qu'à se preparer à continüer la guerre, & à se mettre de bonne heure en campagne. Plusieurs Religieux & les Capitaines les plus experimentez que nous eussions, tâcherent de le detourner de cette resolution. Ils lui representerent qu'il avoit peu de

de monde; qu'avec des troupes plus nombreuſes, dans les années precedentes il avoit beaucoup ſouffert; que le païs étoit toûjours le même; que quoique le Roy de Candy eût perdu de bonnes troupes, nous en avions à proportion plus perdu que lui; qu'il connoiſſoit le païs mieux que nous; que l'on avoit éprouvé qu'il lui étoit aiſé d'éviter le combat, & de ſe ſauver d'une montagne dans une autre: que c'étoit ce qui nous avoit empêché de conquerir ce Royaume, & ce qui nous en empêcheroit toûjours. Le General répondit qu'il ſçavoit bien tout ce qu'on lui diſoit; qu'il étoit content de donner ſa vie pour ſon Roy; mais que ce qui le fâchoit le plus, c'eſt qu'il voyoit bien qu'il alloit ruïner entierement les affaires du Roy ſon maître dans cette Iſle; qu'il avoit fait ſur cela de tres-fortes remontrances, mais que puiſqu'on n'y avoit pas eu d'égard, il ne lui reſtoit plus qu'à obéïr.

Nous avions dans nos armées quatre *Modiliars*, qui étoient D. Alexis, D. Balthaſar, D. Coſme, & D. Theodoſe: comme ils étoient tous quatre nez à Colombo, & de plus Chrétiens, tres-

riches, & alliez des premieres maiſons de l'Iſle, on les avoit fait Gouverneurs des armées. Le General avoit pour eux de tres-grands égards, les avoit toûjours avec lui, & les admettoit dans les Conſeils, & tres-ſouvent ſuivoit leurs avis. Cependant quoiqu'ils euſſent parmi nous des établiſſemens conſiderables, qu'ils euſſent de tres-grandes obligations au General, ils ne laiſſerent pas de traiter ſecretement avec le Roy de Candy, ce qui fut cauſe de nôtre ruïne totale, comme on le va voir.

Addition au Chapitre premier du ſecond Livre.

COnſtantin de Sâ fit une tres-grande faute, en donnant toute ſa confiance à quatre Chingulais, & en les preferant en quelque maniere aux Officiers Portugais. Ces Chingulais avoient été élevez à Colombo, s'etoient faits Chrétiens, & avoient donné en beaucoup d'occaſions des preuves de leur courage, de leur prudence & de leur fidelité. Il y avoit neanmoins plus de trois ans qu'ils avoient commencé à traiter avec le Roy

de Candy, & qu'ils lui avoient promis de lui livrer le General & l'armée Portugaiſe, dés qu'ils en trouveroient l'occaſion. Tout cela s'étoit paſſé avec tant de ſecret, que l'on n'en avoit rien decouvert, quoique quelques-uns aſſûrent que ces Rebelles pratiquoient ſous main ceux de leur nation, qui étoient au ſervice de la Couronne de Portugal, & leur faiſoient des reproches de ſe laiſſer tiranniſer par des Etrangers, qui n'étoient que des hommes comme eux.

Le premier de ces Rebelles dont nous parlerons, étoit Coſme, fils d'un *Chaleas*, ou homme de journée, qui depoüilloit les Caneliers de Pierre Hômem-Pereira. Ce *Chaleas* amaſſa quelque argent, & avec la faveur de ſon Maître, il s'avança & fut *Modiliar*, & connu ſous le nom de *Vira-Sequara*. Son fils Coſme fut pendant quelque tems au ſervice d'Emanuël d'Azevedo qui commandoit le camp de Manicavaré. La fortune lui fut encore plus favorable qu'à ſon pere, il devint Modiliar, & ſe fit nommer *Cola-Tunga*, il ſervit ſi utilement dans la revolte de Bondalho : qu'on lui donna le com-

mandement principal dans les quatre Corlas, où il s'enrichit. Il fit bâtir une maiſon ſuperbe à Peleagore, prés de la riviere de Mataculi, & donna ſa fille en mariage à D. Emanüel, Secretaire du General Conſtantin de Sâ, par où il acheva de gagner la confiance de ce Commandant.

Theodoſe autre rebelle né à Ceita-vaca, deſcendoit de Cotta-Maca, More de Cananor, qui commandoit une des quatre barques que les Malabares envoyoient à Raju. Quoique les Chingulais diſent qu'ils ne ſe méſallient point, ce More épouſa neanmoins une fille de qualité de Nebadalun dans Hina-Corla. Je ne ſçai pas à la verité ſi ce fut pour cette méſalliance, ou pour quelque crime, que l'on chaſſa de la Province Cota-Maca & Monacami ſa femme. Theodoſe ſon petit neveu fut obligé à ſervir pour vivre; il fut au fameux Modiliar Fernand, en ſuite à Conſtantin Bavetto, & aprés la mort de ce dernier il paſſa au ſervice de Conſtanrin de Sâ. Ce fut ce General qui fit ſa fortune; il le fit *Modiliar*, Juge ſouverain du camp de Manicavaré, & lui donna la recette du païs. D. Ema-

nüel un des rebelles eut ſoin de le marier.

Balthaſar qui étoit de la même caballe étoit fils d'un *Modiliar*, que l'on ſoupçonnoit d'avoir été empoiſonné, pour avoir eu part à la revolte de Caniana-Arache. Son Oncle Amancota-Arache avoit épouſé la Tante de Theodoſe, ce qui formoit une liaiſon encore plus étroite entre eux. Balthaſar avoit auſſi fait un mariage qui augmentoit beaucoup ſon credit dans Hina-Corla, où il avoit par lui-même des biens & des établiſſemens conſiderables.

Alexis fils d'un Officier de cuiſine de Raju, & d'une eſclave de Javane étoit un miſerable Couvreur. Loüis Gomez Pinto qui s'étoit ſervi de lui pour couvrir ſa maiſon de Vaculugam, lui trouva de l'eſprit, & le mena à l'armée, où il ſe diſtingua & amaſſa du bien. Il avoit fait ſemblant de ſe convertir, comme font tous les Chingulais, & étoit demeuré Idolâtre; de ſorte qu'on l'avoit trouvé ſacrifiant à *Budu* ſous l'arbre *Sirimaha Bodini* parmi les rüines d'Amarajapure. L'ame de toute cette trahiſon étoit Emanüel qui portoit la rondache des Generaux, qui eſt une charge conſidera-

ble, & ordinairement celui qui en eſt revêtu, eſt une eſpece de favori & de confident, celui-ci ne ſe declara pas ſitôt, & ſe contenta de faire agir les autres.

CHAPITRE II.

De la Trahiſon des Modiliars, & de la Bataille où perit Conſtantin de Sâ avec toute ſon armée.

LE vieux Roy de Candy Henar-Pandar, aprés avoir pris les meſures, & fait les preparatifs que nous venons de dire, acheva ſon traité avec les *Modiliars*, & ſaccagea deux de nos Provinces, apres quoi il ſe retira à Uva, & ſe renferma dans la Ville principale, qu'il fortifia autant bien que le tems & le lieu le lui pûrent permettre, Les quatre *Modiliars* repreſenterent au Gouverneur, qu'il étoit de l'honneur du Roy de Portugal & de la Nation Portugaiſe, de châtier l'inſolence du Roy de Candy. Le General qui n'étoit déja que trop reſolu à faire la guerre, n'eut pas de peine

à ſuivre cet avis : il tira juſqu'à quatre cens Portugais des garniſons, il en enrôla environ mille ou onze cens a Colombo ; de ſorte qu'il amaſſa prés de quinze cens Portugais & vingt mille Laſcarins. Il entra avec cette armée dans le Royaume d'Uva : il apprit ſur la frontiere, que le Roy de Candy l'attendoit, & faiſoit de grandes bravades ; il marcha droit à lui : mais lorſqu'il arriva à la montagne par un côté, le Roy ſe retira par l'autre, & abandonna la Ville. Le General y fit mettre le feu, & s'alla camper ſur une éminence qui étoit vis-à-vis. Comme ſes Soldats étoient tres-fatiguez d'une longue & penible marche, il leur donna deux jours de repos. On ne peut dire quelle fut ſa ſurpriſe, quand il vit paroître tout à coup l'ennemi avec une armée qui couvroit toute la plaine & les montagnes voiſines ; Il commença à ſe défier de quelque trahiſon, mais il étoit trop avancé pour ſe pouvoir retirer. Comme il étoit tard, l'ennemi ne voulut point commencer l'attaque, mais faiſant beaucoup de bravades à ſon ordinaire, il envoya dire au General qu'il n'avoit qu'à ſe preparer à la mort, &

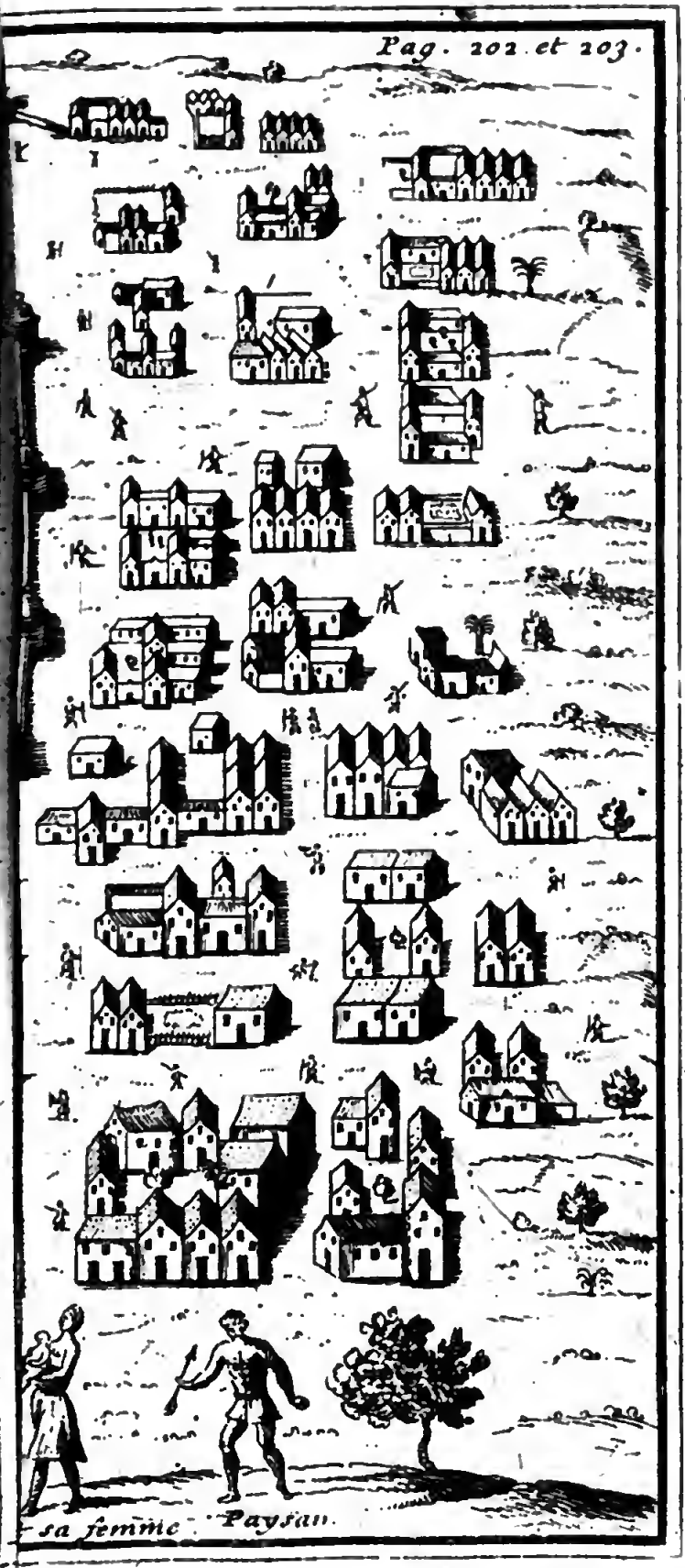
sa femme
Paysan.

que le lendemain il ne ſeroit pas en vie. Le General qui connoiſſoit l'humeur & l'eſprit de la nation, ne douta plus qu'il n'y eût quelque conjuration ſecrete contre lui, il aſſembla ſes troupes, leur repreſenta le peril où etoit l'armée, & leur fit connoître que leur ſalut dépendoit de leur courage & de leur reſolution, & qu'il faloit en cette occaſion ou vaincre, ou mourir; que juſques-là ils avoient combattu pour la gloire, mais qu'en cette occaſion il faloit que chacun combattît pour ſa vie; & afin de leur faire connoître qu'ils devoient mettre toute leur eſrance aprés Dieu en leurs bras il ordonna que l'on prît des vivres pour trois jours, qu'enſuite on apportât tous les bagages, & qu'on y mît le feu en ſa preſence, de peur que l'ennemi n'en profitât.

Toute la nuit les Portugais ſe confeſſerent aux Religieux qu'ils avoient amenez avec eux, ils s'animoient les uns les autres, & le General content de leur voir tant de fermeté & de reſolution, les encourageoit encore par ſes paroles & par ſon exemple Dés le matin l'armée s'ébranla, les Modiliars à la tête des Laſcarins faiſoient l'avantgarde, comme c'eſt

la coûtume, l'ennemy s'avança auſſi de ſon côté, & le premier qui ſe declara contre nous fut le traître Coſme, qui pour ſignal coupa la tête à un Portugais & la mît au bout de ſa lance. Tous les autres tournerent auſſi-tôt leurs armes contre nous, & comme ils étoient tous d'une même nation; qu'ils croyoient avoir même interêt, les Laſcarins ſuivirent l'exemple de leurs Chefs, & il n'y en eût que cent cinquante qui nous demeurerent fideles & qui voulurent ſuivre nôtre bonne ou mauvaiſe fortune. En même temps nous nous vîmes envelopez par ces traîtres, qui firent les premieres charges & donnerent l'exemple aux autres. Ils trouverent neanmoins une vigoureuſe reſiſtance, les Portugais ne ſongeoient qu'à vendre cherement leurs vies, & s'il falloit perir, à faire perir leurs ennemis avec eux. Ils en tuerent beaucoup le premier jour, & quoy qu'accablez par le nombre, ils ſe battirent toûjours avec une valeur qui approchoit du deſeſpoir. La nuit étant ſurveniie, le combat ſe ralentit; mais les ennemis qui les tenoient enfermez, les harceloient continuellement & ne leur

donnoient pas de relâche. Le General couroit de tous côtez, faiſoit penſer les bleſſez, enterrer les morts, & animoit tout le monde : mais ſur le minuit, lorſqu'on croyoit qu'une partie de l'armée pourroit ſe repoſer, afin d'être plus en état le lendemain de recommencer le combat, il ſurvint un orage furieux, qui fut ſuivi d'une ſi groſſe pluye, que toute la Campagne en fut inondée, & pour comble de malheur la poudre & les mêches de nos mouſquets furent ſi moüillées, que ces armes nous devinrent inutiles. * Il ſembloit que c'étoit peu pour nous, d'avoir tant d'ennemis à combattre, ſi le ciel ne ſe mettoit encore de la partie. Chacun ne douta plus que ſa derniere heure ne fût venüe, & ne ſongea qu'à ſe preparer à la mort. Quoy qu'on ſe vît ſans eſperance, on ne perdit pas courage, & on ne ſçait qui, des Portugais, ou de nos cent-cinquante Laſcarins, temoigna le plus de fermeté dans cette occaſion. Tous ne penſoient qu'a

* *Pluſieurs écrivains parlent de cet orage comme d'un miracle ; parce qu'il n'y eut que les Portugais qui en fuſſent incommodés, & qu'il ne tomba pas une ſeule goute d'eau ſur le camp des ennemis.* Botelho. m. 5.

ſauver leur General, & pluſieurs le prierent de vouloir bien ſe retirer avec ceux qu'il voudroit choiſir, les Religieux joignirent leurs prieres à celles des Soldats. Mais ce grand homme, dont le courage augmentoit à meſure que le peril devenoit plus preſſant, ne voulut écouter ny les uns, ny les autres; & leur repondit qu'ayant fait ſon devoir juſques là s'il ne pouvoit pas ſauver tant de braves gens, il n'avoit point d'autre gloire à pretendre, que celle de mourir avec eux.

Dés le grand matin l'armée ſe trouva rangée en bataille & en même temps envelopée par les ennemis. Nos ſoldats ſe preparoient encore à une vigoureuſe defenſe; mais quand ils voulurent ſe ſervir de leurs arquebuſes, ils virent le mal que la pluye, leur avoit fait; poudre, mêche, tout étoit trempé; & les ennemis qui s'en aperçeurent, ne voulant pas nous approcher de prés, firent pleuvoir une greſle de flèches, & redoublerent le feu de leur mouſqueterie. Ces décharges reïterées contre des gens abbatus & fatiguez, qui n'avoient pas même dequoy ſe defendre, mirent enfin le deſordre dans nos troupes. Alors le General aprés

avoir fait tout devoir de Soldat & de Capitaine, ſe jetta au milieu des ennemis, & avec ſon épée tüa tous ceux, qui furent aſſez hardis pour l'approcher, juſqu'a ce que percé de bales & de flêches il tomba mort ſur un tas d'ennemis qu'il avoit tuez. Telle fut la fin de ce General, qu'on peut comparer avec les plus grands Heros qui ayent jamais été, non ſeulement pour ſa valeur, mais pour mille autres belles qualitez qui lui attiroient l'eſtime & l'amitié de tout le monde. Auſſi depuis ce malheur il n'y a pas eu un Portugais dans l'Iſle de Ceylan, qui n'ait pleuré en entendant le recit des actions & de la mort de Conſtantin de Sâ & Noronha, dont la memoire ſera honorée autant qu'il y aura des gens dans le monde, qui aimeront le merite & la vertu. Cette malheureuſe journée fut le commencement de nôtre perte dans l'Iſle de Ceylan. Le Roy de Candy pour profiter de ſa victoire vint auſſi-tôt mettre le ſiege devant Colombo, eſperant pouvoir avec ſes ſeules forces nous chaſſer entierement de l'Iſle. Il donna aſſauts ſur aſſauts, & on crût une fois que la place étoit priſe. L'Ennemy s'en vit maître

pendant quelque temps ; mais les bourgeois tirant des forces de leur deſeſpoir, le repouſſerent, & enfin il fut contraint de lever le ſiege. Cependant la condition des Portugais qui étoient dans Colombo n'en fut pas meilleure, & ils demeurerent bloquez ; parceque tout le païs voiſin ſe mit ſous la protection du Roy de Candy, & ne fournit plus à la ville de quoy ſubſiſter.

On ne fut pas long-temps ſans apprendre dans tout l'Orient la defaite des Portugais & la mort de Conſtantin de Sà. Comme Cochim étoit la ville la plus commode que les Portugais euſſent prés de Ceylan, on y donna des ordres, afin qu'on en fiſt inceſſamment partir des barques avec des munitions, & ce qu'on pourroit ramaſſer de ſoldats. On envoya donc de Cochim cent trente hommes, deux cens de Malaca, vieux ſoldats & bien aguerris, trois cens de Goa, & le Vice-Roy nomma pour Capitaine general George d'Almeida. Une tempeſte qui s'éleva dans le Golfe, diſſipa une partie de ce ſecours, & le General ne pût arriver à Colombo que le vingt-un d'Octobre de l'année 1631. A peine fut

il debarqué qu'il alla chercher le Roy de Candy * qui étoit retranché à deux ou trois lieües de Colombo. Le combat fut rude, mais enfin l'ennemy fut defait, & les Portugais ſe rendirent maîtres des environs de Colombo. Alors le Roy de Candy demanda la paix, & on la luy accorda, à condition qu'il payeroit deux Elephans, ſuivant le traité qui avoit été fait il y avoit pluſieurs années, le Roy y conſentit, & cet état demeura paiſible juſqu'a ce que Pedro da Sylva Molle fût envoyé pour gouverner les Indes. Ce Gouverneur ou Vice-Roy nomma pour General de Ceylan Diego de Mello, qui alla prendre la place de George d'Almeida. *

* *Il ne l'alla chercher qu'en Janvier de l'année ſuivante.* Botelho.

* *Jean Ribeiro paſſe ſous ſilence pluſieurs grands combats & la repriſe de Negombo. Tout cela ſe fit pendant les mois de Janvier, Fevrier & Mars de l'année* 1632. *Au mois d'Avril le Roy de Candy demanda la paix aux mêmes conditions qu'elle s'étoit faite du tems de Nuño Alvarés Pereyra & fut obligé d'envoyer ſes Ambaſſadeurs, juſqu'à Goa où le traité fut conclu* Botelho. m. 5.

CHAPITRE III.

On recommence la guerre avec le Roy de Candy. Raiſons & Motifs de cette guerre.

LE Roy Henar-Pandar étant mort aprés la Reine Catherine ſon épouſe, laiſſa le Royaume de Candy à ſon fils aîné Raya-Singa, & celui d'Uva à ſon ſecond fils qui paſſa enſuite à Goa, où il mourut aprés avoir été baptiſé. Nous parlerons de cela ailleurs. * L'aîné de tous, qui étoit fils de D. Jean & de la Reine Catherine, n'eut point de partage, mais le Prince d'Uva eut toû-

* *Pluſieurs Auteurs donnent trois fils à Henar-Pandar, & il eſt conſtant que lorſque les Chingulais vinrent aſſieger Colombo aprés la mort de Conſtantin de Sâ, il y avoit trois Princes Heritiers preſomptifs de Henar-Pandar, qui étoient Cumara-Singa-Haſtana, Prince d'Uva; Viagia-Pala-Haſtana, Prince de Matale; & Maha-ha Survo, le plus jeune de tous, & le plus aimé de ſon pere, à qui il a ſuccedé ſous le nom de Raya-Singa.* Botelho. *m.* 3.

jours ſoin de l'aſſiſter tant qu'il demeura dans l'Iſle. Nous avons dit dans le Chapitre 8e de quelle maniere les Princes de Ceylan furent elevez parmi les Portugais, & comment on avoit eu ſoin de leur faire apprendre tous les exercices convenables à des Princes comme eux. Ils parurent long-tems tres-contens des bons traitemens qu'on leur avoit faits, & de tous les égards qu'on avoit eus pour eux : on crut qu'ils alloient ſe former à nos manieres, & regler leur Cour ſur celle de Portugal, avoir des Officiers, comme ont nos Roys, parce qu'on leur entendoit quelquefois dire, qu'il n'y avoit point de peuples qui egalaſſent les Portugais, & que s'ils s'abſtenoient de manger de la Vache, ils vaudroient bien les Chingulais. Un Portugais qui demeuroit à Candy, & qui avoit l'honneur d'aller ſouvent rendre ſes reſpects au Roy, s'aviſa de lui vouloir faire un preſent, ſçachant bien que c'eſt la coûtume dans toutes les Indes d'offrir toûjours quelque choſe aux Princes, lorſqu'on va les voir, ou leur demander quelque grace. Il preſenta donc au Roy de Candy un caiſſon d'eau de roſes,

plus au Roy de Candy, puiſque ce Prince le luy avoit donné, & que c'étoit ſon bien, que le General ne pouvoit luy ôter ſans une injuſtice tres-grande : mais quelque raiſon qu'il alleguât, il ne put avoir ſon Elephant, ſur quoy il retourna à Candy en porter ſes plaintes au Roy de Candy, croyant que le Gouverneur auroit quelque égard pour luy. Le Roy parut ſurpris de la conduite du Gouverneur, & dit au Portugais, qu'il ne devoit rien à la couronne de Portugal, que s'il devoit quelque choſe, comme le pretendoit le Roy de Malvana, il ne luy ſeroit pas difficile de le payer & de faire prendre autant d'Elephans qu'il luy en faudroit ; que cette pretention ne luy faiſoit pas de peine, mais qu'il étoit fâché de l'injuſtice qu'un Portugais faiſoit à un autre Portugais ; qu'il falloit que ce Gouverneur fût bien avare, bien emporté & bien méchant, pour traiter ainſi un homme de ſon païs & de ſa Religion ; qu'il connoiſſoit les Portugais depuis long-temps ; qu'il avoit lû la Loy dont ils font profeſſion ; que cette loy ne leur prêche que douceur, qu'amour, que deſintereſſement, que generoſité, que charité pour les pau-

vres, toutes vertus, dont tous les gens de bien font beaucoup de cas, & que luy même en ſon particulier aimoit & eſtimoit ; qu'il avoit trouvé toutes ces bonnes qualitez dans les Portugais qu'il avoit pratiqués, hors dans ce Roy de Malvana ; qu'il luy paroiſſoit que quand ces gens là entroient dans les charges, ils renonçoient à toutes les vertus, & prenoient tous les vices qui leur ſont oppoſez ; que d'hommes d'honneur, ils devenoient pires que des demons ; que tant qu'ils étoient particuliers, ils étoient des Saints ; puis il ajoûta, comme s'il eût voulu les excuſer, que s'ils devenoient orgüeilleux, mal-endurans, c'étoient des effets de la nature corrompuë ; que dans le fond il ne devoit pas en être fâché ; par ce que le peuple n'étant pas content de ces Gouverneurs, murmuroit auſſitôt, ſe plaignoit, & les mettoit ſouvent hors d'état de pourſuivre ce qu'ils avoient entrepris : de ſorte que les Vice-Roys étoient obligez de les rappeller & de les châtier : mais qu'aprés tout il ne pouvoit comprendre qu'un homme fût en ſi peu de tems ſi different de lui-même ; qu'il faloit qu'il y eût quelques loix ſecrettes,

que les uns ſuivoient plus exactement que les autres ; que quant à la violence du Roy de Malvana, il n'y prenoit de part, qu'à cauſe de la perte que faiſoit un Portugais que lui Roy de Candy aimoit & eſtimoit, & ſur l'heure il fit differens preſens à cet homme, qui valoient le double de ce que le Gouverneur lui avoit pris ; & afin que le Portugais ne fût plus ſujet aux avanies de ce Gouverneur, il lui conſeilla de s'aller embarquer à Chilao, & lui donna des guides pour l'y conduire.

CHAPITRE IV.

Autre Défaite des Portugais.

LE Roy de Candy ne témoigna pas davantage de reſſentiment de l'injure du Gouverneur, & eut ſoin d'envoyer au terme précis les deux Elephans qu'il avoit accoûtumé de payer de tribut. Le Gouverneur homme avare voyant ce que le Roy avoit donné pour un Cheval, s'aviſa de faire venir deux des plus beaux chevaux qu'on pût trouver, & les envoya

vendre à Candy. Il ne ſongeoit pas que la liberalité du Roy de Candy ne mettoit pas le prix aux Chevaux; que le Portugais avoit fait un preſent au Roy, & que le Roy qui ne vouloit pas qu'un particulier fût plus liberal que lui en aucune maniere, lui en avoit fait un beaucoup plus conſiderable, & avoit ainſi payé dix ou douze fois la valeur du Cheval.

Le Roy de Candy qui connoiſſoit l'avarice du Gouverneur, ne fut pas fâché d'avoir une occaſion de le mortifier par un endroit ſenſible, & fit arrêter les deux chevaux : lorſque celui qui agiſſoit pour le Gouverneur voulut s'en plaindre, on lui répondit, que quand le Roy de Malvana auroit renvoyé l'Elephant du Roy de Candy, on lui rendroit ſes deux Chevaux, & qu'en attendant ſa réponſe, on auroit ſoin de les faire bien penſer & bien nourrir. Le General en apprenant cette nouvelle, entra dans la plus grande colere du monde. Non ſeulement ſes eſperances étoient évanoüies, mais il ſe voyoit joüé, moqué & mépriſé de tout le monde; il faloit ou rendre l'Elephant, ou perdre les Chevaux, qui lui avoient coûté fort cher, & il ne ſçavoit comment

comment ſortir de cette affaire : neanmoins n'écoutant plus que ſa paſſion, il manda au Roy de Candy, que s'il ne lui renvoyoit ſes Chevaux, il iroit lui-même les chercher, & le châtier de ſon inſolence, comme il le meritoit. Le Roy ſans s'échauffer répondit à ces menaces, que le General pourroit venir reprendre ſes Chevaux, pourveu qu'il ramenât l'Elephant ; qu'à Candy on ſçavoit rendre à chacun ce qui lui appartenoit, & qu'il y faiſoit faire juſtice à tout le monde; que quand le General en approcheroit, il n'en ſortiroit pas, qu'il aimoit ſon peuple, & qu'il en étoit aimé, & qu'il trouveroit toûjours dans le cœur de ſes ſujets de quoi défendre ſes Etats comme il le devoit.

Le General ayant reçû cette réponſe, ſe mit en marche avec vingt-huit mille Laſcarins & ſept cens Portugais, qui étoit tout ce qu'il avoit pû ramaſſer de troupes en ſi peu de tems, & ce qui faiſoit auſſi toutes les forces, & toute la ſûreté des Conquêtes des Portugais dans l'Iſle. Le Roy informé de tout ce qui ſe paſſoit, en fit avertir le Prince d'Uva ſon frere, & le pria de vouloir bien lui

amener quelque ſecours, le plus promptement qu'il pourroit. Le Prince ne perdit point de tems, & arriva à Candy avec dix mille hommes des meilleures troupes qui fuſſent dans l'Iſle. Le General vint camper à la montagne de Balané, & lorſque le Roy le ſçut, il lui envoya un Religieux & un Crucifix, pour lui dire, que ce Dieu qu'il adoroit, qui étoit mort pour lui, & dont il ſuivoit la loy, lui défendoit d'entrer à main armée ſur les terres du Roy de Candy; puiſque le Roy de Candy comme vaſſal de la Couronne de Portugal, avoit exactement payé le tribut qu'il devoit, & n'avoit rien à démêler avec elle; & qu'enfin il n'étoit pas juſte que les ſujets de l'une & de l'autre Couronne ſouffriſſent pour les paſſions du Roy de Malvana, & que l'innocent payât pour le coupable; qu'il prenoit ce Dieu qu'il adoroit, pour Juge de leurs differens, & qu'il ſoûhaitoit qu'il punît celui des deux qui ſe trouveroit coupable.

Le General n'eut aucun égard ni pour le Religieux qui lui parloit, ni pour celui qui l'envoyoit, & lui dit pour toute réponſe, qu'il venoit punir le Roy de

Candy de ſes inſolences, & qu'il le châtieroit comme il le meritoit, & en même tems fit avancer l'armée. Il deſcendit de la montagne, & s'approcha de la riviere; il détacha quelques Laſcarins, pour ſe ſaiſir des paſſages, & empêcher les Chingulais de faire des abbatis de bois, & d'embaraſſer les chemins: mais ces Laſcarins au lieu d'executer ſes ordres, allerent ſe rendre au Roy de Candy, & tous les autres firent la même choſe; de ſorte que le General fut envelopé, vit tomber les arbres de tous côtez, & ne put plus ni reculer ni avancer: on lui ôta toute communication avec la riviere, & quand il n'auroit eu que la faim & la ſoif à combattre, ſa ruïne paroiſſoit certaine & inevitable: cependant le Roy de Candy avoit jetté beaucoup de monde dans les bois, qui faiſoient un tres-grand feu, les flêches tomboient de toutes parts, & à peine voyoit-on l'ennemi. Le General apprit en même tems, que de tous côtez il étoit enfermé; qu'on lui avoit coupé le chemin, de ſorte que ne voyant plus de moyen de ſe retirer, il envoya le jeune Ferdinand de Mandonça, offrir la paix

au Roy de Candy, & lui declarer, que s'il vouloit ceſſer toute hoſtilité, on ſe retireroit chacun de ſon côté, & que les choſes demeureroient dans l'état qu'elles étoient auparavant. Le Roy ne fit point de réponſe, & renvoya l'Ambaſſadeur au Prince d'Uva ſon frere, & donna ordre à ſes gens de s'avancer tous, de ſe jetter dans les bois à droit & à gauche, & de charger les ennemis de tous côtez. Les Portugais ſe défendoient le mieux qu'ils pouvoient, mais ils étoient en ſi petit nombre, & ſi mal poſtez, que toute leur reſolution ne leur ſervit de rien; ils furent tous tüez dans cette occaſion, à la reſerve de trente-trois qu'on prit priſonniers: on chercha le corps du General, & on ne put jamais le trouver. Le Roy de Candy traita les priſonniers avec beaucoup de bonté, & garda devant & aprés ſa victoire toute la moderation poſſible; il ne vint point aſſieger les places des Portugais, il défendit ſeulement à ſes ſujets d'y porter des vivres, & d'y avoir aucun commerce. Comme le tems de la monçon étoit paſſé, & qu'il n'y avoit pas moyen de tirer aucune choſe des Indes, cet ordre re-

duiſit les Portugais à de tres-grandes extremitez ; & voilà ce que valurent les injuſtices & les inſolences du General, à qui il en coûta la vie, auſſibien qu'à pluſieurs autres.

CHAPITRE V.

Ligue du Roy de Candy avec les Holandois.

LE Roy conſiderant qu'aprés tout ce qui s'étoit paſſé depuis quelques années entre lui & les Portugais, il ne pouvoit plus ſe fier à eux, & que tôt ou tard ils le dépoüilleroient de ſes Etats, reſolut de rechercher l'alliance des Holandois, & de traiter avec eux. Pour cet effet il envoya deux des premiers de ſa Cour à Batavia, où ils furent reçûs avec de tres-grands honneurs. On écouta leurs propoſitions, & on reſolut d'envoyer deux Ambaſſadeurs au Roy de Candy, avec un pouvoir tres-ample, pour traiter avec lui, & lui offrir l'amitié de la Compagnie des Indes Orientales

& des Etats. Ils arriverent à la Cour du Roy de Candy au mois de Mars de l'année 1638. le Roy les logea, les defraya, & voulut avant que de traiter avec eux, les informer des juſtes ſujets qu'il avoit de ſe plaindre des Portugais & de leurs Generaux, qui par toutes ſortes de moyens vouloient le dépoüiller de ſes Etats, quoiqu'il payât tres-exactement à la Couronne de Portugal le tribut à quoi ſon pere s'étoit ſoûmis: il dit qu'il n'y avoit aucune ſeureté à traiter avec eux; qu'il dépendoit des caprices des Generaux, qui à la moindre occaſion entroient à main armée dans ſes Etats, pilloient ſes terres, brûloient ſes Villes & ſes Palais, & que depuis peu d'années ils avoient reduit en cendre les Villes capitales d'Uva & de Candy; qu'il les avoit battus & defaits plus d'une fois, mais qu'ils ne ſe rebuttoient point, & étoient toûjours prêts à recommencer la guerre; qu'il voyoit bien que tant qu'ils auroient un pouce de terre dans l'Iſle, il ſeroit toûjours expoſé à leurs inſultes; que c'étoit ce qui lui avoit fait prendre la reſolution d'envoyer à Batavia demander l'amitié des Etats, &

qu'il étoit prêt de traiter avec eux, de maniere que lui & les Etats ſeroient contens & trouveroient dans leur alliance un avantage reciproque.

Les Ambaſſadeurs d'Holande répondirent, que la Compagnie & les Etats generaux ſçavoient depuis long-tems de quoi les Portugais étoient capables dans tous les lieux où ils étoient les maîtres; qu'eux-mêmes avoient été autrefois ſujets du Roy d'Eſpagne; qu'ils avoient été obligez à ſecoüer le joug peſant qu'il leur impoſoit, & à lui faire la guerre comme à leur plus cruel ennemi; qu'ils ſçavoient tous les mauvais traitemens qu'il avoit reçûs des Portugais; qu'ils avoient entendu les plaintes de ſes Ambaſſadeurs; & que c'étoit pour ſe vanger de leurs ennemis communs, & les mettre hors d'état de leur nuire; qu'ils venoient lui offrir toute la puiſſance de la Compagnie & des Etats generaux, afin de chaſſer les Portugais hors de l'Iſle; que ce n'étoit pas ſeulement dans Ceylan que l'on ſe plaignoit de la tyrannie des Portugais & des Eſpagnols, que toutes les Indes & tous les Royaumes d'Orient retentiſſoient des mêmes plain-

tes ; que c'étoit pour mettre fin à tant de miſeres qu'ils étoient venus de ſi loin ; qu'ils n'avoient envie que de rompre les fers de tant de peuples qui gemiſſoient ſous un ſi honteux eſclavage, & leur procurer la liberté : qu'ils ſçavoient que les Portugais n'avoient aucun droit ſur l'Iſle de Ceylan ; qu'ils avoient uſurpé toutes les places qu'ils y tenoient ; mais que les Etats & la Compagnie avoient aſſez de forces pour reprendre ces places, & les rendre à leur legitime Souverain ; qu'ils ne demandoient aucune choſe pour un ſi grand ſervice, & que c'étoit tout ce qu'on leur avoit ordonné de dire au Roy de Candy. De ſorte que ce Prince perſuadé par ces diſcours & ces proteſtations, conclut auſſi-tôt le traité ſuivant.

Que toutes les places & terres que les Portugais occupoient dans l'Iſle de Ceylan ſeroient remiſes de bonne foy au Roy de Candy, & que la Compagnie n'en garderoit aucune, hors quelques lieux de ſeureté, où ſe pourroient retirer les ſecours qu'elle envoyeroit au Roy. Que le Roy entretiendroit la plus groſſe armée qu'il pourroit mettre ſur

pied, tant que la guerre dureroit. Qu'il payeroit tous les frais, à raiſon de tant par vaiſſeau, & pour chaque coup de canon, ſelon la grandeur du navire & le calibre du canon. Qu'outre les dépenſes qui ſeroient écrites ſur les livres, il donneroit encore une certaine ſomme pour chaque Officier ou Soldat qui mourroit dans le ſervice, à raiſon du rang & du poſte qu'ils auroient dans l'armée ; qu'on en donneroit une autre pour ceux qui perdroient un bras, ou une jambe, ou un œil, & qu'on payeroit plus pour un œil droit, un bras droit, & une jambe droite, que pour un œil, ou un bras, ou une jambe gauche, ſelon que les eſtropiez ſeroient plus ou moins incommodez, & on convint de tout ce que l'on payeroit pour chacune de ces choſes en particulier. Les articles étant ainſi reglez, on les mit au net, & on ſigna le Traité. Enſuite les Ambaſſadeurs Holandois s'en retournerent à Batavia bien contens de leur negociation, & les uns & les autres ne furent pas long-tems ſans executer ce qu'ils s'étoient promis, & ainſi s'alluma dans l'Iſle de Ceylan une guerre, qui a infiniment coûté au Portugal.

CHAPITRE VI.

De la Priſe des Forteresſes de Batecalou & Triquinimalé.

LEs Holandois voulans faire connoître au Roy de Candy qu'ils agiſſoient de bonne foy avec lui, & qu'ils n'avoient envie que de lui rendre ſervice, firent partir de Batavia au commencement de l'année 1639. une petite armée de ſix navires de guerre, munis d'une bonne artillerie, avec quelques troupes de debarquement. Le Commandant avoit ordre de venir droit à Batecalou & Triquinimalé; & comme ces deux Forts n'étoient pas beaucoup conſiderables; qu'il n'y avoit aucun port de ce côté-là, & qu'on n'y faiſoit pas grand commerce, il devoit les demolir dés qu'il les auroit pris, & en même tems faire bien valoir ce ſervice au Roy de Candy.

L'armée navalle Holandoiſe aborda à Batecalou au mois de Fevrier, il n'y

avoit que quarante Portugais dans le Fort en état de le pouvoir défendre ; c'eſt pourquoi on ne jugea pas à propos de s'oppoſer à la deſcente. Les Holandois mirent pied à terre ſans aucun empêchement, debarquerent leur canon, & firent leurs approches comme ils voulurent. La place étoit fort ſerrée, & les murailles tres-foibles ; de ſorte qu'en peu de jours ils les ruïnerent à coups de canon, & raſerent deux baſtions ; tellement que la garniſon qui étoit trés-foible ſe vit obligée à capituler : le Fort fut auſſi-tôt raſé, & l'on n'y laiſſa pas pierre ſur pierre. Les Holandois firent tout cela en douze jours. Ils s'embarquerent incontinent aprés, & allerent à Triquinimalé, où ils ne trouverent pas plus de reſiſtance. La garniſon étoit de cinquante hommes, mais preſque ſans poudre & ſans munitions, & la place valoit encore moins que celle de Batecalou. Les Holandois nous tüerent en deux jours vingt-trois hommes de cinquante dont la garniſon étoit compoſée : ainſi il falut capituler, & la Fortereſſe fut raſée, comme l'avoit été celle de Batecalou ; de ſorte qu'il ne paroiſſoit pas qu'il y

eût jamais eu de Fort dans ces deux lieux. Quoique ces places ne nous fuſſent pas d'une grande utilité, nous ſentîmes neanmoins extremêment cette perte, parce que nous vîmes bien que nous allions avoir les Holandois ſur les bras dans l'Iſle de Ceylan, où ils n'avoient pas encore mis le pied. La flotte s'en retourna auſſi-tôt à Batavia, & laiſſa le Roy de Candy d'autant plus content de ces premiers avantages, qu'il s'imaginoit que les Holandois prendroient avec la même facilité les autres places que nous avions dans l'Iſle, & qu'ils les raſeroient, ou les lui remettroient.

CHAPITRE VII.

Deroute des Portugais à Caymel. Les Holandois prennent Negombo & Gallé.

DOuze navires Holandois parurent vers le quinze de Janvier de l'année 1640. à la vûë de Colombo. La garniſon & les Habitans ſe mirent auſſi-tôt

ſous les armes ; de ſorte que les Holandois qui virent les apprêts que l'on faiſoit pour les recevoir, n'oſerent tenter de deſcendre en cet endroit : ils allerent debarquer à une lieuë de Negombo, prés d'un village nommé *Caymel*, où ils ſe mirent en bataille. Antoine Maſcarenhas Capitaine general des Portugais étoit à Colombo, & avoit envoyé ordre à Franciſco de Mendonça, qui commandoit le camp de Manicavaré, de s'avancer vers la Côte avec toutes ſes troupes : mais Mendonça en arrivant trouva les Holandois retranchez, & comme il voulut aller à eux avec cette même fougue qu'il avoit quand il marchoit aux Chingulais, il trouva qu'il avoit affaire avec d'autres gens : car à meſure que les Portugais avançoient, ils étoient renverſez par terre morts ou bleſſez. Les Holandois étoient prés de trois mille cinq cens, & formoient ſix bataillons ; de ſorte que les Portugais furent contraints de ſe retirer & de laiſſer paſſer les Holandois, qui ſans ſe beaucoup mettre en peine, ni des Laſcarins ; ni des troupes Portugaiſes, marcherent droit à Negombo, & l'emporterent d'aſſaut. Ils firent paſſer au fil

de l'épée une compagnie de morte-payes qu'on entretenoit là, & dont preſque pas un Soldat n'étoit en état de ſe défendre : ceux qui avoient pû ſe ſauver de Caymel étoient tous bleſſez, & la plûpart étoient allé porter l'épouvante dans Colombo, où l'on n'étoit déja que trop alarmé de la venuë de ces nouveaux hôtes.

Les Holandois ne ſongerent qu'à ſe fortifier à Negombo, & à s'y mettre en état de n'être pas inſultez. Ils couperent beaucoup de palmiers pour faire des faſcines & quelques paliſſades ; ils éleverent quelques ouvrages de terre, creuſerent un foſſé large & profond, & mirent trois cens hommes dans la place, dix pieces de canon, de la poudre, & des munitions abondamment, & ſans perdre tems firent voile, & paſſerent à la vûë de Colombo. On ne douta point qu'ils n'allaſſent à Gallé : on amaſſa juſqu'à deux cens quatre-vingt Soldats reformez, & de ceux qui s'étoient ſauvez de Caymel, qu'on fit marcher ſur l'heure : mais avant qu'ils fuſſent arrivez à Gallé les Holandois avoient déja fait leur deſcente, & nous les trouvâmes à unepor-

tée de canon de la Forteresse. Quoiqu'ils fussent superieurs en nombre, nous ne laissâmes pas de les attaquer avec beaucoup de vigueur, ils nous reçûrent de même, & le combat fut sanglant. Les Holandois y demeurerent maîtres du champ de bataille, il leur coûta cher : nous leur tüâmes plus de quatre cens hommes ; de nôtre côté nous perdîmes nôtre Mestre de camp general, presque tous nos Officiers, & il ne se sauva en tout que quarante-huit hommes, qui se jetterent dans la place, laquelle fut assiegée dés le lendemain. Les Holandois eurent bien-tôt dressé leurs batteries, & ruïné toutes nos défenses. Le Capitaine Laurenço Ferreira de Brito qui commandoit dans la place, se trouvoit par tout, & animoit tout le monde par son exemple ; mais tous ses soins ne servoient qu'à retenir les Habitans. Le feu des batteries des ennemis ne diminüa point pendant dix-huit jours, au bout desquels les Holandois voyans tous nos bastions renversez, & des breches de tous côtez, donnerent un assaut dés la pointe du jour, & malgré toute la resistance que nous pûmes faire, ils entrerent dans la

place, & nous tüerent beaucoup de monde. Ceux des aſſiegez qui purent ſe ſauver, ſe retiterent dans l'Egliſe: il arriva en cette occaſion une choſe que je ne dois pas paſſer ſous ſilence.

Le Capitaine Laurenço Ferreira de Brito étoit marié, & avoit ſa femme avec lui dans la place; c'étoit la plus belle union du monde, la femme ne pouvoit l'abandonner, & vouloit toûjours l'accompagner lorſqu'il alloit viſiter les poſtes; quelquefois il avoit la complaiſance de l'y mener; & il arriva que la nuit que ſe donna le grand aſſaut, dont nous venons de parler, cette femme étoit avec lui: cela n'empêcha pas le Commandant de faire ſon devoir en cette occaſion, comme il avoit fait en toutes les autres, il reçût cinq bleſſûres, & entr'autres un coup de mouſquet, qui lui caſſa la cuiſſe, & le renverſa par terre; les ennemis alloient l'achever, lorſque ſa femme les écarte, ſe jette ſur le corps de ſon mary, crie qu'on la tuë, & qu'on épargne la vie d'un homme mourant, que c'eſt ſon mary, & qu'elle veut du moins mourir avec lui: malgré le bruit des armes &

les cris des mourans & des bleſſez, elle ſe fait entendre, & un Officier ennemi touché d'un tel ſpectacle, empêche les Soldats d'approcher, raſſûre cette femme, la ſauve, & lui promet la vie de ſon époux, ſi ſes bleſſûres ne ſont pas mortelles. Ceci ſe répandit auſſi-tôt, & fut porté au General, qui ſur l'heure fit ceſſer le carnage, & commanda à ceux qui s'étoient retirez dans l'Egliſe, d'en ſortir, leur promettant qu'il ne leur ſeroit fait aucun mal.

Le General envoya ſon Chirurgien à Laurenço Ferreira, avec tout ce qui étoit neceſſaire pour le penſer; & à quelques jours de là, le Chirurgien ayant aſſûré que les bleſſûres de ce Capitaine alloient bien, & qu'on pouvoit l'embarquer, il fit venir le Commandant d'une de ſes meilleures fregates, & lui ordonna de donner ſa chambre à Laurenço Ferreira, & d'avoir le même ſoin de ce brave homme & de ſa femme, que ſi c'étoit ſon General: il eut ſoin encore qu'on pourvût le navire de toutes choſes, & enſuite il diſtribua les autres Portugais ſur le reſte de ſa flotte, & tous arriverent à Batavia tres-contens du

bon traitement qu'on leur avoit fait.

On y avoit auparavant envoyé une Corvette pour porter ces bonnes nouvelles, & on n'avoit pas manqué de publier la conſtance & le courage de la femme de Ferreira de Brito ; de ſorte que toute la Ville vint audevant d'eux, & les plus conſiderables ſe firent un plaiſir de les accompagner juſqu'au logis qu'on leur avoit preparé. Ils furent là quatorze mois, pendant leſquels non ſeulement on alla audevant de tous leurs beſoins, mais on eut pour eux tous les égards imaginables. Enſuite on les renvoya à Colombo, où j'ai connu particulierement Laurenço Ferreira de Brito, qui y fut depuis Meſtre de camp general ; & c'eſt de lui que j'ai appris toutes ces particularitez.

CHAPITRE VIII.

Jean da Silva Tellez, Comte d'Aveyro, arrive aux Indes dont il eſt Vice-Roy : il donne la Charge de Capitaine general de Ceylan à D. Philippe Maſcarenhas, qui y paſſe auſſi-tôt, & reprend Negombo,

JEan da Silva Tellez, Comte d'Aveyro, qui avoit été fait Vice-Roy des Indes, arriva à Goa le 18. Septembre 1640. & j'eus l'avantage de paſſer avec lui. Il trouva que Pedro Silva-Molle étoit mort, & qu'Antoine Tellez de Meneſes, qui depuis fut Comte de Villaponça, gouvernoit cet Etat. Il apprit en arrivant les pertes que nous avions faites dans l'Iſle de Ceylan, & le pitoyable état où nos affaires y étoient reduites. Le tréſor étoit épuiſé, on n'avoit ni troupes, ni argent, & l'année derniere les Holandois avoient brûlé à Murmurgan trois de nos meilleurs gallions, en quoi

conſiſtoient les principales forces que nous euſſions de ce côté-là. On fit connoître au Vice-Roy de quelle importance il étoit de reprendre Negombo & Gallé, & d'empêcher que les Holandois ne remiſſent le pied en Ceylan, parce que de là dépendoit ou nôtre conſervation ou nôtre ruïne dans cette Iſle. On lui repreſenta encore les ſervices qu'Antoine Maſcarenhas y avoit rendus, la valeur & la capacité de ce Commandant, l'envie qu'il avoit de reparer les pertes que le Portugal avoit ſouffertes pendant le tems qu'il avoit gouverné; qu'ainſi ou il faloit le laiſſer General, ce qui paroiſſoit neceſſaire, ou que ſi on lui ôtoit le Commandement, on devoit lui donner quelqu'un qui fût de ſes amis, & avec qui il pût vivre en bonne intelligence; que d'ailleurs il étoit neceſſaire d'y envoyer un puiſſant ſecours d'hommes & d'argent; qu'il n'y avoit aucun fonds; que toutes les finances étoient épuiſées; que la Nobleſſe avoit ſouffert elle même de tres-grandes pertes depuis que les Holandois venoient dans le tems de la monçon boucher le port de Goa avec leur armée navalle, & prenoient

tous les navires marchands qui entroient, ou ſortoient. Le Vice-Roy tint conſeil là-deſſus, & aprés de meures deliberations, il nomma pour Capitaine general D. Philippe Maſcarenhas. Ce nouveau General n'avoit pas beaucoup de ſervice, mais il avoit de l'eſprit, du courage, & du bien; de ſorte qu'il ſe trouvoit en état de faire de groſſes avances. Le Vice-Roy ne ſe trompa pas dans ſon choix. Il avoit toutes les bonnes qualitez qu'on pouvoit ſouhaiter, & pendant prés de dix-huit ans que je l'ai connu, je n'ai vû perſonne qui ne loüât ſa vertu & ſon merite. *

On travailla avec toute la diligence poſſible à l'armement, & dés le premier d'Octobre nous mîmes à la voile avec ſeize fluſtes & galiotes, ſur leſquelles on avoit embarqué quatre cens Soldats, & quelques Officiers; nous arrivâmes onze jours aprés à Colombo. Dés que D. Antonio Maſcarenhas ſçût que ſon frere venoit prendre le Commandement, il courut audevant de lui, & le reçût non

* *Damien Vieira traite fort mal ce General, qui mourut ſur mer en voulant faire l'eſſai d'un poiſon.*

ſeulement avec tous les honneurs dûs à ſon caractere, mais avec toute l'amitié & toute la tendreſſe qui pouvoit être entre deux freres qui s'aimoient paſſionement. Il le mit en poſſeſſion du Gouvernement, & le pria de ne lui point donner d'employ, afin de pouvoir demeurer toûjours auprés de lui, & de le pouvoir ſervir dans les occaſions preſſantes; ce qu'il obtint aiſément : mais quelque tems aprés il fut tüé dans une rencontre que nous eûmes avec les Holandois, & il n'y eut perſonne qui ne le regretât pour ſa valeur.

Antoine de la Motte Galvaon étoit à Colombo, lorſque le Capitaine general arriva. Il y avoit amené un ſecours de deux cens cinquante hommes de Jafanapatan, que Bras de Caſtro avoit levez en ce pais-là. On le fit Meſtre de camp general, & on reſolut, qu'avec ces deux cens cinquante hommes, les quatre cens qui étoient paſſez, & quelques autres qui avoient été bleſſez à Caymel, & qui étoient gueris, on iroit aſſieger Negombo; afin qu'étant maîtres de cette place, l'on pût plus aiſément faire le ſiege de Gallé.

On fit donc approcher du canon, & on battit la place avec tant de furie, qu'en douze jours les aſſiegez furent obligez à capituler. On diſputa long-tems ſur les conditions; mais comme nous avions fort avancé nôtre tranchée à la faveur de la nuit, les Holandois accepterent celles que nous leur avions offertes d'abord. Une des principales conditions étoit, que nous leur donnerions des vaiſſeaux pour les porter en quelque endroit qu'ils voudroient aller, pourvû que ce ne fût dans aucun port, ou fort de l'Iſle de Ceylan, ce qui fut tres-mal executé de part & d'autre, parce que nous leur donnâmes de ſi mêchantes barques, que ce fût un miracle de ce qu'ils ne perirent pas, & eux s'excuſans là deſſus, relâcherent tous à Gallé, qui étoit à vingt-cinq lieuës de là, & ſur la côte. Cette contravention coûta cher dans la ſuite aux Holandois, qui tomberent depuis entre nos mains. Il ne ſortit de la place que deux cens hommes ſains, ou bleſſez, tous les autres avoient été tüez pendant le ſiege.

Le Roy de Candy avoit cependant envoyé une armée de vingt mille hom-

mes au ſecours de Negombo, & en avoit donné le Commandement á D. Balthaſar, un de ces quatre *Modiliars* qui nous avoient abandonnez,& qui avoient fait perir Conſtantin de Sâ. Dés que nous eûmes pris la place, nous marchâmes a lui avec ſeulement ſix compagnies, & deux mille Laſcarins, & nous l'attaquâmes ſi vigoureuſement, que nous le defiſimes. Nous rapportâmes beaucoup de têtes, & entr'autres celle du *Modiliar*, ce qui avec les autres ſuccez que nous avions de tous côtez, donna une tres-grande joye à toute la Ville. Alors tous les païs circonvoiſins ſe remirent ſous nôtre obéïſſance, & nous vîmes toutes nos pertes preſque reparées en fort peu de tems.

D. Philippe Maſcarenhas vouloit abſolument aller aſſieger la fortereſſe de Gallé, mais on lui fit voir qu'il étoit preſque impoſſible de reüſſir, tant que nous ne ſerions pas maîtres de la mer ; parce que les Holandois pourroient jetter du ſecours dans la place quand ils voudroient, & par ce moyen faire perir nôtre armée.

On reſolut donc de les reſſerrer de ſi

prés,

prés, que la garniſon ne pût ſortir de la place. Pour cet effet on forma de ce côté-là un petit camp compoſé de dix Compagnies d'Infanterie ſous le commandement d'Antoine Amaral de Meneſez, & de 1800. Laſcarins ſous les ordres du *Diſſava* de Maturé. Avec ce corps de troupes on empêcha les Holandois d'aller cüeillir la canelle, & de tirer aucune choſe du païs, qu'on ruina entierement. On leur tua encore 128. hommes, & l'on fit 40. priſonniers dans une embuſcade qu'ils nous avoient dreſſée prés de leur fortereſſe. Cet échec les étonna un peu & les obligea à ſe tenir davantage ſur leurs gardes.

On envoya auſſi de Sofragan D. Antoine da Motta Galvaon avec cinq Compagnies, qui faiſoient 190. hommes, avec le *Diſſava* des Provinces voiſines, qui l'alla joindre avec 4000. Laſcarins. Quoique cette armée fût aſſez forte, neanmoins comme il falloit s'avancer dans les terres & s'approcher de celles du Roy de Candy, qui faiſoit beaucoup de courſes dans tous ces quartiers-là, elle eut beaucoup à ſouffrir. Elle évitoit preſque tous les jours l'ennemi, & tous

les jours il falloit donner combat : neanmoins elle raſſura tout ce canton, & l'obligea à demeurer dans l'obeïſſance qu'il devoit au Roy de Portugal.

D. Antonio Maſcarenhas eut encore beaucoup plus de peine à reduire les ſept Corlas. Il avoit avec lui ſept mille Laſcarins commandez par deux *Diſſavas* & 9. Compagnies de ſoldats Portugais, qui faiſoient 300. hommes. C'étoient combats ſur combats ſans avancer, par tout les Chingulais s'oppoſoient à ſon paſſage : lorſqu'il avoit defait un parti, il s'en preſentoit un autre : il ſembloit que ceux qu'il avoit tuez, reſſuſcitoient & ſortoient de terre ; Dés qu'il s'éloignoit d'un canton, ce canton ſe revoltoit, & il avoit des ennemis à combattre devant & derriere lui ; on ne faiſoit preſque plus aucun quartier : les Portugais traitoient tous les Chingulais avec la derniere cruauté ; plus la guerre duroit, & plus les animoſitez augmentoient:& quoique les ſept Corlas ne faſſent qu'un fort petit païs, il fallut un an entier à le reduire. Il eſt vray que s'il perdit beaucoup de monde, les ennemis en perdirent encore davantage,

& Dieu voulut que nous demeuraſſions paiſibles poſſeſſeurs de ce canton. Le Roy de Candy fut obligé à ſe retirer ſur ſes terres, & la garniſon Holandoiſe qui étoit à Gallé n'oſa plus faire de courſe ny de ſortie.

CHAPITRE IX.

De la mort de dix-ſept Portugais qui étoient priſonniers à Uva.

AVant que de paſſer outre, il eſt neceſſaire de faire connoître les broüilleries qui étoient alors à la Cour du Roy de Candy. Nous avons dit que lorſque les Portugais perdirent cette grande bataille prés de la Montagne de Balané, le Prince d'Uva eut plus de part que perſonne à la Victoire que ſon frere remporta cette journée-là. Il ſauva la vie à dix-huit Portugais, & entr'autres à Ferdinand de Mendonça ce jeune Fidalque que le Capitaine général avoit envoyé au Roy de Candy pour lui offrir la paix. Le Prince trouva tant de douceur & tant d'eſprit dans ce Por-

tugais, qu'il l'honora de ſa confidence la plus intime. Il ne traitoit gueres moins bien un Religieux qui étoit à ſa Cour, & comme il avoit été élevé avec les Portugais, il les aimoit tous. Il le faiſoit tellement paroître que ſes Courtiſans en avoient de la jalouſie. Il y avoit déja 4. ans que nos Portugais étoient priſonniers, & quoi qu'ils n'euſſent pas lieu de ſe plaindre du traitement qu'on leur faiſoit, ils ſoûpiroient aprés leur liberté. Le Prince s'en aperçût, & leur parla un jour en ces termes.

„ Mes amis, vous pouvez bien être „ convaincus de l'eſtime que je fais de „ vous; depuis que vous êtes icy, je vous „ ay donné toutes les marques poſſibles „ de mon affection, parce que je n'ay „ rien remarqué en vos diſcours, ni en „ vos manieres qui dût me déplaire. Vous „ êtes mes priſonniers, & je vous traite „ comme mes ſujets, ou plutôt comme „ mes amis & mes compagnons; je „ ſçay que vous en avez toute la re- „ connoiſſance que je dois ſouhaiter, „ & c'eſt ce qui m'oblige à faire pour „ vous encore plus que je n'ay fait, puiſ- „ que je vous donne à tous la liber-

„ té , vous pourrez partir quand vous „ voudrez.

Lorſqu'ils ouïrent ces dernieres paroles la voix leur manqua, & ils ne pûrent marquer leur reconnoiſſance ; que par des larmes & en ſe jettant aux pieds de leur bienfaiteur : mais dés qu'ils pûrent parler, ils lui dirent qu'ils ne ſongeoient plus à leur liberté, qu'ils avoient oublié leur patrie , qu'ils vouloient demeurer toute leur vie les eſclaves d'un ſi bon Prince, qu'ils ſe croiroient trop heureux de mourir à ſon ſervice, qu'ils ne pouvoient le quitter ; & veritablement ils furent quelques jours ſans pouvoir ſe reſoudre à accepter l'offre qu'il leur avoit faite. Un jour il leur demanda s'ils ne vouloient donc pas s'en aller, & tous lui répondirent qu'ils ne pouvoient pas même ſonger à une ſi triſte ſeparation, mais qu'aprés tout ils feroient toûjours tout ce qu'il lui plairoit de leur commander. Alors le Prince appella un *Modiliar* qui étoit le Capitaine de ſa garde , & lui ordonna de s'aprêter pour aller le lendemain eſcorter les Portugais, & les mettre ſur leurs terres. Dés les cinq heures du matin ils allerent prendre

congé du Prince, qui les embraſſa tous. Cependant les Portugais fondoient en larmes, & ne pouvoient trouver de paroles pour témoigner leur vive reconnoiſſance à ce Prince, ni aſſez admirer ſa generoſité : mais l'adieu qu'ils lui diſoient n'étoit pas pour long-tems. Le Roy de Candy faiſoit garder ſes frontiere fort exactement; de ſorte que les Portugais étans prêts d'entrer ſur les terres de Portugal, rencontrerent quelques gardes qui les arrêterent, & en donnerent avis à Candy, afin d'avoir les ordres du Roy ſur ce qu'ils devoient faire de ces priſonniers. Le Roy commanda qu'on les remenât à Uva, & qu'on dît de ſa part à ſon frere, que les Portugais avoient abuſé de ſa bonté, qu'ils étoient ſes priſonniers, & qu'ils s'enfuyoient, & qu'il devoit les faire mieux garder. Le Prince d'Uva répondit que les Portugais n'avoient rien fait que ce que tout homme feroit, s'il étoit à leur place; qu'ils étoient priſonniers, & qu'ils vouloient recouvrer leur liberté & retourner en leur païs. Le Roy ne fut pas content de cette réponſe, & comme il commença à ſe defier de ſon frere,

il corrompit le Capitaine des Gardes de ce Prince, afin d'être averti de tout ce qui ſe paſſoit, ſans que ni le Prince, ni perſonne pût ſe defier d'aucune choſe.

Le Prince conſola les priſonniers le mieux qu'il pût, & leur dit que malgré ſon frere il ſeroit bien-tôt des nôtres ; & comme il aimoit tendrement Ferdinand de Mendonça, & qu'il ſçavoit que ſa priſon nuiſoit beaucoup à ſa fortune, il l'appella en particulier, & lui dit, qu'il n'ignoroit pas qu'il étoit d'une des meilleures maiſons de Portugal, que les perſonnes comme lui ne paſſoient aux Indes, que dans le deſſein de ſervir leur Roy, & de s'avancer ; qu'ainſi il perdroit beaucoup en demeurant plus long-tems avec lui ; qu'il lui conſeilloit de s'en aller au plûtôt, & de ne pas attendre les autres Portugais, afin que ſa retraite ſe fiſt plus ſûrement ; qu'il prendroit ſoin de faire partir les Portugais quand il en trouveroit l'occaſion. Là deſſus il appella quatre Laſcarins qui connoiſſoient parfaitement bien le païs, & leur recommanda Franciſco de Mendonça, leur declarant qu'ils lui répondroient de ſa vie, & qu'il ne les épar-

gneroit pas s'il lui arrivoit le moindre mal. Le Religieux ſe joignit à cette petite troupe, ils prirent leur route par *as Gravayas*, & arriverent heureuſement en huit jours ſur les terres de Portugal.

Le Roy fût bien-tôt averti du depart de Mendonça & du Religieux, & ſur cela il manda le *Modiliar* Capitaine des Gardes & Confident du Prince; il lui declara, que ſi le Prince vouloit renvoyer les Portugais, il lui rendroit un tres-grand ſervice de les tuer tous, puiſque ſon frere vouloit ſe conduire à ſa tête, & favoriſer ſes ennemis en tout ce qu'il pouvoit; que cela fait, il pourroit ſe retirer à Candy, où il ne manqueroit ni d'employ, ni de recompenſes: mais qu'afin de faire naître l'envie à ces Portugais de s'en aller, il feroit retirer ſes Gardes des frontieres; de ſorte que le *Modiliar* pourroit executer ſes ordres plus aiſément, & avec moins de ſcrupule. Le *Modiliar* promit au Roy de Candy tout ce qu'il voulut. J'ai déja remarqué que les Chingulais avoient conçû une tres-grande jalouſie de ce que le Prince paroiſſoit faire plus de cas de ces Etrangers, que de ſes propres ſujets;

qu'on en avoit même fait des plaintes. Le *Modiliar* étoit du nombre de ceux qui croyoient avoir le plus de ſujet de ſe plaindre ; parce que les Portugais partageoient la faveur du Prince avec lui, & ſembloient même avoir plus de credit. Le Prince de ſon côté ne ſongeoit qu'à executer ce qu'il avoit promis à ces Etrangers, & à achever ce qu'il avoit commencé. On l'avertit qu'il n'y avoit plus de gardes ſur les frontieres ; qu'on pouvoit ſortir librement du Royaume, particulierement du côté des deux Corlas. Il commanda au *Modiliar* de s'informer ſi ce qu'on lui diſoit étoit vray, & d'envoyer quelqu'un ſur les frontieres, pour ſçavoir ce qui s'y paſſoit. Le *Modiliar* qui en ſçavoit plus que n'en pouvoient rapporter tous ceux qu'il envoyeroit vers la frontiere, ne laiſſa pas d'executer les ordres du Prince ; il choiſit quelques Chingulais, qu'il preſenta lui-même à ce Prince à leur retour, afin qu'il ſçût de leur propre bouche ce qu'il avoit tant d'envie d'apprendre ; en ajoûtant que ſon Alteſſe alloit étre contente, & que rien ne pouvoit l'empêcher de mettre les pauvres Portugais en liberté. Le Prince

qui ne ſe défioit de rien, & qui croyoit que ce *Modiliar* étoit le plus fidele Officier qu'il eût, lui ordonna de ſe tenir prêt pour conduire ces priſonniers ſur la frontiere, & de choiſir même cent des plus braves hommes qui fuſſent dans ſes troupes, afin de pouvoir forcer les paſſages, ſi on vouloit encore s'oppoſer à la ſortie de ces pauvres malheureux : vous me rendrez en cela, lui dit-il, un ſervice tres-agreable, & que je reconnoîtrai dans l'occaſion ; j'ai donné ma parole, & je la veux tenir, il ne vous ſera par difficile de conduire ces Portugais juſqu'à la frontiere de Sofragan. Il y a peu de chemin à faire, & ils trouveront là des troupes de leur nation qui y ſont campées. Le *Modiliar* aſſûra le Prince de ſon zele pour ſon ſervice, & lui jura qu'il perdroit plûtôt la vie, que de permettre qu'on conduiſiſt les Portugais à Candy. Le Prince lui ordonna de partir de tres-grand matin, & fit quelques preſens à ceux des Portugais qu'il crût les plus pauvres. Le *Modiliar* choiſit dans ſes troupes ceux qu'il vouloit mener avec lui, & prit entr'autres trois *Araches* ou Capitaines ſes intimes amis, & qu'il

ſçavoit être depuis long-tems tres-mal-contens du Prince ; de ſorte qu'ils ne cherchoient qu'une occaſion favorable pour l'abandonner.

Nos Portugais ſe mirent en chemin ſous une eſcorte qui leur paroiſſoit tres-ſeure, & ne ſe defierent de rien ; mais lorſqu'ils furent prêts d'entrer ſur les terres de Sofragan, le *Modiliar* appella les trois *Araches*, il leur communiqua les ordres qu'il avoit du Roy de Candy, l'envie qu'il avoit de les executer ; il exagera les promeſſes qu'on lui avoit faites, & pour lui & pour ceux qui l'aſſiſteroient ; il leur remontra que le Prince entendoit mal ſes interêts ; qu'il haïſſoit ſa nation, & preferoit en tout les étrangers aux Chingulais ; qu'on l'avoit vû par les graces qu'il avoit faites à ces miſerables Portugais, & par tout ce qu'il faiſoit encore pour eux ; & qu'il faloit l'empêcher de ſe perdre, comme il faiſoit, en renverſant les loix du païs, & en s'oppoſant aux volontez du Roy ſon frere. Il n'étoit pas neceſſaire de preſſer tant des hommes qui n'étoient déja que trop mal intentionnez. Ils promirent que dés l'heu-

re même ils alloient s'aſſûrer de leurs gens, ajoûtant qu'ils ne doutoient pas qu'on ne les trouvât tres-diſpoſez à ſe conformer à la volonté du Roy. En effet jamais propoſition ne leur fut plus agreable; & afin de mieux tromper les Portugais, ils ſe mêlerent avec eux, leur firent encore plus de careſſes, juſquà ce qu'ils les euſſent mis ſur leurs terres: les Portugais qui ſe croyoient déja libres & hors de tout danger, ne pouvoient cacher leur joye, ils étoient dans la Province de Dina-Vaca, le *Modiliar* leur dit, que puiſqu'il faloit qu'ils ſe ſeparaſſent, il vouloit leur rendre les honneurs qui étoient dûs à des perſonnes de leur conſideration.

Il fit ranger ſes troupes en deux hayes, le bout de la lance baiſſé contre terre, & pria les Portugais de vouloir paſſer entre les deux hayes; les Portugais le firent, & en même tems ils furent percez d'outre en outre, & tomberent morts ſur la place.

Le Modiliar aprés cette trahiſon ſe retira à la Cour du Roy de Candy avec ſa troupe, pour y recevoir les recompenſes qu'on lui avoit promiſes, & le

Roy ne manqua pas à l'élever lui & les autres traîtres aux premiers emplois de ſa Cour, & à les combler de biens.

CHAPITRE X.

Guerre entre le Roy de Candy & le Prince d'Uva.

LE Prince ayant ſçû la trahiſon du *Modiliar* & ce qui étoit arrivé aux Portugais, s'enferma pendant trois jours, aprés quoy il envoya un Ambaſſadeur au Roy ſon frere pour redemander le *Modiliar* & les trois *Araches*, afin de les punir de leur trahiſon, comme ils le meritoient. Le Roy répondit qu'il n'y avoit point de traîtres à ſa Cour ; que ceux dont il ſe plaignoit étoient gens d'honneur & qu'il les tenoit pour ſes bons & fideles ſujets ; qu'ils avoient eu raiſon de faire ce qu'ils avoient fait ; que ſon frere ne travailloit qu'à la ruine des Royaumes d'Uva & de Candy, en favoriſant leurs ennemis communs ; qu'il ne devoit pas oublier combien leur

avoit coûté la bataille où ces Portugais avoient été pris ; que la defaite des Portugais n'étoit qu'un châtiment du Ciel, & que Dieu ne vouloit pas qu'il s'en ſauvât un ſeul ; qu'ainſi ces hommes, que le Prince redemandoit, meritoient plutôt d'être recompenſez, que d'être punis, & renvoya l'Ambaſſadeur du Prince d'Uva avec cette reponſe.

Le Prince irrité au dernier point ne garda preſque plus de meſures, & manda au Roy de Candy qu'il ne doutoit plus que ce ne fût par ſes ordres qu'on avoit ſi inhumainement & ſi indignement maſſacré les pauvres Portugais à qui il avoit donné la liberté ; que 17. hommes n'étoient pas un grand ſecours à leurs ennemis ; que les Portugais n'avoient pas laiſſé de leur faire la guerre ſans ce ſecours, & qu'ils la pouvoient continüer ſans ces priſonniers, comme avec ces priſonniers ; qu'il devoit rendre ce témoignage à ces 17. malheureux, que tant qu'il les avoit gardez dans ſes Etats, il leur avoit trouvé tant de bon ſens, tant d'eſprit, tant de droiture, qu'il n'avoit pû leur refuſer ſon eſtime, & qu'il avoit été bien aiſe de les mettre en li-

berté ; puiſque c'étoit preſque le ſeul bien qu'il pouvoit leur faire ; que ſi le Roy ſon frere ne lui rendoit pas les traîtres qui avoient maſſacré des gens qu'il avoit commis à leur garde, & dont ils lui devoient répondre, c'etoit les garder & retenir contre ſa volonté, & qu'il ne pouvoit lui mander autre choſe. Le Roy fut encore plus irrité de ce meſſage, qu'il ne l'avoit été du premier, & ſans donner d'autre réponſe, il tourna le dos à l'Envoyé, en diſant, *je ſçaurai bien châtier ſes folies, & les reprimer.* Le Prince ne fut pas long-tems ſans apprendre cette parole, que le depit & la colere avoient arrachée de la bouche du Roy de Candy. Il leva auſſi-tôt du monde, & ſe prepara à la guerre : le Roy fit la même choſe de ſon côté, & ordonna à ſes *Diſſavas* d'entrer avec vingt mille hommes dans les terres d'Uva. Le Prince alla à leur rencontre, & ſa marche fut ſi ſecrette, qu'il les joignit, & les enferma entre des montagnes ; en ſorte qu'il ne tenoit qu'à lui ou de les prendre tous priſonniers, ou de les faire paſſer au fil de l'épée ; mais quand il vint à conſiderer qu'ils étoient

les ſujets de ſon frere, qu'ils pouvoient devenir les ſiens; qu'ils ne faiſoient que ſuivre les ordres de leur Souverain, qu'ils étoient innocens, & que peut-être ils lui faiſoient la guerre malgré eux, il ne put ſe reſoudre à faire perir tant de monde pour la faute d'un ſeul homme. Il voulut qu'on leur donnât paſſage pour ſe retirer, & lui-même ne ſongeant plus à la guerre, congedia ſes troupes, faute qui luy coûta cher bien-tôt aprés : car le Roy ſon frere ayant appris ce qui s'étoit paſſé, envoya ordre aux Commandans de demeurer au lieu où ils ſe trouveroient, & leur manda qu'il alloit les joindre avec un autre corps d'armée de vingt mille hommes; ce qu'il fit, & en même tems il entra dans le Royaume d'Uva par deux endroits differens, & y exerça toutes les cruautez imaginables, Le Prince qui ne s'attendoit pas à cette invaſion, n'eut pas le loiſir de ramaſſer des troupes pour s'y oppoſer; & à peine même eut-il le tems de ſe ſauver. Tous ſes ſujets pris au depourvû aimerent mieux ſuivre le parti du Vainqueur, que de s'expoſer à une ruïne certaine, en ſe défendant.

Tout ce que put faire le Prince, fut de ſe ſauver à travers des montagnes avec peu de ſerviteurs, & de ſe rendre ſur nos frontieres. Etant là, il envoya au camp de Sofragan demander ſi les Portugais vouloient lui donner retraite, & écouter quelques propoſitions, qui étoient pour le bien & l'avantage de la Couronne de Portugal. Le Meſtre de camp general fit réponſe qu'il ſeroit le tres-bien venu, & qu'il trouveroit toûjours les Portugais prêts à lui rendre ſervice. Le Prince qui s'étoit arrêté aux deux Corlas, ayant entendu cette réponſe, partit avec ſix des premiers de ſa Cour. Dés qu'Antoine de la Motte Galvaon, qui commandoit le camp, ſçût que le Prince approchoit, il envoya un *Diſſava* avec deux Compagnies audevant de lui juſqu'à Ponaïque. Sitôt que le Prince parut, on le ſalüa de toute la mouſqueterie, & on en fit juſqu'à trois décharges. Cette reception lui fit beaucoup de plaiſir, & il le témoigna aſſez par les careſſes qu'il fit à tout le monde, depuis le Commandant juſqu'au moindre Soldat.

Le lendemain on ſe mit en marche,

& quelque choſe qu'on pût lui dire, il ne voulut jamais ſe mettre dans un brancard qu'on lui avoit preparé, il marcha toûjours à pied, cauſant tantôt avec le *Diſſava*, & tantôt avec les Officiers, & ſe mêlant ſouvent avec les Soldats, il ſe familiariſoit avec tout le monde; il demandoit aux uns & aux autres d'où ils étoient, & lorſqu'ils lui avoient répondu, il leur diſoit ce qu'il y avoit de bon dans leur païs; il loüoit les poires d'Alcobaca, les melons de Chamuſca, les olives d'Elvas; de ſorte que les Soldats étoient tous charmez de l'honnêteté qu'il avoit pour eux, & aimoient fort à l'entendre parler. Ce Prince avoit appris tout cela parmi nous, & dans les converſations qu'il avoit euës avec les Portugais; il avoit toûjours dans ſa chambre une carte du Portugal, & il ſe faiſoit montrer les villes, les bourgs, les villages, les rivieres; enfin tous les lieux de Portugal dont on lui parloit; il avoit outre cela un manuſcrit qui lui expliquoit ce qu'il y avoit de particulier en chaque lieu.

Lorſqu'il fut arrivé à Cadangam, il ne fut pas long-tems ſans declarer au

Meſtre de camp general le ſujet de ſa venuë. Il lui dit que l'affection qu'il avoit toûjours conſervée pour les Portugais, lui avoit attiré la haine de ſon frere, & l'obligeoit à leur venir demander azile ; qu'il eſperoit trouver en eux de veritables amis ; puiſqu'il n'y en avoit aucun qui ne ſçût que le Roy ſon frere ne lui avoit declaré la guerre, que parce qu'il avoit mis en liberté les Portugais qui avoient été tüez à Dina-Vaca ; qu'il avoit voulu vanger leur mort ſur les traîtres qui les avoient inhumainement maſſacrez : mais que le Roy ſon frere, qui avoit commandé ce meurtre, n'avoit pas voulu lui livrer ceux qui l'avoient commis ; qu'ainſi il étoit de l'honneur des Portugais de lui aider à ſe retablir ; que la guerre qu'on lui faiſoit les touchoit preſque autant que lui-même ; qu'il ne demandoit que ſix-vingt Portugais pour rentrer dans ſes Etats ; que ceux qui l'accompagneroient, n'auroient pas ſujet de s'en repentir ; qu'il auroit de quoi les contenter tous, & qu'il les traiteroit comme ſes freres ; que ſon deſſein n'étoit pas de faire ſeulement la guerre au Roy de Candy ; mais d'unir toutes

ſes forces à celles des Portugais pour chaſſer les Holandois de l'Iſle de Ceylan, & que ſi on pouvoit lui accorder le peu de ſecours qu'il demandoit, il ſe croiroit le plus heureux homme du monde, parce qu'il pourroit châtier non ſeulement ceux qui l'avoient trahi & abandonné; mais encore les auteurs de tous les troubles qu'on voyoit dans l'Iſle, & qui l'avoient contraint à abandonner ſes Etats.

Comme ce Prince étoit en nôtre diſpoſition, & qu'il ne pouvoit ſe paſſer de nous, on ne lui deguiſa pas la verité. Le Meſtre de camp general qui étoit venu de Colombo à Sofragan * exprés pour le recevoir, lui dit que l'on ſçavoit que ce que ſon Alteſſe diſoit étoit veritable; que les Portugais lui avoient de tres-grandes obligations, mais qu'on trouvoit auſſi de tres-grandes difficultez à lui accorder le ſecours qu'il demandoit; qu'il faloit premierement qu'il vît le Roy de Malvana, qu'enſuite on écrivît à Goa; que cette affaire fût portée au Conſeil d'Etat, où l'on verroit s'il étoit de l'interêt du Roy de Portugal de s'engager

* *Sofragan eſt à quatre lieuës de Colombe.*

dans cette guerre. Le Prince qui prit cette reponſe pour un refus, & qui eſperoit non ſeulement que nous lui accorderions ce qu'il demandoit; mais que nous l'aſſiſterions de toutes nos forces, fit ce qu'il put pour cacher ſon chagrin; & ne repliqua rien : mais un des premiers de ſa Cour prenant la parole, dit, que les Portugais avoient attiré cette guerre au Prince, & qu'ils étoient obligez par honneur à l'aſſiſter; & que les Holandois ſeroient venus avec toutes leurs forces le rétablir dans ſon Royaume, s'il s'étoit adreſſé a eux : le Meſtre de camp general ne put ſouffrir cette liberté dans un homme qu'il regardoit comme ſon priſonnier, & le traitant de traître, il commanda qu'on le prît, & qu'on lui coupât la tête; ce qui fut executé ſur l'heure. Le Prince ſentit, comme il devoit, l'affront, qu'on lui faiſoit, il ne voulut plus voir le Meſtre de camp, & crut qu'il le traiteroit bientôt comme il avoit traité le Chingulais, & depuis ce moment il n'eut pas une heure de joye.

Deux jours aprés le Meſtre de camp lui fit dire qu'il faloit qu'il allât trouver

le Roy de Malvana, & qu'il pourroit traiter de ſes affaïres avec lui. Le Prince fit reponſe, que quand il s'étoit mis entre les mains des Portugais, il s'étoit bien reſolu à faire tout ce qu'ils lui ordonneroient ; qu'il étoit bien aiſe d'aller trouver le Roy de Malvana, & qu'il ne doutoit pas qu'il ne le reçut bien. Ainſi il ſe mit en chemin avec deux Compagnies d'Infanterie & quelques milices, & arriva à Malvana, où le Capitaine general l'attendoit. Tout ſe paſſa d'abord entre eux deux en complimens. Le Roy de Malvana le reçut ſous un dais, où il y avoit deux fauteüils de velours cramoiſi avec des franges d'or, & lui donna la droite, que le Prince prit aprés bien des ceremonies ; ils furent une heure enſemble à s'entretenir de diverſes choſes ; mais le Capitaine general voyant qu'il ne lui parloit pas du ſujet qui l'amenoit, il lui dit qu'il ſçavoit depuis longtems qu'il avoit toûjours aimé la nation Portugaiſe, que c'étoit ce qui lui avoit attiré la haine du Roy de Candy & la perte de ſon Royaume ; qu'il ſentoit tresvivement l'état où il voyoit ſon Alteſſe ; mais qu'elle pouvoit s'aſſûrer qu'il n'y

avoit pas un Portugais qui ne fût prêt à expoſer ſa vie pour ſon ſervice. Le Prince remercia le General, & lui dit, que les petits ſervices qu'il avoit pû rendre aux Portugais, étoient trop bien recompenſez, & que ſon Alteſſe lui faiſoit trop d'honneur, mais qu'il ne pouvoit lui cacher le chagrin qu'il avoit de la malhonnêteté & cruauté du Meſtre de camp general; qu'il avoit fait couper la tête à un des Principaux de ſa Cour qui l'avoit elevé, & qu'il aimoit comme ſon pere, & qu'il ne voyoit pas bien quel ſujet on avoit donné à ce Meſtre de camp d'en uſer ainſi. Le Capitaine general qui vouloit excuſer le Meſtre de camp, repondit, que ſon Alteſſe ſçavoit que les Portugais avoient de grandes raiſons de haïr les Holandois; & q'ainſi ce Vieillard avoit manqué de prudence, en parlant comme il avoit fait, que le Meſtre de camp neanmoins ne l'avoit fait mourir, que parce qu'il n'avoit point eu de reſpect pour ſon Alteſſe, en voulant parler devant elle, comme il avoit fait. Seigneur, reprit le Prince, ce Vieillard étoit mon Gouverneur, mon conſeil, mon pere; enfin

il me tenoit lieu de toutes choſes, & il m'aimoit comme ſon fils, & c'étoit la tendreſſe qu'il avoit pour moy qui le faiſoit parler : il ne pouvoit ſouffrir qu'étant dépoüillé de mes Etats pour les Portugais, on fiſt tant de difficulté de m'accorder le petit ſecours que je demandois pour me retablir ; mais quand ce ſage Vieillard auroit manqué en quelque choſe, ſon crime meritoit-il la mort ? Quel droit avoit le Meſtre de camp ſur le premier de ma Cour ? Pourquoi ne ſe pas adreſſer à moi pour le châtier ? Pourquoi le faire mourir ſur l'heure ? Je ſuis perſuadé, reprit le General, que le Meſtre de camp n'auroit jamais commis la faute qu'il a faite, s'il avoit ſçu combien vôtre Alteſſe aimoit ce Vieillard, & le cas qu'elle en faiſoit ; mais auſſi ce Vieillard ne devoit pas s'emporter, comme il a fait, puiſque le Meſtre de camp ne faiſoit qu'expoſer ſes raiſons, & que dans les affaires auſſi importantes que celles du retabliſſement de vôtre Alteſſe, on ne peut trop peſer & examiner toutes choſes avant que de rien entreprendre. Nous ſommes tres-perſuadez, ajoûta-t'il, que nous ne

ne ſçaurions trop reconnoître les obligations que nous vous avons ; qu'il eſt de nôtre honneur & de nôtre interêt de vous aſſiſter de toutes nos forces, & j'eſpere avec la grace de Dieu que tout ſe paſſera à la ſatisfaction de vôtre Alteſſe, & que vous trouverez que nous vous aimons, que nous vous honorons, & que nous avons un veritable deſir de vous ſervir.

Aprés cette longue converſation le Prince fut conduit à ſon apartement par tous les principaux habitans qui étoient venus pourgroſſir la Cour du Gouverneur general. Le lendemain le General alla rendre viſite au Prince, & aprés quelques complimens, il lui demanda, ſi ſon Alteſſe ne vouloit pas aller à Colombo, où elle ſeroit mieux qu'à Malvana, & qu'il auroit l'honneur de l'y accompagner. Le Prince répondit, qu'il étoit prêt à faire tout ce que ſon Alteſſe lui ordonneroit, qu'il n'auroit plus d'autre volonté que la ſienne ; qu'il étoit confus de l'honneur qu'elle lui faiſoit ; qu'il n'en perdroit jamais le ſouvenir : & comme on lui preſenta un palanquin, il dit qu'il n'étoit pas juſte qu'on portât un Eſclave, pen-

dant que tant de grands Seigneurs marchoient à pied ; qu'il vouloit leur tenir compagnie : & quelque choſe qu'on pût faire, il fut impoſſible de lui faire prendre le palanquin. Ainſi le General & lui allerent à pied pendant trois lieües, ſuivis des perſonnes les plus conſiderables du païs. Le ſoir ils arriverent au camp de S. Jean qui étoit tout proche de la ville, & comme toutes les compagnies étoient ſorties pour recevoir le Prince, afin qu'il connût que c'étoit à lui qu'on rendoit tout cet honneur, le General demeura un peu derriere, & ordonna à ceux de ſa ſuite de l'accompagner. La Bourgeoiſie étoit ſous les armes rangée ſur deux lignes, & fit trois ſalves de mouſqueterie lorſque le Prince entra, & on tira le canon de tous les Forts, ce qui le ſurprit extrêmement, & lui plut beaucoup, n'ayant encore rien vû ni oüi de ſemblable. Il trouva à la porte du logis qu'on lui avoit preparé, le Gouverneur de la Ville, le *Bandigaralla*, & pluſieurs autres Officiers qui l'attendoient pour lui faire compliment. Lorſqu'il fut entré dans ſon appartement, le peuple qui s'étoit aſ-

ſemblé devant ſa maiſon, redoubla les cris de *Vive le Roy* : on ne put ni témoigner plus de joye, ni faire plus d'honneur qu'on en fit à ce Prince en cette occaſion : auſſi avoit-il coûtume de dire qu'il ne contoit plus pour rien tous les maux que ſon frere lui avoit faits ; puiſqu'ils lui avoient donné occaſion de voir par ſes yeux tout ce qu'on lui avoit dit de la magnificence & de la galanterie des Portugais, & que l'amitié qu'il avoit euë de tout tems pour eux étoit tres-bien payée. La maiſon qu'on lui donna étoit une des plus belles de la Ville ; tous les jours une Compagnie d'Infanterie montoit la garde devant ſa porte. Le General voulut qu'il fût nourri & defrayé à ſes dépens, & qu'on ne le laiſſât manquer de rien. Jamais le Prince ne ſe mettoit à table, qu'il ne fiſt manger avec lui le Capitaine de ſa garde, il ne ſortoit que pour rendre viſite au General, & à cinq Convents qui étoient dans la Ville. Ce Prince pouvoit avoir trente-quatre ans ; il étoit grand & bien fait, il avoit de grands cheveux qui lui tomboient par boucles ſur les épaules, la barbe à la Portugaiſe

avec une mouſtache un peu épaiſſe: lorſqu'il étoit avec nous, il ne paroiſſoit pas qu'il fût occupé de ſes malheurs ; il avoit un viſage gay & ouvert, beaucoup de douceur dans la converſation, & beaucoup de dignité dans toutes ſes manieres ; de ſorte qu'en le voyant ſeulement, on jugeoit bien qu'il etoit né pour commander aux autres, & qu'il meritoit une meilleure fortune que la ſienne.

CHAPITRE XI.

On delibere ſi on donnera du ſecours au Prince, & on reſout de l'envoyer à Goa.

IL y avoit déja dix jours que le Prince étoit à Colombo lorſque le General aſſembla un Conſeil extraordinaire de tous les Officiers principaux de la ville, pour voir ſi on lui donneroit des troupes, & tous les ſecours dont il avoit beſoin pour ſe retablir. Tout le monde fut d'avis que ſi on prenoit ce

parti, qui étoit le meilleur & le plus honneſte, on ne devoit pas differer un inſtant, & qu'il falloit lui donner non pas ſeulement ſix vingt Portugais, mais l'armée la plus nombreuſe qu'on pourroit mettre ſur pied ; ils diſoient que les Holandois n'avoient que cinq cens hommes dans l'Iſle, qu'on pourroit les attaquer en même temps que le Prince d'Uva marcheroit contre le Roy de Candy ; de ſorte qu'on les occuperoit tellement les uns & les autres, qu'ils ne pourroient ny s'aſſiſter, ni faire des courſes ſur les terres des Portugais ; qu'ainſi on retireroit toutes les garniſons des places,& que l'on auroit moyen de chaſſer tout d'un tems les Holandois de l'Iſle,& de depoüiller le Roy de Candy de ſes Etats ; qu'on ſçavoit par experience que le Prince ne manquoit ny de conduite ny de valeur, qu'il étoit aimé de ſes ſujets, qui étoient les plus braves de l'Iſle, & qui joints aux Portugais étoient capables de battre toutes les armées du Roy de Candy: mais que quand on n'auroit pas tous les heureux ſuccez qu'on avoit lieu de ſe promettre, on allumeroit toûjours une guerre civile

dans le païs, & on mettroit le Roy de Candy hors d'Etat de penſer à nous & aux Holandois; qu'il ny avoit que la premiere depenſe à faire & qui n'étoit pas conſiderable, que le Prince trouveroit aſſez dequoy ſoûtenir la guerre; & qu'enfin outre que nous aſſiſtions un Prince qui nous avoit toûjours aimez, nous travaillions encore plus pour nous, que pour lui.

Il n'y eut que deux perſonnes dans le Conſeil qui s'oppoſerent à cet avis, & qui repreſenterent que le Prince d'Uva & le Roy de Candy étoient freres; qu'ils pourroient ſe racommoder aiſément, parce que le Roy de Candy accorderoit aſſurément à ſon frere tout ce qu'il demanderoit, afin de le faire revenir; que ſi ces deux freres ſe reüniſſoient, ils pourroient faire une plus forte ligue avec les Holandois que celle qu'ils avoient faite, & qu'ainſi nos affaires ſeroient en pire état qu'elles n'euſſent jamais été.

Perſonne n'approuva ces raiſons, & tous dirent que juſqu'alors les Portugais s'étoient maintenus dans les Indes par leur reputation & par leur credit,

qui alloient conſiderablement diminuer, ſi nous abandonnions un Prince nôtre allié, qui s'étoit venu jetter entre nos bras, & que toutes ſortes de raiſons nous obligeoient à l'aſſiſter ; que la Juſtice étoit de ſon côté ; qu'il nous avoit prevenus en expoſant ſes Etats, ſa fortune, & ſa vie, pour ſervir quelques particuliers Portugais & les mettre en liberté ; qu'ainſi c'étoit l'amitié qu'il avoit pour nous, qui l'avoit reduit à l'état où il étoit ; que comme Chrétiens & comme Portugais nous devions tout entreprendre & tout faire pour le rétablir ; que ſi nous manquions cette occaſion, toutes nos affaires étoient entierement ruinées dans l'Iſle de Ceylan ; que le Roy de Candy ne nous ayant fait que trop de mal avec ſes ſeules forces, il nous ſeroit impoſſible de luy reſiſter lorſqu'il ſeroit maître du Royaume de ſon frere & qu'au contraire le Prince d'Uva nous eſtant redevable de ſon retabliſſement, il ſeroit obligé par devoir, par reconnoiſſance & par intereſt à s'unir à nous, & à ne faire aucun traité ſans y comprendre la Couronne de Portugal ; qu'aprés tout ce

qu'on venoit de dire, le General pourroit voir ce qui étoit le plus convenable pour le ſervice du Roy,& prendre là deſſus la reſolution qu'il jugeroit à propos.

Ceux qui n'avoient pas été d'avis qu'on prît ſi fort à cœur les intereſts du Prince d'Uva, ſe rendirent à ces raiſons,& changerent de ſentiment : mais il y avoit dans le Conſeil l'Intendant & Alcayde de Colombo,qui n'avoit point encore parlé, s'excuſant de donner ſon avis, parce qu'il ne faiſoit que d'arriver dans l'Iſle & qu'il n'avoit aucune connoiſſance des affaires; Enfin preſſé de s'expliquer il dit,qu'il étoit obligé avec la permiſſion du General,de repreſenter une choſe à laquelle on n'avoit pas même penſé, quoiqu'elle fuſt d'une extrême importance ; c'eſt que les Rois de Portugal avoient ordonné à tous les Gouverneurs, Capitaines generaux, Meſtres de Camp & autres Officiers qui commandoient dans les Indes, que ſi quelque Prince ou Roy More, ou Gentil & particulierement un Prince de Ceylan entroit ſur les terres des Portugais & qu'il y fuſt pris, quand même il ſe viendroit rendre, on ne le relacheroit point qu'il

ne ſe fût converti & qu'il n'eût été baptisé, & que pendant qu'il ſe feroit inſtruire on eût ſoin qu'il ne manquât de rien, mais qu'on lui rendît tous les honneurs dûs à une perſonne de ſon rang : qu'il n'avoit que cela à oppoſer aux raiſons du Conſeil ; que le devoir de ſa charge l'obligeoit de le faire ; & qu'aprés cela le General & les autres pouvoient ordonner tout ce qu'il leur plairoit.

Ce diſcours fut comme un coup de foudre ſur tous les Conſeillers ; perſonne ne ſçût que repliquer, & le Conſeil ſe ſepara pour ſe raſſembler deux jours aprés. Tout le monde opina encore comme la premiere fois, & l'on dit que lorsqu'on avoit paſſé le decret dont parloit l'Alcayde, les affaires n'étoient pas dans les Indes en l'état où elles ſe trouvoient, alors ; qu'ils n'avoient à faire qu'à des Orientaux tous ſoumis, ou prêts à ſe ſoûmettre ; mais qu'aujourd'hui on avoit ſur les bras des ennemis puiſſans, & qu'il falloit avoir plus d'égard à l'intention du Legiſlateur, qu'à la loy même ; que les Rois de Portugal n'avoient fait ce decret que pour une bonne fin, &

qu'ils ne s'étoient pas ôté le pouvoir d'expliquer leurs intentions, & d'interpreter, ou même annuller de pareilles loix, lorſque cela étoit neceſſaire pour le bien & ſervice de leur couronne ; & que dans la conjoncture preſente il y avoit du danger à attendre des ordres ; que le Gouverneur, ou Capitaine general étoit là pour voir ce qui convenoit au ſervice du Roy ; que c'étoit l'unique loy qu'il devoit ſuivre, & ſur laquelle il étoit obligé à regler ſa conduite & à prendre ſes reſolutions.

Le Capitaine general remercia tous les Conſeillers de leurs avis, & dit qu'il approuvoit fort leurs raiſons ; qu'aſſûrément on ne pouvoit pas mieux faire que d'aſſiſter le Prince d'Uva ; que ſi on ne le faiſoit pas, les affaires du Roy en ſouffriroient : mais, ajoûta-t'il, qui m'a donné le pouvoir d'aller contre les ordres du Roy. J'ai fait apporter les livres où ce decret eſt enregiſtré, je l'ai examiné ſillabe pour ſillabe, mot pour mot, afin de voir ſi on ne pourroit point y donner quelque explication, & j'ai vû que ni moi, ni perſonne ne le peut faire ; qu'il nous eſt enjoint ſous de tres-

groſſes peines de nous y conformer de point en point : ainſi nous ne pouvons nous diſpenſer d'envoyer ce Prince à Goa, & d'expliquer au Vice-Roy les raiſons qui doivent porter à le rétablir dans ſes Etats ; & ſi le Vice-Roy le trouve à propos, il nous renvoyera ce Prince avec des forces ſuffiſantes pour executer une ſi glorieuſe entrepriſe.

Perſonne n'eut rien à repliquer ; parce que veritablement on voyoit bien que le General ne pouvoit pas faire autre choſe, & que s'il alloit contre les ordres du Roy, on le pourroit en tout tems beaucoup inquieter.

Le Prince apprit cette fâcheuſe reſolution du Conſeil ſans en paroître émû, il dit ſeulement qu'il étoit fâché que les Portugais travaillaſſent ſi bien pour leurs ennemis, & lui ôtaſſent le moyen de reconnoître les obligations qu'il leur avoit. Tout ſe prepara en même tems pour ſon embarquement, on équipa huit Galiotes, & on mit ſur celle qu'il devoit monter, & qui étoit la meilleure, une quantité prodigieuſe de proviſions & de rafraichiſſemens. Le General s'informa ſi ce Prince n'avoit beſoin de rien

pour ſa perſonne, & l'alla accompagner juſqu'au vaiſſeau. Ils ſe ſeparerent là avec de grands témoignages d'eſtime & d'amitié reciproque. La flotte mit à la voile vers le milieu de Decembre, & arriva peu de jours aprés heureuſement à Goa. Le Prince en partant de Colombo avoit renvoyé tout ſon monde, & n'avoit gardé avec lui que quatre perſonnes, ſçavoir deux principaux Officiers & deux Valets. Le Comte d'Aveires Vice-Roy des Indes reçut le Prince parfaitement bien, & eut ſoin de lui faire donner une maiſon, & de lui fournir tout ce qui étoit neceſſaire ; de ſorte que tant que le Comte fut Vice-Roy, il eut ſoin qu'on eût pour ce Prince tous les égards imaginables. Le Prince de ſon côté n'en abuſoit pas : il étoit ſans ceſſe avec des Religieux, & il profita ſi bien de leurs entretiens, qu'il reſolut de ſe faire Chrétien ; mais cette converſion ne ſe fit, que lorſque D. Philippe Maſcarenhas fut Vice-Roy des Indes, & ce nouveau Vice-Roy ne paſſa de Ceylan à Goa, qu'au mois de Mars de l'année 1645. Il fut ravi d'apprendre en arrivant les bonnes diſpoſitions où étoit un Prince qu'il ai-

moit & honoroit veritablement ; il en donna avis au Roy D. Jean IV. & le pria de vouloir bien être Parrain de ce Prince, ce que D. Jean accepta avec plaiſir. Il renvoya auſſi-tôt ordre à D. Philippe de Maſcarenhas de tenir le Prince d'Uva en ſon nom, & le jour pris pour cette ceremonie, elle ſe fit avec un tres-grand concours de Prelats, de Prêtres, de Religieux, & de perſonnes de toute condition. Le Tribunal du ſaint Office s'y trouva en corps, & lorſque tout le monde fut aſſemblé, le Prince fit un petit diſcours ſur les raiſons qu'il avoit euës d'embraſſer la Religion Chrétienne, & témoigna qu'il connoiſſoit bien qu'il devoit rendre de trés-grandes graces à Dieu d'avoir diſſipé ſes tenebres, & de l'avoir éclairé des lumieres de la foy. Il fit un recit de ſes malheurs, & de la conduite que Dieu avoit tenuë à ſon égard, il parut penetré de ſes miſericordes, puis prononça à haute voix ſa profeſſion de foy, & fut baptiſé avec les quatre perſonnes de ſa ſuite, qui l'avoient accompagné par tout. Il vêcut encore pluſieurs années dans tous les exercices d'une veritable pieté, & paſſa

de cette vie à une meilleure en 1654.

Le Roy de Candy apprit avec une joye incroyable que l'on avoit envoyé ſon frere à Goa, parce qu'il apprehendoit ſur toutes choſes que nous ne nous ſerviſſions de ce Prince pour lui faire la guerre. Dés qu'il l'eut chaſſé d'Uva, il ſe ſaiſit de tous ſes treſors & de ſes revenus, défendit aux Officiers d'avoir aucune communication avec ce Prince. Il menagea extrêmement les Portugais tant que ce Prince fut en vie, parce qu'il craignoit toûjours qu'ils ne le fiſſent paſſer dans l'Iſle de Ceylan avec des troupes; mais dés qu'il fût mort, il ne garda plus de meſures, & leur fit tout le mal qu'il put, juſqu'à ce qu'il les eût tout-à-fait chaſſez & dépoüillez de ce qu'ils avoient dans l'Iſle de Ceylan.

CHAPITRE XII.

Treize Navires Holandois ſe preſentent devant Colombo, & s'en retournent comme ils étoient venus.

LEs Holandois parurent devant Colombo au mois de Janvier de l'année 1642. avec treize navires & trois mille cinq cens hommes de debarquement ; ce qui nous obligea de rappeller inceſſamment toutes nos troupes que nous avions diſtribuées en trois camps differens, & d'abandonner le dedans des terres, pour nous venir oppoſer à un ennemi ſi puiſſant ; mais comme ils ſçurent que nous avions huit cens bons hommes, ſans compter les Habitans qui en pouvoient fournir davantage, ils n'oſerent tenter la deſcente, & ſe contenterent de nous inquieter pendant 35. jours, paroiſſant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; ce qui nous obligeoit à nous tenir par tout ſur nos gardes, & à

faire ſans ceſſe marcher nos troupes. Enfin aprés nous avoir long-tems fatiguez, ils ſe retirerent ſans avoir rien entrepris, Alors nous changeâmes la diſpoſition de nos trois camps : nous caſſâmes celui de Sofragan, & nous donnâmes une des Compagnies à Antonio Maſcarenhas, de ſorte qu'il avoit dix Compagnies de Portugais naturels, ce qui ſuffiſoit pour couvrir & défendre les quatre Corlas & les ſept Corlas. On envoya les quatre autres à Maturé, & on donna le commandement de ce camp à Antoine de la Motte Galvaon, qui ſe trouva par ce moyen avec 14. Compagnies de Portugais & des meilleures troupes de l'Iſle. On fit marcher le *Diſſava* de Sofragan à Ceita-Vaca Forteresſe aſſez importante pour le païs, que Madumé pere de Raja avoit fait bâtir de pierres de taille, & d'où il commandoit à tout le quartier qui s'étend juſqu'à Condegan. Lorſque D. Antonio Maſcarenhas fut retourné à Manicavaré, il s'oppoſa aux courſes que les *Diſſavas* du Roy de Candy faiſoient par ordre de leur maître, dans les Provinces des ſept Corlas & des quatre Corlas. Cette guerre n'étoit pas bien violente,

& ils ne vouloient que faire quelque diverſion : mais dés qu'ils ſçurent que nous étions en état de les repouſſer, & même de les attaquer, ils ſe retirerent à Candy ſans oſer nous attendre, & depuis ce tems-là tout ce canton demeura tres-tranquille & tres-ſoûmis.

Le Meſtre de camp general Antoine de la Motte Galvaon s'en alla avec ſes quatorze Compagnies & ſes Laſcarins camper tout prés de Gallé, & aprés avoir demeuré là quelque tems, ſans que l'ennemi osât ſortir, nous-nous rendimes maîtres de Corna-Corla, de Gravayas, de Balané, & nous retournâmes camper à Beligaon. Tous les jours nous allions nous mettre en embuſcade pour tâcher à ſurprendre quelques Holandois, mais pas un n'oſoit paroître. Le Roy de Candy ſe contentoit de faire quelques courſes de tems en tems, ſeulement pour nous inquieter ; car dés que nous faiſions ſemblant d'aller à lui, il ſe retiroit au plus vîte. Nous paſsâmes ainſi le tems juſqu'au mois de Juin, & comme nôtre principal deſſein étoit d'empêcher que les Holandois ne puſſent faire la recolte de la Canelle, nous-nous approchâmes

encore plus prés de la Fortereſſe : on ſe flattoit même qu'on en pourroit former le ſiege, & on attendoit pour cela quelques vaiſſeaux de Goa, qui ne vinrent point. Nous demeurâmes campez à Acomerina qui n'eſt qu'à demie lieuë de Gallé, juſqu'à la fin de Fevrier de l'année 1643. empêchant que rien n'entrât dans la place ou n'en ſortît, & nous ne vîmes ni flottes, ni vaiſſeaux de Goa.

Sur ces entrefaites il arriva un Commiſſaire de Batavia qui apporta la nouvelle que les Holandois & nous, avions conclu une trêve pour dix ans,& pretendoit qu'à cauſe de cela nous étions obligez de lui ceder la Corla de Gallé, d'autant, diſoit-il, que c'étoit une depandance ſans quoy la garniſon de Gallé ne pouvoit ſubſiſter. Le Capitaine General D. Philippe Maſcarenhas lui repreſenta que depuis ſept mois nous tenions la place bloquée ; que la garniſon n'avoit pas un pouce de terre hors de la fortereſſe ; que tout ce que l'on pourroit faire ce ſeroit de leur ceder tout ce qui ſeroit à la portée du canon autour de Gallé. Le Commiſſaire ne ſe contenta pas de cela, & crût qu'il

obtiendroit davantage du Vice-Roy, & alla droit à Goa, où les treves & toute ceſſation d'armes furent publiées. Alors nous nous retirâmes de Gallé & nôtre camp fut partagé en deux. Nous allâmes à Sofragan & nous remiſmes ſous l'obeïſſance du Portugal tout ce qui nous avoit autrefois appartenu de ce côté-là. Cette conqueſte nous coûta plus de peine, que de ſang, les marches étoient longues & les chemins tres-difficiles, neanmoins le Roy de Candy étoit à nos trouſſes & nous harceloit toutes les nuits, paroiſſant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, nous diſant mille injures, apellant quelques-uns de nos Officiers par leur nom, & leur criant qu'ils n'avoient pas deux heures de vie ; & avec tous ces diſcours il ne laiſſa pas de ſurprendre quelques ſoldats qu'il fit cruellement mourir, empalant les uns & hachant les autres par morceaux ; ce qui nous empêchoit de nous écarter,

CHAPITRE XIII.

La treve eſt rompuë avec les Holandois. Bataille de Curaça.

APrés que nous eûmes ſoumis tout le païs de Sofragan le Meſtre de Camp general ſe retira avec dix Compagnies vers Maturé. Il laiſſa les quatre autres ſous le commandement du *Diſſava* pour retenir nos nouvelles conquêtes dans l'obeïſſance. Avant que d'arriver à Maturé nous ſejournâmes à Acumana, qui n'eſt qu'à trois lieuës de là, nous apprîmes en ce Camp que le Vice-Roy ayant ſçû de quelle conſequence il étoit d'empêcher que les Holandois ne s'établiſſent dans l'Iſle de Ceylan, n'avoit pas voulu leur ceder aucun pouce de terre autour de Gallé, & que Pierre Burel, qui étoit le Commiſſaire Holandois, avoit laiſſé à Gallé toute l'Infanterie qu'il avoit ſur ſes quatre navires; de ſorte que ſe croyant aſſez forts pour tenir la campagne, ils choiſirent parmi leurs troupes 500. Soldats & quelques Laſcarins

qui avoient pris parti avec eux, & ce petit detachement vint ſe poſter à Beligaon lieu aſſez fort par ſa ſituation : nous étions au contraire fort afoiblis, outre les quatre compagnies qui étoient reſtées à Sofragan nous avions beaucoup de ſoldats malades : neanmoins ſur ces nouvelles nous partîmes d'Acumana, & vinmes avec toute la diligence poſſible à Maturé ; dans la crainte que les Ennemis ne ſe ſaiſiſſent de ce poſte, où nous avions laiſſé toutes nos proviſions. Nous prîmes dans ce lieu tout ce qui nous étoit neceſſaire, & nous nous avançâmes juſqu'à Curaça, qui étoit à 3. lieuës delà, & à une diſtance égale de Beligaon. Le Meſtre de Camp envoya ordre au *Diſſava* qui étoit à Sofragan de venir le plus vîte qu'il pourroit, parce que les Holandois étoient en Campagne & prêts à en venir aux mains avec nous. En effet le lendemain 4. de May 1643. comme nous étions à Curaça, quelques-uns de nos Laſcarins nous donnerent avis que l'Ennemy n'étoit qu'à un quart de lieuë, & que nous l'allions avoir ſur les bras. Le Meſtre de Camp fit marcher l'avantgarde qu'il avoit fortifiée, & donna or-

dre à celui qui la commandoit, de charger les ennemis par tout où il les rencontreroit. A peine eut-il marché qu'il vit les ennemis à la portée du canon : on s'approcha de part & d'autre, & deux compagnies Portugaiſes ſoûtinrent ſeules pendant prés d'une demy-heure le feu des Holandois ; elles furent enſuite appuyées par deux autres, & celles-cy par un plus grand nombre, le combat dura depuis les 8. heures du matin juſqu'à 3. heures aprés midy, que le Commandant Holandois nommé Jean Venderhat ſe retira avec un tres-petit nombre des ſiens, tous les autres ayant été tuez ou pris, & lui-même fort bleſſé. Nous ne perdîmes en cette occaſion que 25. hommes qui demeurerent ſur la place, & il y en eut ſoixante de bleſſez. Nous n'étions en tout dans cette armée que 243. Portugais, les autres étoient demeurez à Sofragan & à Maturé & autres lieux. On envoya nos bleſſez & les priſonniers à Colombo. Le Capitaine general ordonna qu'on les logeroit chez les Bourgeois, afin qu'on en eût plus de ſoin, & ne voulut pas qu'aucun allât à l'hôpital ; il les alla enſuite viſiter lui-

même, & ſelon qu'il ſçavoit qu'ils s'étoient diſtinguez, il leur donnoit plus ou moins de louanges ; il leur temoignoit la ſatisfaction que le Roy auroit de leurs ſervices, les exhortoit à prendre bon courage, les aſſurant qu'en continuant à ſervir comme ils avoient fait, ils ne ſeroient pas long-tems ſans être recompenſez, que lui-même en écriroit au Roy, & cependant il hauſſoit leurs payes & leurs appointemens, aſſignant aux uns 12. aux autres 15. & juſqu'à 20. Thomas.* Il accompagnoit ces liberalitez de paroles les plus honnêtes du monde, diſant aux Officiers, qu'ils n'avoient pas de frere qui les aimât plus qu'il les aimoit, qu'il ne les laiſſeroit manquer de rien ; deſorte que par ces ſoins & par cette conduite, le General gagnoit l'amitié de tous les Officiers & de tous les ſoldats, & il n'y en avoit pas un, qui dans l'occaſion n'expoſât ſa vie pour le ſervice du Roy.

Peu de de jours aprés arriva le *Diſſava* de Sofragan avec quatre Compagnies & quelques Milices ; le General envoya

* *Monnoye ainſi appellée, parce qu'elle porte l'image de ſaint Thomas.*

auſſi de Colombo quatre-vingt hommes de recruë, qui furent diſtribuez dans les Compagnies les plus foibles, & avec ce renfort nôtre camp ſe trouva auſſi fort qu'il eût jamais eté. Nous partîmes de Curaça, & ſur l'avis qu'eut nôtre Meſtre de camp, qu'un *Diſſava* du Roy de Candy étoit dans la Province de Corna-Corla avec un corps de troupes, il nous fit marcher de ce côté-là, & cette marche fut tres-penible & tres-fatiguante; mais quelque diligence que nous puſſions faire, il nous fut impoſſible de joindre ce *Diſſava*; il s'étoit retiré au plus vîte, dés qu'il avoit ſçû que nous l'allions chercher, & avoit abandonné toutes ſes munitions, qui ne nous furent pas inutiles: auſſi-tôt nous retournâmes ſur nos pas, & allâmes camper à Comeriau, où nous étions lorſque la treve fut publiée; nous demeurâmes là depuis la fin de May juſqu'aux Fêtes de Noël, ſans que les ennemis vouluſſent ſortir. Mais le 17. de Decembre il leur arriva 16. navires avec un ſecours de quatre mille cinq cens hommes. Nous crûmes qu'ils nous viendroient auſſi-tôt attaquer, mais comme nous étions bien

retranchez

retranchez, & dans un lieu naturellement fort, ils ſe contenterent de nous reconnoître, & aprés pluſieurs marches & contre-marches ils ſe camperent entre Colombo & nous; de ſorte que nous ne pouvions plus recevoir de convoi; Cela fit prendre la reſolution à nôtre Meſtre de camp de decamper la nuit du vingt-ſixiéme de Decembre, ce que nous fimes à tres-petit bruit, & nous fûmes quatre lieuës plus avant dans les terres à un village nommé *Mapoligana*, où nous apprîmes le jour ſuivant par nos Eſpions, que les Holandois s'étoient rembarquez, dés qu'ils avoient ſçû que nous-nous étions retirez. Nous quittâmes à l'heure même le camp où nous étions, & marchâmes par des chemins tres-difficiles; afin de nous approcher de la mer. Nous arrivâmes bien las & bien fatiguez à Bolitote: nous croyons nous y pouvoir repoſer, quand nous apperçûmes les vaiſſeaux Holandois qui faiſoient route vers Colombo: nous eûmes en même tems ordre de nous avancer de ce côté-là, côtoyant toûjours l'armée navalle des ennemis, & marchant le long du bord

de la mer, juſqu'à l'embouchure de la riviere de Paraturé, où nous fûmes arrêtez pendant quelque tems. Les ennemis vinrent avec leurs chaloupes armées & pleines de Mouſquetaires, faire feu ſur nous, pour nous empêcher de paſſer. Nous détachâmes une Compagnie qui s'alla retrancher ſur le bord de la mer, & empêcha les chaloupes d'avancer aſſez prés pour faire une deſcente, & ce détachement ayant ſoûtenu le feu des ennemis, pendant preſque toute la journée, donna le loiſir à nos troupes de paſſer la riviere. Le lendemain l'armée navalle parut devant Colombo lorſque nous y arrivâmes : le Gouverneur qui étoit informé de tout, avoit envoyé ordre à Antoine Maſcarenhas de partir en toute diligence avec les troupes qu'il avoit à Manicavaré, & de venir à Negombo. Il y étoit déja, lorſque nous entrâmes à Colombo, & comme on ne doutoit pas que les ennemis ne vouluſſent deſcendre en ce lieu-là, qu'ils connoiſſoient, on fit encore marcher Antoine de la Motte Galvaon avec ſix Compagnies,& Pierre de Souza qui com-

mandoit nôtre avant-garde, demeura avec les autres troupes prés du General, afin de pouvoir aller où il ſeroit neceſſaire.

CHAPITRE XIV.

Les Holandois font une deſcente à Negombo, taillent en pieces les Portugais, & tuent les deux Meſtres de camp generaux, Antoine Maſcarenhas & Antoine de la Motte Galvaon.

LE troiſiéme de Janvier de l'année 1644. l'armée navalle d'Holande aborda à Negombo. Les Portugais avoient là ſeize Compagnies, qui faiſoient en tout cinq cens hommes, commandez par Antoine Maſcarenhas, & Antoine de la Motte Galvaon, qui étoient les deux meilleurs Officiers generaux qu'ils euſſent. Le quatriéme de Janvier de tres-grand matin les Holandois firent une deſcente à une demie lieuë au Nord de la Fortereſſe, ſans trouver aucune oppoſition : les deux Officiers ge-

neraux marcherent à eux avec tout ce qu'il y avoit de troupes dans Negombo, & donnerent avis au Capitaine general de la reſolution où ils étoient de perir, ou d'obliger l'ennemy à ſe rembarquer. Le Capitaine general non ſeulement approuva ce deſſein, mais fit marcher auſſitôt Pierre de Souza avec ſes trois cens Portugais & quelques bourgeois. L'ennemy étoit déja rangé en bataille & formoit ſept bataillons chacun de ſix cens hommes. Comme il falloit paſſer quelque defilez, ils marchoient tous ſur une ligne à trente pas les uns des autres, & ne pouvoient dans le lieu le plus étendu oppoſer que deux bataillons à la fois. Antoine Maſcarenhas & Antoine de la Motte Galvaon attaquerent & enfoncerent chacun ſon bataillon; mais comme les Soldats acharnez au combat auſſi bien que les Officiers, ne ſongeoient qu'à pourſuivre les Ennemis, ils furent envelopez par les cinq bataillons ſuivans, qui les taillerent en pieces; en ſorte qu'il ne ſe ſauva pas un ſeul Portugais. Antoine Maſcarenhas, qui vit que tout étoit perdu, ſe jetta au milieu des Ennemis & ſe fit tuer. Les Ennemis ne trouvant plus

perſonne qui leur fiſt tête, marcherent du même pas à la fortereſſe, où il n'étoit reſté que quelques malades ou bleſſez, avec un Officier qui voulut leur fermer la porte & ſe defendre ; mais dans le moment il fut percé de coups. Ainſi en moins de trois heures les Holandois gagnerent une bataille & ſe virent maîtres de Negombo. Le Combat avoit commencé à dix heures du matin, & les Holandois étoient dans Negombo à une heure aprés midy. Pierre de Souza qui étoit parti dés les huit heures du matin de Colombo avec ſes trois cens Soldats & quelques compagnies de Bourgeois apprit cette triſte & fâcheuſe nouvelle à Pocinho, qui eſt à moitié chemin de Colombo à Negombo ; il s'avança encore une demi-lieüe, pour voir s'il ne pourroit point ramaſſer quelque debris de l'armée Portugaiſe, mais il ne trouva que quelques Laſcarins, qui ne luy apprenoient que des circonſtances encore plus fâcheuſes de la defaite des Portugais ; il s'arrêta là quelque temps, incertain du party qu'il avoit à prendre, lorſqu'il reçeut ordre de retourner à Colombo le plus vîte qu'il pourroit, ce qu'il fit, &

nous arrivâmes à trois heures de nuit.

On ne peut exprimer la confuſion & le deſordre, qui étoit dans la ville. Comme le Meſtre de Camp general de la Motte Galvaon y étoit marié, ſa femme augmentoit l'alarme & l'épouvante par ſes cris, chacun en pleurant un amy, un parent, craignoit en même temps pour ſoy même, & croyoit n'avoir pas plus de temps à vivre qu'il en falloit aux Holandois pour venir de Negombo. Le Capitaine ne put trouver de meilleur moyen pour appaiſer cette ville, que de s'habiller le plus magnifiquement qu'il pût, & d'envoyer dire à ceux qui pleuroient, qu'ils avoient tort, & qu'ils devoient ſe rejoüir de ce qu'il y avoit eu dans leurs familles des perſonnes qui avoit eu l'honneur de ſacrifier leur vie pour leur Roy, pour leur patrie, & qui plus eſt pour la Religion, en combattant contre des heretiques. Le Capitaine general avoit perdu dans cette occaſion un frere qu'il aimoit tendrement, & on crût qu'on ne devoit pas s'affliger plus que luy. Ainſi on ſe conſola, & on ne ſongea plus qu'à ſe fortifier contre un ennemy victorieux & qui étoit ſi proche. Le Capitaine general

donna ſes ordres pour ramaſſer tout ce qu'il y avoit de ſoldats Portugais dans l'Iſle. On en forma 16 Compagnies, qui faiſoient cinq cens quatre-vingts hommes, dont il donna le commandement à Jean Alvarés Brandan, qui avoit autrefois rempli cette place, & qui la devoit encore remplir juſqu'à ce que le Vice-Roy en eût pourvû quelqu'autre. On fit camper ces troupes prés de l'étang ſalé, au dehors de la ville, & on mit ſeulement trois Compagnies dans le Château de Betal, avec quelques Laſcarins qui nous étoient demeurez fidelles & que le Capitaine general acheva de gagner par ſes belles paroles & par l'argent qu'il leur donna. Car tout le reſte du pays s'étoit rangé, ſuivant ſa coûtume, du côté du plus fort, & nous avoit entierement abandonnez.

CHAPITRE XV.

Les Holandois fortifient Negombo : ſe preſentent devant Colombo, On envoye des Ambaſſadeurs au Roy de Candy, & on aſſiege Negombo.

LEs Hollandois ayant pris Negombo de la maniere que nous venons de dire, furent douze jours à le mettre en état de défenſe. Ils ruinerent les fortifications qu'eux mêmes y avoient faites en 1640. & ne laiſſerent ſur pied que quelques vieilles maiſons. Ils éleverent aux quatre angles du quarré qu'ils vouloient fortifier, quatre baſtions de terre, ſur chacun deſquels ils mirent huit piéces de canon de 8. 10. & 12. livres de balle. Ils fermerent le reſte d'une eſpece de muraille de terre & de faſcines, & lorſque tout cela fut achevé, ils vinrent le long de la mer camper à Matual, où ils pretendoient paſſer la riviere. Ils nous y trouverent en état de les empêcher.

Auſſi-tôt ils firent avancer toutes les chaloupes avec quelques bâtimens juſqu'à l'entrée de la riviere, & y dreſſerent une batterie de canon avec laquelle ils eſperoient de nous deloger. Le Capitaine general fit auſſi venir du canon de la ville, élever des plates formes, & en peu de tems nous eûmes dreſſé des batteries pour oppoſer aux leurs. Les Holandois s'obſtinerent pendant dix jours à ce poſte, d'où ils pretendoient nous chaſſer : mais comme il étoient à decouvert ; que nôtre canon leur tuoit beaucoup de ſoldats ; qu'ils voyoient nôtre General par tout, tous les poſtes bien garnis, les ſoldats & les habitans même, dans la reſolution de ſe bien défendre : ils rembarquerent leur artillerie, & le 17. de Janvier de tres-grand matin ils remirent à la voile & retournèrent à Negombo. Ils y debarquerent ſix cens hommes qui devoient demeurer là en garniſon, enſuite ils continuerent leur route vers Batavia. Le Capitaine general voyant que nous étions delivrez de nos Ennemis, paya les troupes & les fit marcher par les quatre Corlas. Nous croyons y trouver quelque Camp du Roy de Candy ;

mais comme il s'étoit retiré, nous nous arrêtâmes juſqu'au mois d'Avril qu'on forma le ſiege de Negombo. Mais avant que de rien entreprendre, le Capitaine general envoya des Ambaſſadeurs au Roi de Candy, pour luy faire part de la reſolution qu'il avoit priſe d'aſſieger Negombo, & du deſir qu'il avoit de faire une paix perpetuelle avec luy. Ils devoient luy repreſenter, qu'il ſçavoit bien qu'étant ligué avec les Holandois il auroit de la peine a entrer en aucun traité avec la couronne de Portugal, mais qu'il le prioit de conſiderer que les Portugais ne vouloient que ſe maintenir dans les terres que luy même leur avoit accordées. Ces remontrances étoient accompagnées d'un preſent magnifique, que le Roy ne fit nulle difficulté d'accepter, & quant aux propoſitions de paix, il repondit qu'il ne vouloit pas rompre avec les Holandois qui ne luy en avoient donné aucun ſujet, que nous n'ignorions pas que nos manieres hautes, fieres, injuſtes, violentes, & mepriſantes, l'avoient obligé à avoir recours a eux, qu'ils l'avoient delivré de l'oppreſſion, où nous le tenions, qu'il nous aimoit cependant en-

core, & qu'il ne pouvoit oublier qu'il avoit été élevé parmi nous ; qu'il ne ſçavoit de bien & de mal, que ce que nous luy en avions appris ; mais que pour l'heure preſente il ne voyoit point de remede à nos maux. Que l'on avoit conclu une trêve pour dix ans & que nous ne l'avions rejettée l'année precedente, que parceque nous ne voulions pas ceder le canton de Gallé. Que la guerre avoit continué depuis ce temps-là & que nous avions perdu Negombo & beaucoup de braves gens. Que l'on avoit renvoyé le point de la trêve à reſoudre en Portugal, & que la reſolution pourroit venir à la fin de l'année. Qu'il étoit perſuadé qu'en attendant le Capitaine general ne ſe laiſſeroit pas ſurprendre, & qu'il luy importoit beaucoup de reprendre Negombo. Que pour luy faciliter cette entrepriſe, il lui promettoit de ne nous donner aucune inquietude, & que même il trouvoit bon que nous priſſions ſur ſes terres les proviſions dont nous aurions beſoin. Qu'il eſtimoit la perſonne du Roy de Malvana, & qu'il ſeroit bien aiſe de lui faire plaiſir. Il fit enſuite quelques preſens à l'Ambaſſadeur, & le ren-

voya avec cette reponſe. Le Capitaine general qui ne ſouhaitoit autre choſe, ne manqua pas au retour des Ambaſſadeurs d'envoyer ſes ordres de tous côtez pour commencer le ſiege de Negombo. Ferdinand de Mendonça qui avoit été autrefois priſonnier à Uva, étoit arrivé à Colombo en qualité de Meſtre de Camp general, & avoit amené avec lui quatre cens ſoldats, parmi leſquels il y avoit beaucoup de Fidalques. Le Capitaine general partit de Colombo avec ſes troupes & fit en même temps avancer le Camp qui étoit à Manicavaré. De ſorte que nous nous trouvâmes tous enſemble le 18. Avril à un lieu qu'on nomme *Paço dos Lagartos*, & le 19. nous arrivâmes devant Négombo. L'Ennemy pour nous éloigner fit une decharge de toute ſon artillerie, ce qui n'empécha pas que les Laſcarins ne portaſſent la faſcine ; que nous ne travaillaſſions à nos batteries ; & que nous ne fiſſions nos approches. De ſorte qu'en ſix jours la tranchée fut ouverte, & nous dreſſâmes deux batteries, une de huit pieces de canon, & l'autre de quatre & deux fauconneaux. Le 25. il nous arriva un convoy de 950. boulets

& de 150. bombes ; le Capitaine general fit dreſſer des mortiers avec leſquels on jettoit des ercos enduits de poix, d'étoupes & de bré, croyant tous qu'ils incommodoient fort les aſſiegez, parce que comme il n'y avoit pas de maiſons pour loger toute la garniſon, la plûpart des ſoldats étoient dans de mechantes hutes aiſées à brûler. Mais tout cela ne fit pas grand effet : nous reçumes bien d'autres dommages d'un petit fort que les ennemis avoient dreſſé dans une Iſle que forme la riviere, & où ils avoient mis un Capitaine avec cinquante ſoldats & deux pieces d'artillerie qui nous battoient en flanc & nous tuoient beaucoup de monde. On jugea à propos de s'emparer de ce fort, & une nuit on fit paſſer deux compagnies de ce côté-là & avec les troupes qui y étoient déja, on entra dans l'Iſle & on emporta ce fort. Toute la garniſon fut paſſée au fil de l'épée, & il ne s'en ſauva que cinq hommes, qui ſe jetterent à la nage & ſe retirerent dans la ville. Nous connûmes alors que nos batteries étoient trop éloignées ; on les approcha & on en dreſſa encore deux autres. Nôtre meſtre de Camp general n'a-

voit, je croy, jamais vû de ſiege, cependant il ſe croyoit le plus grand General & le plus brave homme du monde, & s'étoit perſuadé, qu'il n'y avoit point de Ville ſi forte, qu'il ne pût prendre lui ſeul. Et comme c'étoit l'homme du monde le plus vain, perſonne ne vouloit ſervir ſous lui, chacun ſe plaignoit & murmuroit, & on ne parloit plus que de lever le ſiege. Le Capitaine general tint ſur cela un Conſeil de guerre, où l'on apella tous les Officiers. Il s'y trouva entr'autres un Allemand qui avoit été attaché au Prince Edouard, & étoit venu chercher de l'employ aux Indes. Il écouta tous nos Officiers, & vit qu'ils avoient plus de bravoure, que de connoiſſance de la guerre, & que ce qu'ils ſçavoient le moins, c'étoit la maniere de conduire un ſiege. Il prît la parole, & leur dit que les Portugais étoient tres-braves, & que peut être ils n'avoient que trop de valeur, mais qu'il les prioit de trouver bon qu'il leur dît, qu'il avoit vû plus de ſieges qu'eux, & là deſſus il leur fit voir toutes les fautes qu'ils avoient faites, & leur dit qu'il falloit s'approcher de plus prés, & élever quelques Cavaliers d'où leur

mouſqueterie commanderoit la garniſon & l'obligeroit à ſe cacher, ce qu'elle ne pouvoit pas faire, ou amaſſer beaucoup de faſcines au pied des murailles & y mettre le feu, qui conſumeroit toute la place, & que ſi cela ne leur plaiſoit pas, ils pourroient à la faveur de ces faſcines faire leurs approches, & lorſqu'ils ſeroient logez au pied de la muraille, donner un aſſaut general. Peu de gens approuverent cet avis, parcequ'il étoit donné par un étranger, & quelques uns même s'en étant offenſez dirent, que la valeur des Portugais ne leur permettoit pas de prendre tant de precautions & d'uſer de tous ces ſtratagemes, mais que le lendemain ſans autres preparatifs on donneroit un aſſaut general.

Les Holandois furent auſſi-tôt avertis de cettre reſolution par un Eſpion Chingulais qu'ils entretenoient dans nôtre armée ; ainſi ils ſe preparerent tout le reſte du jour & toute la nuit à nous bien recevoir. Nous devions donner dés le point du jour, & nous attendîmes juſqu'à onze heures pour commencer l'attaque ; & comme nous étions au 25. de Juillet, & que les chaleurs étoient ex-

ceſſives, nous ſouffrîmes extraordinairement. Dés que l'on eût donné le ſignal, chacun courut a ſon poſte ; les uns plantoient les échelles, les autres montoient par les breches que nôtre canon avoit faites, & en un moment nous entrâmes dans la place, où nous trouvâmes les ennemis bien retranchez, tous leurs poſtes garnis de bonne mouſqueterie, force picques & force grenades dans les lieux où l'on pouvoit en avoir beſoin ; & pas un Soldat ne paroiſſoit, tant les uns & les autres étoient bien couverts. De ſorte que n'ayant rien à craindre ni de nôtre mouſqueterie, ni de nôtre canon, ils nous choiſiſſoient comme ils vouloient. Leur artillerie des baſtions nous battoit en flanc, & dés que nous approchions de leurs retranchemens ils nous repouſſoient à coups de piques & de mouſquets. Nous demeurâmes ainſi expoſez depuis onze heures du matin juſqu'à onze heures du ſoir, que nous fûmes contrains de nous retirer, aprés avoir perdu beaucoup de monde, ſans avoir fait grand mal aux Ennemis ; le meſtre de Camp general Ferdinand de Mendonça, François de Mendonça frere du Comte

de Valdereis furent tuez avec un tres-grand nombre d'Officiers, & de neuf-cens cinquante hommes qui avoient été à cet aſſaut il n'en revint que trois cens quatre vingt douze, les Ennemis ne voulurent pas nous permettre d'enterrer nos morts, ils furent trois jours au pied des murailles, ſans que pas un des nôtres osât en approcher. Nous levâmes le ſiege, & nous allâmes camper avec nôtre artillerie à Vaigampetim, qui eſt un village entre Negombo & Colombo. Nous nous y retranchâmes & y demeurâmes juſqu'au mois de Decembre.

CHAPITRE XVI.

On publie la Trêve entre les Portugais & les Holandois, D. Philippe Maſcarenhas eſt fait Vice-Roy des Indes, & Manuel Maſcarenhas-Homen eſt nommé à ſa place pour être Capitaine general de Ceylan.

A La fin de Decembre il arriva ſix navires de guerre Holandois à Colombo, avec le general Jean Maatzuyker, qui apportoit un ordre du Roy D. Jean IV. de mettre ce General en poſſeſſion de toutes les terres qui relevoient des fortereſſes, dont les Holandois ſe trouveroient maîtres dans le temps que l'ordre du Roy de Portugal avoit été paſſé, & encore un an aprés. Il n'y avoit que neuf mois que cet ordre avoit été donné. Le même General apporta auſſi les lettres du Roy qui nommoient D. Philippe Maſcarenhas Vice-Roy des Indes à la place du Comte d'Aveires, &

Manuel Maſcarenhas-Homen Capitaine general de Ceylan. On ordonnoit auſſi par d'autres lettres à Philippe Maſcarenhas de ſe tenir prêt à partir, parce qu'à la premiere monçon, une armée navale de Goa le viendroit prendre, & ameneroit le nouveau Capitaine general.

On publia à Colombo la Trêve pour huit ans ſeulement, d'autant qu'il s'en étoit déja écoulé deux depuis qu'elle avoit été ſignée pour dix ans. Le jour que cette publication ſe fit, il y eut de tres-grandes rejoüiſſances à Colombo, & ſur les vaiſſeaux Holandois, enſuite on fit le partage des terres. Les Holandois, eurent pour eux non ſeulement le Canton ou la Corla de Gallé, mais encore tout le païs qui eſt depuis la riviere d'Alicant juſqu'à Aſgravayas, qui eſt une côte de vingt-ſix lieües & de plus de dix lieües avant dans les terres, ce qui comprend la Corla Corla & une partie des terres de Bitiagama, qui relevoit de Sofragan. De ſorte que la Corla de Gallé que nous ne voulions pas donner deux ans auparavant, n'étoit pas la cinquiéme partie de ce que nous cedions à cette heure de ce côté-là; car du côté de Ne-

gombo nous leur abandonnions huit lieües de côte, depuis Vaigampetim juſqu'à Madampé, avec ſix lieües de païs dans les terres, ce qui faiſoit la meilleure partie des ſept Corlas. Toutes ces terres que nous cedions aux Holandois étoient couvertes de bois de Canelle. Un des principaux articles de la Trêve étoit que nous ſerions amis des amis & ennemis des ennemis les uns des autres, ſuppoſé qu'ils vouluſſent y être compris. Les Holandois firent notifier cette Trêve au Roy de Candy, afin de ſçavoir s'il vouloit y être compris. Ce Prince repondit qu'il le vouloit bien, à condition qu'il n'auroit aucune communication avec nous, qu'il demeureroit ſur ſes terres, & nous ſur les nôtres, & que s'il arrivoit que quelques uns de part ou d'autre, ſous quelque pretexte que ce fût cauſaſſent quelque dommage à l'un ou à l'autre party, on les châtieroit ſelon que le cas le meriteroit & qu'il recevroit & garderoit religieuſement la Trêve à ces conditions, & il n'y manqua pas, de même qu'il n'avoit en aucune maniere manqué à la parole qu'il avoit donnée à nôtre Ambaſſadeur, lorſque nous avions été aſ-

ſieger Negombo. Les païſans qui avoient abandonné leurs terres autour de Gallé depuis que les Holandois s'étoient rendus maîtres de cette fortereſſe, avoient extremement ſouffert, & pluſieurs même étoient morts de faim. Mais depuis que la Trêve fut publiée ils retournerent dans leurs villages & cultiverent leurs terres comme auparavant, les Holandois ſe contentant d'entrer aux droits des Portugais.

Un des premiers ſoins du nouveau Vice Roy aprés la publication de la Trêve, fut d'envoyer chercher le corps d'Antoine Maſcarenhas ſon frere, que les Holandois avoient eux mêmes mis dans un cercüeil fort propre. Ils le rendirent, & on le rapporta à Colombo, où Philippe Maſcarenhas l'alla recevoir à bord avec tous ſes gens en deüil, il le conduiſit aux Capucins, * où il lui fit faire un ſervice magnifique, & preſque dans le même temps & avec ſes habits de deüil il s'embarqua ſur la flote qui avoit amené Manuel Maſcarenhas-Homen, & arriva à

* *Ces Capucins ſont tres-differens des Capucins François & reſſéblent plus aux Recolets.*

Goa au mois de Mars de lannée 1645.

Les Holandois ſe voyant paiſibles poſſeſſeurs des terres que nous leur avions cedées, ne ſongerent plus qu'a y bien établir leur autorité : mais comme ils avoient quelques demêlez avec le Roy de Candy, pluſieurs Chingulais de la dependance de Candy, refuſerent de les reconnoître & de leur obeïr. Ils firent marcher de ce côté-là trois cens cinquante hommes de la garniſon de Negombo, & quelques Laſcarins. Ce détachement ſe vint camper prés de nos frontieres dans les ſept Corlas. Le Roy de Candy qui eut avis de ce mouvement, reſolut de chaſſer les Holandois de ce camp, & de les obliger à ſe renfermer dans leur forereſſe, & fit ſemblant d'être fort irrité contre eux : il demanda paſſage ſur nos terres, ce qu'on lui accorda un peu trop legerement, & avec de tres-grandes offres de ſervices. Il traverſa donc dans nos Provinces, & par tout où il paſſa on lui fit de tres-grands honneurs, ſuivant les ordres que le Capitaine general en avoit donnez ; * il trouva les Holandois

* *en Avril 1645.*

tres-bien retranchez,& comme il ne vouloit rien hazarder, il ſe campa autour de leur camp, & empêcha que rien n'y entrât ; de ſorte qu'il les affama bien tôt & les obligea en douze jours â ſe rendre priſonniers de guerre, il les fit conduire à Candy & les diſtribua dans divers lieux de ſes Eſtats.

Lorſque le Gouverneur de Gallé ſçeut cette nouvelle, il envoya à Candy reclamer les priſonniers & faire de grandes plaintes. Celui qui alla de ſa part trouver le Roy de Candy lui repreſenta que les Holandois n'étoient paſſez dans l'Iſle de Ceylan qu'à ſa priere ; qu'ils avoient fidelement executé ce qu'ils lui avoient promis ; qu'ils avoient mis les Portugais leurs Ennemis communs hors d'état de lui pouvoir nuire ; qu'ils avoient fait de grandes depenſes,&qu'aujourd'huy pour recompenſe des ſervices importans qu'ils venoient de rendre, il leur declaroit la guerre, ſans avoir jamais eu le moindre ſujet de ſe plaindre d'eux. Le Roy avoit eu deux veües en attaquant les Holandois; la premiere de s'exempter de payer ce qu'il leur devoit ; & la ſeconde d'aug-

menter la jalouſie qu'il voyoit être entre les Holandois & les Portugais : il reüſſit dans l'une & dans l'autre, & repondit à l'Envoyé des Holandois, qu'il étoit tout prêt à rendre les priſonniers, ce que ni lui ni aucun de ſes predeceſſeurs n'avoit jamais fait & qu'il n'étoit venu attaquer le camp des Holandois, qu'afin de voir ſi aprés la tréve concluë nous lui donnerions paſſage ſur nos terres, ce que nous lui avions accordé avec de grandes offres de ſervices, qu'ainſi les Holandois pouvoiẽt voir quelle ſeureté il y avoit à traiter avec nous : qu'il nous connoiſſoit depuis long-temps & qu'il nous avoit toûjours trouvez fourbes & menteurs. Les Holandois demeurerent extraordinairement ſurpris de ce diſcours du Roy, ils le remercierent de ce qu'il vouloit bien leur rendre les priſonniers qu'il avoit faits ſur eux, & auſſi-tôt ils donnerent ordre qu'on chaſſât des terres que nous leur avions cedées, tous les Portugais, qu'ils y laiſſoient vivre auparavant tranquillement, il n'y eut que ces pauvres miſerables qui avoient tout leur bien autour de Gallé & de Negombo, qui ſouffrirent de l'apparence de

guerre

guerre que le Roy de Candy ſembloit avoir voulu commencer, car ils furent tous reduits à la mendicité & perirent pour la plûpart de faim & de miſere.

CHAPITRE XVII.

La Tréve continüe. Sedition. le General Manuel Maſcarenhas-Homen eſt pris & chaſſé.

L'Apparence de guerre, dont nous venons de parler ne dura pas long-temps, & la tréve fut continuée avec les Holandois ſans aucun trouble. Tant qu'elle dura, nous laiſſâmes nos troupes dans des camps en la maniere ſuivante. Ont fit camper à Manicavaré douze compagnies d'Infanterie, qui faiſoient en tout quatre cens cinquante Portugais; un corps de Laſcarins ſous les ordres d'un Meſtre de camp general, qui avoit avec lui un Sergent major & un Diſſava; on en établit un autre dans les terres de Sofragan de 5. compagnies Portugaiſes & de quelques Laſcarins: ce camp étoit

commandé par le *Diſſava* de la Province ; le *Diſſava* des ſept Corlas étoit au village de Lagoa avec deux Compagnies de Topazes, c'eſt-à-dire des gens du païs, nez à Colombo & Chrétiens, qui quoique Noirs, étoient tres-bons Soldats, & quelques Laſcarins qu'il avoit levez dans ſa Province. Celui de Maturé étoit ſur la riviere d'Alicant avec les pauvres païſans que les Holandois avoient chaſſez des terres de Gallé, & on les avoit diſtribuez en ſept, dix, ou douze Compagnies, & on leur donnoit la même paye qu'aux Soldats. On entretenoit une Compagnie d'Infanterie avec un Capitaine à Calituré, & on fit à l'embouchure de la riviere de Calituré quelques magaſins pour le camp de Manicavaré, & on logea encore là une Compagnie d'Infanterie. Le Capitaine general ordonna qu'on leveroit trois Compagnies de huit cens hommes chacune, qui demeureroient toûjours en garniſon à Colombo ; & au lieu qu'on envoyoit à Malvana les Convaleſcens qui ſortoient des hôpitaux pour ſe retablir, on y entretint une Compagnie de Soldats eſtropiez, ou hors d'âge de pouvoir ſervir.

Nous demeurâmes en cet état dans l'Iſle de Ceylan depuis qu'on y eut publié la tréve, juſqu'au mois d'Octobre de l'année 1652. que le Gouverneur de Gallé envoya deux Holandois à Colombo nous declarer la guerre: ces deux hommes purent aiſément s'apercevoir que nous-nous étions endormis pendant la tréve. Nous manquions generalement de toutes choſes, & on ne put pas même trouver ni bougie, ni huile dans le lieu où ils furent logez. Le peuple s'en prit au Capitaine general, on commença à ſe défier de ſa conduite, & enfin à avoir des ſoupçons qui lui étoient tout à-fait injurieux. Il y avoit au contraire dans la Ville un Gentilhomme nommé Ruy-Lopés Coutinho qui étoit aimé & eſtimé de tout le monde; les principaux Habitans eurent pluſieurs conferences entre eux, & ſongerent à le faire Capitaine general à la place de Manüel Maſcarenhas-Homen. Ce qui acheva d'aigrir tout le monde contre ce dernier, fut un ordre qu'il donna que tous les camps euſſent à ſe mettre en marche, & à ſe retirer vers la Ville, lorſqu'ils entendroient ſept coups de canon: & comme il y

avoit des camps trop éloignez les uns des autres, il envoya en même tems des Mouſquetaites dans les bois, de diſtance en diſtance, pour repeter les ſignaux : on blâma toute cette conduite, on blâma ces ordres, comme tres-imprudens & tres-dangereux ; on ſe plaignit qu'on envoyoit toutes les proviſions au camp, pendant que la Ville demeuroit depourvûë de toutes choſes, & comme on tenoit ſur cela force aſſemblées ſecrettes, où l'on parloit tres-mal du Capitaine general, il échapa à Ruy-Lopés Coutinho de dire que le Gouverneur n'étoit nullement coupable des crimes qu'on lui imputoit ; mais que c'étoit un leurier qui ne prendroit jamais de lievres. Ceci fut raporté auſſi-tôt, & le même jour Ruy-Lopés Coutinho fut bleſſé de pluſieurs coups par des Soldats nouvellement arrivez de Goa, & laiſſé pour mort.

Les principaux Habitans au bruit de cet accident s'alarmerent, leurs ſoupçons ſe reveillerent, tous ſe crurent perdus, s'ils ne prevenoient le Capitaine general. Les principales forces des Portugais en Ceylan, conſiſtoient dans les troupes qui étoient à Manicavaré. On

leur écrivit tout ce que je viens de rapporter, & on les pria de conſiderer la neceſſité où l'on ſe trouvoit de depoſer Manüel Maſcarenhas-Homen. L'émotion paſſe de la ville au camp ; le reproche le plus fort que l'on faiſoit au Capitaine general, étoit d'avoir vendu du grain aux Holandoisdepuis que la guerre étoit declarée ; crime aſſûrement atroce, ſi le General en étoit coupable : mais je crois, que ſon plus grand crime étoit d'être lent & peſant, & que jamais il n'a manqué de fidelité.

Neanmoins les Soldats n'eurent pas de peine à croire tout ce qu'on leur mandoit; on ajoûtoit que dés le mois de Septembre il avoit ſçu par des lettres du Vice-Roy, que la trêve finiſſoit, & que ſûrement on alloit entrer en guerre avec les Holandois ; que dés ce tems-là il avoit fait défenſes de parler de guerre en aucune maniere, & avoit ordonné que chacun ſe tint à ſon poſte, ſongeât uniquement à faire ſon devoir, & declaré, que ſi quelqu'un ne le faiſoit pas, fût il Officier, il le puniroit ſeverement : mais ſelon toutes les apparences, il n'avoit donné ces ordres, que pour empêcher

que les Holandois ne ſçuſſent que nous étions informez de leurs mouvemens & de leurs deſſeins. Il avoit creé Meſtre de camp general Lopés Barriga ſon gendre, homme actif & vigilant, mais qui n'étoit pas non plus au goût de tout le monde, & qu'on regàrdoit plûtôt comme l'Eſpion & le Miniſtre des paſſions du General, que comme un Meſtre de camp. On avoit des lettres qui furent portées au camp par Gaſpard & Antoine da Coſta, tous deux freres & nez à Colombo, & ils étoient tres-capables de bien executer la commiſſion qu'on leur donna; ils s'adreſſerent à deux vieux Soldats, leurs amis particuliers, qu'ils connoiſſoient depuis long-tems pour hommes auſſi diſcrets & auſſi reſolus qu'il y en eût dans le camp. Ils ſe chargerent d'informer leurs camarades de ce qui ſe paſſoit, & bientôt ils en eurent attiré cinquante dans le parti de la Ville. A deux jours de là ils ſortirent du camp, faiſant porter un Crucifix devant eux, & criant, *vive la Foy de Jeſus-Chriſt, & periſſe le mauvais Gouvernement.* A cette voix tous les Soldats s'éveillent, courent aux armes, & ſe joignent : le Meſ-

tre de camp general paroit, & veut s'opposer à ce tumulte, mais ils le saisissent, le mettent dans le chemin de Colombo, & lui donnent du monde pour l'accompagner jusqu'à la Ville, & ne lui firent aucun autre mal. Le lendemain ils lui envoyerent par un *Arache* tout ce qu'ils trouverent dans le camp, & qu'ils crurent lui pouvoir appartenir.

Ensuite ces Soldats firent un conseil, qui étoit composé de douze soldats, y en ayant un par chaque Compagnie : l'on jugeoit en ce conseil de tous les demêlez qui survenoient, & on y prenoit les resolutions convenables sur ce qu'on avoit à faire. On sçut que les Holandois étoient retranchez à Angoratota, qu'ils y étoient au nombre de cent quarante hommes de la garnison de Gallé, avec une Compagnie de Bandanezes, & quatre cens Lascarins ; qu'ils ravageoient & pilloient tout le païs. Gaspard Figueira alla avec quinze Compagnies à Angoratota, où il trouva les ennemis si bien retranchez, qu'il fallût les assieger en forme, & y conduire du canon : avant même que ce canon fût arrivé, ils nous tuerent quelque monde ; mais aprés avoir

eſſuyé quelques volées de canon, ils ſe rendirent à Gaſpard Figueira, qui les mena priſonniers à Colombo. On apprit que le Roy de Candy étoit à Motapetim, & qu'il menaçoit de ſaccager toutes nos terres: on commanda Figueira, qui aprés quatre jours de marche, le joignit & le defit; la perte ne fut pas grande de part, ni d'autre, parce que le Roy de Candy s'enfuit auſſi-tôt. Ainſi les commencemens de cette guerre furent heureux, nos ennemis n'oſerent plus paroître: on remit toutes ſortes de munitions dans Colombo, & Figueira aprés avoir reduit beaucoup de païs ſous l'obeiſſance du Roy, alla camper à Anduné, lieu naturellement fort, & y demeura juſqu'au mois de May de l'année 1653.

CHAPITRE XVIII.

Franciſco de Mello de Caſtro eſt fait Capitaine general de Ceylan. Il arrive à Colombo. Bataille de Tebuna.

LE Vice Roy des Indes qui venoit d'être fait Comte d'Obidos, ayant appris ce qui s'étoit paſſé à Colombo, y envoya François de Mello de Caſtro pour y commander en qualité de Capitaine general, avec deux cens ſoldats; il arriva au mois de May de l'année 1653. & amena avec lui Alvare d'Ataide qui devoit ſervir ſous lui de Meſtre de Camp general, & qui en avoit même fait la fonction aprés la mort de Ferdinand de Mendonça tué, comme nous avons vû, au ſiege de Negombo. Le Capitaine general avant que de mettre pied à terre, fit publier de la part du Vice-Roy une amniſtie pour tous ceux qui avoient eu part au ſoulevement de l'année derniere, & qui avoient arrêté le Capitaine general Manuel Maſcarenhas.

Homen qu'ils retenoient encore priſonnier. Mais tous ceux qui ſe trouverent à Colombo declarerent, qu'ils ne vouloient point d'amniſtie, qu'on n'en accordoit qu'à ceux qui avoient commis quelque crime, & que pour eux, bien loin d'avoir failli, ils croyoient avoir rendu un ſervice important, & conſervé l'Iſle de Ceylan au Roy de Portugal, & ils demanderent acte de leur declaration.

Le Nouveau Capitaine general ne fit aucun changement, & laiſſa chacun dans ſon poſte, parce qu'il trouva que tous avoient tres-bien ſervi depuis la declaration de la guerre. Sur les quatre heures du ſoir nous prîmes la montagne, ce fut une des plus belles & des plus hardies actions qui fût faite dans toute cette guerre. Les Ennemis s'étoient venus poſter ſur une éminence au delà de la riviere de Paraturé au nombre de 60. Carabiniers & de 300. Laſcarins. Le Capitaine general jugeant bien que tant qu'il demeureroient dans ce poſte, ils nous incommoderoient extremement, entreprit de les deloger. Nous étions ſuperieurs en nombre, mais il faloit paſſer devant eux une riviere large & profon-

de, & ils étoient bien retranchez : neanmoins nous les ſurprîmes, & crûmes que nous les allions deloger. Ils avoient avec eux une Compagnie de Bandanezes : ce ſont des Soldats de l'Iſle de Banda, une des Molucques, qui ſont d'une valeur extraordinaire, & les plus determinez qu'il y ait dans tout l'Orient : un neveu de Jean Mendés de Vaſconcellas, de même nom que lui, paſſa une lance à travers du corps d'un Bandaneze, & comme il la voulut retirer, le Bandaneze empoigna d'une main la lance, qu'il s'enfonça encore plus avant, afin de joindre le Portugais, & de l'autre main lui planta ſon cry dans le côté avec tant de force, qu'il le perça de part en part, & en même tems ils tomberent morts l'un ſur l'autre. Le combat commença ſur les quatre heures du ſoir, & dura juſqu'à huit, mais ce ne fut proprement qu'une canonade, parce que les ennemis ne voulurent point ſortir de leurs retranchemens. Nous demeurâmes ainſi un mois ſans nous faire beaucoup de mal, juſqu'à ce que les ennemis prirent leur tems, paſſerent la riviere à leur tour, & vinrent où nous nous étions campez d'abord;

CHAPITRE XIX.

De la Bataille de Caloumodra, & de la defaite du Roy de Candy.

LE 10. de Janvier de l'année 1654. les Holandois paſſerent la riviere à une demie lieuë au deſſus de nôtre camp, & nous les vîmes campez auprés de nous, & prêts à nous combattre, que nous les croyons encore de l'autre côté ; nous ſongeâmes à nous retirer, & l'ennemi à nous ſuivre : mais enfin il falut faire de neceſſité vertu, & ne pouvant pas nous diſpenſer de nous battre, tous nos jeunes gens prirent la reſolution de le faire, & nous en vinſmes aux mains de part & d'autre avec beaucoup de reſolution. Les ennemis qui étoient en bon ordre, ſe croyoient déja ſeurs de la victoire, & il faut avoüer que nous eûmes bien de la peine à nous défendre. D. Alvare d'Ataide, que le Capitaine general avoit amené avec lui pour être Meſtre de camp general, ne vouloit pas ſervir en cette qualité, & étoit demeuré

à Colombo auprés du Capitaine general qui étoit fort âgé, & Alvare d'Ataide ſe menageoit, dans l'eſperance de lui ſucceder. Le Roy de Candy de concert avec les Holandois, ſe jetta ſur nos terres avec la plus groſſe armée qu'il eût encore levée, il n'oſa neanmoins nous attaquer. Le nom de Gaſpard Figueira, qui avoit ſon camp ſur les frontieres des ſept & des quatre Corlas, lui étoit redoutable; il l'avoit battu en effet, toutes les fois qu'ils en étoient venus aux mains: Le Roy de Candy l'évita encore, & vint ſe mettre entre lui & Colombo. Figueira fut ſurpris de cette reſolution des Chingulais, & ne douta point qu'ils ne fuſſent beaucoup plus forts qu'à l'ordinaire: neanmoins il faloit les chaſſer du lieu où ils étoient, autrement Colombo alloit être affamé: il ſçavoit que tous les Chingulais aimoient le Roy de Candy, & nous haïſſoient; qu'ainſi tous ceux qui relevoient de nous, prendroient ſon parti, & lui obéïroient avec plaiſir. Cette conſideration l'obligea à hazarder la bataille, dont diſoit-il, l'évenement eſt entre les mains de Dieu: mais ſi nous nous retirons, ce qui eſt tres-difficile,

nous perdons nôtre reputation, & nos terres demeurent abandonnées au Roy de Candy, qui va porter la deſolation par tout. Bien des gens n'approuvoient pas le parti que prenoit Gaſpard Figueira; mais pas un n'oſoit s'y oppoſer, parce que c'étoit un homme d'une fierté qui alloit juſqu'à la brutalité, qui avoit beaucoup de ſervice, mais qui n'épargnoit perſonne : d'un autre côté il n'avoit rien à lui, il donnoit tout ce qu'il avoit à ceux qu'il connoiſſoit braves gens, mais s'il avoit des amis, il avoit auſſi beaucoup d'ennemis.

L'armée que commandoit Gaſpard Figueira, étoit de huit Compagnies de Portugais, qui faiſoient deux cens quarante Sodats; d'une Compagnie de Topazes ou Metifs de trente-ſept hommes; & de quatre cens Laſcarins qui étoient ſous les ordres du *Diſſava* des quatre Corlas. C'étoit peu de monde, pour attaquer une armée auſſi nombreuſe que celle du Roy de Candy; neanmoins Figueira ayant fait prendre quelques proviſions aux Soldats ſur les trois heures du ſoir, le lendemain il fit marcher ſans communiquer ſon deſſein à perſonne : mais dés

les ſept heures nos Laſcarins ſe trouverent en preſence de l'armée du Roy de Candy, & le combat commença. Figueira qui étoit un peu derriere fit doubler le pas, & paſſa avec ſa troupe à l'avant-garde, il vit en faiſant ce mouvement un grand corps de troupes ennemies, qu'il chargea ſans leur donner le tems de ſe reconnoître, & ſe jettant le premier dans la mêlée, donna l'exemple à ſes Soldats d'en faire autant. Le feu des ennemis étoit d'abord tres-grand, mais nous les preſſâmes ſi vigoureuſement, & nous les joignîmes de ſi prés, que leurs mouſquets leur devinrent inutiles : tous nos coups portoient, & les ennemis tomboient morts de tous côtez ; de ſorte que nos Laſcarins raporterent ce jour-là onze mille têtes, & firent ſeize cens priſonniers. Cette victoire fut la plus conſiderable que nous euſſions encore remportée ſur le Roy de Candy.

Dans le même tems les Holandois vinrent avec tous leurs Laſcarins, & neuf cens hommes de leurs propres troupes, mettre le ſiege devant Calituré. Trois navires & deux Sommaques fermerent l'entrée de la riviere, & leur aporterent

7. pieces de canon, ils dreſſerent deux batteries. Ils avoient laiſſé dans la Province de Reygan Corla 4000. Laſcarins avec une Compagnie de Carabiniers, où ils commirent de grands deſordres: nous allâmes à eux, mais ils ne nous attendirent pas, ils ſe retirerent avec beaucoup de precipitation : nous tâchâmes alors de leur faire autant de mal qu'ils nous en avoient fait. Antoine de Souza Coutinho debarqua au Royaume de Jafanapatan avec des troupes ; il venoit remplir la place de Gouverneur general, il donna avis de ſon arrivée, & manda qu'on lui envoyât quelques Compagnies d'Infanterie, & qu'elles ſe trouvaſſent à Aripo le 15. de Juin ; elles ne manquerent pas de s'y rendre. Auſſi-tôt le Capitaine general s'en vint à Colombo, & l'on paya les Soldats, qui depuis un an & demi n'avoient reçû aucune paye, de quoy ils avoient beaucoup ſouffert, étans preſque tout nuds, & manquant ſouvent des choſes les plus neceſſaires à la vie.

CHAPITRE XX.

Armée navalle des Holandois. Ils assiegent Caliuré, & le prennent. Ils battent les Portugais.

LE dernier de Septembre, le General Girald Holtot arriva à Gallé avec une puissante armée navalle, & beaucoup de troupes. La Compagnie Holandoise des Indes Orientales lui avoit donné un pouvoir ample, pour faire tout ce qu'il jugeroit le plus avantageux dans l'Isle de Ceylan. Dés qu'il eut mis pied à terre, il s'informa de l'état dans lequel se trouvoient les affaires de la Compagnie, celles du Roy de Candy & les nôtres, & ayant sçu combien il importoit aux Holandois de se rendre Maîtres de Calituré, il vint renforcer le siege, qui étoit devant cette place. Les Portugais y avoient quatre cens soixante-dix Soldats en garnison, qui se défendoient vaillamment. Les ennemis n'avoient pas encore beaucoup avancé, & leurs batte-

ries faiſoient peu d'éfet : mais lorſque le General fut arrivé, ils redoublerent leurs efforts, & nous preſſerent tellement, que nous fûmes obligez à capituler; nous convînmes de remettre la place, à condition que nous ſortirions avec nos armes ; mêche allumée, tambour battant, & enſeignes déployées. Que nous paſſerions au camp des ennemis, où nous quitterions nos armes. Que nôtre Commandant Antoine Mendez Aranha demeureroit priſonnier pendant un an à Gallé ; mais que ſi nous reprenions Caliturć . on le renvoyeroit auſſi-tôt à Colombo, où il étoit marié, ou bien en tel lieu qu'il voudroit ; il y eut neanmoins une difficulté ſur laquelle on diſputa long-tems : qui étoit, que la garniſon promettroit de ne plus ſervir dans l'Iſle, à quoi nous ne voulûmes pas conſentir ; enfin la capitulation fut ſignée, & nous ſortîmes le quatorziéme d'Octobre 1655.

Le Capitaine general ſçachant que les Holandois étoient fort occupez au ſiege de Caliturć, envoya ordre à Gaſpard Figueira qui étoit à Motapalis, de le venir joindre avec ce qu'il avoit de

troupes ; parce qu'il vouloit tenter de ſecourir la place. Gaſpard Figueira obéit aux ordtes du General, & ſe mit en marche : en même tems on apprit qu'il venoit d'arriver ſept fluſtes de Goa, qui apportoient trois cens Soldats qu'envoyoit le Comte de Sarzede, Vice-Roy des Indes. Le lendemain 16. Octobre Figueira continua ſa marche, & arriva à une petite hauteur où il s'arrêta, & ce fut là qu'il apprit par des gens du païs, que Calituré s'étoit rendu le 17. Figueira ne crut pas devoir retourner ſur ſes pas & comme il n'avoit encore eu affaire qu'avec des Chingulais, qu'il les avoit toûjours battus, il s'imaginoit que ſes troupes étoient invincibles. Le lendemain Dimanche il continua ſa marche, & ne fut pas long-tems ſans rencontrer les Holandois, il les chargea comme il avoit coûtume de charger les Chingulais : mais les Holandois ne s'étonnerent pas, & voyant bien que Figueira avoit plus de valeur que de conduite, & de ſcience de la guerre, ils le laiſſerent approcher, & s'ouvrant à droit & à gauche, firent une decharge de tout leur canon, qui étoit chargé à cartouche, &

tuerent un grand nombre de Portugais & de Laſcarins. Figueira crut qu'aprés cette premiere decharge, il ne devoit pas en craindre une ſeconde, & donna comme il avoit commencé; il eſſuya une ſeconde décharge de toute l'artillerie des Holandois, qui lui tua encore plus de monde que n'avoit fait la premiere. Ce General ne ſçavoit ce que c'étoit que de rallier des troupes, & de faire une retraite : ainſi ne ſçachant où il en étoit, il s'enfuit comme il put à la faveur des bois, ſe ſauva à Colombo, ayant perdu tout ce qu'il avoit de bonnes troupes, & de bons Officiers.

CHAPITRE XXI.

Siege de Colombo.

LE même jour les Holandois ſe vinrent loger à *nueſtra Señora d'ajuda*, qui n'étoit qu'à une portée de canon de la Ville. Le Capitaine general ramaſſa le peu de troupes qui s'étoit ſauvé du dernier combat, & voyant que le baſtion

de ſaint Jean étoit le plus expoſé, & qu'il n'étoit point terraſſé, il ordonna à tout le monde d'y porter des faſcines & de la terre. On travailla cinq jours de ſuite à cet ouvrage ; cependant les Holandois s'étoient ſaiſis des maiſons qui étoient du côté de ſaint Thomas ; & comme la mer s'étoit fort retirée, ils avoient fait une eſtacade, ſur laquelle ils avoient dreſſé une batterie de trois pieces de canon : & ce fut de cette batterie qu'ils donnerent le ſignal pour commencer l'attaque. De nôtre côté nous nous étions preparés de nôtre mieux, & ſi les Holandois s'approcherent avec fierté, nous les reçûmes de même. Antoine de Mello étoit dans la place d'armes avec cent Soldats, pour aller où le beſoin ſeroit le plus preſſant ; de ſorte qu'ayant entendu le bruit qui ſe faiſoit de ce côté-là, il y courut, & ayant coupé les ennemis qui s'étoient trop avancez, il en tua plus de trois mille ; & ſi nos Soldats avoient été plus aguerris, il ne ſe ſeroit pas ſauvé un Holandois : Nous perdîmes auſſi beaucoup de monde, & ſur tout grand nombre d'Officiers ; & comme nôtre garniſon n'étoit pas bien

forte, nous ne pûmes profiter de l'avantage que novs venions de remporter. Les ennemis continuerent leurs approches, ils dreſſerent des mortiers, & jetterent quantité de bombes dans la Ville ; ce qui nous incommoda extrêmement : enfin ils boucherent ſi bien le port, que nous ne pûmes plus avoir aucune communication par mer, & ils prirent toutes les barques que nous voulûmes faire ſortir ; ou qui voulurent entrer, & les obligerent de ſe ranger ſous leurs navires.

Comme nous ne pouvions empêcher les ennemis d'avancer leurs tranchées, & qu'ils s'étoient déja logez au pied du baſtion de ſaint Jean, nous fiſmes pluſieurs coupures dans ce baſtion, & un ſecond ouvrage derriere, où nous mîmes deux pieces de canon. L'ennemi ſe trouvoit encore auſſi prés d'un autre baſtion, qui étoit du côté de Mapané ; mais comme ce lieu étoit fortifié à la moderne, il ne pretendoit pas nous attaquer par là, c'eſt pourquoi il y avoit moins de monde : nous-nous en apperçûmes, & nous fimes une ſortie qui nous reüſſit ſi bien, que nous-nous ouvrîmes un

chemin pour aller à une forêt qui étoit tout proche, & où nous coupâmes du bois dont nous avions beſoin. Nous avions mené avec nous tous les eſclaves qui étoient dans la Ville, & qui nous ſervirent utilement en cette occaſion. Nous rentrâmes dans la Ville avec moins de peine, que nous n'en étions ſortis, parce que l'ennemi qui n'avoit rien ſçû de nôtre deſſein, ne croyoit pas que nous dûſſions revenir : mais aprés il fit des lignes de contrevallation autour de ce fort, & y mit aſſez de monde pour les garder. Une des plus grandes fautes que fit nôtre General, ce fut d'avoir permis au commencement du ſiege à tous les païſans des environs de ſe retirer dans la Ville ; où ils ne nous ſervirent qu'à conſumer nos proviſions, & nous n'en avions pas beaucoup : de ſorte qu'en peu de tems on ſe trouva reduit à une grande neceſſité. Pour remedier à ce mal on fit ſortir toutes les bouches inutiles, & on mit à quatre differentes fois prés de deux mille perſonnes hors de la Ville. Les Holandois ne voulurent pas les laiſſer paſſer, & les repouſſerent, nous ne voulumes pas non

plus les recevoir ; de ſorte que tous ces pauvres miſerables perirent dans les foſſez, ſans que perſonne fût touché de leurs plaintes & de leurs cris. Il arriva même qu'une femme qui étoit demeurée dans la Ville, & qui nourriſſoit ſon petit enfant, voyant qu'elle n'avoit plus de lait, & qu'il alloit mourir, lui coupa la gorge, & le mangea : une femme de ſes voiſines la prit ſur le fait, & en avertit le Gouverneur, qui ordonna qu'on la mît ſur l'heure à la bouche d'un canon ; mais les Religieux, & pluſieurs des principaux Bourgeois repreſenterent ſi bien quelle devoit avoir été la miſere qui l'avoit portée à commettre une action ſi barbare, que le Gouverneur lui pardonna. Je n'aurois ja mais fait, ſi je voulois raconter tout le détail de ce ſiege, dont les principales circonſtances me ſont déja échappées de la memoire ; mais j'eſpere, que le P. Damien Vieira Jeſuite, qui fit dans ce ſiege tout devoir de Soldat, & de Capitaine, & qui ſe diſtingua plus que perſonne, nous en pourra donner une relation d'autant plus exacte, qu'il n'y a pas une action conſiderable, où il ne ſe ſoit trouvé des premiers.

CHAP.

CHAPITRE XXII.

Reddition de Colombo.

LE dixiéme de May nous ſortîmes de Colombo ſur les trois heures aprés midy, au nombre de ſoixante-trois, qui étoit tout ce qui reſtoit de la garniſon ; tous les autres avoient été tuez, ou eſtropiez, & nous-mêmes nous n'avions que l'apparence d'hommes. Nous paſſâmes entre deux files de gens du païs, qui ſembloient avoir quelque regret de nous voir partir. Nous laiſſâmes à la porte de la Ville quatre pieces de Canon, qui nous avoient été accordées par la Capitulation : mais comme nous n'avions ni bœufs, ni mulets, ni chevaux pour les conduire, nous laiſſâmes auſſi nos armes à la chapelle de *nôtre Dame de la vie*, & nous allâmes ſaluër le General, qui nous reçût avec de grandes demonſtrations de joye, en nous diſant qu'il vouloit, avant qu'il fût plus tard, aller recevoir les Officiers generaux & voir paſſer les troupes. Nous lui repon-

dimes, que pour le General, il pouvoit l'aller recevoir, mais qu'il voyoit devant lui tout ce qui étoit reſté d'Officiers & de ſoldats dans la place. Il changea de couleur en entendant cette reponſe, & s'entretint quelque tems avec les Officiers qui étoient auprés de lui.

Le Roy de Candy ſe trouva à ce ſiege avec quarante mille hommes. Il pretendoit que les Holandois devoient lui remettre cette place, & même il envoya des gens pour ſigner la Capitulation en ſon nom, mais il ne put rien obtenir, & le 19. il donna une bataille qu'il gagna & ne voulut plus entendre parler d'aucun traité, d'autant que pouvant, avec tant de monde qu'il avoit, tenir la campagne, il obligea les Holandois à demeurer enfermez dans leurs places, & au contraire s'il fût entré en traité avec eux, il eût été forcé à leur laiſſer les terres que nous poſſedions en ce païs-là; de ſorte que de part & d'autre ils ſe trouverent engagez à une guerre continuelle, & à beaucoup de dépenſe, les Holandois ne pouvant tirer que quelque peu de Canelle qui croît autour de leurs places, dont le Roy n'approche pas ſi aiſément.

CHAPITRE XXIII.

Les Holandois prennent l'Iſle de Manar, & enſuite la Forteresſe de Jafanapatan.

APrés la perte de Colombo nous nous retirâmes tous dans l'Iſle de Manar & à Jafanapatan, & nous ſongeâmes à nous y fortifier le mieux qu'il nous fut poſſible. Manüel Maſcarenhas-Homen qui avoit été nommé Gouverneur des Indes aprés la mort du Comte de Sarzede qui en étoit Vice-Roy, avoit preparé un convoy de quelques petites barques, pour porter des proviſions & quelques ſecours à Colombo; il en avoit donné la conduite à François de Seixas-Cabrera, qui ayant rencontré un navire Holandois, fut obligé à relâcher à Titecorim, & à retourner à Goa. Le Gouverneur des Indes en envoya quelque tems aprés un autre, dont il donna le commandement à Manüel de Mello-Sampayo, avec la qualité de Meſtre de

camp general: il nomma pour Capitaine general de Ceylan Antoine de Amaral y Menezes : cela ne plut pas aux Holandois ; ils voyoient que nous étions encore à portée d'envoyer de plus grands ſecours dans l'Iſle de Ceylan, & qu'en nous joignant avec le Roy de Candy, qui ne les aimoit pas, nous ſerions toûjours en état de leur faire beaucoup de peine : ainſi ils reſolurent de nous chaſſer entierement de l'Iſle, & de nous en éloigner autant qu'ils pourroient. Ils nous vinrent attaquer d'abord à Titecorim, où ils trouverent Alvare da Sylva avec trois navires, ils en coulerent deux à fonds, & aprés nous avoir tué & bleſſé beaucoup de gens, ils nous obligerent à nous échoüer, & à nous brûler nous mêmes. Alvare da Sylva paſſa enſuite à Jafanapatan avec ceux de ſa troupe, qui voulurent l'y accompagner. Les Holandois y aborderent auſſi-tôt, & ayant dreſſé trois batteries, ruinerent bientôt toutes nos défenſes. Neanmoins nous ne pouvions nous reſoudre à nous rendre, quoique les ennemis nous offriſſent des conditions tres-honorables, & qu'ils ſçuſſent la miſere où nous étions reduits. Nous-nous défendîmes depuis le 20e de

Mars juſqu'au vingt-quatriéme de Juin de l'année 1658. que nous ſortîmes de la place au nombre de cent quarante hommes, Les Holandois ne nous traiterent pas en cette occaſion avec les mêmes égards, qu'ils avoient fait en d'autres ; & il y eut un de leurs Officiers aſſez inſolent, pour vouloir foüiller les femmes, ſans avoir aucun égard pour celles que leur naiſſance devoit faire conſiderer plus que les autres, & il n'eut point de honte de violer les loix de la pudeur; ce qui nous fit plus de peine que la perte de nos amis, de nos biens, & que toutes les miſeres que nous avions ſouffertes. On nous embarqua, & on nous tranſporta à Batavia, où l'on nous tint priſonniers aſſez long-tems : nous fûmes même tres-maltraitez dans le paſſage, & nôtre priſon fut des plus dures. Les Principaux qui ſe trouverent à ce dernier ſiege, furent Jean de Mello Sampayo Gouverneur du Royaume de Jafanapatan, Antonio Mendes Aranhas, D'ego de Souza de Caſtro, Manüel de Saldanhe & Tavora, ſon couſin Manüel de Saldanhe, Dom Alvare da Sylva, Alvare Ruys Borallio, D. Gon-

çalho da Sylva, Jean Botado de Sexas, Lançarote de Sexas, Gaſpard Figueira de Cerpe, Mathias Catarho Treſorier, Leonard de Oliveira, & pluſieurs autres perſonnes dont les noms m'ont échapés, qui ſe diſtinguerent extraordinairement.

LIVRE III.

FAUTES QUE NOUS avons commiſes dans nos conquêtes des Indes.

CHAPITRE I.

Où l'on fait voir les fautes qu'on a faites dans la conquête des Indes.

CEYLAN a toûjours été regardé comme une de nos meilleures & plus importantes conquêtes, & celle que nous devions conſerver avec plus de ſoin. Nous avons déja dit, que ſans parler des Royaumes de Candy, d'Uva, de Jafanapatan, de Triquinimalé, de Batecalou, & des païs de Manar, ou de Mantota, on comptoit dans les Etats

de l'Empereur, qui ſont echûs au Roy de Portugal, vingt-un mille huit cens ſoixante-treize hameaux, ou villages, dont il y en a ſeize mille où il ne croît que de la Canelle, & dans les autres il y vient du grain en abondance; de ſorte qu'on y peut ſemer, & faire la recolte trois ou quatre fois l'année. Le païs où vient la Canelle, s'étend tout le long de la côte, depuis Chilaon, en coupant une partie du Royaume de Candy, & paſſant prés d'Uva, juſqu'à deux lieuës au delà du Pagode de Tenevaré. L'on pourroit encore dans cette meme étenduë de terres, cüeillir beaucoup de poivre, ſi les peuples vouloient ſe donner la peine de le cultiver; mais comme ils ſont à leur aiſe, & pareſſeux, ils ne veulent pas prendre ce ſoin. Ils avoient autrefois la liberté entiere de cultiver la Canelle, & d'en faire commerce comme ils l'entendoient, en payant ſeulement le quint de toute celle qu'ils cüeilloient; mais Philippe IV. ne voulant pas ſe contenter de ce tribut, donna en 1626. une Declaration par laquelle il ordonna, que toute la Canelle appartiendroit à ſon Domaine, & par cette

Declaration, il ſe ruïna, & ruïna tout ſon peuple de Ceylan. On a tâché de rendre * celle de Coulaon, & des bois de Porca meilleure, mais aucune n'approche de celle de Ceylan ni pour le goût, ni pour l'odeur. : de ſorte que n'en pouvant tirer que de cette Iſle, il auroit été aiſé au Roy de l'avoir des Chingulais pour peu de choſe, & de la vendre enſuite ce qu'il auroit voulu aux Etrangers, ſans qu'il fût permis à perſonne, hors à ſes Vaſſaux ou à ſes Fermiers, d'en tranſporter. Il auroit pû par ce moyen en charger, non pas cent, mais mille & deux mille navires, & en tirer des richeſſes immenſes : il pouvoit faire la même choſe pour le Poivre, pour les Elephans, pour les Pierreries ; & afin de ne pas ſurcharger ſes peuples, il au-

* *La Drogue qui vient de Coulaon, & de toute la côte de Malabar, que l'on nomme* Canelle, *& dont les Portugais ſe ſont ſervis depuis qu'ils ont perdu l'Iſle de Ceylan, & auparavant, n'eſt point Canelle, mais ce que l'on appelle* Caſſia fiſtula ; *elle eſt plus blanche que la Canelle : les Anglois la mêlent avec la Canelle, & la vendent l'une pour l'autre ; mais les Connoiſſeurs la ſçavent bien éplucher.*

roit employé des Noirs à tirer les Rubis, les Saphirs, les Topazes & les autres Pierreries. On ne manquoit pas non plus dans cette Iſle de bois pour bâtir des navires, ni de tout ce qu'il faut pour les mettre en état de naviger. En un mot nous pouvions nous ſervir des propres forces de cette Iſle pour nous y maintenir & contre les propres Habitans, & contre les Etrangers, en menageant mieux que nous n'avons fait, les recompenſes & les châtimens : mais outre que nous n'avons jamais pû nous bien conduire dans cette Iſle ; nous avions des Gouverneurs, qui ont fait là comme par tout ailleurs ; ils ſe ſont uniquement informez combien leurs Predeceſſeurs avoient tiré de leur Gouvernement, afin d'en pouvoir tirer encore davantage ; ils faiſoient conſiſter en cela toute leur habileté. Ils ne ſe mettoient nullement en peine ſi les fortifications & les garniſons étoient bien entretenuës, ſi les magaſins étoient bien remplis, ſi les places ne deperiſſoient point. Jamais le Roy, ni les Miniſtres n'ont ſongé à ſe faire donner des Relations exactes de l'état, ou chaque Gouverneur laiſſoit

ſon Gouvernement ; de ce qu'on y pouvoit faire, ou pour en augmenter le revenu, ou pour ſe fortifier ; & nous avons toûjours demeuré dans une ignorance tres-grande de tout ce qui concernoit la plûpart de nos conquêtes. Autrement on auroit pû ſe conſerver dans la plûpart, & ſur tout dans l'Iſle de Ceylan, de la maniere que nous-nous ſommes conſervez dans le Breſil & en Angole; Je ſçai par ma propre experience, qu'on n'informoit le Roy d'aucune choſe ; que ſes meilleurs ſerviteurs étoient les plus mal recompenſez ; & que moi-même aprés avoir paſſé 18. ans dans les bois de Ceylan, allant preſque nud & tout déchiré par les épines, & avoir encore demeuré en tout quarante ans dans les Indes, où j'allai dés l'an 1640. & n'en ſuis revenu qu'en 1680. par ordre de la Cour, je ſuis auſſi riche, que lorſque je partis de Portugal. Je n'ai jamais pû comprendre la conduite que nous tinſmes à l'égard de nos conquêtes des Indes, lorſque le Roy D. Jean IV. fut monté ſur le trône. Je veux croire qu'aprés une revolution ſi ſurprenante, on ne manqua pas d'occupation ; que ce

fut ce qui nous obligea à faire la trêve avec les Holandois, aprés qu'ils nous eurent pris Malaca, dans la Peninſule audelà du Gange, & Gallé dans l'Iſle de Ceylan. Mais d'où vient que pendant cette trêve nous n'avons pas muni toutes nos autres places de tout ce qui étoit neceſſaire pour nous défendre, & pour attaquer ? d'où vient que connoiſſant de quelle importance il étoit pour nous de conſerver Ceylan, nous ne previnſmes pas les Holandois, lorſque le tems de la treve étoit expiré, & ne reprîmes pas les deux ſeules places qu'ils avoient dans cette Iſle? au contraire non ſeulement ils s'y maintinrent, ils prirent encore Calituré, Colombo, & à quelque tems de là l'Iſle de Manar & Jafanapatan; & afin même que nous ne pûſſions pas les incommoder de la côte, ils ſe ſaiſirent de Negapatan, de Ganor, de Cochim, & auroient pû avec la même facilité nous enlever toutes nos autres places, s'ils n'avoient pas été plus ſages que nous, & s'ils n'avoient pas profité des fautes que nous avions faites dans nos premieres conquêtes des Indes, en occupant plus de païs que nous n'en

pouvions garder. Neanmoins afin de nous affoiblir davantage, ils ont donné Meliapou, Cranganor, Coulaon, Cananor aux Rois, du païs, & c'eſt des Sujets de ces Rois, que nous achetons le peu de poivre que nous conſumons aux Indes, & que nous apportons en Europe.

CHAPITRE II.

Amour du Roy de Candy pour les Portugais. Les Holandois ſont puiſſamment établis aux Indes. Noms des Capitaines generaux que les Portugais ont eus dans Ceylan.

DEpuis que je ſuis revenu en Portugal on m'a fait pluſieurs queſtions ſur les bruits qui ſe ſont repandus des ligues & alliances que le Roy de Candy nous propoſoit; ce qui m'a bien fait voir qu'on ne connoît pas encore juſqu'à quel point nous ſommes abbatus aux Indes. Les Mores & les Arabes

qui nous redoutoient autrefois, arment inſolemment contre nous, pillent nos terres, & troublent impunément nôtre commerce ; pendant que d'un autre côté les Holandois ſe rendent redoutables dans tout l'Orient.

Dés que ceux-cy ſe virent maîtres de Colombo, ils ſongerent à en faire une place reguliere. Ils abbatirent les anciennes fortifications, en firent de nouvelles à la moderne ; mais qui enfermoient beaucoup moins de terrein. Ils bâtirent une bonne & forte citadelle ſur la hauteur où étoit le Convent des Auguſtins, & éleverent trois forts ſur autant d'éminences qui commandoient la ville. Ils creuſerent autour de leurs nouvelles murailles un large & profond foſſé qui ſe remplit de l'eau du lac voiſin, & ce foſſé va juſqu'à la mer ; deſorte que Colombo eſt aujourd'huy la place la plus reguliere qui ſoit dans les Indes.*

Il eſt vray que le Roy de Candy nous aime & nous regrette, il ne trouve pas

* *J'apprens que les terres s'éboulent de tous côtez, & que les Holandois auroient mieux fait de fortifier Gallé.*

dans les Holandois la politeſſe, l'honnêteté, la gravité, la generoſité & les autres qualitez qui ſont naturelles aux Portugais. Ce Prince avoit été élevé parmi nous, il avoit ſuccé nos manieres, pour ainſi dire, avec le lait, & s'il a eu quelques demêlez avec nos Capitaines generaux, ce n'a été que pour des affaires particulieres, qui n'ont jamais diminué l'eſtime qu'il avoit pour toute nôtre nation en general. Il l'a fait particulierement connoître depuis que nous avons été chaſſez de l'Iſle de Ceylan, car plus de ſept cens familles Portugaiſes ſe ſont établies à Ruanela, non ſeulement le Roy de Candy leur a accordé de tres-grands privileges; mais il leur a permis de demeurer tous enſemble dans un quartier le plus fort & le plus beau de la ville, où ils ont libre exercice de la Religion Catholique & des Prêtres & des Religieux avec eux. Mais il n'y a pas d'apparence que nous puiſſions nous retablir jamais dans cette Iſle, & les Holandois n'y auront jamais non plus le credit, l'autorité & le païs que nous y avons eu pendant aſſez long-tems & ſous quinze Capitaines generaux qui

furent Pedro Lopés de Souza, Jerôme de Azevedo, François de Menezes, Manuel Maſcarenhas-Homen, Nunho-Alvarés Perreira, Conſtantin de Sâ y Noronha, George d'Albuquerque, Conſtantin de Sâ y Noronha pour la ſeconde fois. D. George d'Almeida, Diego de Mello, Antoine Maſcarenhas, Philippe Maſcarenhas, Manuel Maſcarenhas-Homen, François de Mello de Caſtro, Antoine de Souza-Coutinho ſous qui nous perdimes Colombo. Nous avons eu de plus à Jafanapatan & à Manar Antoine d'Amaral y Menezes qui a été le ſeiziéme & le dernier Capitaine general.

FIN.

3. 6 734
2
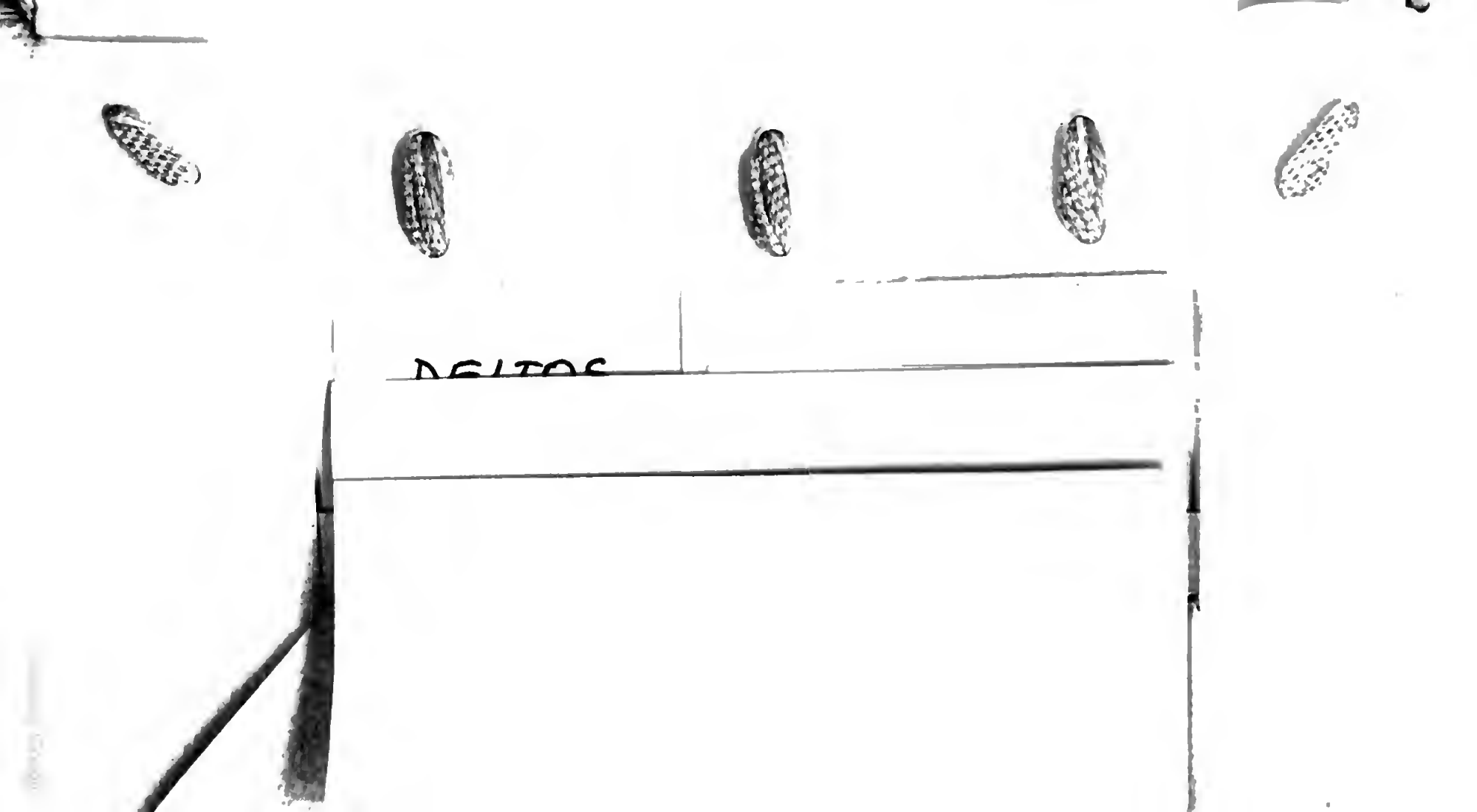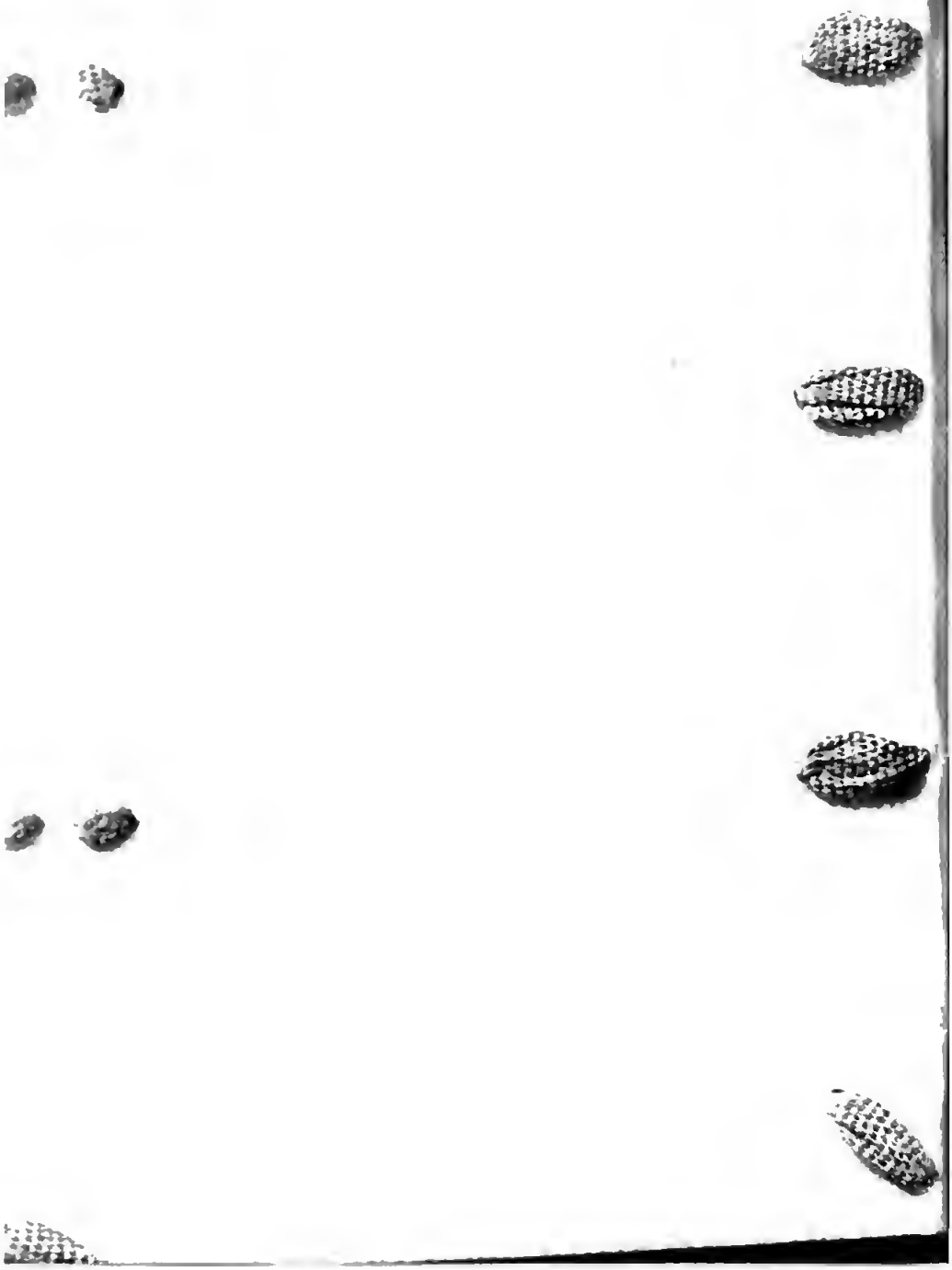
0056376